This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07582247 2

NKW

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE, CRITIQUE, etc.

T. V.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

DEPUIS 1770 JUSQU'EN 1782,

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

Seconde Édition, revue et corrigée.

TOME CINQUIÈME.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

A PARIS,

CHEZ F. BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-CŒUR, N°. 10.

1812.

BLANK
PAGE

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE,
CRITIQUE, etc.

MAI 1779.

Quoique la querelle entre les Gluckistes et les Piccinistes soit toujours ce qui nous occupe essentiellement, on a bien voulu faire un peu de diversion à ce puissant intérêt en faveur de *l'Ordre profond* et de *l'Ordre mince*. Ces discussions de tactique, dont l'esprit de parti s'est mêlé comme de raison, ont paru même avoir quelque analogie avec la diversité de nos opinions en musique. On a trouvé que *l'Ordre profond* ou *le système de M. de Menil-Durant* n'était que l'ancienne colonne de *Folard*, reproduite sous une forme nouvelle; comme *le système du chevalier Gluck* n'était que notre ancienne *Psalmodie française* renforcée d'un orchestre plus riche et plus bruyant. On a dit que *l'Ordre mince*, adopté par le plus grand homme de guerre de nos jours, et à son exemple,

par la plus grande partie de l'Europe, était comme cette musique ultramontaine qui pouvait bien convenir à toutes les autres nations de la terre, mais qui ne conviendrait jamais à la nôtre, vu le peu de rapports qu'elle avait avec notre caractère, nos goûts et nos habitudes.

Ce fut d'abord à la suite du camp de Bayeux que cette grande question fut agitée avec le plus de vivacité; mais elle fut bientôt oubliée et le serait sans doute encore aujourd'hui, au moins du public de la capitale, si M. de Guibert ne venait pas de réveiller les esprits sur cet objet intéressant, par un ouvrage intitulé : *Défense du Système de Guerre moderne*, ou *Réfutation complète du Système de M. de Ménil-Durant, par l'auteur de l'Essai général de Tactique*, en deux volumes in-8°.

Cet ouvrage, quoiqu'il traite des matières qui ne sont pas à la portée de tous les lecteurs, et qui n'intéressent même proprement qu'une seule classe de la société, n'en a pas moins fait une très-grande sensation. C'est un privilége attaché à toutes les productions du même auteur, et ce privilége tient sans doute à l'énergie avec laquelle il donne à tous ses écrits l'empreinte de son caractère et de son génie, d'un génie ardent et fier, d'un caractère ambitieux mais plein de franchise, et dont l'élévation annonce une âme qui sent toutes ses forces et le noble besoin de les consacrer à la gloire de sa patrie.

La faveur dont M. de Broglie continue d'honorer *le Système de l'Ordre profond*, malgré la

réclamation presque universelle de l'armée, et les justes égards que M. de Guibert a cru devoir à un suffrage si considérable, ne lui ont pas donné peu d'embarras. Il n'en a pas attaqué moins vivement M. de Ménil-Durant, mais il n'a pas perdu une seule occasion de donner les plus grands éloges aux talens de son illustre protecteur. Quelque sincère que pût être au fond cette conduite, elle ne lui a point réussi dans l'esprit de M. le maréchal, qui lui a fait fermer sa porte, et n'a pas empêché le comte de Broglie de dire à tout le monde que M. de Guibert avait traité dans son livre M. de Ménil-Durant comme un polisson, et son frère comme un sot. Il est donc vrai que l'intolérance tient si fort à la nature humaine, qu'il n'y a point d'opinion, point d'état qui n'en soit susceptible.

Il y a long-temps qu'on nous annonçait l'opéra d'*Iphigénie en Tauride* comme le chef-d'œuvre de la musique dramatique. C'est le mardi 18 qu'on nous en a donné la première représentation, et en effet, quelque éclatant qu'ait été le succès des ouvrages de M. Gluck en France, il n'y en a aucun qui ait fait une impression si forte et si générale. Le poëme est le coup d'essai d'un jeune homme, de M. Guillard; il est vrai que M. Le Bailli du Rollet prétend en avoir tracé le dessin, M. le chevalier Gluck l'avoir corrigé et pour ainsi dire refait, de sorte qu'il ne resterait guère à M. Guillard que le mérite de l'avoir rimé; mais ce mérite,

au moins je l'espère, ne lui sera ni disputé, ni même envié par personne. Quoi qu'il en soit, l'auteur ou les auteurs de l'opéra n'ont fait que suivre le plan de la tragédie de Guimond de La Touche, dont ils ont seulement rendu l'action plus animée et plus rapide, en élaguant les scènes de développement et tous ces détails d'exposition que la musique ne saurait rendre, qui en ralentiraient l'effet, et dont l'illusion du théâtre n'a jamais besoin.

S'il faut en croire les Gluckistes, tous les trésors de l'harmonie et de la mélodie, tous les secrets de la musique dramatique ont été épuisés dans cet ouvrage; c'est la vraie mélopée antique, enrichie de tous les progrès que l'art a pu faire de nos jours. Si vous écoutez les Piccinistes, cette musique, qui transporta tout Paris, n'est que de la musique française renforcée; le peu de chant qu'on y trouve est monotone et commun, et le rhythme en est généralement vicieux. Sans oser prendre parti dans cette illustre querelle, sans décider même si c'est grâce au génie de M. Gluck ou grâce au génie de nos oreilles, qui probablement ne changera jamais, nous devons avouer que ce nouvel opéra, quelle que soit la cause de l'illusion, a paru d'un effet extraordinaire. L'action du poëme est simple et pathétique, la marche en est vive et rapide, et l'ensemble du spectacle d'un intérêt soutenu. Cette musique ne charme point l'oreille, mais elle ne ralentit presque jamais l'effet de la

scène; elle peint plus souvent les mots que la situation; mais, malgré ses défauts, cette déclamation notée est bien préférable sans doute à celle qu'il faut essuyer aujourd'hui au Théâtre français. Je dis donc aux Gluckistes, pour ne me brouiller avec personne : Je ne sais si c'est là du chant, mais peut-être est-ce beaucoup mieux. Quand j'entends *Iphigénie*, j'oublie que je suis à l'Opéra; je crois entendre une tragédie grecque dont Le Kain et mademoiselle Clairon auraient fait la musique..... Cela ressemble à de l'enthousiasme, et je sauve mon jugement à l'abri de ces grands noms. On a été en général fort content de l'exécution du nouvel opéra. Mademoiselle Le Vasseur, ci-devant mademoiselle Rosalie, chante le rôle principal avec toute la grâce dont la mélodie de Gluck est susceptible, et le joue avec une intelligence peu commune. Le rôle d'Oreste est fort bien rendu par le sieur Larrivée; on désirerait cependant qu'il ne mît pas une agitation si forcée et si continue dans la terrible scène des Euménides, dont il fait un vrai spectacle d'horreur. Les sieurs Le Gros et Moreau ont mérité les plus grands applaudissemens dans le rôle de Pilade et dans celui de Thoas.

Il faut mettre au nombre des ouvrages peu faciles à lire, mais pleins de philosophie, les *Recherches historiques et critiques* que vient de publier M. Dumont, sur l'administration publique et privée des terres chez les Romains. Les premiers cha-

pitres traitent du partage des terres, et en donnent une idée plus juste que celle qui a prévalu jusqu'ici. On prouve que la fameuse répartition de deux journaux par tête ne fut jamais considérée comme un lot suffisant à l'entretien d'une famille, mais seulement comme la plus petite portion de terre qu'un citoyen pouvait posséder. On retrouve dans les plus anciens temps de la république, et même sous les rois, les notions les plus saines et les plus précises du droit de propriété. On examine les encouragemens accordés à l'agriculture et les prohibitions qui devaient en arrêter les progrès. On ne dissimule ni le nombre des corvées et des prestations de toute espèce, qui étaient exigées des gens de campagne, ni l'autorité arbitraire de ceux qui gouvernaient les provinces, et l'on ne craint pas d'assurer que le despotisme le plus intolérable est celui des magistrats chargés, dans les républiques, du pouvoir exécutif.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Dumont contient une foule de détails curieux sur les différentes productions qui faisaient l'objet de l'agriculture romaine, sur l'emploi de plusieurs sortes de blés, sur leur culture et sur celle des légumes et des herbes potagères, sur celle de la vigne, de l'olivier, etc. etc. Au commencement du septième siècle de la république, les Romains ne connaissaient guère d'autres fruits que les figues, les noix, les pommes, les poires, les coings et les châtaignes. Mais un grand objet de commerce pour eux, c'était les fleurs : il y avait des champs

entiers destinés à la culture des roses et des violettes, et les fleurs ne servaient pas seulement pour les parfums et pour la parure, mais encore pour la cuisine; on les employait à parfumer le vin et l'huile, et on les faisait entrer dans plusieurs ragoûts.

M. Dumont ne discute pas avec moins d'exactitude et d'érudition tout ce qui regarde le commerce des bestiaux, les piscines ou viviers, les abeilles, etc.

La dernière partie de son livre offre des vues plus générales. On y examine quelles furent les causes des progrès et de la décadence de l'agriculture chez les Romains. On observera qu'au commencement de la république, en moins de cent ans, ce peuple éprouva huit grandes famines. On fait voir que dans les premières époques de sa prospérité, la guerre, dont il fut sans cesse occupé, ne lui permit pas de donner plus d'essor à l'agriculture; que ce n'est que lorsque ses conquêtes hors de l'Italie lui eurent procuré à la fois de grandes richesses et de grandes ressources pour sa subsistance, par les denrées qu'il fit venir des provinces soumises, que l'agriculture alors se tourna vers les objets qui ne pouvaient venir de l'étranger, tels que les fourrages, les bestiaux et tout ce qui en est le produit, l'éducation des animaux qui servent à la cuisine, le jardinage, etc. M. Dumont fait voir ensuite que le luxe, qui avait perfectionné d'abord l'agriculture, ne tarda pas à la détruire, parce que les richesses et l'in-

dustrie ne subsistent pas long-temps ensemble, et que l'Italie, devenue dépendante de l'étranger, retomba dans la misère dès qu'elle perdit son empire sur les provinces de l'Afrique et de l'Asie. Il prouve encore d'une manière invincible que, dans quelque état de prospérité qu'ait jamais été l'agriculture des Romains, celle des modernes la surpasse infiniment. Ce qui scandalisera sans doute encore plus les enthousiastes de l'antiquité, c'est qu'il ose soutenir, par les preuves les plus frappantes, que l'influence de l'agriculture sur le gouvernement et sur les mœurs des Romains ne fut que très-faible et presque insensible, et que ce peuple, à qui nous prodiguons depuis si long-temps notre admiration, dut bien moins sa célébrité au bonheur qu'il s'est procuré qu'au malheur dont il a accablé les autres nations... Cette opinion n'est pas nouvelle, et personne ne l'a développée avec plus d'esprit que l'ingénieux auteur de la *Félicité publique*.

Un nouveau spectacle, établi l'année dernière à la foire Saint-Laurent, vient d'attirer depuis deux mois et la ville et la cour, grâce au prodigieux succès d'une espèce de proverbe dramatique, dont nous sommes assez embarrassés de dire le sujet. Comment se dispenser pourtant de parler d'un ouvrage qui fait les délices de tout Paris, pour lequel on abandonne les chefs-d'œuvre de Molière et de Racine, et qui, à la cent douzième représentation, est encore plus

suivi qu'il ne l'était à la première! L'objet d'un si bel enthousiasme, l'idole d'une admiration si rare et si soutenue, l'homme enfin qu'on peut appeler dans ce moment l'homme de la nation, est un certain M. *Jeannot*, qui joue, il faut l'avouer, avec la plus grande vérité, le rôle d'un niais que l'on arrose d'une fenêtre comme Don Japhet d'Arménie, qui, par le conseil d'un de ses amis, va faire sa plainte au clerc d'un commissaire dont il est la dupe, et qui, après avoir été bien battu pour s'être avisé de vouloir se venger lui-même, est surpris dans la rue par le guet, et se trouve enfin dépouillé du peu qu'il possède, ce qui prouve sans doute très-clairement que ce sont *les battus qui payent l'amende*. Ce proverbe, qui sert de morale à la pièce, en est aussi le titre. L'auteur à qui nous sommes redevables d'une si noble production est M. Dorvigny. Sans partager la folie des transports avec lesquels on a daigné accueillir une si ridicule farce, on ne peut nier qu'il n'y ait une sorte de mérite à l'avoir faite. L'auteur a rassemblé dans le rôle de *Jeannot* plusieurs traits connus, mais vraiment comiques, et la manière dont il a su les employer laisse concevoir quelque espérance de son talent, lorsqu'il voudra bien l'appliquer à des sujets moins bas. Quant à l'acteur (1) qui l'a fait valoir avec tant de succès, il donne bien plus que des espérances. On ne peut avoir un masque plus mobile et

(1) Le sieur Volange.

plus vrai, des inflexions de voix plus variées et plus justes, un jeu plus simple et plus naturel, une gaieté plus franche et plus naïve. MM. les gentilshommes de la chambre ont déjà fait quelques démarches pour le faire débuter sur un théâtre plus digne de sa gloire.

Dans le même temps où l'on voyait une si grande affluence de monde à la cent douzième représentation *des Battus payent l'amende*, il n'y avait pas deux loges de louées pour la première représentation de *Rome sauvée*, de M. de Voltaire; et à la troisième, la salle était déserte. O Athéniens! Athéniens! Il y avait cependant fort long-temps que cette superbe tragédie n'avait été donnée, et les comédiens l'ont remise avec tout le zèle qu'ils doivent à la mémoire du grand homme. Le sieur Brizard a eu des momens sublimes dans le rôle de Cicéron, et le sieur La Rive a déployé, dans celui de Catilina, une intelligence qui méritait bien d'être encouragée. Mademoiselle Sainval cadette, qui travaille depuis long-temps avec une application très-distinguée, a donné au rôle d'Aurélie tout l'effet dont il est susceptible.

Puisqu'on recueille, qu'on imprime avec tant d'avidité toutes ces petites noirceurs connues sous le nom d'*Honnêtetés littéraires*, ne serait-il pas juste de publier avec le même intérêt des traits de générosité qui honorent les lettres et ceux qui les cultivent? Dans ce nombre, ne citerait-on pas le procédé que M. de La Harpe vient

d'avoir pour M. Dorat ? Voici le fait dont les circonstances nous ont paru assez remarquables. Il y a quelque temps que l'illustre auteur de *Mélanie* et de *Varwick* reçut une lettre signée d'un capucin, dans laquelle on lui demandait un rendez-vous dans l'église d'un des couvens les plus reculés de Paris. M. de La Harpe, dont la prudence se défie même des rendez-vous d'un capucin, quoique dans un moment de verve il n'ait pas craint d'en proposer un lui-même (1) six mois d'avance, et sur des côtes ennemies, se dispensa de répondre à celui-ci; mais ayant reçu une seconde lettre beaucoup plus pressante que la première, et dans des termes qui ne purent lui laisser aucune inquiétude, il se détermina enfin à tenter cette grande aventure. Le moine ne manqua pas de se faire connaître à notre académicien par les signes dont il était convenu avec lui; et l'ayant mené dans un endroit écarté, il lui confia qu'il avait été ci-devant secrétaire de M. Dorat, dont il avait éprouvé beaucoup d'injustices, mais qu'il avait entre ses mains les moyens d'en tirer une vengeance signalée, et qu'il s'était adressé à lui, ne sachant personne qui fût plus capable et qui eût plus d'intérêt de le seconder. Là-dessus il tira de sa manche un gros paquet de manuscrits où se trouvait, parmi plusieurs satires grossières contre l'Académie, et nommément contre M. de La Harpe, une correspondance entière avec une

(1) Au *Courrier de l'Europe*.

femme mariée, dont on pouvait, selon lui, faire un roman très-piquant, très-scandaleux, très-propre à perdre M. Dorat; son intention était de la vendre à un libraire, à la réserve de quelques originaux qu'il ferait remettre adroitement au mari de la dame..... M. de La Harpe ne put s'empêcher de témoigner au moine l'horreur que lui inspirait une pareille perfidie, et ne songea d'abord qu'à lui représenter dans leur plus grande force tous les motifs qui devaient l'en détourner; mais de retour chez lui, il crut n'avoir point assez fait; et n'étant plus entraîné par le premier sentiment de sa sensibilité, il calcula très-prudemment qu'on pouvait faire mieux. Il avait remarqué que l'intérêt, le besoin d'argent, étaient les premiers principes de l'indigne manœuvre que méditait le fourbe enfroqué. En conséquence il lui écrivit qu'il avait réfléchi plus mûrement sur son dessein, et que s'il voulait lui confier l'examen des papiers en question, il imaginait une manière d'en faire un usage plus profitable, et qui le compromettrait moins. La lettre fut assez adroite, ou le moine assez sot pour faire réussir l'artifice. M. de La Harpe reçut, dans la journée, le paquet du moine, bien cacheté, et l'envoya sur-le-champ, tel qu'il l'avait reçu, à M. Dorat, en lui mandant par quelles circonstances il était tombé entre ses mains; et sans exiger d'autres preuves de sa reconnaissance que l'engagement de ne former aucune poursuite contre le malheureux qui s'était confié à lui.

Toutes les haines littéraires se sont évanouies devant un procédé si généreux ; M. Dorat s'est empressé d'aller baiser la joue qu'il avait si maltraitée dans les feuilles de Fréron ; et depuis cet instant M. de La Harpe a tâché de dire le mal qu'il voulait continuer de dire de M. Dorat d'un ton infiniment plus doux. Après de pareils traits, oserait-on accuser encore les gens de lettres de n'être pas chrétiens ?

On vient de publier des *Discours historiques, politiques et critiques sur quelques Gouvernemens de l'Europe ; par M. le comte d'Albon, des Académies de Lyon, Dijon, Rome et Nîmes ; de celles des Arcades et de la Crusca ; des sociétés de Florence, Berne, Zurich, Chambéry, Hesse-Hombourg, etc. etc. ;* avec cette épigraphe : *Nullius in verba.* Un volume in-8°.

M. le comte d'Albon n'a voulu déployer ici que ses dignités académiques. Il est, de plus, roi d'Yvetot et chevalier de je ne sais quel ordre de Portugal, qui s'achète, dit-on, assez bon marché, mais dont Sa Majesté très-fidèle a bien voulu le gratifier, en y joignant une pension de douze mille rées, comme une juste récompense des nobles travaux auxquels un homme de son rang daignait consacrer et son génie et ses veilles. On a eu soin de faire consigner dans plusieurs journaux le témoignage illustre d'une faveur si distinguée, mais sans daigner expliquer aux ignorans que cette somme de douze mille rées

se montait à près de douze mille deniers ou de soixante francs de notre monnaie.

Ce qui honore M. le comte d'Albon bien plus que sa naissance, sa couronne, ses titres académiques et les bienfaits des souverains, c'est qu'il est connu depuis long-temps pour avoir été l'Alcibiade chéri du Socrate de nos jours, un des plus ardens disciples du fameux docteur Quesnai, dont il fit, il y a quelques années, un éloge assez magnifique pour faire oublier l'impression qu'avait faite celui que nous avait donné, peu de temps auparavant, M. le marquis de Mirabeau, dans un des derniers volumes des *Ephémérides*, de ridicule mémoire.

L'ouvrage dont M. d'Albon vient d'enrichir notre littérature contient quatre discours : deux sur l'Angleterre, un sur la Hollande, et un sur la Suisse. Nous n'avons trouvé, à la vérité, dans ces quatre discours que des idées fort communes ou fort superficielles, peu d'exactitude dans les faits, peu de précision dans les résultats, encore moins de mesure et de clarté dans l'application des principes même les plus vulgaires; mais en revanche nous y avons remarqué un ton d'assurance très-imposant et très-digne, à tous égards, de la secte dont l'auteur est aujourd'hui un des premiers ornemens. Ainsi, après avoir répété ce qu'on a dit cent fois sur le commerce des nègres, notre jeune législateur s'écrie : *Pourquoi reprocher à l'Angleterre une faute commune avec les*

autres nations? Je ne fais grâce à aucune. Quel effort de justice et d'impartialité !

Le moyen qu'imagine le roi d'Yvetot pour sauver l'Angleterre de tous les malheurs dont il la croit menacée est assez curieux. Il lui conseille de se défaire de ses îles, c'est-à-dire, de prier l'impératrice de Russie de vouloir bien se charger du Canada et de toutes les possessions qui le touchent ou qui en dépendent; d'engager l'Espagne à reprendre la Jamaïque; de proposer à l'impératrice-reine d'essayer un peu du commerce des deux Indes, et de lui acheter en conséquence quelques-unes de ses possessions dans ces pays lointains; de traiter avec les Hollandais pour ses comptoirs dans l'Inde, et pour ses établissemens sur les côtes d'Afrique; de chercher encore des acquéreurs pour les Barbades, Sainte-Lucie, la Dominique, Saint-Vincent, Montferrat, Saint-Christophe, les îles Lucayes, etc. L'auteur du projet ne doute point que la Suède, le Danemarck, le Portugal, la France, et plusieurs autres puissances, ne s'empressent de faire leurs offres. Toutes ces inutilités vendues, les dettes de la Grande-Bretagne se trouveront payées, et la guerre finie; on pourra transformer les vaisseaux de guerre en vaisseaux marchands, ou bien s'en défaire aussi, si l'on en trouve le débit, pour acquérir, ce qui serait bien plus profitable, des semences de la meilleure espèce, des charrues, et, sur toute chose, les auteurs les plus

célèbres de la doctrine par excellence. Ah! le grand marché!

M. le comte d'Albon a l'intention de parler fort avantageusement de la Suisse; mais c'est aux dépens des grands cantons qu'il célèbre la sagesse et le bonheur des petits. Ce sont les démocraties de Schwitz, de Glaris, d'Appenzel, qu'il nous vante comme des chefs-d'œuvre de législation. S'il les avait vues moins superficiellement, il en aurait remarqué les inconvéniens; il aurait senti que rien n'est plus éloigné de l'empire heureux de la raison que des formes de gouvernement si mobiles et si populaires; il aurait senti que les despotes peuples sont sujets aux mêmes inconséquences, aux mêmes injustices que tous les autres despotes; qu'ils sont également trompés par leurs ministres, et que leur repos et leur sûreté ne peuvent se maintenir le plus souvent qu'à force d'ignorance, de préjugés et de privations.

La séance publique de l'Académie française, du mercredi 25, jour de la fête de Saint-Louis, occupée, suivant l'usage, par la lecture des ouvrages couronnés, a été terminée par l'éloge de M. le comte de Valbelle, et par l'exposition de son buste, avec cette inscription: *Joseph-Alphonse Omer, comte de Valbelle, bienfaiteur des lettres.* Ce double monument de la reconnaissance de l'Académie lui a été décerné d'une voix unanime, à cause du legs de 24,000 livres une fois payées, qu'il a laissé à la compagnie, en la priant de

vouloir bien le placer le plus avantageusement et le plus solidement que faire se pourrait, et de disposer tous les ans du revenu de ce capital en faveur de tel homme de lettres qu'elle jugerait à propos (1). C'est M. d'Alembert qui a été chargé de faire l'éloge, et M. Houdon, le buste qu'on a trouvé, quoique fait après la mort de M. de Valbelle, de la plus parfaite ressemblance, et qui n'a pas été moins applaudi que les vers et la prose de ces messieurs.

L'*Eloge de l'abbé Suger*, qui a remporté le prix d'éloquence de cette année, est de M. Garat, avocat au parlement, connu déjà très-avantageusement dans la république des lettres par un *Eloge du chancelier de l'Hospital*, et par plusieurs articles insérés dans différens journaux, et qui annoncent tous un génie vraiment philosophique, des vues lumineusees et d'une méditation profonde. Ce discours a été lu par M. Ducis; et quoiqu'il soit bien prouvé depuis long-temps que M. Ducis sait lire à merveille les ouvrages des autres, on a été assez mécontent de la ma-

(1) Voici les termes du testament : « Je prie MM. de l'Académie française de Paris de trouver bon que je leur laisse la » somme de vingt-quatre mille livres, une fois payée, pour la » placer le plus avantageusement et le plus solidement que faire » se pourra ; les priant de vouloir bien, à la pluralité des » suffrages, décerner, tous les ans, le revenu qui proviendra de » ce capital, à tel homme de lettres, ayant déjà fait ses preuves » ou donnant seulement des espérances, qu'ils jugeront à propos ; » pouvant le décerner plusieurs années de suite au même, et y » revenir après avoir discontinué, selon qu'ils le trouveront bon » et honnête à faire. »

nière dont il a lu celui-ci. Il n'y a que les morceaux très-saillans qui aient été généralement sentis : tout le reste a paru languir un peu, et la faute en était souvent au lecteur.

Après l'éloge de Suger, on nous lut le *Dithyrambe aux mânes de Voltaire*. Mais avant de parler de ce fameux *Dithyrambe*, ne conviendrait-il pas d'en faire l'histoire ?

On se rappellera sans doute que l'Académie, voulant signaler son culte religieux pour les mânes de Voltaire, proposa, l'année dernière, pour sujet du prix de poésie, une pièce en vers à la louange de ce grand homme, et que M. d'Alembert crut exciter merveilleusement l'émulation qu'un pareil sujet devait inspirer à nos poëtes en ajoutant au prix accoutumé la somme de 600 livres. Le premier ouvrage distingué de la foule de ceux qui avaient été envoyés à cet illustre concours fut l'*Epître de M. de Murville* que nous avons déjà eu l'honneur de vous faire connaître, et le prix lui fut presque adjugé. Tandis qu'on était occupé à parcourir les autres pièces, je ne sais quel sort s'obstinait toujours à remettre sous les yeux de M. de La Harpe le *Dithyrambe* en question. Il en lut les vingt premiers vers qui ne parurent pas mériter un grand intérêt ; mais la justesse, la sagacité de son goût et son extrême impartialité l'engagèrent à demander avec instance qu'on voulût bien lui permettre d'en continuer la lecture ; il parvint à se faire écouter, et tous les suffrages se réunissant bientôt au sien, le *Dithyrambe*

remporta la palme académique. Avec la devise il se trouva une lettre par laquelle on suppliait M. le secrétaire perpétuel, en cas que l'ouvrage fût trouvé digne du prix, de n'ouvrir que huit jours après la séance le billet qui, suivant l'usage, doit renfermer le nom de l'auteur. Le secret de ces Messieurs est souvent comme le secret de la comédie : toutes ces circonstances de jugement académique ayant été répandues dans le public, on forma les conjectures les plus étranges et sur l'intérêt avec lequel M. de La Harpe avait paru distinguer cet ouvrage, et sur le mystère qui en cachait encore l'auteur. On soupçonna quelque temps M. le comte de Schouvallow ou d'avoir composé lui-même le poëme, ou de s'être arrangé du moins à l'amiable avec M. de La Harpe pour acquérir à juste prix la gloire de ce triomphe; mais le poëte de la Néva ayant dédaigné sagement une gloriole aussi puérile, et s'étant expliqué à ce sujet de la manière la plus précise, les soupçons s'arrêtèrent sur M. de La Harpe. Tandis qu'on discutait toutes ces importantes questions, M. d'Alembert reçut une lettre de M. le comte d'Argental, qui faisait savoir à l'Académie que le *Dithyrambe* avait concouru par son entremise, que personne sans doute ne serait tenté de l'en croire l'auteur, qu'il ne l'était pas non plus; mais qu'à la prière du véritable auteur, qui avait des raisons particulières pour ne point se faire connaître, il n'avait pu se refuser de lui prêter son nom, que ce nom était le seul qui se trouverait dans la devise

cachetée, et que l'anonyme couronné, qu'il certifiait pourtant n'être pas académicien (il fallait sous-entendre apparemment de l'Académie de Pékin), verrait avec plaisir que la médaille qu'il ne pouvait accepter fût donnée à l'auteur de l'accessit..... Il n'y a personne à qui cela ne parût aussi clair que le jour.

Le dithyrambe jugé avec tant d'impartialité par M. de La Harpe, fut récité par lui avec des entrailles vraiment paternelles. Plusieurs morceaux furent applaudis, mais l'ensemble ne fit qu'un effet assez médiocre.

Un dithryambe, disait une femme, *n'est-ce pas pis qu'une ode?* Cette définition n'est point si ridicule. Ce genre de poésie était consacré originairement au culte de Bacchus. C'est un chant de triomphe, c'est le délire d'une imagination exaltée par des idées fortes et sublimes, qui ne trouve, pour les exprimer, que des images neuves et inattendues, et qui, dans sa marche audacieuse, ne semble connaître d'autre loi que l'inspiration qui la domine. Telles sont la plupart des odes de Pindare; *per audaces nova dithyrambos verba devolvit numerisque fertur lege solutis*. Quoique M. de La Harpe ne cite, dans une note de son poëme, que le commencement du passage, il semble n'avoir songé qu'à la fin, car il paraît évident que c'est le changement du rhythme qui lui a paru le vrai caractère distinctif du dithyrambe.

Dans toute la séance rien n'a été plus vive-

ment applaudi que le sujet proposé pour le prix de poésie de l'année prochaine : *La servitude abolie dans les domaines du roi sous le règne de Louis XVI.*

Il ne faut pas oublier un très-beau vers qui se trouve dans une des pièces qui ont concouru, et que l'Académie a cru devoir citer comme un vers digne de servir d'inscription à la statue de Henri IV.

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

Ce beau vers est de M. Gudin, l'auteur de la tragédie de *Coriolan*, des *mânes de Louis XV*, et de quelqus autres ouvrages en vers et en prose dont nous avons déjà eu occasion de parler.

Après un grand nombre de bulletins détaillés, avec un intérêt et un appareil assez ridicules, sur les suites d'une chute où madame la maréchale de Mouchy s'était blessé un peu le bras, on a vu paraître le bulletin suivant :

Tandis que d'Estaing et sa troupe
Etrillent le pauvre Biron,
Tandis que le grand Washington
Tient tous les Anglais sous sa coupe,
Et qu'au bruit de notre canon
Hardy s'enfuit le vent en poupe,
Madame de Mouchy, dit-on,
Tous les matins mange sa soupe,
Et tous les soirs prend son bouillon.

Quatre seigneurs polonais ayant désiré de voir

le pavillon de Bagatelle, que M. le comte d'Artois a fait bâti dans le bois de Boulogne, un des officiers de ce prince chargé de les y conduire fut fort étonné de les voir s'arrêter tout à coup devant une des statues de la salle à manger, s'entre-regarder, s'embrasser avec beaucoup d'émotion, et fondre en larmes. Revenus un peu de ce premier attendrissement, ils apprirent à leur guide que la grande impression que leur faisait cette belle statue tenait à l'extrême ressemblance qu'il y avait entre elle et une de leurs parentes qui venait de mourir. M. le comte d'Artois n'en a pas été plutôt instruit, qu'il a fait donner des ordres pour leur envoyer l'original même de la figure qui les avait si vivemeut touchés.

Ils ont demandé à voir depuis la galerie du Palais-Royal. Ils y ont versé des torrens de larmes sur quelques tableaux du Corrége et du Titien. Au Luxembourg, leur désolation à été extrême à la vue des chefs-d'œuvre de Rubens. Cet excès de sensibilité a paru enfin n'être pas sans quelque embarras, on a taché de l'épargner. Aujourd'hui l'on assure qu'il se proposent de parcourir avec le même enthousiasme toute l'Italie, et l'on s'attend à les voir hurler de tendresse devant la belle Vénus de Florence. Si ce dernier trait de notre histoire n'est pas certain, il paraît au moins vraisemblable.

Les trois théâtres de Paris éprouvent dans ce moment une langueur sensible, tandis que les

tréteaux de la Foire et des Boulevards attirent une affluence de spectateurs prodigieuse. C'est apparemment pour se conformer au goût des farces à la mode que les comédiens italiens se sont avisés de nous donner *Lamentine*, *pièce comi-tragique en deux actes et en vers*, mais les bêtises ne réussissent pas également à tout le monde. Cette pitoyable rapsodie, dont nous ignorons les auteurs, n'a eu que deux ou trois représentations. C'est une caricature fort insipide et fort maussade des plus belles situations et des plus beaux vers de notre théâtre tragique. Nous avons déjà quelques chefs-d'œuvre de ce genre, comme *Arcagambis*, mais l'extravagance en est au moins plus ingénieuse et plus gaie. Les acteurs de ce spectacle ont eu une idée plus heureuse, en essayant de remettre sur la scène quelques anciennes comédies de leur répertoire, telles que *les Jeux de l'Amour et du Hasard*, *l'Ecole des Mères*, *les Fausses Confidences*, etc. Quoique toutes les pièces de Marivaux se ressemblent, ou, pour mieux dire, quoique cet auteur n'en ait jamais fait qu'une, *la Surprise de l'Amour*, il n'y en a aucune où l'on ne trouve des scènes piquantes, un dialogue étincelant d'esprit, une naïveté recherchée, mais pleine de finesse et de grâces. Mademoiselle Pitrot, qui débuta il y a quelques années à la Comédie française sans succès, mais qui paraît avoir acquis pendant le séjour qu'elle a fait en province plus d'intelligence et plus d'habitude du théâtre, remplit dans

ces pièces les rôles d'amoureuse, et sa charmante figure ferait presque seule tous les frais de l'emploi dont elle est chargée. Les rôles de soubrette sont joués agréablement par mesdames Dugazon et Bianchi; le sieur Michu est peut-être mieux placé dans ce genre que dans l'opéra comique. Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

SEPTEMBRE 1779.

EXTRAIT *de la réponse de M. Diderot à quelques objections des journalistes qui ont rendu compte de son* Essai sur la Vie et les Ecrits de Sénèque (1).

SÉNÈQUE *n'a pu s'opposer à aucun des vices de Néron.*

Il enchaîna le tigre pendant cinq ans. Pendant ces cinq années il en fit un grand empereur, à moins que nos journalistes ne prétendent en savoir plus que Trajan sur l'art de régner. Et pourquoi non? Puisqu'ils jugent de tout, il faut bien qu'ils sachent quelque chose.

Il n'a pas eu le courage de se retirer. Pourquoi rester à la cour de Néron?

J'invite les lecteurs qui se piquent de quelque impartialité à peser ce que je vais dire sur cette objection qu'on me refera dix fois encore.

Sénèque fut appelé à la cour de Néron, sur l'éclat de ses talens et de ses vertus, par une femme ambitieuse à qui l'austérité de ses principes n'était pas connue. Il y fit le bien; il y demeura pour empêcher le mal. Il ne se hâta point de désespérer d'un jeune homme qu'il avait placé et qu'il se promettait de ramener au rang des

(1) Cette réponse n'a pas encore paru et n'est pas encore prête à paraître. (*Note du Correspondant.*)

bons souverains. Qui est-ce qui ignore que le véritable attachement a sa source dans les services et dans les soins qu'on a rendus? Ce n'est pas le plus bel arbre de mon jardin, c'est celui que j'ai cultivé que je me plais à visiter tous les jours. Qui est-ce qui ne connaît pas la longue patience avec laquelle un père attend le retour d'un enfant égaré? Le cœur d'un instituteur vertueux pour son élève est le même que celui d'un père pour son fils; et si cet élève est empereur, un homme qui tient entre ses mains le bonheur ou le malheur du monde, un crime (j'oserai en faire la question), le plus grand des crimes amené par un enchaînement de circonstances malheureuses dans lesquelles il faut ou qu'une mère périsse par son fils ou le fils par sa mère, suffira-t-il pour affranchir un ministre de ses devoirs? Je vois l'homme honnête et sensible se désoler, s'éloigner, tourner ses regards en arrière, s'arrêter, revenir sur ses pas, et craindre de s'éloigner trop tôt. L'homme pénétrant sent l'importunité de sa présence et de ses conseils; l'homme ferme garde son poste, voit approcher sa perte et la brave. Il n'a recouvré sa liberté qu'au moment d'une disgrâce évidente la veille de sa mort. C'est ce que fit Sénèque. Censeurs, tâchez de vous mettre à la place du philosophe, et de vous conduire mieux que lui.

Pélopidas disait à ses amis, à ses soldats désolés autour de son lit funéraire : *La vraie gloire ne*

consiste ni à vivre ni à mourir, mais à bien faire l'un et l'autre.

Qui est-ce qui sera assez hardi pour marquer le moment où il convient au sage de continuer ou de cesser de vivre? C'est M. Sautereau de Marsi, l'éditeur de *l'Almanach des Muses*, c'est l'auteur des *Affiches pour la Province.*

Les amis et les parens de Sénèque auraient peut-être conseillé à Sénèque de mourir.

Je ne doute nullement qu'ils n'eussent été et que Sénèque même ne les crût assez généreux pour cela. Que s'ensuit-il, M. l'abbé (1)? Précisément le contraire de ce que vous en inférez; qu'ils n'étaient que plus dignes que Sénèque se conservât pour eux.

Sénèque, si ta vie devait corriger celle du monstre, nous te dirions : Vis.

Convertir Néron, c'aurait été une belle chose sans doute. Mais n'y avait-il que ce bien à faire pour un ministre, pour un homme juste chargé d'un détail immense d'affaires, et capable par ses lumières, son autorité, sa fermeté, sa bienfaisance, de répandre des secours, d'accorder des grâces, de soulager des malheureux, d'arrêter ou de prévenir les vexations de l'homme puissant, d'écouter la plainte du faible, d'empêcher les déprédations? On dirait, à entendre les censeurs, que l'enceinte du palais circonscrivait le district de Sénèque. L'homme de sens aurait dit à Sénèque : Quand tu désespérerais de corriger Néron,

(1) C'est à M. l'abbé Grosier que ceci s'adresse.

vis pour le bonheur des contrées dont il t'a confié l'administration. Parce que tu n'es plus qu'un moniteur importun, faut-il que tu cesses d'être un ministre utile?

Mais après un beau règne de cinq ans, qui sait le moment où l'instituteur devait désespérer de son élève? C'est une affaire de caractère. On ne pouvait abandonner trop tôt le jeune prince à sa perversité naturelle sans commettre une faute grave; il n'y en avait aucune à l'abandonner trop tard, à ne lui dire qu'à la dernière extrémité, à ne lui jamais dire : « Je me lasse de faire des efforts » superflus. Sois méchant tant qu'il te plaira, je » ne m'y oppose plus, je m'en vais. »

Si Sénèque, au lieu de se retirer, eût attendu la mort à côté de Néron, dans le palais, si son sang eût arrosé les pieds de Tigellin et de Poppée, je ne l'en admirerais que davantage.

Il ne fut jamais permis de mépriser une accusation ignominieuse.

C'est l'avis du journaliste, dont la décision est assurément d'un grand poids. Mais il y eut autrefois à Tarente un petit génie, une espèce de petit philosophe appelé Pythagore qui disait, lui, qu'il faut être vertueux, même avec la certitude d'encourir l'ignominie.

Sénèque, tu n'obtiendras rien de Néron, ni pour les autres ni pour toi.

Pour faire le bien, Sénèque, un des ministres de l'empire, avait mille occasions par jour où le consentement de l'empereur lui était inutile, tout

autant pour empêcher ou réparer le mal. Quant à ses amis, ses parens, les honnêtes citoyens qui lui étaient attachés, ils ne furent persécutés qu'après sa mort.

On s'écriera : Combien Sénèque est heureux ! ses yeux n'ont pas vu ce forfait.

Et pourquoi, sans faire de la rhétorique, n'aurait-on pas pu s'écrier : « Quel malheur que Sé-
» nèque ne soit plus ! Hélas ! peut-être ce forfait
» n'eût-il pas été commis ? »

Par quel motif le meurtre de Sénèque lui fut-il, à Néron, le plus agréable de tous ceux qu'il avait ordonnés, *lætissima cædes*, si ce n'est que par sa mort la bête féroce et son conseil sanguinaire, Tigellin et Poppée, se délivraient d'un témoin importun, d'un censeur odieux, de la seule digue qui les gênât ?

Apologiste vil de Sénèque, si tu devais avoir un jour le tien, il partagerait avec toi le mépris et l'indignation universelle.

Apologiste vil de Sénèque ! cela est difficile à digérer. Je m'attendais à toutes sortes de reproches, excepté à celui de bassesse, même de la part du plus violent ennemi de la philosophie, de l'augure le plus fanatique, de l'homme le plus impudent. Mais, monsieur l'abbé, ce n'est pas avec une plume qu'on répond à cela.....

Entre ces coupables qui, sans partager ma façon de penser sur Sénèque, approuvent ma tentative et la trouvent honnête, il en est un que je vous dénonce. Mais je crois que vous feriez bien

d'être circonspect dans la manière dont vous en userez avec lui. Je serais fâché de l'exposer à vos gentillesse et de vous exposer à ses répliques. Ce n'est ni un philosophe ni un auteur, c'est un galant homme à qui l'on accorde quelquefois du respect, et qui m'a permis de publier ses sentimens. Voici donc ce qu'il m'écrivait :

« Je vous lis et avec grand plaisir. J'ai le bon esprit et conséquemment l'excellent usage de faire fort peu de cas des critiques, et moins encore des journalistes; ils m'en ont imposé tant de fois! Celui qui aurait composé sa bibliothèque des ouvrages qu'ils ont loués, à l'exclusion de ceux dont ils ont dit peste et rage, en serait réduit à jeter les trois quarts de ses volumes par la fenêtre. Ces pauvres gens ressemblent aux araignées qui ne tendent qu'aux mouches, mais qui sont bien empêchées s'il arrive qu'une abeille, armée d'un bon aiguillon, donne étourdiment dans leurs toiles.

» (Je ne retranche rien; quand on fait tant que de citer il faut être fidèle.) Je partage votre indignation contre les détracteurs d'un grand homme. Le seul point sur lequel il me semble difficile de l'excuser, c'est cette lettre écrite, sinon pour justifier, du moins pour pallier l'assassinat d'Agrippine. Bon homme, n'allez pas prendre ceci pour un scrupule; un courtisan scrupuleux! Tacite dit que Sénèque s'y prêta; mais Tacite ne pouvait-il pas se l'être persuadé sur des bruits populaires? Combien j'en ai entendu de ces bruits-là que je ne contredisais nullement, parce qu'il en aurait

fallu dire plus que je n'en voulais savoir; et combien de fois j'ai tenu pour vrai, soit d'après mes conjectures, soit d'après de grandes confidences, ce qui n'avait pas l'ombre de réalité!

» Malgré une éducation soignée, on croit un prince incapable d'écrire; et s'il paraît dans le public quelques lignes passablement faites, on les attribue à son instituteur : mais quelle certitude en a-t-on?

» Il est plus selon mon cœur, car j'en ai un, et peut-être plus selon la justice de hasarder des idées qui tendent à justifier un homme de bien, que de s'en tenir à des récits historiques qui contrediraient la teneur de sa vie, de sa doctrine, et l'estime générale dont il a constamment joui. C'est alors que je me fais honneur d'un pyrrhonisme qu'il est plus facile d'attaquer que de blâmer. Cette tournure n'est pas trop du pays que j'habite, mais c'est la mienne, et je ne m'en cache pas.

(Ah! monsieur l'abbé, quelle bassesse! quel vil personnage! Ce vil personnage-là pourtant....)

» De plus, comme vous l'observez très-bien, il faudrait être instruit de ce qui s'est dit avant et après; et qui sait cela? Un prince cruel et menacé sur le trône interroge : on lui fait entrevoir l'énormité de son crime, ce qu'on n'ose pas toujours; cependant il le commet. Que reste-t-il à faire, sinon d'en prévenir les suites? Combien de circonstances connues à combiner, d'ignorées qui changeraient le résultat du calcul! J'ai vu les choses de près, et j'en suis d'autant moins preste à me croire

plus prudent que les personnages en scène, et plus sage qu'un Sénèque et qu'un Burrhus. Méfiez-vous, mon cher philosophe, de ces gens qui se font blancs de leur épée; on trouve dans l'occasion que ce sont celles qui tiennent le plus au fourreau.

L'action de Néron, fils d'Agrippine, est un crime; l'action de Néron, empereur, en est-il un? L'ambitieuse et turbulente princesse n'avait que trop mérité la mort. S'il fallait, ainsi que l'historien l'atteste, que l'un des deux périt par la main de l'autre, quel est celui d'entre nous qui, consulté dans cette terrible alternative, n'eût éprouvé quelque perplexité? Ils ne s'écrièrent point : Ah! seigneur, ôter la vie à une femme vertueuse! Plonger les mains dans le sang d'une princesse respectable!.... mais ils dirent : Qui osera frapper la mère de l'empereur?.... Ils firent valoir le seul titre qui plaidait pour Agrippine dans une circonstance où il y avait de l'atrocité et de la justice.

» Je n'ai pu me refuser la satisfaction de vous témoigner toute celle que j'ai ressentie à la lecture d'un ouvrage qui aurait accru mon estime, eussiez-vous eu tort partout.... »

On attribue à M. de Champcenets le fils (1) une chanson qui a couru depuis quelques jours sur le

(1) M. le marquis de Champcenets son père, pour finir le roman de madame de Newkerque, vient de l'épouser. Cette beauté si célèbre autrefois sous le nom de madame Pater, après avoir eu beaucoup d'aventures fort brillantes, entre autres une avec M. le duc de Choiseul, eut presque en même temps l'espé-

prince d'Hénin, dont la protection, encouragée par les sollicitations et par les intrigues de mademoiselle Arnoud, a contribué beaucoup, dit-on, à faire rentrer mademoiselle Raucourt à la Comédie française. Voici le couplet qui a fait le plus de bruit, et le seul qu'on se permettra de citer, quoique ce ne soit qu'un mauvais calembour.

SUR l'air : *Ne v'là-t-il pas que j'aime!*

Chez la doyenne des catin (1).
Son existence est mince.
Ce n'est pas le prince d'Hénin,
Mais bien le nain des prince.

M. Dussaux, le traducteur très-estimable des *Satires de Juvénal*, fit, il y a quelques années, une petite diatribe contre la passion du jeu, qui parut déjà trop longue. Il vient de publier sur le même sujet un gros livre de près de six cents pages qu'on ne trouvera sûrement ni plus court ni plus facile à lire. L'ouvrage est intitulé : *De la passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Par M. Dussaux, ancien commissaire de la gendarmerie, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et de celle de Nanci*; avec cette épigraphe : *Non ut desinat, sed ne vincat.*

rance d'épouser M. de Lambesc qui aurait pu être son fils, et celle de jouer le rôle de madame de Maintenon sur la fin du règne de Louis XV. Il est sûr, au moins, que ce prince, les dernières années de sa vie, entretenait avec elle des relations très-secrètes et très-intimes, et la combla de bienfaits dont elle jouit encore. *(Note de M. Grimm.)*

(1) Mademoiselle Arnoud.

Dédié à Monsieur. De l'imprimerie de Monsieur. Cet énorme traité est divisé en une multitude de chapitres comme l'*Esprit des Lois*, ce qui veut dire seulement que les chapitres sont tantôt fort longs, tantôt fort courts, et que leur liaison n'est pas aisée à suivre. Il n'est point de bonne intention que l'honnête M. Dussaux ne laisse entrevoir. Ici, c'est la précision de Montesquieu qu'il affecte; là, c'est l'éloquence de Jean-Jacques; ailleurs, l'énergie et la naïveté de Montaigne; le tout mêlé d'une foule de contes et d'anecdotes à l'imitation de M. d'Alembert. Le mélange de tant de manières différentes suffirait sans doute pour faire un ouvrage de fort mauvais goût; mais qu'en doit-il résulter, lorsqu'aucune de ces manières n'étant propre à l'auteur, toutes prennent sous sa plume pesante un air de caricature ou de prétention ridicule? Il n'y a que l'honnêteté du but que s'est proposé M. Dussaux et sa bonhomie naturelle, que ces formes étrangères n'ont pas toujours étouffées, qui puissent inspirer quelque estime pour son travail.

Parmi les anecdotes dont l'ouvrage de M. Dussaux se trouve surchargé, il n'en est point qui nous aient paru aussi dignes d'être remarquées que les deux suivantes.

Un père exigea que la communauté entre sa fille et son gendre fût rompue le lendemain d'une séance où celui-ci avait gagné cent mille écus. On le supplia de différer. *Non*, dit-il, *je ne veux pas que mon sang profite un seul instant de l'injus-*

tice, ni que ma fille meure sur un fumier.... Il fit dater la séparation de la veille, et l'événement le justifia.

La femme d'un joueur vint, la mort dans les yeux, chercher son mari qui jouait depuis deux jours. *Laissez-moi*, s'écria-t-il, *je vous reverrai peut-être....* Le malheureux! il arriva. Sa femme était couchée, tenant à la mamelle le dernier de ses fils. *Levez-vous, madame, levez-vous*, dit-il, *le lit où vous êtes ne vous appartient pas.*

La statue de M. de Voltaire, destinée dans l'origine par madame Mignot-Denis à l'Académie française, vient d'être donnée à la Comédie par madame Mignot-Duvivier. Elle a cru se venger ainsi d'une manière éclatante de tous les mépris, de toutes les injures que lui ont prodigués messieurs les Quarante depuis qu'elle a pris la licence de convoler en secondes noces à l'âge de soixante-dix ans passés, avec une figure beaucoup plus imposante que son âge, et depuis très-long-temps très-propre à inspirer la plus froide raison, au désir même. On a cru généralement qu'il était impossible qu'un pareil mariage eût été consommé; mais M. Duvivier, ci-devant dragon, ensuite secrétaire de M. de Maillebois, enfin commissaire des guerres, a voulu laisser à cet égard aussi peu de doute que la pudeur de la nouvelle mariée pouvait le permettre. Fier d'une si terrible conquête, il a souvent affecté de donner ses audiences du matin dans le lit nuptial.

M. d'Alembert, qui a comme l'on sait plus de raison qu'un autre de ne pas croire aux prodiges et surtout aux prodiges de ce genre, n'a pas pu en être convaincu par ses propres yeux, car il n'a jamais voulu revoir la nièce de M. de Voltaire, depuis ce malheureux mariage que toute l'Académie a blâmé non-seulement comme une faiblesse ridicule, mais comme une insulte aux mânes de son oncle, comme une espèce d'adultère spirituel; que sais-je? L'incrédulité du philosophe a pourtant été forcée de céder au témoignage de plusieurs personnes, entr'autres, à la déclaration naïve d'un domestique qui venait de faire une commission chez madame Duvivier de la part d'une femme de ses amies. — Est-il vrai qu'on vous a fait entrer dans la chambre à coucher, et que vous avez vu madame dans son lit? — Oui, monsieur, mêmement, il y avait deux personnes dans le lit que je ne pouvions pas d'abord distinguer, étant toutes deux en bonnet de nuit, de façon que j'ai demandé si c'était à Monsieur ou à Madame que j'avions l'honneur de parler. — Son mari était donc couché avec elle? — Ah! Monsieur, je ne pourrions pas vous assurer ça, si c'était son mari, mais c'était toujours un queuquesuns.... Nous demandons pardon à M. d'Alembert de gâter un conte qu'il fait si gaiement, mais nous ne devions pas nous dispenser de citer ici l'historiette qui a coûté à l'Académie une si belle statue, une statue que l'artiste n'avait composée que pour cet auguste lycée, et qu'il aurait sans doute conçue

différemment, s'il eût prévu qu'elle serait placée dans l'enceinte d'un théâtre.

La petite pastorale représentée pour la première fois par l'Académie royale de musique le dimanche 24 septembre est de feu l'abbé de Voisenon. Il l'avait intitulée : *Colin-Maillard;* mais le jeune poëte (1) qui s'est chargé de la mettre au théâtre n'a pas jugé ce titre digne de la majesté de l'Opéra français; il y a substitué celui d'*Erixène*, qui est d'autant plus noble, sans doute, qu'il ne présente aucune idée. La musique est de M. Désaugiers, déjà connu par la musique du *Petit Œdipe*, *de Florine*, etc.

Le sujet du nouvel acte est tiré d'une scène du *Pastor Fido.* Erixène est aimée de Daphnis qui n'a pu l'attendrir. Il lui présente un enfant aveugle pour lequel il lui *demande les droits de l'hospitalité;* elle veut bien le recevoir, mais elle ordonne en même temps à Daphnis de la quitter; il se retire. L'enfant couché sur un banc de gazon paraît livré au plus profond sommeil. On propose de détacher son bandeau, de le placer sur les yeux d'Erixène, en un mot (et ce mot on se garde pourtant bien de le prononcer), de jouer à Colin-Maillard. Le jeu commence. Pour tromper la belle indifférente, ses compagnes s'éloignent quelques instans. Une troupe d'amours ramène Daphnis. L'enfant endormi se lève, c'est l'Amour lui-même; il reprend son flambeau, et conduit le berger près

(1) M. Guillard, l'auteur de l'opéra d'*Iphigénie en Tauride.*

d'un très-jeune homme, de M. Forgeot; elle a été fort bien accueillie; on y a trouvé de la facilité, quelque connaissance du théâtre et plusieurs traits d'une gaieté vive et naturelle.

La Veuve de Cancale est de M. Pariseau, l'illustre auteur de *la Prise de la Grenade*, etc., etc. Le grand-prêtre est parodié par un bailli, le jeune Bramine par son greffier, le général français par un sergent de milice, la loi des bûchers par l'usage qui donne aux baillis de Cancale le droit d'épouser celle qu'il leur plaît de choisir entre les veuves du village; le bûcher même par un puits où la veuve de grand Colas va se précipiter, et d'où son amant, le sergent de milice, la retire. On voit que l'idée principale de cette parodie, donnée d'abord en cinq actes, ensuite en trois, n'est pas fort heureuse, mais il y a plusieurs détails dans le premier acte qui ont paru assez plaisans.

Madame Julien rend ce spectacle fort gai par la manière dont elle parodie le jeu de mademoiselle Sainval, sans y mettre ni trop d'affectation, ni trop de charge. Tout ce qui a paru d'ailleurs attaquer trop directement, ou l'auteur de *la Veuve du Malabar*, ou la tragédie même, a été fort mal reçu du public; il a témoigné de la manière la plus marquée qu'il ne voulait point qu'on maltraitât un ouvrage qu'il avait pris si hautement sous sa protection. On a retranché à la seconde représentation les grossièretés, les critiques trop dures; on y a substitué même quelques

éloges; et la pièce, sans en être beaucoup meilleure, a été infiniment plus applaudie.

On prétend que l'*Officieux* n'est point de M. le marquis de La Salle, comme on l'avait cru d'abord, mais de son amie, madame Benoît, l'auteur des *Lettres d'Elisabeth*, et de beaucoup d'autres romans moins connus. Ce qu'il y a de certain, c'est que les principaux caractères et les principales situations de cette comédie n'appartiennent ni à M. le marquis de La Salle, ni à madame Benoît, mais à M. le chevalier de Chastellux, l'auteur d'un *Officieux importun*, représenté il y a plusieurs années, avec le plus grand succès, sur le théâtre de M. de Savalette et sur quelques autres de société. Il est bien dommage qu'en se permettant de s'emparer ainsi du sujet de la pièce, des caractères, des situations, on n'ait pas été assez adroit pour en prendre aussi le style et le dialogue dont on est bien loin d'avoir imité l'élégance et la grâce (1).

Madame de Lalande, marquise du Deffant, née de Vichi de Chamru, vient de mourir à Paris, le 23 du mois dernier, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Ce fut sans contredit une des femmes de ce siècle les plus célèbres par son esprit; elle l'avait été long-temps par sa beauté. Ayant perdu la vue encore assez jeune, elle tâcha de s'en consoler en rassemblant autour d'elle la société la plus choisie

(1) Tout ce qui regarde ici l'*Officieux* s'est trouvé déplacé dans le manuscrit, et doit être reporté à la page 182 de ce volume.

de la ville et de la cour; mais la malignité de son esprit, dont il lui était impossible de réprimer les saillies, en éloigna souvent les personnes avec qui il lui convenait le moins de se brouiller. Feue mademoiselle de Lespinasse, qui avait été pendant quelques années sa demoiselle de compagnie, s'en sépara brusquement, et lui enleva la plus grande partie des hommes de lettres qui composaient alors sa société. L'ami qu'elle eut le bonheur de conserver le plus long-temps fut M. de Pont de Vesle. Nous avons expliqué ailleurs ce qui avait rendu cette liaison si douce et si durable. La société qu'elle ne trouvait plus chez elle, mais dont elle ne pouvait se passer, même dans sa plus extrême vieillesse, elle la cherchait chez les autres. A quatre-vingts ans passés elle allait souper encore presque tous les jours en ville, souvent à la campagne, et veillait habituellement jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Il nous reste d'elle plusieurs lettres charmantes à M. de Voltaire, un portrait de madame du Châtelet, quelques poésies fugitives imprimées dans différens recueils, et beaucoup de couplets pleins de sel et de méchanceté.

Ses meilleures amies, madame la maréchale de Luxembourg, madame de Choiseul, madame de Cambise, ne l'ont presque pas quittée dans sa dernière maladie; par un excès d'attachement, même assez rare, ces dames n'ont pas cessé, dit-on, de jouer tous les soirs au loto dans sa chambre jusqu'à son dernier soupir inclusivement. Elle n'a point voulu entendre parler, ni de confes-

sion, ni de sacrement. Tout ce que le curé de sa paroisse, qui lui a fait une visite d'office, en a pu obtenir, après les exhortations les plus pressantes, a été qu'*elle se confesserait à son ami M. le duc de Choiseul.* Nous ne doutons pas qu'un confesseur si bien choisi ne lui ait accordé, de la meilleure grâce du monde, l'absolution de tous ses péchés, sans excepter le petit couplet impromptu qu'elle fit autrefois contre lui-même, et qu'on voudra bien nous pardonner de rappeler ici :

Plus étourdi qu'un éclair,
Plus ginguet qu'un pet-en-l'air,
Plus méchant que Lucifer,
Revenant d'enfer,
Revenant d'enfer (1);
On ne te prend point sans vert,
M'a dit un certain frater (2).

M. de Florian, l'auteur des *Deux Billets*, vient de donner sur le théâtre de la Comédie italienne une pièce nouvelle en trois actes, intitulée : *Arlequin roi, dame et valet.* Ce titre semblait promettre quelque chose d'assez original, mais l'ouvrage est loin d'y répondre. C'est un roman dont l'invraisemblance n'a rien d'ingénieux, rien d'intéressant, rien de vraiment comique. Le signor Lélio, Arlequin son valet, et Argentine, ont fait naufrage sur les côtes d'une

(1) M. de Choiseul était fort épris d'une dame qui demeurait rue d'Enfer. (*Note de M. Grimm.*)

(2) M. de Grimm aimait à se répéter, surtout quand il s'agissait d'épigrammes. Celle-ci a déjà été citée tom. III, page. 132.

île, où il y a une loi fort extraordinaire, qui donne le trône au premier étranger qui abordera dans l'île après la mort du roi, pourvu, toutefois, qu'il consente à épouser la reine douairière. Arlequin s'est sauvé à la nage ; il a été proclamé roi aussitôt qu'il s'est présenté à ces insulaires. Pour jouir paisiblement de la couronne, il ne lui reste plus qu'à donner sa main à la veuve ; on a bien voulu lui accorder un mois pour y réfléchir, mais ce délai va expirer au moment où la pièce commence. Il est prêt à se décider ; Argentine arrive, et renverse tous ses projets ; il ne veut plus d'autre épouse qu'elle. La reine cependant le presse de recevoir sa main, ou de renoncer au trône. Les deux propositions lui déplaisent également. Guerre civile. Arlequin est assiégé dans son palais, et pour se sauver il ne trouve plus d'autre expédient que celui de se travestir en dame. On le reconnaît malgré ce déguisement, et il ne s'agit de rien moins que de le faire pendre, lorsque son maître paraît fort à propos pour le tirer d'embarras. C'est ce même signor Lélio qui a commandé l'armée victorieuse ; il épouse la reine, monte sur le trône, fait grâce à son valet, et le marie avec Argentine.

Ce canevas, tout absurde qu'il est, aurait pu fournir au moins quelques situations assez gaies ; mais l'auteur n'en a tiré aucun parti, et le peu de bonnes plaisanteries qu'on y rencontre est noyé dans un fatras de scènes très-embrouillées et très-ennuyeuses.

On vient de publier de prétendues *Lettres orinales de madame la comtesse du Barry, avec celles des princes, seigneurs, ministres et autres qui lui ont écrit, et qu'on a pu recuillir;* 1 volume in-12.

Il y a toute apparence que ces Lettres n'appartiennent pas plus à madame du Barry, que celles qu'on a publiées, il y a quelques années, sous le nom de madame la marquise de Pompadour (1), n'appartenaient à cette illustre favorite; mais on dirait volontiers que, pour être supposées, elles n'en sont que plus vraies. L'auteur très-anonyme des nouvelles Lettres paraît non-seulement assez instruit de toutes les petites intrigues qui occupèrent les dernières années du règne de Louis XV, il paraît connaître encore fort bien, et le caractère et le tour d'esprit de la plupart des personnages dont il a pris le masque. Les Lettres de madame du Barry portent surtout un grand air de vérité, et la peignent telle qu'on l'a vue dans les différentes révolutions de sa vie : douce, simple, insouciante, légère, guidée souvent par un instinct assez heureux, et mêlant avec moins d'art que d'ingénuité la décence à l'étourderie, et l'inconséquence à la bonté. Une éducation plus

(1) On les attribue à un M. de Mairobert, censeur royal, qui se voyant impliqué d'une manière fort déshonorante dans la discussion des intérêts du marquis de Brunoy, a jugé à propos, le 29 mars 1779, pour se tirer d'embarras, de s'ouvrir les veines, comme le philosophe Sénèque, dans un bain chaud, et, par attention pour ses domestiques, chez un baigneur public. On assure aussi que c'est ce M. de Mairobert qui a été le principal rédacteur du *Journal des affaires du Parlement*, publié en Hollande. (*Note de M. Grimm.*)

honnête, une jeunesse moins avilie, n'en auraient-elles pas fait une seconde Agnès Sorel? Quelque contagieuse que fût la corruption dont elle se vit entourée dès le berceau, son bon naturel l'emporta constamment sur toutes les habitudes de sa vie. Peut-être n'y eut-il jamais en France de favorite plus puissante qu'elle, et peut-être n'en est-il point aussi qui ait moins abusé de sa faveur, du moins personnellement. C'est sans doute à l'avilissement général qu'elle fut redevable de son élévation; mais elle ne l'augmenta point, et ce n'est pas à l'influence de son crédit que la nation peut reprocher aucun de ses malheurs. Depuis qu'elle est sortie du couvent où elle avait été exilée après la mort de Louis XV, elle a presque toujours demeuré dans sa maison de Luciennes; ainsi fort près de la cour, et sous des yeux peut-être assez disposés à examiner sévèrement sa conduite, sans avoir jamais donné la moindre prise à la médisance, sans avoir occupé le public d'elle en aucune manière. Le seul faste qu'elle ait conservé de sa gloire passée, est un assez grand nombre de domestiques, n'ayant voulu renvoyer aucun de ceux qui lui sont demeurés attachés malgré le changement de sa fortune, et se soumettant sans peine à toutes les économies qu'on a pu lui proposer, pour se dispenser de celle qui eût coûté le plus à sa bonté naturelle.

Il est bien évident que l'auteur des Lettres en question n'a pas eu le projet de faire le panégyrique de madame du Barry; il rappelle avec la

plus grande naïveté les circonstances les plus humiliantes et de son origine, et de son éducation, et des erreurs de sa première jeunesse. Il dévoile sans aucun ménagement toutes les intrigues qui l'ont portée à la cour, et qui l'y ont soutenue. Cependant la première réflexion qu'on est tenté de faire après la lecture de ce singulier ouvrage, c'est que dans tout le brillant tourbillon dont madame du Barry se vit entourée dans le temps de sa faveur, il n'y avait personne, en vérité personne qui fût moins estimable qu'elle. Vous y voyez les premières dignités, les puissances les plus considérables du royaume s'avilir à ses pieds, mendier son crédit, se montrer incomparablement plus avides qu'elle, favoriser le désordre général dans l'espérance d'en profiter, rechercher et trahir tour à tour sa confiance, essuyer les plus justes humiliations, et mériter tout le mépris dont l'envie et la haine cherchaient à l'accabler. Il y a fort peu de grands noms en France qui ne se trouvent cruellement compromis dans le recueil de ces Lettres, et l'on a lieu de s'étonner de la facilité avec laquelle on l'a laissé répandre à Paris et à Versailles. Peut-être n'a-t-on pas été fâché de montrer la prodigieuse différence de l'esprit qui régnait alors à la cour à celui qu'on y voit régner aujourd'hui. Il est vrai, et l'on peut l'assurer sans aucune flatterie, que le contraste est frappant.

Nous ne citerons qu'un seul trait de cette singulière correspondance pour donner une idée de l'extrême liberté ou plutôt de l'extrême licence

avec laquelle l'auteur s'est permis de faire parler ses masques. Voici comme madame du Barry raconte au duc d'Aiguillon la présentation de sa nièce (1) chez M. le Dauphin. « Eh bien, mon » cher duc, ne vous l'avais-je pas dit que j'avais » raison de craindre cette présentation ? Vous » n'imagineriez pas jusqu'où ce grand garçon » mal élevé a poussé sa malhonnêteté. Lorsque » nous avons été chez lui il était occupé, ou fei- » gnait de l'être, à regarder par la fenêtre ; quoi- » qu'on nous eût annoncées, il n'a pas quitté cette » posture ; enfin nous sommes sorties sans qu'il » nous ait honorées d'un seul regard. Ma nièce » a été vivement touchée du procédé, mais » elle en est amplement dédommagée par les » attentions que le roi a pour elle. Elle lui plaît » au point de m'inquiéter beaucoup ; cependant » je n'en fais rien paraître de peur de déplaire à » Sa Majesté..... » On lit aussi dans une note que monseigneur le Dauphin ayant appris que madame du Barry sollicitait, pour son neveu le vicomte, la place de premier écuyer, il se transporta sur-le-champ chez elle, et lui dit : *Si votre neveu a cette place, qu'il ne s'approche pas de moi, je lui donnerais de ma botte sur la joue.....* « Ce contre- » temps fâcheux (lui dit à cette occasion M. le » duc d'Aiguillon) ne justifie que trop bien ce » que j'ai eu l'honneur de vous dire lorsque j'ai

(1) La vicomtesse du Barry, à qui l'on vient de permettre de reprendre son nom de fille, qui est *de Tournon*, assez proche parente de M. le prince de Soubise. (*Note de M. Grimm.*)

» su que vous vous étiez permis quelques plai-
» santeries sur ce prince dont le caractère n'est
» pas endurant....»

On trouve encore dans ce recueil plusieurs lettres assez curieuses sur l'intrigue formée en faveur de madame la baronne de Newkerque. Ces lettres accusent M. le maréchal de Duras d'en avoir été le premier mobile, et M. d'Aiguillon de s'y être intéressé dans les commencemens, mais de l'avoir abandonnée lorsque madame du Barry eut été instruite des démarches qu'il avait faites à cet égard. Ne sont-ce pas là des objets bien dignes d'intéresser la curiosité des siècles à venir! *Magna adulteria... Nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine... Corrupti in dominos servi, in patronos liberti, et quibus deerat inimicus per amicos oppressi.....* Et tout cela, comme l'on voit, n'est pas fort nouveau.

Les Evénemens imprévus, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, représentée devant Leurs Majestés à Versailles le 11 de novembre, a été donnée pour la première fois à Paris sur le théâtre de la Comédie italienne le samedi 13. Les paroles sont de M. d'Hèle, l'auteur de *l'Amant jaloux* et du *Jugement de Midas*; la musique est de M. Grétry.

Le sujet de cette pièce est tiré d'un ancien canevas italien, *Di peggio in peggio*. Quoique M. d'Hèle en ait changé entièrement toute la conduite et tout le dialogue, on lui a reproché de ne s'être pas encore assez éloigné de la manière et

des convenances d'un genre auquel notre goût ne saurait se faire.

Ce canevas est trop chargé de situations pour être susceptible de beaucoup de développement; les événemens y sont trop précipités pour exciter un grand intérêt. Le sentiment que le marquis inspire dans les deux premiers actes est si éloigné de celui qu'il inspire à la fin, que quoique son changement soit préparé en quelque sorte même dès l'exposition, il n'en paraît pas moins extraordinaire. La conduite de Philinte n'est pas plus naturelle, et les moyens par lesquels le poëte a retardé le dénoûment de son intrigue sont, comme nous l'avons déjà observé, sinon invraisemblables, au moins trop forcés pour en soutenir l'illusion. Il y a moins de dialogue encore dans *les Événemens imprévus* que dans *le Jugement de Midas* et dans *l'Amant jaloux*. Ce genre de drame n'en supporte peut-être pas davantage; mais ce qu'on ne peut guère pardonner à l'auteur, c'est d'avoir encore plus négligé le style de cette pièce que celui des deux premières.

Quoique la musique du nouvel opéra ne soit pas toujours aussi riche, aussi brillante que celle des premières compositions de M. Grétry, on y a remarqué plusieurs morceaux dignes de son meilleur temps. On ne cesse de disputer sur Gluck, sur Piccini, sur toutes les musiques du monde, mais les connaisseurs et les ignorans s'accordent assez, ce me semble, à trouver qu'il n'y a jamais eu de compositeur qui ait su adapter plus heureu-

sement que lui la mélodie italienne au caractère et au génie de notre langue, saisir mieux le goût de la nation, et donner à tous ses motifs, à toutes ses phrases, à toutes ses notes une intention plus fine et plus spirituelle.

M. Diderot jouait à la campagne une partie de piquet, et ne jouait pas gros jeu, puisqu'il ne gagnait au premier tour que *six sous*. Une femme qui s'intéressait à la partie lui dit : *Avec ces six sous-là nous en aurons six autres.* — Mais voilà un vers auquel il ne manque rien ; il faut continuer.... Et sans cesser de jouer il fit l'impromptu que voici :

Avec ces six sous-là, produisant maint écu,
Nous prendrons une femme et nous serons c... ;
Car, quand on est c..., c'est une bonne affaire ;
Aucun talent ne rend de plus sûr honoraire.
Un peu de mouvement de la douce moitié
Vous dispense bientôt de vous traîner à pié.
Nous aurons des valets, nous aurons la voiture,
Nous aurons de bons vins, grande chère qui dure.
Nous ferons accourir les enfans d'Apollon,
Nous ferons résonner tout le sacré Vallon.
Nous leur ordonnerons du doux, du pathétique,
Nous ferons aux festins succéder la musique.
Nous aurons des savans, des ignorans, des fous,
Même des gens de bien ; et le tout pour six sous.

Je ne sais si le fameux impromptu du marquis de Dangeau valait celui de notre philosophe, mais la manière dont il fut fait a quelque chose de plus merveilleux encore. Louis XIV avait promis à ce courtisan de lui accorder la grâce

qu'il avait sollicitée en commençant le jeu, si le jeu fini il la lui demandait en deux cents vers ni plus ni moins. M. de Dangeau fit les deux cents vers, et gagna la partie.

Le malheureux prince Edouard, après être sorti de la Bastille, resta caché pendant trois ans à Paris chez madame la marquise de Vassé qui demeurait alors avec son amie, la célèbre mademoiselle Ferrand (1), à Saint-Joseph, au faubourg Saint-Germain. La princesse de Talmont, dont il était toujours fort amoureux, habitait la même maison. Il se renfermait pendant le jour dans une petite garderobe de madame de Vassé, où il y avait un escalier dérobé par lequel il descendait la nuit chez la princesse, et le soir derrière une alcove du cabinet de mademoiselle Ferrand. Il jouissait là tous les jours, sans être aperçu, de la conversation d'une société fort distinguée. On y parlait souvent de lui, on en disait et beaucoup de bien et beaucoup de mal, et l'on se doutait bien peu du témoin caché devant qui l'on parlait. L'existence du prince dans cet asile, et le profond secret qui le déroba si long-temps aux yeux de tout l'univers entre trois femmes, et dans une maison où l'on recevait l'élite de la ville et de la cour, semblent tenir du prodige. M. de Choiseul qui, plusieurs années après le départ du prince, avait entendu parler de cette singulière anecdote, ne

(1) L'abbé de Condillac lui doit l'idée ingénieuse de la statue qu'il a si bien développée dans son *Traité des Sensations*.

pouvait y croire. Étant ministre des affaires étrangères, il écrivit lui-même à madame de Vassé pour lui en demander les détails. Elle lui avoua tout, sans lui laisser ignorer qu'elle avait été obligée de chasser le prince de chez elle, à cause des scènes trop vives qu'il avait eues avec madame de Talmont, scènes qui commençaient toujours fort tendrement, mais qui finissaient souvent par des querelles et même par des coups. Nous tenons ce fait d'une amie très-particulière de madame de Vassé.

Le bon docteur Tissot vient de publier une *Lettre à M. Hirzel, conseiller d'état à Zurich, sur le blé et le pain.*

L'estimable auteur de l'*Avis au Peuple* a pris la peine de réfuter très-sérieusement dans cette brochure les déclamations tant de fois rabattues de M. Linguet contre le pain. Il soutient par des raisons tirées de la chimie et de l'expérience la plus universelle que, de toutes les graines connues, le froment est celle dont l'usage habituel offre le plus d'avantages et le moins d'inconvéniens, dont la culture paraît réussir le mieux dans nos climats, et dont la récolte aussi sûre que celle du riz, beaucoup moins pénible, beaucoup moins pernicieuse à la santé, se conserve également lorsqu'elle est gardée auec le soin nécessaire.

« Les armées de Gustave Adolphe, dit notre médecin suisse, celles de Charles XII, du roi de Prusse, nourries de pain, seraient bien aussi redou-

tables aujourd'hui pour les Italiens qui en mangent moins qu'on n'en mangeait dans le temps des Scipions, que leurs ancêtres l'étaient il y a quatorze cents ans pour les derniers Romains. Et puisque M. Linguet parle de conquêtes, qui sait mieux que lui que ces Grecs qui vivaient de pain, ces Romains qui ne voulaient que des jeux et du pain, asservirent tous les peuples connus, parmi lesquels il y en avait beaucoup qui en mangeaient moins qu'eux? La ration de pain des soldats romains était beaucoup plus forte que celle des soldats de nos jours, et ils étaient bien aussi vigoureux. On donnait au soldat romain soixante et quatre livres de froment par mois, qu'il lui était défendu de vendre ou d'échanger; il le mangeait en pain, en bouillie, en galettes, et les épidémies putrides ne le fauchaient pas. »

M. Tissot, bien persuadé qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes raisons pour convaincre son adversaire, qu'il faut encore être poli et flatter, s'il est possible, son amour-propre, termine sa petite diatribe par ce joli compliment :

« On peut avoir des hommes assez gros, assez grands, assez forts avec du maïs, des pommes de terre, du mil même; mais je doute que l'homme qui en vivrait écrivît jamais les *Annales politiques du Dix-huitième Siècle*, les *Plaidoyers de M. le duc d'Aiguillon*, les *Défenses de M. le comte de Morangiès*. »

On croira sans peine que cet argument a dû toucher M. Linguet; aussi le traite-t-il comme la

plus forte objection qu'on ait jamais faite à son système, et il y répond avec beaucoup de politesse à la vérité, mais d'une manière qui doit mettre M. Tissot au pied du mur. *Vous croyez avec toute l'Europe*, lui dit-il, *que je vis de pain? Eh bien, point du tout : j'en mange fort peu, mon estomac le digère mal et supporte beaucoup mieux la pâtisserie.....* Que répliquer à cela? Voilà de ces anecdotes intéressantes du dix-huitième siècle qu'on ne trouvera guère que dans les annales de M. Linguet, et qui doivent les rendre à jamais précieuses à la postérité.

EXTRAIT *d'une lettre très-originale de Jean-Jacques Rousseau à une dame de Lyon.*

De Bourgoin en Dauphiné, le 3 septembre 1768.

« Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l'occasion. Ayant été malade ici et détenu dans une chambre pendant quelques jours, dans le fort de mes chagrins je m'amusai à tracer derrière une porte quelques lignes au rapide trait du crayon, qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre pour en occuper une plus grande à deux lits avec ma femme. Des passans mal intentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avais quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que messieurs vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire,

en cas qu'elles se répandent. J'ai transcrit même les fautes et les redites, afin de ne rien changer.

SENTIMENT *du public sur mon compte, dans les divers états qui le composent.*

Les *Rois* et les *Grands* ne disent pas ce qu'ils pensent, mais ils me traiteront toujours généreusement.

La *vraie Noblesse* qui aime la gloire, et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les *Magistrats* me haïssent à cause du tort qu'ils m'ont fait.

Les *Philosophes* que j'ai démasqués veulent à tout prix me perdre, et réussiront.

Les *Évêques*, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les *Prêtres* vendus aux philosophes aboient après moi pour me faire leur cour.

Les *Beaux esprits* se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

Le *Peuple*, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme crotté.

Les *Femmes*, dupes de deux p.....froid qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les *Suisses* ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le *Magistrat de Genève* sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

Les *Chefs du peuple* élevés sur mes épaules voudraient me cacher si bien que l'on ne vît qu'eux.

Les *Auteurs* me pillent et me blâment; les fripons me maudissent, la canaille me hue.

Les *Gens de bien*, s'il en existe encore, gémissent tout bas de mon sort. Et moi, je le bénis, s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui.

Myrza et Lindor, nouveau ballet-pantomime, de la composition du sieur Gardel, occupe dans ce moment le théâtre de l'Académie royale de musique avec un succès que n'eurent jamais les meilleurs ouvrages de Noverre.

Il n'y a néanmoins dans la composition de ce ballet ni beaucoup d'invention, ni beaucoup d'esprit, ni beaucoup d'intérêt, mais l'exécution en a été très-soignée. Mademoiselle Guimard, habillée en créole, a toutes les grâces de seize ans. Le combat de Vestris et de Nivelon fait une illusion extraordinaire, et le grand bruit du troisième acte est bien fait pour séduire des oreilles accoutumées au charme de l'opéra français.

— Jamais conquête n'a été plus célébrée que la prise de la Grenade ne l'a été sur tous les théâtres des Boulevards et du Bois de Boulogne, spectacles devenus fort à la mode depuis le digne succès *des Battus payent l'amende*, chef-d'œuvre qui en a produit plusieurs autres; tels que *Jeannot chez*

le dégraisseur, le *Jeannotisme*, la *Jeannomanie*, *En est-ce ou n'en est-ce pas*, etc. Parmi les pièces consacrées à la gloire de M. d'Estaing, on a distingué surtout la *Prise de la Grenade*, représentée sur le théâtre des Grands-Danseurs du Roi, et *Veni, vidi, vici*, pièce jouée par les élèves pour la danse de l'Opéra. L'auteur de cette pièce est M. Pariseau, qui, par un excès de zèle, s'est déterminé à jouer lui-même le rôle du commandant français. « On a traité, dit-il, dans le *Journal de Paris*, ce parti d'indiscrétion et d'étourderie; mais ce rôle était celui du chef, je suis patriote, et je vous avoue qu'il est entré dans l'enthousiasme de ma résolution, etc. »

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie française cinq ou six représentations de *Pierre-le-Grand*, tragédie de M. Dorat. Cette pièce, le premier coup d'essai de l'auteur dans le genre dramatique, était déjà tombée, il y a vingt ans, sous le nom de *Zulika*. Le grand nom de Pierre-le-Grand ne lui a pas été plus favorable; on l'a débaptisé dès le premier jour, au lieu de l'appeler *Pierre-le-Grand*, tout le monde s'est accordé à l'appeler *Pierre-le-Long*. Il y a cependant des beautés réelles dans cet ouvrage; nous attendons qu'il soit imprimé pour en donner une analyse plus détaillée.

Les bougies de M. Daran sont regardées depuis long-temps par les premiers médecins de l'Europe comme le seul remède qui puisse guérir parfai-

tement les maladies de l'urètre. Le secret de ce remède qu'il découvrit étant au service de l'armée de Charles VI, en cherchant tous les moyens possibles d'adoucir les souffrances d'un seigneur auquel il avait les obligations les plus essentielles, lui a valu des sommes immenses; mais cette grande fortune provenant du canal, par une fatalité assez singulière, s'est trouvée presque entièrement absorbée dans l'entreprise du canal de Provence, et c'est ce qui l'a empêché de publier plus tôt une découverte si utile à l'humanité, et surtout à l'humanité de ce siècle. L'auteur d'un bienfait si précieux ne méritérait-il pas un hommage de la reconnaissance publique? Les anciens n'auraient pas manqué de lui dresser une statue. Ils auraient représenté le nouvel Esculape assis sur un siége orné des plus modestes attributs du dieu des jardins, tendant une main secourable à un amour éploré; les ailes pendantes ou repliées sur le dos; à ses pieds on eût aperçu d'autres amours remplissant un carquois de flèches nouvelles, et montrant, avec l'expression de la reconnaissance, le mortel dont les secours leur auraient rendu la joie et la santé. Au lieu de lui décerner de pareils hommages, on s'est contenté de dire que c'était un homme qui *prenait des vessies pour des lanternes;* qu'il ferait tomber le proverbe : *Le jeu ne vaut pas la chandelle,* qu'on dirait à l'avenir *le jeu ne vaut pas les bougies*, et d'autres folies semblables.

L'*Amadis* de M. Bach, désiré depuis si longtemps pour renouveler la guerre entre les Gluc-

kistes et les Piccinistes, ou pour les mettre enfin d'accord, a paru pour la première fois ce mardi 14, et n'a point rempli notre attente. Le style de M. Bach est d'une harmonie pure et soutenue; son orchestre a de la richesse et de la grâce; mais s'il est toujours assez bien, il n'est jamais mieux; et l'on ne peut dissimuler que, dans cet ouvrage au moins, l'ensemble de sa composition manque de chaleur et d'effet. Les Gluckistes ont trouvé qu'il n'avait ni l'originalité de Gluck, ni ses sublimes élans; les Piccinistes, que son chant n'avait ni le charme, ni la variété de la mélodie de Piccini. Et les Lullistes et les Ramistes, grands faiseurs de pointes, ils ont décidé qu'il nous fallait un *pont* à l'Opéra, qu'on n'y passerait point le *bac*, etc.

Les paroles d'*Amadis* ont été arrangées par M. de Vîmes, officier d'artillerie, frère du directeur de l'Opéra, et voici comment. Il a retranché, sans miséricorde, tout le premier acte de l'opéra de Quinault, et il en a fondu en un seul les deux derniers; de sorte qu'à l'exception de l'épisode de Corisande et de Florestan, il a conservé toutes les situations, pour ainsi dire toutes les scènes de l'ancien *Amadis*, et qu'il n'en a supprimé que la liaison et les motifs; réparation fort ingénieuse, comme l'on voit, et qui ressemble beaucoup à l'entreprise d'un homme qui, pour affermir un édifice, se contenterait d'en détruire le faîte et les fondemens.

ANNÉE 1780.

JANVIER.

CHARADES, pointes, calembours sont encore quelquefois l'esprit à la mode, et ces jours passés on ne parlait plus, même à Versailles, d'autre langage.

M. de Bastard, chancelier de monseigneur le comte d'Artois, accusé de prévarications assez graves, vient de mourir sous la conduite du célèbre Bouvard, au moment où son procès allait être jugé. Dans le commencement de la maladie son Esculape disait : *Je le rendrai au parlement.* Quelques jours après : *Le pauvre homme ! il ne peut plus rien prendre, il en mourra.* — Eh bien, notre chancelier ? — *Je l'ai tiré d'affaire.*

C'est M. de Monthion, distingué par son zèle et par sa probité dans l'intendance des différentes provinces confiées à son administration, qui vient d'être nommé à la place de M. de Bastard. Il y a quelques années que M. le comte d'Artois l'ayant trouvé dans l'antichambre de la reine, le dos tourné, et regardant par la fenêtre, le prit pour son tailleur, et lui arracha sa perruque. On n'a pas manqué de rappeler cette petite anecdote dans la circonstance présente, et l'on a dit

que le prince n'avait choisi M. de Monthion que *parce qu'il connaissait sa tête mieux que personne.*

On a tiré d'un manuscrit de M. le docteur Franklin les principes suivans, auxquels se réduit tout le système économiste.

1° Toute la nourriture ou subsistance du genre humain vient de la terre ou des eaux.

2° Les nécessités de la vie qui ne sont pas la nourriture, et toutes les autres commodités, ont une valeur égale à celle des subsistances que nous consumons dans le temps employé à nous les procurer.

3° Un petit peuple avec un grand territoire peut subsister des productions de la nature, sans autre travail que celui de recueillir les végétaux et de prendre les animaux.

4° Un grand peuple avec un petit territoire trouve ces ressources insuffisantes; et pour subsister il faut qu'il travaille la terre, afin qu'elle produise une plus grande quantité de nourriture végétale propre aux hommes ou aux animaux qu'il se propose de manger.

5° De ce travail résulte une grande augmentation en végétaux et animaux, et de matières pour se vêtir, telles que le lin, la laine, la soie, etc. Le superflu de ces choses est richesse. Avec cette richesse nous payons le travail employé à construire nos maisons, nos villes, etc., qui ne sont par conséquent que notre subsistance ainsi métamorphosée.

6° Les ouvrages des manufactures sont seulement une autre forme qu'on fait prendre à autant de denrées et de subsistances qu'il en faut pour égaler leur valeur. Cela est ainsi, parce que le manufacturier ne reçoit dans le fait, de celui qui l'emploie, que la simple subsistance, en y comprenant l'habillement, le logement et le chauffage, toutes choses dont la valeur vient des productions consumées en se les procurant.

7° Les productions de la terre ainsi converties en ouvrages de manufactures sont bien plus propres à être transportées dans les marchés éloignés qu'elles ne l'étaient avant cette transformation.

8° Le commerce est dans son plus grand état de perfection lorsqu'il est l'échange de valeurs égales entre elles, y compris les frais de transport. Ainsi, supposez qu'en Angleterre A ait autant de travaux à faire et de charges à essuyer pour récolter un boisseau de froment que B en France pour récolter quatre galons de vin, quatre galons de vin sont alors le juste prix d'un boisseau de froment, en supposant qu'A et B font chacun de leur côté la moitié du chemin pour faire l'échange avec commodité. L'avantage de ce commerce est que les deux parties augmentent le nombre de leurs jouissances, en se procurant, au lieu du vin seul ou du froment seul, l'usage de l'un et de l'autre.

9° Lorsque le travail et la dépense nécessaires pour se procurer les deux denrées proposées en

échange seront connus des deux parties, les marchés se feront généralement avec égalité et justice. Lorsqu'ils ne seront connus que d'une partie seulement, les marchés se feront souvent avec inégalité, l'instruction profitant de l'ignorance.

10° Ainsi celui qui transporte au loin mille boisseaux de froment pour les vendre n'en retirera vraisemblablement pas un si grand profit que si, en faisant subsister avec ce froment des ouvriers de manufactures, il l'avait préalablement converti en marchandises manufacturées, parce qu'il y a plusieurs manières de faciliter et de rendre le travail plus prompt qui ne sont pas généralement connues. Les gens étrangers aux manufactures, quoiqu'ils connaissent assez la dépense de la culture du froment, sont absolument ignorans de ces méthodes d'abréger le travail, et étant plus propres par conséquent à y en supposer plus qu'il n'y en a effectivement, on leur impose plus facilement sur la valeur de ces marchandises, et ils sont portés à en donner plus qu'elles ne valent honnêtement.

11° L'avantage d'avoir des manufactures dans un pays ne vient donc pas, comme on le suppose communément, de ce qu'elles augmentent la valeur des matières informes qu'elles travaillent, parce que si le même lin qui a coûté six pennys vaut vingt schellings lorsqu'il est converti en dentelle, la seule cause de cette augmentation de valeur est qu'outre le lin, il en a coûté dix-neuf schellings et six pennys pour la subsistance du manufactu-

ou des éclats de la tempête ; vous qui me faites toujours attendre, avec effroi, ce qui sortira des flancs de cette nuée obscure qui s'avance sur ma tête. Abandonnez cette aménité élégante et paisible aux mânes froides des gens de la cour, et à la délicatesse mince et fluette de votre collègue.

» Je vous atteste ici, lecteurs, tous tant que vous êtes, soyez vrais, et dites-moi si l'on n'est pas toujours le maître de quitter cet éloge, de recevoir une visite, de faire un wisk, de se mettre à table et de le reprendre, et si cela fera passer une nuit sans dormir. »

Dieu soit loué! voilà donc encore une demi-page qui aurait été vraiment du ton véhément de l'orateur, si l'on n'y avait pas mis bon ordre par les antithèses, les épithètes et le nombre déplacé : c'est la peinture de nos misères sur la fin du règne de Louis XIV.

Encore une fois, cet homme a du nombre, de l'élégance, du style, de la raison, de la sagesse ; mais rien ne lui bat au-dessous de la mamelle gauche. Il devrait se mettre pour quelques années à l'école de Jean-Jacques.

L'auteur dira qu'il a choisi ce genre d'écrire tranquille pour conformer son éloquence au caractère de son héros ; mais M. de La Harpe n'est jamais plus violent, et vous verrez que pour louer convenablement Fénélon, il fallait s'interdire tout mouvement oratoire.

Des talens dans leurs rapports avec la société et le bonheur, par M. de La Harpe, pièce de vers qui a remporté le prix à l'Académie française. Cela commence froidement, continue et finit froidement : ce sont des vers enfilés les uns au bout des autres ; encore s'ils renfermaient chacun une idée grande, douce ou touchante, on pourrait pardonner ce cruel asthme qui décèle une poitrine étroite, une tête sans essor, sans cette fécondité qui entraîne l'homme, qui le fasse couler à flot, et qui, m'emportant avec lui, me force à le suivre jusqu'à la chute de sa grande nape. C'est une eau fade qui distille goutte à goutte.

Est-ce sur ce ton qu'on loue l'éloquence dont il n'est pas dit un mot ? La poésie, dont il n'y a pas la moindre trace ? La musique, le plus chaud, le plus violent des beaux-arts ? La peinture, que l'auteur a apparemment oublié de compter parmi les talens ? C'est surtout le morceau où l'on a placé Hortense au clavecin et son amant à côté d'elle, qu'il faut lire pour avoir un exemple de maussaderie et de platitude. Quand on s'avise de peindre un héros couvert de sang, et se baignant dans les eaux de l'Hypocrène pour y déposer la poussière cruelle ramassée sur un champ de bataille, il faut concevoir d'autres images que celles du flûteur Blavet. Quand on se propose de chanter l'influence des talens sur les mœurs de la société et sur le bonheur de l'homme, il faut se pourvoir d'un autre fond de réflexions et de

pas à faire plus de mal à cette nation, il eût mieux valu, sans doute, ne pas s'en mêler. Quelque mécontent qu'on ait été généralement de l'idée et du plan de la nouvelle comédie de M. Imbert, nous y avons remarqué plusieurs détails dignes des applaudissemens qu'on leur a donnés dans le tumulte même de la première représentation. Nous pourrions même citer les morceaux propres à donner une idée du talent de l'auteur pour le style de la comédie.

C'est l'auteur de ce fameux *Jeannot* ou des *Battus payent l'amende*, M. Dorvigny, qui a ouvert glorieusement, cette année, la lice du Théâtre français, par une petite pièce en un acte, en vers libres, intitulée : *les Etrennes de l'Amour*. Si cette nouvelle production du plus heureux génie de nos jours n'a pas eu beaucoup de succès, c'est sans doute parce qu'elle s'éloigne absolument du genre dans lequel il s'est acquis une si grande réputation aux boulevards. *Les Etrennes de l'Amour* sont en vers fort négligés à la vérité, mais d'un ton et d'un style qui ressemble du moins à celui des honnêtes gens. C'est le tableau assez fidèle, et par conséquent fort insipide de tout ce qui peut se passer un premier jour de l'an, dans le sein d'une bonne famille de bourgeois. Le sieur Dugazon y joue le rôle du précepteur de la maison; c'est un pédant de la vieille comédie, et ses lazzis ont fait rire un moment dans la scène où il vient présenter son

pupille au père et à la mère, pour les ennuyer d'un beau compliment plein d'emphase et de sottises, ce qui amène, comme l'on voit, fort naturellement beaucoup de lieux communs de morale sur le ridicule de nos usages, sur les faussetés de la politesse, sur toutes les perfidies de la société, etc. : car il faut savoir que dans cette pièce le père est une espèce de misantrope. Mais en voilà beaucoup trop sur un ouvrage qui n'a eu que trois ou quatre représentations, et qui n'en méritait peut-être pas une.

On a donné, le lundi 3, sur le théâtre de la Comédie italienne, *Aucassin et Nicolette, ou les Mœurs du bon vieux Temps, comédie en quatre actes et en vers, mêlée d'ariettes;* paroles de M. Sedaine, musique de M. Grétry. Quoique cette pièce n'ait pas été reçue très-favorablement, nous croyons qu'elle mérite une mention particulière. Nous la réserverons pour l'ordinaire prochain.

Depuis que les oracles de Ferney ont cessé, ce n'est plus que de Sans-Souci que nous viennent les nouveautés les plus piquantes. Nous venons d'en recevoir deux à la fois d'un genre fort différent, mais qui portent l'un et l'autre l'empreinte de la main du maître, les *Lettres sur l'Amour de la Patrie, ou Correspondance d'Anapistémon et de Philopatros*, ouvrage dont la morale et l'éloquence eussent honoré également le génie de Cicéron, et les *Commentaires*

apostoliques et théologiques sur les saintes Prophéties de l'auteur sacré de Barbe bleue. Nous ne connaissons rien de Voltaire ni de Lucien qui soit d'une ironie plus fine et plus soutenue. Le commentaire est précédé d'un avant-propos de l'évêque du Puy, où l'on apprend à l'univers que cet ouvrage édifiant a été trouvé dans les papiers de dom Calmet. Il n'y a en effet qu'un homme aussi savant que cet illustre théologien qui ait pu rassembler autant d'autorités respectables pour démontrer la divinité du conte de *Barbe bleue;* il n'y a qu'une imagination aussi étonnante que la sienne qui ait pu pénétrer ainsi le sens mystique et profond d'un monument si précieux. Pour le faire sentir, il suffira de rappeler quelques traits du nouveau commentaire; voyez quelle érudition le pieux docteur emploie pour prouver que *Barbe bleue* c'est le Diable. « Cet auteur de tous nos maux, dit-il, ne peut avoir une barbe comme l'ont les hommes; elle doit être bleue, car le Diable, qui, sous la forme d'un serpent, tentait Eve dans le paradis, avait une couleur bleuâtre. J'appuie encore cette assertion par une raison physique. Les lampes qu'on entretient avec de l'huile jettent des reflets bleuâtres; les démons, qui plongent les damnés dans de grandes cuves d'huile bouillante, teignent insensiblement leur barbe de cette couleur, de même qu'il arrive à ceux qui travaillent aux mines de vitriol de prendre à la longue des cheveux verdâtres.... » Feuilletez tout Polus, tout Grotius, toute la somme de Thomas d'Aquin, vous n'y

trouverez pas une démonstration d'une logique plus ferme et plus subtile.

» Une dame de qualité avait deux filles à marier. *Barbe bleue* lui en demanda une. Remarquez que le Diable s'adresse toujours aux femmes.... » Quelle connaissance du cœur humain !

« La veuve de *Barbe bleue*, ou, pour mieux dire, de Belzébuth, se remarie ensuite à un fort honnête homme, » etc.

Tout est expliqué avec la même clarté, avec le même intérêt. Toutes les parties de l'allégorie se tiennent et forment un ensemble qui ne laisse aucune prise aux atteintes de l'hérésie ou de l'incrédulité.

Les Jammabos, ou les Moines japonais, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Fenouillot de Falbaire, sont un libelle contre les moines en général et contre les jésuites en particulier. Si cet ouvrage eût paru dans le temps où il y avait encore quelque danger à attaquer les jésuites, ou quelque honneur à les haïr, il eût fait sans doute la plus grande sensation; aujourd'hui ce sujet ne peut plus inspirer le même intérêt, et le moment de le traiter avec succès est passé, ou bien n'est pas encore venu. Le fonds de ce drame était digne d'exercer le génie qui créa *Mahomet;* il offre des caractères et des situations vraiment tragiques; mais la conduite en est faible, et le style en est plus faible encore. On y trouve quelques traits d'une sensibilité touchante, quelquefois même des vers assez heureux, mais le poëte ne s'élève

jamais à la hauteur de son sujet; c'est un peintre qui tient sa palette d'une main tremblante; les pinceaux échappent de ses mains, barbouillent sans cesse son ouvrage; et, quelque effort qu'il lui en coûte, il ne fait presque jamais rien de ce qu'il veut faire. Il y a dans les remarques qui sont à la suite de cette tragédie d'excellentes choses et des morceaux entiers très-bien pensés, très-bien écrits. M. Falbaire a fait distribuer ici un assez grand nombre d'exemplaires de son ouvrage; mais il ne s'en est vendu aucun, du moins de son aveu.

Les lettres ont fait, l'année dernière, peu de pertes considérables. Le théâtre n'a perdu que le chevalier de Laurès, l'auteur de l'acte de *Zémide*, à l'Opéra, et de quelques pièces de société représentées à Berny, chez le prince de Clermont. Il était plus connu par sa traduction en vers de *la Pharsale*, qui n'a pourtant pas fait oublier celle de Bréboeuf. L'Académie française a perdu M. de Foncemagne, que ses mœurs et son caractère rendaient infiniment estimable, qui savait, dit-on, l'histoire de France mieux que personne, mais qui n'a laissé aucun ouvrage digne de cette réputation. C'est plutôt à la librairie qu'aux lettres à regretter la plume infatigable de l'abbé de La Porte, l'auteur de tant de compilations aussi volumineuses qu'inutiles, entre autres du *Voyageur français*, du *Calendrier des Théâtres*, du *Dictionnaire dramatique*, de *la France litté-*

raire, etc., etc.; tous ouvrages qui ont beaucoup moins enrichi les lettres que leur auteur.

Le sujet de la nouvelle pièce de M. Sedaine est tiré d'un ancien fabliau du treizième siècle, publié en 1756 par M. de Sainte-Palaye, sous le titre des *Amours du bon vieux Temps*. Cette jolie romance est mêlée alternativement de vers et de prose : la prose qui forme le corps de la narration était récitée par le Trouvere ou jongleur qui faisait le premier rôle; cette prose est toujours précédée par ces mots : *Ici l'on dit, l'on conte et l'on fabloye;* ce qui est en vers, précédé des mots : *On chante*, était mis en musique, et se chantait sans doute en chœur par la troupe des chanteurs à qui le chef donnait le ton, ce qui prouve assez que nos opéras comiques ne sont pas une découverte absolument nouvelle, et dont puisse s'enorgueillir la philosophie de notre siècle; on voit que la première idée de cette sublime invention appartient aux temps les plus reculés de la monarchie. Le poëme d'*Aucassin* fut composé vers le commencement du règne de saint Louis, et il ne paraît pas que ce fût le premier ouvrage connu de ce genre. Il y règne un ton de loyauté, de candeur et de simplicité vraiment antique; le style de l'original, comme l'observe M. Le Grand (1), a beaucoup de cette

(1) L'auteur des *Fabliaux, ou Contes du douzième et treizième siècle, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps; avec des notes historiques et critiques;* 3 vol. in-8°.

naïveté touchante qui devint, dans le siècle suivant, le caractère de notre langue, et qu'elle semble avoir perdu sans retour.

Le second et le premier acte ont fait le plus grand plaisir aux premières représentations, mais le troisième a paru long et froid. On a été blessé de voir, dans le premier, un chevalier manquer à sa parole, et l'on n'a point senti que ce que le comte de Beaucaire se permettait à l'égard de son fils, et dans une circonstance où il croyait l'honneur de son sang si vivement intéressé, il ne se le serait pas permis sans doute dans toute autre, même envers le dernier de ses vassaux, ou le plus redoutable de ses ennemis; on n'a point su assez de gré à M. Sedaine de nous avoir peint les chevaliers de ce temps tels qu'ils étaient en effet, et non pas tels qu'on nous les a représentés dans les romans du dernier siècle. Un reproche qu'on pourrait lui faire avec plus de justice peut-être, c'est d'avoir choisi le théâtre de l'Opéra comique, peu susceptible de développement, pour nous peindre des mœurs si étrangères aux mœurs de notre âge. Excepté le dénoûment, qui lui appartient tout entier, et qu'il n'était pas aisé de rendre aussi dramatique qu'il l'a fait, il s'est attaché à suivre fidèlement tous les caractères et toutes les situations du conte, et il y eût encore mieux réussi, sans doute, s'il avait laissé sa pièce comme il l'avait écrite d'abord en prose. L'embarras de la versification, toute négligée qu'elle est, a rendu souvent le style de

son dialogue lâche et diffus, et lui a fait perdre surtout cette naïveté si pure et si touchante dans l'original qui lui a servi de modèle. Malgré tous les défauts qu'on lui a reprochés, et qu'il eût été aisé de corriger ou d'adoucir au moins sans nuire ni à la simplicité du plan, ni à la vérité des caractères, nous osons présumer que l'ouvrage, tel qu'il est, aurait eu beaucoup de succès au théâtre s'il avait été joué par des acteurs capables d'en saisir l'esprit et le ton; mais un des principaux rôles et des plus difficiles en même temps, celui du vieux comte de Beaucaire, a été indignement défiguré par le sieur Menier. Il n'y a que madame Dugazon qui ait su donner au rôle de Nicolette tout l'intérêt et toute la grâce que ce rôle devait inspirer. On a remarqué dans la musique de cet opéra plusieurs morceaux dignes de la réputation de M. Grétry, tels que le premier air de Nicolette, le duo des sentinelles au second acte, l'ariette du pâtre en comptant son or; mais on y a trouvé en général beaucoup de négligence, et je ne sais quel caractère sauvage et rustique que l'auteur a cru peut-être analogue au sujet, mais qui, sans ajouter rien à la vérité de la scène, en rend la marche plus pesante, plus monotone, et fatigue souvent l'oreille au lieu de la charmer.

Un ancien fermier général, compris dans la réforme que toute la France vient de voir exécuter avec autant d'étonnement que de joie et

d'admiration, fut se plaindre ces jours passés à M. de Maurepas de l'injustice qu'on osait lui faire. En effet, comment se dispenser de récompenser un homme qui a sacrifié trente ou quarante ans de sa vie à s'enrichir aux dépens du roi et de ses peuples! Fatigué de l'importunité d'une plainte si bien fondée, M. de Maurepas finit par lui dire, de ce ton plein de grâce et d'ironie qui n'appartient qu'à lui : « Eh bien, que voulez-vous, » Monsieur? Voulez-vous être brigadier? Vou- » lez-vous être maréchal de camp? J'en parlerai » à M. de Monbarrey; il fait assez volontiers ce » que je lui demande; mais à M. Necker, cela « m'est impossible. »

Comme grand maître, M. le prince de Condé perd des droits de finance très-considérables par la suppsession qui vient d'être arrêtée dans le nouveau plan fait pour régler les dépenses de la maison du roi, plan qui va être suivi également par les frères de Sa Majesté. Nos faiseurs de pointes n'ont pas manqué de dire à cette occasion que M. le prince de Condé était le *chef des réformés*, comme on l'avait été souvent dans sa maison. On n'a pas observé moins ingénieusement que beaucoup d'officiers reconnus inutiles dans la maison du roi, pourraient être employés avec avantage ailleurs, et nommément messieurs les officiers *hâteurs*, qui seraient fort nécessaires à la marine... Les officiers hâteurs n'avaient point d'autre fonction que celle de faire dépêcher le

service des cuisines, et d'avoir soin que les viandes fussent servies à propos.

On n'avait guère retenu de la tragédie de M. de Sauvigny : *Hirza, ou les Illinois*, que ce vers ridicule :

Vengeons enfin, vengeons l'orgueil du nom sauvage.

L'auteur a cru rajeunir sa pièce et lui assurer le succès le plus éclatant, en y mêlant un grand nombre d'allusions aux circonstances actuelles. Ce sera, disait-il, une tragédie-vaudeville; mais la tragédie a ennuyé, les vaudevilles n'ont pas pris, et à la troisième représentation la salle s'est trouvée déserte. Dans le nombre des allusions, voici celle qui devait produire le plus grand effet, et qui a été aussi le mieux accueillie, au moins le premier jour : c'est un vieux militaire français qui a retrouvé son fils unique parmi les Illinois, où l'amour le retient; il veut le ramener sous les drapeaux de sa patrie, Courons, lui dit-il les yeux baignés de larmes,

Courons nous présenter, plus généreux et fiers,
A ce héros français, dominateur des mers.
De la France indignée il venge les injures;
Tu le verras couvert d'honorables blessures.
Pour laver tes forfaits, sous ses hardis drapeaux,
De ton sang dans le sien va confondre les flots.

Quelque mauvaise que soit la tournure de ces vers, Brizard les a si bien soutenus du charme de sa voix imposante, que le parterre a cru y

trouver un hommage digne du héros de la Grenade et les a vivement applaudis. Une allusion d'un autre genre n'a pas eu le même succès. C'est une tirade sur la prétendue défection de l'Irlande, à propos de laquelle on s'écrie qu'il semble que le ciel ait répandu sur toute l'Angleterre *un esprit de trouble et de confusion*. Cette tirade n'eût pas excité à Londres même de plus grandes huées.

M. de Sauvigny a voulu mettre en action dans le cinquième acte le trait fameux du chevalier d'Assas; mais il s'y est pris avec tant d'adresse, que ce trait sublime n'a pas même été entendu, et il s'en est si bien douté qu'après l'avoir montré en action, il s'est cru obligé de le faire expliquer encore par un récit; malheureusement ce récit, quoiqu'assez long, n'est ni beaucoup plus clair, ni beaucoup plus intéressant que la pantomime dont il est le commentaire. On sait que le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, fut surpris dans l'obscurité de la nuit près de Clostercamp, par les grenadiers ennemis, à cent pas de sa troupe; que parvenus jusqu à lui sans être reconnus, ils lui dirent: *Arrête, ou meurs;* et que, malgré les vingt baïonnettes dont il se voyait menacé, ce brave officier s'écria: *C'est l'ennemi...* et se dévouant ainsi à une mort certaine, sauva et l'avant-garde dont il était, et toute l'armée, d'une surprise qui pouvait avoir les suites les plus importantes. M. de Sauvigny a cru consacrer cette action au théâtre en plaçant son héros dans le défilé

d'une montagne, et en le faisant crier là, aussitôt que les Sauvages paraissent: *A moi, Français!* Il est évident que ce n'est ni la chose, ni le mot. Il n'y a pas beaucoup d'héroïsme à crier au secours quand on se voit attaqué; et lorsqu'on prétend se devouer pour les autres on ne dit point *à moi;* c'est le cri de la personnalité, et non pas celui du dévouement et du courage.

Nous ne pouvons finir cet article sans remarquer combien l'idée d'une tragédie, adaptée aux circonstances, est absurde et ridicule. Si la tragédie des *Illinois* offrait un véritable intérêt, comment l'auteur ne l'aurait-il pas détruit, en cherchant à détourner sans cesse l'attention du spectateur sur des circonstances absolument étrangères à son sujet? L'art du poëte tragique est de nous transporter hors de nous-mêmes; nous rappeler à nous par des objets trop présens à notre pensée, c'est vouloir nous ôter toute espèce d'illusion, à moins que ces objets ne forment par eux-mêmes le fonds de l'intérêt qu'on s'est proposé de nous inspirer. Si le genre de mérite que peut avoir la tragédie de M. de Sauvigny n'était pas décidé depuis long-temps, nous répéterions encore ici qu'on y a trouvé des détails d'une éloquence vive et touchante, même quelques vers d'un assez grand éclat.

Il paraît trois nouveaux volumes du *Théâtre d'Education* de madame la comtesse de Genlis. Ces nouveaux volumes soutiendront la réputation

du premier. C'est la même morale présentée avec toutes les grâces de l'imagination la plus heureuse et de la sensibilité la plus douce. Il est impossible de rendre la vertu plus aimable et d'intéresser le cœur par des impressions plus innocentes et plus pures. On a distingué surtout dans ces trois derniers volumes, *la bonne Mère*, *la Rosière de Salency*, *le Magistrat*, *la Marchande de Modes*, et *la Colombe*; cette dernière pièce offre des images dignes de la touche gracieuse du Guide ou de l'Albane.

On vient de remettre au théâtre de l'Académie royale de musique la tragédie de *Médée*, *ballet tragi-pantomime*, de la composition du sieur Noverre. Ce ballet, qui eut il y a quelques années le plus grand succès, nous a paru en avoir beaucoup moins aujourd'hui, et nous serions fort embarrassés à en trouver les raisons, si ce n'est dans le mauvais goût du public qui vient de se passionner pour le ballet de *Mirza*, très-inférieur à tous égards à celui de *Médée* pour l'intérêt du sujet, pour la dignité de l'exécution, pour la pompe et même pour la variété du spectacle. Les défauts qu'on a principalement reprochés à la composition du sieur Noverre sont deux ou trois scènes de transition dont on aurait quelque peine à saisir le motif sans l'explication du programme, mais nous ne connaissons point de ballet où les scènes de ce genre soient plus courtes et moins fréquentes; ces défauts tiennent donc aux

bornes mêmes de l'art. L'action du ballet est développée, en général, de la manière du monde la plus claire et la plus intéressante; les différentes scènes qui le composent s'enchaînent et se succèdent avec une grande rapidité ; il n'y a pour ainsi dire aucun moment de l'action qui ne présente le spectacle le plus riche, et qui, transporté sur la toile, ne pût devenir le sujet d'un grand et magnifique tableau. Une combinaison de scènes capable de produire cet effet sera toujours la plus extrême difficulté de l'art de la pantomime et son plus beau triomphe. La musique du ballet de *Médée* est du sieur Rodolphe. Le sieur Le Berton y avait inséré anciennement quelques airs de sa composition qui ont été supprimés et regrettés à cette reprise-ci.

Ce fut ces jours derniers (le vendredi 18) à la représentation de ce ballet, précédé d'*Iphigénie en Tauride*, que M. le comte d'Estaing parut pour la première fois au spectacle. Il était dans la loge de M. le duc de Chartres, où il demeura caché assez long-temps derrière la colonne : mais, ayant été aperçu entre le troisième et le quatrième acte de la tragédie, le public l'accueillit avec de grands applaudissemens qui furent bientôt secondés par les timbales, les trompettes et tous les autres instrumens militaires de l'orchestre. Ces applaudissemens redoublèrent encore dans le ballet, lorsque le sieur d'Auberval, chargé du rôle de Créon, au moment où le peuple de Corinthe rend hommage à son nouveau roi, s'avança sur le bord du théâtre, une couronne de lauriers

à la main, la présenta à M. le comte d'Estaing, et la laissa tomber à ses pieds.

Des marques si flatteuses de l'estime publique l'auraient été sans doute encore davantage, si elles n'avaient pas eu l'air d'avoir été concertées entre M. le duc de Chartres et le directeur de l'Opéra; ou s'il n'y avait pas un peu de ridicule à choisir des histrions et des musiciens pour en faire les interprètes de la nation. Quoi qu'il en soit, nous savons que le héros de la Grenade a su apprécier tous ces honneurs à leur juste prix. Il a écrit le lendemain au sieur Dauberval : « *Si j'étais ministre de la police, je vous aurais puni; comme* » *je ne suis que M. d'Estaing, je vous envoie cent* » *louis.* » Un remercîment si modeste n'a pas moins de noblesse que de simplicité.

Les comédiens français, jaloux de l'affluence de monde que les pièces de M. Dorvigny avaient attirée aux spectacles des Boulevards, se sont empressés à nous donner de suite, sur leur théâtre, deux ouvrages de ce fameux auteur. Le premier est celui que nous avons déjà eu l'honneur de vous annoncer, *les Etrennes de l'Amour*; l'autre est une comédie en prose, et en quatre actes, intitulée : *les Noces Houzardes*. Cette dernière production, bien plus digne, sans doute, des tréteaux de la foire que du théâtre consacré par les chefs-d'œuvre de Molière et de Racine, a été représentée pour la première fois le dimanche 30 janvier. M. Dorvigny avait fait donner la veille, aux

Variétés amusantes (1), un nouveau proverbe de sa façon qui avait été fort mal reçu. Après beaucoup de huées, on en vint à demander l'auteur par dérision; il était dans la coulisse; il s'élance tout à coup sur la scène : « Messieurs, dit-il aux specta-
» teurs avec une assurance rare, vous demandez
» l'auteur, le voilà. J'ai eu le bonheur de vous
» amuser par des proverbes; mettez que ceci en
» soit un autre : *Qui compte sans son hôte, compte*
» *deux fois....* » Cette saillie d'intrépidité fut merveilleusement accueillie, et les huées se changèrent en applaudissemens.

Voici en peu de mots le sujet des *Noces Houzardes*. La dame Subtil, depuis long-temps sans nouvelles de son mari absent, se fait passer pour veuve. Elle a vu au bal un jeune homme déguisé en houzard, qui, pour se moquer d'elle, lui a fait sous le nom du baron de Jarnoncourt une déclaration qu'elle a prise très-sérieusement. Depuis, elle ne cesse de chercher cet amant chimérique, et croit le rencontrer partout. Un Gascon l'entretient dans cette erreur, et s'en sert adroitement pour en tirer de l'argent. Léonore, sa pupille, est aimée d'un jeune homme nommé Lindor; mais la vieille folle ne veut point consentir à ce mariage qu'elle n'ait retrouvé son houzard. Cependant M. Subtil revient de ses longs voyages. Sa femme ayant déjà pris le nom de la baronne de Jarnon-

(1) C'est le nom que l'on a donné au spectacle établi, à la Foire Saint-Laurent, par le sieur l'Ecluse, et dirigé aujourd'hui par les soins du sieur Malter, danseur de l'Opéra.

court, il se croit veuf, et veut épouser Léonore. Le mari et la femme sont joués tout à la fois par un valet intrigant, de concert avec la femme de chambre de madame Subtil, et avec M. Griffard, oncle de Lindor. Grâce à cette intrigue, on donne à M. et à madame Subtil un rendez-vous nocturne où l'un et l'autre se flattent de terminer le mariage qui fait l'objet de tous leurs vœux, et ne se reconnaissent qu'après avoir signé le contrat de mariage de Lindor avec Léonore, tous les deux croyant signer le leur, etc.

Le plus grand défaut de cette farce n'est pas de porter sur une extravagance à laquelle il est difficile de se prêter, c'est d'offrir une intrigue aussi embrouillée qu'invraisemblable, c'est de rassembler dans un même sujet tous les moyens usés de la vieille comédie, sans qu'il en résulte aucun effet véritablement comique. On ne refusera point à l'auteur une certaine intelligence du théâtre, même une sorte d'invention, quelques idées de situation assez plaisantes; mais tout cela est perdu dans un fatras de trivialités et de platitudes dégoûtantes, et les scènes de l'ouvrage les plus supportables pèchent toujours par le vide, et par l'insipidité du dialogue. Cette pièce, quoique jouée avec beaucoup de soin par nos meilleurs acteurs, est tombée à la troisième représentation; elle a été dignement remplacée par *Jodelet maître et valet*, ancienne bouffonnerie de Scarron, qui n'est pas beaucoup plus estimable que *les Noces Houzardes*, quoiqu'écrite sans doute avec infi-

nimenft plus de verve. On y a fait justice du sieur Ponteuil, chargé du rôle de l'amoureux. *Va*, lui dit-on dans la pièce, *va-t'en à Burgos jouer tes tragédies.* Le parterre s'est empressé de lui en faire l'application avec des brouhahas et des applaudissemens redoublés ; mais tout cela n'empêche pas que ledit sieur Ponteuil n'ait son ordre de réception dans la poche, et ce monde n'en sera pas moins le meilleur des mondes possibles.

On a donné, le mercredi 26, sur le théâtre de la Comédie italienne, la première représentation de *Mina, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes;* paroles de M. Garnier, comédien de province; musique de M. Champein.

Le sujet de cette pièce est un petit roman fort triste et fort mal tissu. Mina, élevée dans une ferme, et n'ayant jamais connu ses parens, s'est laissé abuser par un jeune lord. Il y a six ans qu'il a abandonné cette infortunée, et le fils qu'il eut d'elle. Le hasard, qui paraît jouer le premier rôle dans l'intrigue de ce nouveau drame, conduit fort heureusement les parens du jeune lord à la porte de la ferme où Mina cache ses malheurs. Ce même hasard les engage à s'y arrêter, il y ramène aussi son perfide amant; et pour dénouer encore mieux une si belle aventure, il découvre à propos à l'oncle du jeune lord que Mina est sa fille, cette fille chérie qu'il croyait perdue, etc., etc.

La musique est en général faible et languissante,

elle se ressent de l'extrême médiocrité du poëme. On a pourtant remarqué quelques airs agréables dans celle du premier acte.

Il y a eu, le mercredi 19 janvier, dans la salle des Tuileries, un concert extraordinaire, où l'on a exécuté avec beaucoup de succès, et devant une assemblée fort nombreuse et fort brillante, le *Poëme séculaire d'Horace*, mis en musique par M. Philidor. Cet ouvrage, composé l'année dernière à Londres, n'y avait pas été reçu moins favorablement, et fait un honneur infini aux talens de ce célèbre virtuose. On a été étonné de l'art avec lequel il a su saisir toute la variété des motifs de chant dont ce poëme était susceptible, sans s'éloigner jamais de ce ton sublime et religieux qui en est le caractère dominant. On a surtout admiré la manière pleine d'énergie et d'élévation dont il a su rendre la belle strophe :

Alme sol, curru nitido diem qui
Promis et celas, aliusque et idem
Nasceris, possis nihil urbe Româ
Visere majus.

On ne croit pas avoir jamais entendu de chant plus sensible que celui de la strophe suivante : *Rite maturos aperire partus*, etc., de plus frais et de plus gracieux que celui de ces vers si doux sur l'abondance :

Fertilis frugum pecorisque tellus
Spiceâ donet cererem coronâ :
Nutriant fœtus et aquæ salubres
Et Jovis auræ.

Le succès général de cette musique a fait désirer à tous les amateurs de l'art de la voir embellie, quelque jour, de l'illusion que pourrait lui prêter encore l'appareil pompeux des fêtes pour lesquelles Horace composa ce beau poëme. Quelle impression ne ferait pas en effet sur un grand théâtre la représentation la plus simple de ces jeux séculaires! On y verrait toute la cour d'Auguste arriver dans le temple au son d'une marche religieuse, et se placer sur un amphithéâtre au fond de la scène. Le poëte, une couronne de laurier sur la tête, rassemblerait au pied de la statue d'Apollon le chœur des jeunes garçons et celui des jeunes filles; l'hymne serait chanté par eux, et les différentes parties de l'hymne seraient interrompues, comme elles l'étaient en effet dans cette auguste cérémonie, tantôt par des danses religieuses, tantôt par des offrandes de fleurs et d'encens. On voit que pour achever l'ensemble d'une fête si imposante il resterait peu de chose à faire au musicien, une marche et quelques airs de danse dont le génie de Noverre ordonnerait le dessin dans le costume le plus noble et le plus antique. Pourquoi notre Académie royale de musique n'adopterait-elle pas un projet qu'il lui serait si facile d'exécuter? Et que sait-on? peut-être M. l'archevêque ne le permettrait-il pas; une si belle fête païenne pourrait bien nous dégoûter encore plus des nôtres. Dieu sait pourtant que nous les avons imitées le mieux qu'il nous a été possible.

Nous ne devons point finir cet article sans observer, pour l'honneur du siècle et de la nation, que l'on s'est pour ainsi dire défendu d'applaudir la strophe où le poëte souhaite, avec la même charité qui respire souvent dans les cantiques du roi David, que le ciel préserve Rome des horreurs de la peste et de la famine, et repousse ces fléaux sur les Parthes et les îles britanniques. C'est de la valeur de nos guerriers que nous attendons la seule vengeance qui puisse nous plaire.

La perséverance est une belle chose; et moins commune dans ce pays-ci que partout ailleurs, elle y doit encore de plus grands prodiges. L'ardeur soutenue avec laquelle M. de Chabanon poursuit, depuis douze ou quinze ans, les faveurs de l'Académie française, vient d'obtenir enfin sa juste récompense. Il a pris possession le 20 du mois dernier de ce fauteuil tant désiré; c'est à M. de Foncemagne qu'il succède; et l'on ne peut dissimuler que c'était bien l'un des quarante immortels que le génie de M. de Chabanon pouvait le mieux remplacer. M. de Foncemagne n'eut guère plus de titres que lui à ces honneurs littéraires. On dit qu'il était fort savant et fort aimable; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'a laissé aucun ouvrage qui puisse justifier ses droits aux yeux de la postérité. Il n'y aurait assurément pas un grand mal à tout cela, si de pareils choix ne privaient pas des talens plus distingués d'une ré-

compense due à leurs travaux, et que l'extrême médiocrité de leur fortune leur eût rendue doublement précieuse.

Tout le discours du bienheureux récipiendaire a été employé à louer le grand homme auquel il a l'honneur de succéder ; le mérite littéraire de ce grand homme est l'objet de la première partie, ses qualités sociales celui de la seconde ; on nous dispensera volontiers d'en faire une plus longue analyse ; nous nous contenterons de citer un morceau de la péroraison qui a été fort applaudi, et qui nous a paru digne de l'être. Il s'agit de la perte que l'Académie et la Nation ont faite depuis vingt ans, de plusieurs hommes de lettres qui avaient conversé avec les Despréaux et les Racine, etc. « Toutes » ces pertes multipliées, dit l'auteur, effacent » à nos yeux les derniers vestiges du siècle de » Louis XIV. Ce siècle, dont la mémoire ne » s'éteindra jamais, n'a plus que quelques té- » moins vivans qui puissent nous entretenir de » sa gloire. Toutes les fois que la mort frappe » une de ces têtes, elle achève de séparer l'âge » où nous vivons du plus bel âge qui ait illustré » notre monarchie. Le voyageur qui parcourt » les ruines de la Grèce, et contemple avec » respect les monumens qui lui parlent des vain- » queurs de Marathon et de Salamine, s'il voyait » s'écrouler, s'anéantir et disparaître ces ruines » augustes, saisi de douleur, s'écrierait : C'en » est donc fait ! des merveilles que la Grèce

» a produites, il ne reste plus rien sur la terre;
» elles ne vivent plus que dans le souvenir des
» hommes!..... N'est-ce pas avec ce sentiment
» douloureux que nous devons voir périr ceux
» dont la jeunesse ou l'enfance ont vu le siècle
» de Louis XIV? »

M. le maréchal duc de Duras, en qualité de directeur de l'Académie, a répondu au discours de récipiendaire avec beaucoup de mesure, de simplicité et de précision; il n'y a pas moins d'adresse que de bonne foi dans la manière dont il a rassemblé tous les titres qui ont pu mériter à M. de Chabanon les suffrages de l'Académie.
« Un goût sain, un esprit éclairé par les bons
» principes et par les grands modèles de l'anti-
» quité, un style élégant et correct, des mœurs
» douces, une conduite noble et sage, tels sont,
» Monsieur, les titres qui vous ont mérité l'es-
» time du public et les suffrages de l'Académie;
» car elle ne doit pas séparer des talens ces
» qualités qui donnent à l'homme de lettres une
» considération personnelle qui réfléchit sur les
» lettres elles-mêmes. »

Ce discours a été suivi de la lecture d'un dialogue en vers, du nouvel académicien, sur le traitement que l'on doit dans la société aux gens vicieux.

M. de La Harpe a terminé la séance par la lecture de quelques fragmens du nouvel *Eloge de M. de Voltaire*. De mauvais plaisans qui ne croient ni à la reconnaissance, ni à la vertu,

osent soupçonner que tant d'Eloges de toute espèce, dramatiques, dithyrambiques, oratoires, pourraient bien n'être destinés qu'à préparer adroitement le public à recevoir avec plus de confiance le commentaire que l'auteur se propose de faire sur les Œuvres de M. de Voltaire, commentaire très-impartial, dont il nous a déjà donné une légère idée dans une certaine critique de *Zulime*, qui a précédé tous ces beaux panégyriques, mais que l'on trouva dans le temps beaucoup trop prématurée.

Les fragmens lus par M. de La Harpe n'ont pas tous également réussi. Celui qui concerne *la Henriade* a paru très-embarrassé; l'article de *Zaïre* n'a pas été mieux accueilli; mais le parallèle du style de Racine et de Voltaire, considérés comme auteurs tragiques, a remporté tous les suffrages, et nous regrettons de ne pouvoir pas le transcrire ici tout entier, ainsi qu'un Eloge de l'administration de M. Necker, que l'auteur a su amener fort naturellement en parlant des espérances que M. de Voltaire avait conçues du règne de Louis XVI. Le seul nom du vertueux successeur de Colbert et de Sully a excité des acclamations et des applaudissemens redoublés; on eût dit que l'assemblée s'empressait de remercier l'orateur, de lui offrir cette occasion publique de témoigner à M. Necker la reconnaissance et l'admiration que son génie et ses vertus inspirent à toute la France, sans en excepter même Messieurs de la Ferme générale.

Il y a dans les remarques imprimées à la suite de la tragédie des *Jammabos* une anecdote fort curieuse d'un testament fabriqué par les jésuites en 1626, au nom d'un seigneur d'Ancier, gentilhomme franc-comtois, mort à Rome, dans la maison du Grand-Jésus. Ce fait, qu'on n'avait pas encore imprimé, mais qui a toujours été de notoriété publique dans la Franche-Comté, paraît avoir fourni à Regnard l'idée de la meilleure scène de son *Légataire;* ce qu'il y a de sûr au moins, c'est que les circonstances du prétendu testament de M. d'Ancier ne sont pas moins plaisantes que celles du testament de Crispin. M. de Falbaire nous assure que « l'original de cet acte singulier existe encore, et suffirait seul pour prouver la vérité de toute l'histoire. On ne peut douter que Regnard, qui voyagea beaucoup dans sa jeunesse, n'ait eu connaissance de cette anecdote; mais quand il composa sa comédie, les jésuites jouissaient du plus grand crédit; il eut donc la prudence de cacher ce que sa pièce leur devait, et ces pères eurent la modestie de ne pas le réclamer. »

Ce fut le mardi 22 février qu'on donna sur le théâtre de l'Académie royale de musique la première représentation de l'opéra d'*Atys;* paroles de Quinault, retouchées par M. Marmontel; musique de M. Piccini. Il n'est pas trop aisé, sans doute, de dire quelle est l'opinion la plus générale sur un ouvrage jugé par deux

partis aussi exclusifs que celui des Gluckistes et des Piccinistes. L'attention avec laquelle nous avons suivi les quatre premières représentations de ce nouvel opéra nous persuade cependant qu'on ne s'éloignerait guère de cette mesure commune que nous tâchons de saisir, en assurant que si l'on a trouvé dans *Roland* quelques morceaux de musique supérieurs aux plus beaux airs d'*Atys*, on trouve non-seulement dans *Atys* un plus grand nombre de détails agréables, mais encore un ensemble plus dramatique et plus attachant. Le poëme d'*Atys*, tel que l'a conçu Quinault, a plus d'intérêt, plus de dignité que celui de *Roland;* et quoi qu'en puissent dire les vieux pleureurs de Lulli et de Quinault, les changemens que M. Marmontel s'est permis de faire à cet ouvrage ne lui ont ôté presque aucune des beautés qui le distinguent, et en ont fait disparaître plusieurs taches sensibles.

Nous n'entreprendrons pas ici de disserter longuement sur le mérite de la nouvelle musique d'*Atys;* nous nous contenterons de remarquer que si les airs du premier acte sont presque tous de la même couleur, ce n'est peut-être pas la faute du musicien; que le premier air d'*Atys*, *Amans qui vous plaignez*, est de l'expression la plus naturelle et la plus touchante, le chœur de la descente de Cybèle d'une simplicité sublime, et le duo des deux amans, quoique inférieur un beau duo de *Roland*, d'une touche ravissante; que l'air de Cybèle au second acte, *Je ressens un*

plaisir extrême, a toujours excité les plus vifs applaudissemens; que le chœur des songes heureux a désarmé l'envie même, et qu'il y a peu de morceaux de musique où l'art du chant ait déployé une puissance plus enchanteresse; qu'on a désiré avec raison que le chœur des songes funestes eût un caractère plus marqué; que l'air de Cybèle, qui termine le second acte, est plein de passion et de grands mouvemens; qu'il est impossible de concevoir une mélodie à la fois plus douce et plus passionnée que l'air de Sangaride, *Malheureuse, hélas! j'aime encore*; un chant plus frais, plus animé que l'air de Célœnus, *Je vais posséder Sangaride*; des accens plus tendres, plus vrais, plus pathétiques que le second duo d'Atys et de Sangaride, et le dernier quatuor des deux amans avec Cybèle et Célœnus. Messieurs les Gluckistes même ne peuvent guère se dispenser d'en convenir; mais cet aveu si pénible ne les empêche pas de conclure qu'*Atys* n'est pas une tragédie, que ce n'est pas même un bel opéra. Il y a sans doute une foule de beaux airs; mais tous ces airs, qui feraient le plus grand plaisir dans un concert, ne forment point cet ensemble admirable dont le chevalier Gluck possède seul le secret. S'il faut avouer que les chœurs d'*Atys* sont plus soignés que ceux de *Roland*, on se venge sur le récitatif, que l'on met au-dessous de celui de Lulli, parce qu'il n'est en effet que ce qu'il doit être, une déclamation soutenue par les accords les plus simples sur les airs de danse

où l'on trouve encore moins d'attention et de variété que dans ceux d'*Amadis*, etc. A la bonne heure, Messieurs, dites comme vous voudrez, qu'*Atys* n'est qu'un beau concert; que le premier objet de la musique est d'émouvoir, et que celle-ci, qui ne crie jamais, ne vous touche que faiblement. Pour moi, qui ne vais chercher à l'Opéra que l'illusion d'un doux enchantement, et qui l'attends surtout du charme d'une mélodie toujours pure et toujours nouvelle, je vous prie de me permettre de ne pas manquer, s'il est possible, une seule représentation d'*Atys*, et je ne disputerai point à M. Gluck la seule gloire dont il paraisse jaloux. Mademoiselle Laguerre n'a jamais mieux chanté que dans le rôle de Sangaride; la voix de M. Le Gros n'a jamais paru plus brillante et plus sensible que dans le rôle d'Atys; et Cybèle est, de tous les rôles que mademoiselle Duplan joue depuis quinze ans, le premier où elle se soit avisée quelquefois de chanter juste.

On a donné, le samedi 26, sur le théâtre de la Comédie italienne, la première représentation de *Cécile*, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Mabile, commissaire des guerres, musique du sieur Dézède. Le sujet de cette pièce est tiré du joli roman de madame Riccoboni, intitulé : *Lettres de Milady Catesby*. Il est impossible de comprendre la fable du drame sans avoir lu le roman, et peut-être plus

impossible encore d'avoir ce modèle présent à l'esprit, et d'en supporter la copie. Il n'y a dans le second acte, le plus long des trois, qu'une seule scène qui tienne un peu au sujet, le reste est purement épisodique et n'ajoute rien au développement de l'action. C'est pourtant dans cet acte que se trouve un des plus agréables morceaux de musique de tout l'ouvrage, la chanson du batelier; quelques airs dans le goût de cette barcarolle auraient suffi pour faire réussir la pièce malgré tous ses défauts, mais le sieur Dézède a voulu composer dans un genre plus élevé, et ce genre n'est pas le sien. Ses airs de bravoure n'offrent que des formes communes et usées; les morceaux où il a voulu s'efforcer d'être noble et pathétique, une longueur triste et monotone. Quoique fort applaudie le premier jour, la pièce n'a eu que cinq ou six représentations peu suivies. Ce faible succès avait été précédé d'un début trop illustre pour l'oublier ici.

Jeannot ou M. de Volange, cet acteur si célèbre aux boulevards, cet homme unique qui avait fait tout l'été dernier l'admiration et les délices de la ville et de la cour, dont on avait gravé le portrait de vingt manières différentes, qu'on trouvait en porcelaine de Sèvre sur les cheminées de toutes nos jolies femmes, qu'on allait voir modelé en cire dans le cabinet du sieur Curtius, entre M. de Voltaire et M. le comte d'Estaing, cet homme enfin si rare et si fêté a cru devoir déployer ses grands talens sur un

théâtre plus digne de sa gloire que les tréteaux des *Variétés amusantes*. Il a débuté le 22 février, jour à jamais mémorable, sur le théâtre de la Comédie italienne, par les rôles des *Trois Jumeaux* de Colalto. Quoiqu'il y eût ce jour-là plusieurs autres spectacles intéressans, et nommément celui de la première représentation d'*Atys*, on ne se souvient pas d'avoir jamais vu à aucun de nos théâtres dans les occasions les plus remarquables, pas même au triomphe de M. de Voltaire, une pareille affluence de spectateurs. Il n'y avait pas moins de monde dans les coulisses et dans les corridors qu'au parterre et dans les loges, et l'on fut obligé de renvoyer à la porte encore plus de curieux que l'on n'en put faire entrer. Eh bien! quel fut le succès d'un début suivi avec un empressement si extraordinaire? A quoi tient donc la plus brillante renommée? L'objet d'un si bel enthousiasme, l'idole des boulevards transportée dans ce nouveau temple y voit tomber tout à coup ses honneurs et sa gloire éclipsée. C'est en vain que la foule de ses adorateurs, qu'il avait entraînée après lui, ne cessait de l'applaudir et de lui crier avec attendrissement : *Courage, Jeannot, courage*..... L'illusion s'était déjà évanouie; le Roscius de la Foire parut ici confondu dans la foule des acteurs les plus ordinaires; on trouva son maintien décontenancé, sa voix grêle, son jeu non-seulement commun et trivial, mais encore froid et dépourvu de comique. Il paraît que sa figure et son organe ne

peuvent guère se prêter qu'à l'expression la plus basse et la plus niaise ; c'est le caractère qu'il a su saisir avec une vérité très-piquante, mais c'est le seul aussi qui lui soit propre : il n'a pas même dans les autres rôles le mérite d'une bonne caricature. Quoiqu'il ait été jugé ainsi dès le premier jour, tout Paris a voulu le voir, et son seul début a plus fait gagner à la Comédie italienne que toutes les nouveautés de l'année ensemble. O Athéniens ! ce n'est pas ici la première de vos folies ; et si les dieux vous sont propices, ce ne sera pas la dernière.

Que dire d'un ouvrage qui vient de paraître : *Le Monde de verre réduit en poudre, ou Analyse et Réfutation des époques de la nature, de M. le comte de Buffon ; par M. l'abbé Royou, chapelain de l'ordre de Saint-Lazare, et professeur du collége de Louis-le-Grand.*

On peut juger, par le seul titre de ce livre, de la modestie et du bon goût de notre critique, digne successeur de l'illustre Fréron, plus savant que lui peut-être, tout aussi impartial, mais un peu moins plaisant. L'objet de cette docte analyse est de prouver que le système des *époques* n'est qu'un tissu de suppositions gratuites, de faits imaginaires, de contradictions palpables ; qu'il blesse également la saine raison et l'autorité des écritures ; qu'il est contraire aux principes de la mécanique, aux observations astronomiques, aux faits les plus constans de l'His-

toire naturelle ; et voici le secret de cette puissante démonstration : c'est, en deux mots, de faire valoir avec une audace merveilleuse toutes les objections que M. de Buffon a bien voulu se faire lui-même, et de dissimuler avec le même art toute la force de ses réponses. Il n'en est pas moins vrai que ce livre a fait une sorte de sensation. M. l'abbé Royou paraît très-exercé à manier toutes les armes que peut fournir la logique de l'école et l'éloquence du parti dont il s'est fait l'apôtre. Nous en félicitons le collége des augures et leurs dévots; ces messieurs ont toutes les raisons du monde d'en concevoir les plus hautes espérances.

On doit juger plus favorablement l'*Intrigue du Cabinet sous Henri IV et Louis XIII, terminée par la Fronde ; ouvrage de M. Anquetil*, auteur de *l'Esprit de la Ligue*.

Cet extrait des meilleurs Mémoires que nous ayons sur le règne de Henri IV et de Louis XIII est fait avec beaucoup de discernement et de goût. Le style en est rapide et serré, sans recherche, sans affectation ; point de réflexions inutiles, point de détails superflus ; et tout ce qui peut servir à faire connaître le caractère et les mœurs du siècle qu'on a voulu peindre y est rappelé de la manière la plus précise et souvent la plus pittoresque. Cet ouvrage a paru très-supérieur à *l'Esprit de la Ligue*, moins propre, il est vrai, à l'instruction de la jeunesse

que les catéchismes d'histoire du bon abbé Millot, mais infiniment plus agréable à lire. La seule chose peut-être que le bon goût puisse reprendre dans ces Mémoires historiques, c'est la prétention du titre dont la tournure est tout-à-fait provinciale; mais ce tort-là est bientôt oublié.

Zoramis, tragédie nouvelle, par M. Dorat, ressemble à toutes les tragédies du monde, ou plutôt ne ressemble à rien; c'est un ramas insipide de situations usées, de caractères vagues, de maximes communes, la reconnaissance d'un père et d'un fils, un amant qui sauve sa maîtresse, une conspiration qui tombe des nues, un tyran à qui l'on fait grâce, etc. etc. On trouve à la suite de cette tragédie: *Les Oiseaux*, poëme érotique que l'auteur a retouché, et qui avait déjà paru sous le titre des *Tourterelles de Zelmis*.

Le premier ouvrage par lequel M. Le Grand a débuté dans la carrière des lettres lui donne des droits à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la poésie française. Il n'est point de monumens de notre littérature plus anciens, plus instructifs, plus curieux que les Fabliaux dont il vient de publier le recueil en trois volumes in-8°, intitulé: *Fabliaux ou Contes du douzième et du treizième siècle, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps, avec des Notes historiques et critiques, et les Imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur*

origine jusqu'à nos jours. Sit apud te honor Antiquitati et Fabulis quoque.... Plin. Epist.

Les recherches et les travaux de M. Le Grand ont découvert dans ces catacombes de notre ancienne poésie une mine d'inventions très-abondante et très-précieuse, où nos meilleurs auteurs ont fouillé avec succès, et où ceux qui voudront suivre leur exemple trouveront encore d'assez riches dépouilles. C'est dans ces anciens Fabliaux que l'on voit le premier germe des plus heureuses fictions de Bocace, de La Fontaine et de tous nos conteurs modernes, l'idée de plusieurs pièces de Molière, entre autres du *Médecin malgré lui*, de *George Dandin*, de quelques scènes du *Malade imaginaire*, etc. Un des plus ingénieux chapitres du roman de *Zadig*, l'Hermite, y est pris tout entier; c'est le conte de l'*Hermite qu'un Ange conduis itdans le siècle*; il est à la tête du second volume. M. de Voltaire en a conservé soigneusement tous les traits, toute la naïveté; et pour lui donner la grâce et l'élégance de son coloris, il paraît presque n'avoir eu d'autre soin à prendre que celui d'en rajeunir un peu le style.

Il ne faut point confondre les Fabliaux, que la traduction de M. Le Grand vient de faire revivre, avec les poésies des Troubadours Provençaux, dont M. l'abbé Millot nous donna, il y a quelques années, une si longue et si fastidieuse histoire. Notre auteur combat avec beaucoup de modestie et d'érudition le préjugé qui nous a fait regarder jusqu'à présent ces fameux troubadours

comme les pères de toute notre littérature moderne. Il fait voir que ces tristes chansonniers ne doivent leur grande fortune qu'à l'Italie, dont ils furent les maîtres, où les introduisit l'affinité du langage, et qui s'est plu à immortaliser leur mémoire. On les a crus de grands hommes, parce que Pétrarque et Le Dante les chantèrent; c'est la reconnaissance de deux ou trois écrivains célèbres qui les a sauvés de l'oubli.... Il suffit de se rappeler le peu d'intérêt qu'il y a dans toutes les poésies provençales que l'abbé Millot nous a fait connaître, pour être fort disposé à embrasser l'opinion de M. Le Grand.

Parmi les chansons militaires, celle de Roland prévalut long-temps sur toutes les autres; elle devint pour nos armées la chanson du combat, et subsista jusqu'assez avant dans la troisième race, comme il paraît par cette réponse si fière d'un soldat au roi Jean, qui lui reprochait de la chanter dans un temps où il n'y avait plus de Roland, disait-il. *Sire*, repartit le soldat, *il s'en trouverait encore, s'ils avaient à leur tête un Charlemagne*... Elle n'est pas venue jusqu'à nous, et a eu le sort de beaucoup d'autres plus modernes, que personne ne songe à transmettre, parce que personne ne les ignore, et qui, après avoir été dans toutes les bouches, finissent, par cette raison-là même, par s'oublier et se perdre.

Les romans d'amour et de féerie sont peu nombreux; ceux de chevalerie, au contraire, le sont infiniment. On range ordinairement ces derniers

sous trois classes : romans d'Artus, romans de Charlemagne, romans des Amadis. On pourrait en ajouter une quatrième plus nombreuse que les autres encore : celle dont les héros n'étaient ni chevaliers de Charles ou d'Artus, ni descendans des Gaulois Amadis, mais des paladins ou des princes que le poëte fait vivre dans d'autres temps, ou dans d'autres cours, tels que Perceforêt, Alexandre, etc. Tous ces romans furent écrits en vers; on ne commença guère à les traduire en prose que sous Charles V. François Ier fit traduire de l'espagnol les Amadis, romans originairement français, mais que le temps avait fait oublier, ainsi que beaucoup d'autres. Parmi ces milliers de poëmes, inconnus aujourd'hui, il en est plusieurs qui sont vraiment intéressans; on trouve, du moins dans la plupart, des morceaux très-agréables, et surtout un talent particulier pour exciter la curiosité et l'admiration.

La traduction de M. Le Grand nous a paru en général simple, naïve et correcte; on eût désiré seulement qu'elle eût été quelquefois un peu moins austère; sous le prétexte de retrancher des détails trop libres, il laisse souvent regretter à ses lecteurs la fin d'un conte qu'il eût été possible d'achever sans blesser la décence. Ses notes sont pleines d'érudition, et d'une critique fort judicieuse.

On vient de nous donner à la Comédie française quelques représentations d'*Atrée et Thyeste*,

tragédie de Crébillon, qui n'avait pas été remise au théâtre depuis près de trente ans. Ces représentations ont été peu suivies; mais la sensibilité du public, accoutumé depuis quelque temps aux douces émotions de *Béverley* et de *Gabrielle de Vergy*, a eu moins de peine à supporter la petite atrocité de la coupe d'*Atrée*. En effet, l'horreur répandue dans cet ouvrage n'est pas son plus grand défaut, c'est la faiblesse de l'intérêt et des passions qui produit une si terrible catastrophe; et, comme l'a remarqué M. de Voltaire, la rage qu'un homme montre de se venger d'une offense qu'on lui a faite il y a vingt ans, la rage avec laquelle il médite cette action détestable, et la facilité avec laquelle il l'exécute sans aucune intrigue, sans obstacle et sans danger, est beaucoup plus froide qu'elle n'est horrible. Ce n'est pas dans ces *Pélopides*, sans doute, mais c'est dans *Mahomet* que le génie de ce grand homme nous a montré le seul art qui pouvait éviter les écueils d'un sujet de ce genre; car il serait difficile de se dissimuler les rapports très-sensibles qu'il y a entre les deux ouvrages, entre *Mahomet* et *Atrée*, entre les situations de Plisthène avec Thyeste, et celles de Séide avec Zopire. Quelle différence d'ailleurs dans l'exécution et dans le plan! Que de grandeur il a su donner à ses caractères! Quelle étendue et quelle élévation à leurs desseins! Que d'énergie et de vérité à leurs passions! En les plaçant pour ainsi dire dans les mêmes circonstances, il n'est aucune de ces si-

tuations que M. de Voltaire n'ait eu le secret de rendre et plus forte et plus pathétique, aucune qu'il n'ait su préparer par des ressorts à la fois plus naturels et plus tragiques, plus nobles et plus attachans.

La clôture des spectacles n'a rien eu de fort remarquable. Le compliment des comédiens italiens, dialogué suivant l'usage introduit depuis plusieurs années, est de M. Favart fils, qui a débuté il y a quelques mois sur ce théâtre avec un succès assez médiocre. On a surtout applaudi à la manière dont l'auteur parle de lui-même. Un seigneur, et c'est le public, se dispose à recevoir les adieux de ses fermiers, et ces fermiers ce sont les comédiens. Son intendant aperçoit un jeune homme qu'il n'avait pas encore remarqué; il lui demande son nom? — Justin. — Son emploi? — Je ne suis jusqu'à présent que le balayeur de la salle de ce château, où monseigneur vient tous les soirs s'amuser avec une brillante cour, mais je ne demande qu'à travailler. — Qui sont tes répondans? — Mon courage et mon cœur. — Ta famille? — Je suis le fils de cette petite Bastienne, connue depuis sous le nom de la bonne vieille Urgèle. — On ne l'a point oubliée dans le village, et c'est un titre pour vous auprès de monseigneur. Venez avec nous, etc.

L'Abailard supposé, ou *le Sentiment à l'épreuve;* c'est un roman nouveau, qu'on attribue à mad. de B*** ou à M. Dorat, et qui pourrait

bien leur appartenir également; l'idée en est assez neuve, assez piquante. La comtesse d'Olnange, née avec une sensibilité très-délicate, n'a trouvé que de l'amertume dans les nœuds mal assortis d'un premier mariage. Veuve à dix-huit ans, et rendue à elle-même, son cœur craint de se livrer à de nouvelles chaînes. Elle ne se détermine enfin à recevoir la main du marquis de Rosebelle que parce qu'on a su lui persuader qu'il avait eu le malheur d'éprouver en Italie la même destinée que l'amant de la tendre Héloïse. Toutes les situations qui pouvaient naître d'un pareil sujet sont amenées fort naturellement, et la peinture en est, quoique souvent très-vive et très-animée, pleine de décence et de délicatesse. Pour ne pas tomber dans un autre écueil, l'auteur termine heureusement l'histoire par un viol, mais par un viol dont les mœurs ne peuvent être blessées. Le marquis de Rosebelle a déjà épousé la comtesse, elle est encore dans l'erreur à laquelle il doit sa félicité; il profite d'un rêve qui agite cette imagination si sensible, il le réalise, et l'hymen couvre de son voile ces plaisirs qu'il avoue. Le *Mari Sylphe* de M. Marmontel pourrait bien avoir donné la première idée de ce nouveau roman. L'invention du conte a sans doute quelque chose de plus poétique et de plus ingénieux, l'exécution en est infiniment supérieure, mais il y a peut-être dans le plan de *l'Abailard supposé* une marche plus facile et plus naturelle, dans les détails plus de vraisemblance et de variété, quoiqu'on y reconnaisse toujours

le ton et la manière de l'école de M. Dorat, car on ne peut lui refuser l'honneur d'en avoir fait une. Voyez l'*Almanach des Muses* et de tous nos recueils à la mode.

LETTRE *de M. Franklin à madame Helvétius.*

« Chagriné de votre résolution prononcée si positivement hier au soir, de rester seule, pendant la vie, en l'honneur de votre cher mari, je me retirai chez moi. Tombé sur mon lit, je me crus mort, et je me trouvai dans les Champs-Élysées. On m'a demandé si j'avais envie de voir quelques personnages particuliers? — Menez-moi chez les philosophes. — Il y en a deux qui demeurent ici près de ce jardin, ils sont très-bons voisins et très-amis l'un de l'autre. — Qui sont-ils? — Socrate et Helvétius. — Je les estime prodigieusement tous les deux; mais faites-moi voir premièrement Helvétius, parce que j'entends un peu de français et pas un mot de grec..... — Il m'a reçu avec beaucoup de courtoisie, m'ayant connu, disait-il, de caractère, il y a quelque temps. Il m'a demandé mille choses sur la guerre et sur l'état présent de la religion, de la liberté et du gouvernement en France. Vous ne me demandez donc rien de votre chère amie madame Helvétius? et cependant elle vous aime excessivement; il n'y a qu'une heure que j'étais chez elle. — Ah! dit-il, vous me faites souvenir de mon ancienne félicité, mais il faut l'oublier pour être heureux ici. Pendant plusieurs années je n'ai pensé que d'elle, enfin je suis con-

solé. J'ai pris une autre femme la plus semblable à elle que je pouvais trouver; elle n'est pas, c'est vrai, tout-à-fait si belle, mais elle a autant de bon sens et d'esprit, et elle m'aime infiniment; son étude continuelle est de me plaire. Elle est sortie actuellement pour chercher du meilleur nectar et ambroisie pour me régaler ce soir; restez chez moi, et vous la verrez. — J'aperçois, disais-je, que votre ancienne amie est plus fidèle que vous, car plusieurs bons partis lui ont été offerts qu'elle a refusés tous. Je vous confesse que je l'ai aimée, moi, à la folie, mais elle était dure à mon égard, et m'a rejeté absolument pour l'honneur de vous. — Je vous plains, dit-il, de votre malheur, car c'est une bonne femme et bien aimable..... Mais l'abbé de La Roche et l'abbé M..... ne sont-ils pas encore quelquefois chez elle? — Oui, assurément, car elle n'a pas perdu un seul de vos amis. — Si vous aviez gagné l'abbé M..... avec du café à la crême pour parler pour vous, peut-être vous auriez réussi, car il est raisonneur subtil comme saint Thomas, et il met ses argumens en si bon ordre qu'ils deviennent presque irrésistibles; ou si l'abbé de La Roche avait été gagné par quelque belle édition d'un vieux classique à parler contre vous, cela aurait été mieux, car j'ai toujours observé que quand il conseille quelque chose, elle a un penchant très-fort à faire le revers..... — A ces mots entrait la nouvelle madame Helvétius; à l'instant je l'ai reconnue d'être madame de Franklin, mon ancienne amie Amé-

ricaine. Je l'ai réclamée, mais elle me disait froidement : « J'ai été votre bonne femme quarante-
» neuf années et quatre mois, presque un demi-
» siècle, soyez content de cela. J'ai formé ici
» une nouvelle connexion qui durera à l'éter-
» nité..... » — Mécontent de ce refus de mon Euridice, j'ai pris tout de suite la résolution de quitter ces ombres ingrates, et de revenir ici en ce bon monde revoir le soleil et vous. Me voici. Vengeons-nous.

LETTRE *de M. de Buffon à madame la comtesse de Genlis.*

« Je ne suis plus amant de la nature, je la
» quitte pour vous, Madame, qui faites plus et
» qui méritez mieux. Elle ne sait que former des
» corps, et vous créez des âmes. Que la mienne
» n'est-elle de cette heureuse création ! J'aurais
» ce qui me manque pour plaire, et vous jouiriez
» avec plaisir de mon infidélité. Pardonnez-moi,
» Madame, ce moment de délire et d'amour. Je
» vais maintenant parler raison.

» Votre charmant théâtre m'a fait autant de
» plaisir que si j'étais encore dans l'âge auquel
» vous l'avez consacré. Vieux et jeunes, grands
» et petits, tous doivent étudier ces tableaux si
» touchans où les vertus données par l'éducation
» triomphent des vices et des ridicules. Chaque
« trait porte l'empreinte de votre âme céleste.
» Vous l'avez peinte en chaque scène sous un em-
» blême différent et sous la morale la plus pure.

» Une connaissance parfaite du monde, toutes
» les grâces de l'esprit et du style ont conduit
» aussi vos pinceaux, et quoique vous n'ayez
» pas parlé de Dieu, je crois néanmoins aux
» anges. Vous êtes un de ceux qu'il a le mieux
» doué. Recevez en cette qualité toutes mes ado-
» rations; nul mortel ne peut vous en offrir de
» plus sincères. »

Les spectacles donnés cet hiver sur le théâtre de madame de Montesson n'ont pas été moins brillans que l'année dernière. Il y a eu deux ou trois représentations par semaine auxquelles on a vu constamment les personnes les plus distinguées de la ville et de la cour s'empresser d'être admises. De ce nombre, il faut excepter pourtant toute la famille royale, la maison de Condé, M. et madame la duchesse de Chartres.... Madame la comtesse de Genlis, etc. Les principaux acteurs de cette illustre troupe sont toujours M. le duc d'Orléans, M. le vicomte de Gand, MM. de Ségur, M. le comte d'Onésan, madame de Montesson, madame la comtesse de Lamarck, madame la marquise Ducrest. M. le duc d'Orléans, qui joue tous les rôles de paysan et de financier avec un naturel et une vérité admirables, nous a paru se surpasser encore dans le rôle de Forlis (1) et dans celui de Fréeport (2). Madame de Montesson,

(1) Des *Dehors trompeurs*, de Bussy.
(2) De *l'Ecossaise*, de M. de Voltaire.

quoiqu'un peu gênée par son embonpoint qui l'oblige à se serrer trop la taille, continue de rendre les rôles de jeunes amoureuses avec une intelligence, une grâce et une noblesse infinies. Elle vient d'enrichir encore son théâtre de quelques nouveautés intéressantes, du *Sourd volontaire*, pièce en trois actes et en vers, des *Frères généreux*, drame en cinq actes et en prose. Ses ouvrages respirent tous la sensibilité la plus douce et la plus pure, le charme de la bienfaisance et l'amour de toutes les vertus. Si ses pièces ne sont pas fortement intriguées, elles ont du moins le mérite d'une marche simple et suivie, ses caractères sont bien soutenus; son dialogue, quoiqu'un peu long, quoiqu'un peu lent, est facile et naturel; ses dénoûmens préparés avec adresse laissent une impression aimable, et qu'aucun autre sentiment n'altère. Nous croyons cependant que des ouvrages de ce genre ne sont pas susceptibles d'une analyse détaillée, et ce serait leur faire tort sans doute que d'oser l'entreprendre.

L'activité avec laquelle madame de Montesson s'étudie à rassembler auprès de M. le duc d'Orléans les plaisirs les plus propres à l'amuser, ne l'empêche point de s'occuper encore d'autres objets plus dignes d'intéresser la bonté de ce prince. Nous venons d'apprendre qu'elle a formé le projet d'établir, dans la paroisse de Saint-Eustache, un hospice de charité sur le plan de celui que madame Necker a dirigé avec tant de succès dans la paroisse de Saint-Sulpice, et dont

nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans une de nos dernières feuilles.

Est-ce une méchanceté, est-ce un mot de sentiment qui a échappé à M. l'ambassadeur de Naples, quand il a dit « que M. le duc d'Orléans, » ne pouvant faire madame de Montesson du- » chesse d'Orléans, s'était fait lui-même M. de » Montesson ? »

L'*Éloge de Voltaire, par M. de La Harpe*, mérite d'être distingué, à plus d'un titre, de la foule des panégyriques, dont on n'a pas encore cessé de fatiguer les mânes de Voltaire. Si dans l'éloge qu'en a fait M. Thomas, sous le nom de M. Ducis, il y a plus d'idées et plus d'originalité, on a cru trouver dans celui-ci une éloquence plus touchante et plus soutenue. Ce n'est pas sans doute le plus glorieux monument qui ait été consacré à la mémoire du grand homme, puisqu'il en existe un de la main de Frédéric, et qu'il en est un autre que lui destine l'amitié de Catherine II; mais de tous les ouvrages où l'on a tâché de présenter le tableau du génie de M. de Voltaire, il n'en est, ce me semble, aucun où le mérite de ses différens travaux ait été développé avec plus d'admiration, d'intérêt et de goût. De l'avis de l'auteur lui-même, cet éloge est ce qu'il a jamais écrit de mieux en prose, et le public paraît fort disposé à l'en croire, au moins cette fois-ci, sur sa parole.

Nos querelles de musique, loin de s'étendre, semblent se renouveler, depuis quelque temps,

avec une nouvelle animosité. Quelques efforts que M. d'Alembert ait tentés pour rapprocher les deux partis, quelques sacrifices qu'un de nos plus ardens Piccinistes, le chevalier de Chastellux, ait cru devoir faire à l'idolâtrie des Gluckistes, dans un long article du *Mercure* (1), qui n'a point d'autre but que celui de ménager une réconciliation si désirable pour l'honneur des lettres, nous voyons éclore tous les jours de nouveaux pamphlets, de nouvelles épigrammes, et tout ce qui s'ensuit. M. Suard a fait dire, avec beaucoup de douceur, à M. Marmontel, que s'il s'avisait jamais de faire paraître son poëme sur la guerre de musique, il lui couperait le visage. M. Marmontel n'en est pas moins empressé à lire le poëme à qui veut l'entendre. En attendant une vengeance plus meurtrière, l'abbé Arnaud ne cesse de harceler son adversaire d'épigrammes et de chansons. Voici une des épigrammes qui a le plus couru; il faut bien faire connaître les armes des deux partis.

Ce Marmontel si long, si lent, si lourd,
Qui ne parle pas, mais qui beugle,
Juge la peinture en aveugle,
Et la musique comme un sourd.
Ce pédant à si sotte mine
Et de ridicules bardé,
Dit qu'il a le secret des beaux vers de Racine.
Jamais secret ne fut si bien gardé.

(1) Voyez le *Mercure* du 25 avril, article de l'Académie royale de musique.

La vénérable confrérie des économistes vient de perdre un de ses plus dignes champions dans la personne de M. le colonel Saint-Leu, ci-devant au service du roi de Pologne, un des principaux auteurs du journal intitulé : les *Éphémérides du Citoyen*. Ce fameux apôtre de la doctrine par excellence a été trouvé dernièrement sur le bord d'un fossé des nouveaux boulevards, la tête fracassée d'un coup de pistolet. Il avait sur lui deux lettres, l'une adressée à M. le lieutenant de police, l'autre à l'ami des hommes, au marquis de Mirabeau. On imaginera sans doute que c'est l'amour de la liberté indéfinie, la décadence sensible du crédit de la secte, le désespoir de ne pouvoir ramener le genre humain aux grands principes de l'ordre, ou quelque autre motif de cette importance, qui auront déterminé ce sage à un parti si violent. Eh bien, ce n'est rien de tout cela : c'est une passion malheureuse pour une jeune et jolie femme, pour la femme de son ami, pour madame la baronne de Tsc..... Nous n'avons appris que deux circonstances de ce triste roman, l'une assez intéressante, et l'autre fort bizarre. Deux ou trois jours avant d'exécuter son projet, il conjura madame de Tsc....., de vouloir bien se charger de quinze ou vingt mille francs qu'il venait de recevoir, et de lui en assurer la rente viagère. Dans la lettre à M. de Mirabeau, qu'on trouva attachée à la boutonnière de son habit, il lui demande, comme le dernier service qu'il

attendait de son amitié, la faveur d'être transporté dans la maison de son amie avant d'être enseveli (1). Comment concilier deux procédés, dont l'un paraît l'excès de l'indiscrétion, une vraie barbarie, et l'autre la preuve du désintéressement le plus sensible, de la générosité la plus délicate? On peut juger des principes politiques de M. de Saint-Leu par ceux du parti auquel il s'était attaché; mais plusieurs de ses mémoires supposent de l'esprit et des connaissances. Il avait dans la conversation de la vivacité, de l'imagination, de la douceur et une éloquence naturelle.

On a donné, le mardi 20, la première représentation du *Devin du Village*, avec des airs refaits par Rousseau. Cette tentative n'a eu aucun succès; à l'exception du premier air, *J'ai perdu tout mon bonheur*, qui n'a été que faiblement applaudi, tous les autres airs nouveaux ont été hués sans le moindre égard pour la mémoire de l'auteur. A chaque ritournelle dont on ne reconnaissait pas le motif, le parterre redemandait indécemment l'ancienne musique, et les seuls morceaux où l'auteur n'a rien changé sont ceux qui ont été reçus avec la faveur accoutumée. Les amis de Rousseau ont prétendu que

(1) M. le baron de Tsc....., bailli de M...., est connu par plusieurs morceaux de poésie imprimés dans plusieurs Recueils, et par un grand nombre d'articles de botanique du nouveau supplément de l'*Encyclopédie*.

la nouvelle musique avait été fort mal exécutée, et par conséquent très-mal entendue; mais le sentiment le plus général, d'accord avec celui des artistes les plus éclairés, a décidé que Rousseau, en voulant corriger son ouvrage, l'avait gâté; qu'en cherchant à donner plus d'expression à ses airs, une harmonie plus soutenue à ses accompagnemens, il avait fait perdre à sa composition ce caractère simple et naïf qui en était le premier charme, sans compter que la prétention d'une facture plus forte et plus savante lui avait fait commettre des fautes qu'on ne pardonnerait pas à un écolier. La seule observation que notre ignorance en musique se permettra d'ajouter à un jugement si sévère, c'est qu'il n'y a presque aucun des airs nouveaux qui ne rappelle très-sensiblement le caractère et l'intention de l'air auquel on a jugé à propos de le substituer; et sans doute il n'est pas adroit de rappeler au public ce qu'il ne se lasse point d'applaudir depuis trente ans, lorsqu'on veut essayer d'autres moyens de lui plaire. On a remarqué que l'infidélité que Rousseau a faite à son ancienne musique ressemblait à celle de Colin. Il vous est infidèle, dit le Devin à l'aimable Colette; il vous est infidèle, et pourtant il vous aime toujours. Ces infidélités, comme on sait, sont sans conséquence.

On a représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie française, le samedi 17, l'*Amour français, comédie en un acte, de M. Ro-*

chon de Chabannes. Ce petit acte ressemble beaucoup aux premiers ouvrages de l'auteur; ce sont des scènes épisodiques sans intrigue, sans action, presque sans sujet, mais qui se soutiennent par l'agrément des détails et par l'intérêt d'un dialogue simple et naturel. C'est une conversation plutôt qu'un drame, mais une conversation vive, ingénieuse, et dont l'effet est plus piquant, quelquefois même plus théâtral que celui de tant de comédies prétendues où l'on ne trouve qu'une intrigue embrouillée ou languissante, des situations communes ou forcées, de frivoles déclamations, et tout l'apprêt d'un froid persiflage. Dans *Heureusement,* M. Rochon de Chabannes a su peindre avec beaucoup de grâce et de naïveté les premiers élans d'un jeune homme vers la gloire. Dans l'*Amour français*, il nous offre le tableau d'une femme intéressante et vertueuse qui n'emploie l'ascendant qu'elle a pris sur toutes les affections de son jeune parent que pour enflammer son courage, et pour obtenir de lui les sacrifices que lui impose la loi de l'honneur. Il ne s'agit pas, à la vérité, d'un effort infiniment pénible, il n'est question que de renoncer à profiter d'un congé qu'on a sollicité indiscrètement pour demeurer plus longtemps auprès de ce qu'on aime; mais les leçons que l'amour donne à ce sujet n'en sont ni moins fortes, ni moins touchantes; et l'éloquence qu'il inspire à la jeune marquise de Sernentes contraste agréablement avec l'humeur d'un oncle

dont le jeune homme attend toute sa fortune. Cet oncle est un vieux militaire rempli de franchise et de loyauté, mais brusque et sévère, croyant beaucoup moins à la vertu des femmes qu'à la nécessité de faire son devoir, et qui finit par être fort étonné que ce sexe dangereux soit aussi capable d'élever nos âmes que de charmer nos sens.

Dire le sujet de cette pièce, c'est en avoir fait l'analyse; il ne nous reste plus qu'à citer les endroits qui ont été le plus généralement applaudis.

LE VIEUX BARON.

Il faut de son métier faire l'apprentissage:
Et le jour d'une affaire, un jeune homme est bien neuf,
Échappé de Paris ou bien de l'Œil-de-Bœuf..... (1)
Un enfant marié ne dépend plus de rien.....
L'épouse est négligée et d'abord se désole,
Mais le plaisir bientôt l'entraîne et la console.
Madame tient maison, et monsieur n'en tient plus;
Il va porter ailleurs ses vœux irrésolus,
Et passant chez Phryné le vide de sa vie,
L'ingrat dans son hôtel, dont l'aspect seul l'ennuie,
Ne loge plus enfin auprès de sa moitié
Que ses chiens, ses chevaux et ses valets de pied (2).

LA MARQUISE.

On est compté pour rien quand on est inutile;
L'oisiveté, monsieur, est une mort civile.....

(1) C'est un coin de la galerie de Versailles où se rassemblent les oisifs de la cour, et où on apprend, et quelquefois où l'on prépare les nouvelles et les intrigues du jour.

(2) Ce mot n'est pas tout-à-fait le mot propre; il n'y a que les princes qui aient des valets de pied.

Voyez ce courtisan à peu près de votre âge :
Il renonce aux douceurs d'un récent mariage,
Aux charmes de la cour, aux plaisirs de Paris,
La gloire seule échauffe, embrase ses esprits,
Il vole la chercher sur un autre hémisphère;
Et croyant son pays menacé de la guerre,
C'est le patriotisme et le plus pur honneur
Qui rendent à son prince un brave serviteur.

Il n'y a personne qui, à ce portrait, n'ait reconnu M. de La Fayette; un murmure flatteur a fait retentir son nom dans toute la salle, et des applaudissemens multipliés ont confirmé avec transport un si juste hommage.

La dernière scène de ce petit acte avait quelques longueurs qui ont nui au succès de la première représentation. L'auteur s'était avisé de faire faire au baron un éloge fastidieux du ministère actuel. Préville, dont la mémoire n'avait pu retenir cette longue tirade, après en avoir débité le commencement avec beaucoup d'emphase, s'arrêta tout court à ce vers :

Les emplois ne sont plus accordés qu'au mérite.....

soit que la louange parût déplacée dans le cadre où elle se trouvait, soit qu'il y eût ce jour-là beaucoup de militaires au spectacle à qui le dernier travail de M. le prince de Montbarey avait laissé de l'humeur, soit enfin que l'embarras de l'acteur fît un disparate trop ridicule avec le ton pathétique qui l'avait précédé, ce compliment, loin de prendre, excita de grandes huées. L'auteur a eu le bon esprit de le suppri-

mer entièrement et de resserrer toute la scène; l'ouvrage en a été mieux reçu à la seconde représentation; et quoiqu'on puisse lui reprocher encore quelques négligences de style plus répréhensibles dans ce genre d'ouvrage que dans aucun autre, on présume que cette agréable bagatelle n'aura pas moins de succès à la lecture qu'au théâtre.

M. de La Harpe a fait une collection de ses principaux ouvrages, et vient de la publier en six volumes; c'est immédiatement après la fin déplorable des *Barmécides*, au moment où M. de La Harpe s'est vu le plus cruellement harcelé par ses nombreux ennemis, et surtout par la secte puissante des Gluckistes, que ce nouveau recueil de ses Œuvres a été offert à la malignité du public et à la haine des journaux; aussi ne lui a-t-on pas rendu toute la justice qu'il eût peut-être obtenue dans d'autres circonstances.

On trouve dans le premier volume, *Warwick*, *Mélanie*, *Barnevelt*, un *Essai sur les Tragiques grecs*, et une diatribe contre Shakespeare. Il n'y a dans *Warwick* qu'un seul rôle vraiment dramatique, la marche des premiers actes manque quelquefois de force et quelquefois de vraisemblance; il faut convenir cependant que c'est la tragédie la plus raisonnable que nous ayions vue au théâtre depuis qu'on n'en fait plus, et le quatrième acte peut se soutenir à côté des ouvrages de nos plus grands maîtres. *Mélanie* a

peu d'action, peu de mouvement; mais le sujet est heureux; le rôle du curé, sans être tout ce qu'il devrait être, n'en est pas moins une conception neuve, originale; et quoique *Mélanie* soit trop philosophe pour une jeune personne de quinze ans, il y a dans ses discours des développemens d'une sensibilité fort touchante, et la pièce intéresse en général par un style simple et pur. Cependant l'auteur devait-il croire, devait-il surtout se permettre d'imprimer lui-même ce que M. de Voltaire écrivait dans le temps à un de ses amis : L'*Europe attend Mélanie* (1)? Cela n'est pas très-bon, me disait M. de Voltaire, dans ce même temps, à Ferney; cela réussira pourtant : c'est un drame, et l'on aime aujourd'hui les drames à Paris. *Barnevelt* est une imitation du *Marchand de Londres*, de M. Lillo. Cette imitation n'est point sans mérite; mais en adoucissant tous les caractères de l'original, comment M. de La Harpe a-t-il osé conserver l'atrocité de la dernière situation? Il n'y a que l'énergie du caractère de Wilmon et la violence de la passion de Barnevelt qui puissent préparer l'âme des spectateurs à cette terrible catastrophe. L'acheter par des moyens plus faibles, c'est augmenter à la fois l'horreur du tableau et en diminuer la vraisemblance. L'*Essai sur les Tragiques grecs* nous a paru rempli de littérature et de goût; on y trouve surtout plusieurs morceaux de *Sophocle* et d'*Euripide*, tra-

(1) Note de l'Avertissement de *Mélanie*.

duits en vers avec beaucoup de soin. Le pamphlet contre Shakespeare a ennuyé en détail tous les lecteurs du *Journal de Littérature;* il ne paraîtra pas moins ennuyeux sans doute sous cette nouvelle forme.

Le second volume des OEuvres de M. de La Harpe contient ses poésies. Ce ne sont pas les pièces qu'on a relues avec le plus de plaisir. On distinguera l'*Épître à Zélis*, les *Vers à la Fontaine de Meudon*, les *Regrets*, une *Romance*, et quelques couplets à madame Broutin, où l'on trouve et de la grâce et de l'imagination; mais il ne paraît pas en général que M. de La Harpe ait le talent de la poésie légère. L'*Ombre de Duclos* est une des meilleures satires que l'on ait faite depuis le *Pauvre Diable*. La traduction du premier et du quatrième livre de la *Pharsale* offre de grandes beautés, mais elle est loin de faire sentir toutes celles de l'original.

Le troisième et le quatrième volume renferment, outre les discours académiques de l'auteur, ses *Éloges* et le *Discours préliminaire* de la traduction de *Suétone*, quelques autres morceaux de littérature déjà connus, et une dissertation assez intéressante sur les romans. On y apprécie avec un goût peut-être trop rigoureux les ouvrages de Richardson; mais peut-on savoir mauvais gré à l'auteur de regarder *Tom-Jones* comme le premier des romans?

Dans le cinquième et le sixième volume M. de La Harpe a rassemblé ce qui lui a paru le

plus curieux et le plus intéressant dans les articles qu'il avait insérés au *Mercure* et dans le *Journal de Politique et de Littérature*. On peut se plaindre du ton de ses critiques; on peut leur reprocher de ne porter presque jamais que sur un seul objet, sur le style; mais on ne peut leur refuser en général le mérite d'un goût sûr et sévère. Il ne se croit point obligé de faire valoir toutes les beautés d'un ouvrage, et c'est sans doute une espèce d'injustice; mais ces critiques n'en sont pas moins fondées, et les jeunes gens y peuvent puiser d'excellentes leçons. Un des articles les plus agréablement faits est, sans contredit, celui des ouvrages de M. Linguet; ce morceau est d'une discussion très-piquante, et la plaisanterie en est vive et légère.

M. de La Harpe a beaucoup plus d'esprit que de connaissances, beaucoup moins d'esprit que de talent, et beaucoup moins d'imagination que de goût; mais il sait parfaitement Racine et Voltaire; et quoiqu'il n'ait pas encore justifié toutes les espérances qu'on avait pu concevoir de l'auteur de *Warwick*, c'est encore le meilleur élève qui soit sorti de l'école de Ferney. Il est malheureux que les circonstances l'aient obligé à perdre tant de temps à dire du mal des autres et à se défendre ensuite contre les ennemis qu'il se faisait tous les jours en exerçant un si triste métier. La plus furieuse épigramme qu'on ait jamais faite sur lui est le mot de M. de Champfort, mot cruel, mais que Tacite n'eût pas désavoué : *C'est un homme*

qui se sert de ses défauts pour cacher ses vices.

L'intrépide Paul-Jones est ici depuis quelques semaines. Il a eu l'honneur d'être présenté au roi. Il a été applaudi avec transport dans tous les spectacles où il s'est montré, et particulièrement à l'Opéra. Une singularité assez digne d'être remarquée, c'est que ce brave corsaire, qui a donné des preuves si multipliées de l'âme la plus ferme et du courage le plus déterminé, n'en est pas moins l'homme du monde le plus sensible et le plus doux; qu'il a fait beaucoup de vers pleins de grâce et de mollesse; que le genre de poésie qui paraît même avoir le plus d'attrait pour son génie, c'est l'élégie et l'églogue. La loge des *Neuf Sœurs* dont il est membre a engagé M. Houdon à faire son buste. Ce portrait est un nouveau chef-d'œuvre digne du ciseau qui semble destiné à consacrer à l'immortalité les hommes illustres en tout genre.

On a donné, le samedi 29 avril, la première représentation de la reprise de la *Veuve du Malabar*, tragédie de M. Lemierre, représentée pour la première fois en 1770. Cette pièce alors fut médiocrement accueillie; l'auteur en ayant senti lui-même tous les défauts, ne se permit pas de l'exposer au grand jour de l'impression; il y a fait depuis des changemens si considérables, qu'on peut le regarder comme un ouvrage en-

tièrement nouveau. Le succès que la pièce a eu à cette reprise est un des plus brillans que l'on ait vu depuis long-temps au théâtre. Nous nous contenterons d'indiquer en peu de mots la disposition actuelle du poëme.

Quelques défauts que l'on puisse reprendre dans le plan de cet ouvrage dont la fable n'est peut-être pas assez solidement établie, et qui dans quelques circonstances peut paraître un peu trop romanesque, on y trouvera toujours un mérite que rien ne peut suppléer, celui d'une sensibilité touchante et d'un intérêt qui va toujours en croissant. Il y a dans chaque acte des beautés d'un ordre supérieur, des scènes entières d'une chaleur entraînante, une foule de mots de situation de l'effet le plus heureux, et la catastrophe, pour paraître avoir quelques rapports avec celle d'*Olympie*, n'en est pas moins très-neuve et très-brillante, elle réunit au plus haut degré d'intérêt l'appareil d'un spectacle infiniment riche, infiniment pittoresque. Il y a dans le style de cette tragédie des inégalités, des négligences comme dans tous les ouvrages de M. Lemierre, mais il y en a beaucoup moins que dans *Hypermnestre;* on y trouve surtout ce mouvement, cette chaleur qui du moins au théâtre l'emporte de beaucoup sur toutes les autres parties du style. On a reproché souvent à M. Lemierre la dureté de sa versification, et il a souvent mérité ce reproche; mais il n'y a aucun de ces poëmes où l'on ne puisse remarquer non-seulement beaucoup de vers d'une

touche forte et nerveuse, mais encore beaucoup d'autres pleins de douceur et d'harmonie.

Le rôle du jeune bramine, qui anciennement ne tenait presque pas à l'action, mais qui dans le nouveau plan répand sur tout l'ouvrage l'intérêt le plus touchant et le plus doux, a été rendu par le sieur Monvel avec beaucoup de finesse et de sensibilité. Il n'est peut-être point de rôle au théâtre où le sieur La Rive ait déployé un caractère plus noble et plus soutenu que dans celui du général français; il a saisi parfaitement tout ce qui le caractérise, il lui a donné la noblesse et l'enthousiasme chevaleresque qui lui sied, et la manière dont il a rendu le dernier coup de théâtre, qui n'est assurément pas d'une exécution aisée, est une nouvelle preuve des progrès qu'il fait tous les jours dans la connaissance de la scène. Mademoiselle Sainval cadette a paru fort monotone dans le rôle de la Veuve; mais elle a racheté, s'il est possible, un si grand défaut par deux ou trois élans de sensibilité qui ont été du plus grand effet. Le triste Vanhove a crié les beaux vers du grand bramine comme s'il en eût été l'auteur; aussi l'auteur en est-il fort content.

Les comédiens italiens ont donné sur leur théâtre, ce mercredi 3, la première représentation d'*A Trompeur, Trompeur et demi*, ou *les Torts du Sentiment*, proverbe en un acte, en vers,

mêlé d'ariettes, paroles de M. de Sauvigny, l'auteur des *Illinois*, musique de M. Dezède.

C'est une espèce de parade où l'auteur a eu la prétention de peindre ce qu'on appelle les mœurs de la bonne compagnie. Les mœurs représentées dans cet ouvrage sont à la vérité assez scandaleuses pour n'être pas sans modèle; mais le ton en est si gauche et si détestable, que ce tableau a paru beaucoup plus dégoûtant que ridicule. Quant à la construction du drame, il est impossible d'en donner une idée, elle est aussi obscure que le titre. La pièce a été si mal reçue en général, quoiqu'on y ait applaudi quelques détails, et particulièrement un duo assez piquant, que les auteurs l'ont retirée après la première représentation. Ils se proposent d'y faire des changemens. Si ces corrections rendent la pièce meilleure, nous ne manquerons pas d'en donner une analyse plus exacte.

Relation *d'une fête qui a été donnée à la reine des Lanturelus, par ses fidèles sujets, le* 17 *mai* 1779.

Cette fête n'a jamais eu sa pareille et ne l'aura jamais. La description suivante en sera la preuve.

La reine des Lanturelus ayant eu la rougeole et s'en étant bien tirée, ses sujets voulurent célébrer sa convalescence. On lui dit qu'il fallait venir un lundi, 17 mai, à cinq heures, chez le comte d'Albaret où il y aurait un concert, et qu'ensuite elle se promenerait dans ses nouvelles prairies.

La reine partit avec sa trésorière (1), son président (2) et le Lanturelu neveu (3). En arrivant dans la cour, elle fut surprise de voir au bas de l'escalier monseigneur le nonce et tous ses chevaliers superbement vêtus et leur ordre sur l'habit. Monseigneur le nonce et l'ambassadeur de Russie l'enlevèrent et la menèrent dans une chambre très-éclairée, où il y avait un trône où ses chevaliers la placèrent avec acclamations. On lui mit une couronne sur la tête, et dès ce moment elle a été autorisée à prendre le titre de reine, n'ayant eu jusque-là que celui de grande-maîtresse des Lanturelus.

Étant sur son trône, elle avait à sa droite sa survivancière la vicomtesse de Narbonne, et à sa gauche la grande-trésorière madame Berthelot, et tous ses chevaliers assis à sa droite et à sa gauche. On entendait une musique céleste qu'on ne voyait point; les invisibles chantaient des chansons pour célébrer la convalescence de la reine.

Le grand-lecteur, le comte d'Albaret, vint à elle, et après s'être prosterné il lui dit ces vers :

Esculape a rendu notre reine à nos vœux.
Par une faveur sans pareille,
Son esprit, sa raison, ses quiproquo, ses jeux,
Même sa surdité, rendront son sort heureux.

(1) Madame Berthelot.
(2) M. de Burigny.
(3) Le marquis d'Estampes.

O mes amis, rendons grâces aux dieux!
Elle entendra ses sujets à merveille,
Et pour tout autre que pour eux
Elle fera la sourde oreille.

Tous les chevaliers et chevalières vinrent ensuite se prosterner au pied du trône de la reine; ils lui baisèrent la main et elle leur donna l'accolade.

De là on la fit passer dans la salle des spectacles. On entendit d'abord une musique ravissante, et ensuite on vit un spectacle d'autant plus charmant pour la reine que les personnages qui le composaient étaient ses amis intimes, et n'avaient jamais paru sur la scène ensemble : Confucius, Montaigne, Momus, et ensuite Polichinelle qui s'occupa autant de divertir les acteurs que les spectateurs.

Confucius était représenté au naturel par le prince Baratinsky; il avait à son côté son favori Burigny; Montaigne, par le comte d'Albaret; Momus, par le comte de Strogonoff; et Polichinelle, par le célèbre peintre Robert, qui est aussi aimable et aussi gai dans la société qu'il est grand peintre.

Tous ces personnages chantèrent et célébrèrent la reine avec une tendresse et une gaieté que les reines ordinaires ne peuvent pas connaître, tant elles sont soumises au pouvoir de l'étiquette.

Après ce charmant spectacle le comte d'Albaret et mademoiselle Le Clerc (favorite de la reine) jouèrent un acte d'opéra comique qui fut exécuté à ravir.

Tous ces amusemens s'étant succédés jusqu'à neuf heures, chacun dit qu'il allait souper. La reine, qui était encore affaiblie de sa rougeole, et qui devait prendre médecine le lendemain, dit qu'elle s'allait coucher. Point du tout, son cocher (qui en savait plus long qu'elle) lui fit faire un chemin dans Paris où elle ne comprenait rien, ce qui la mit fort en colère. Enfin elle se voit transportée chez le baron de Blôme; elle voit la cour fort éclairée, et tous ses chevaliers sur l'escalier, l'épée à la main, monseigneur le nonce à la tête, pour recevoir la reine.

Le seul ambassadeur de Sardaigne (pour se distinguer) prit le bâton, l'éteignoir et la petite bougie du frotteur pour éclairer la reine. Après tous ces honneurs, elle arriva dans l'appartement superbement éclairé, avec une musique de clarinettes délicieuse, et qu'elle aime à la folie. Les clarinettes jouèrent pendant le souper qui fut magnifique. M. de Grimm, doyen des Lanturelus, et le comte Baudouin, ancien et zélé, servirent la reine.

Le dessert était une allégorie pour la reine dont le médaillon était un temple charmant. On y voyait ses bons amis les vieux philosophes remercier Esculape de sa guérison. Tout était rempli de devises à son honneur et gloire, et voici les vers de son médaillon :

Heureuse élève de Montaigne,
Simple, sensible et cachant ses vertus,
Avec Momus elle bat la campagne,
Et pense avec Confucius.

L'abbé Lapin (1) s'est aussi distingué par des chansons charmantes et un peu gaillardes pour la reine et pour son berger Burigny. La reine a soixante et quatre ans, et le berger quatre-vingts passés.

On peut donc conclure de cette fête qui fut terminée par un superbe feu d'artifice, qu'elle n'a jamais eu d'égale et n'en peut pas avoir, puisque c'est le cœur seul qui a conduit l'esprit pour produire des choses aussi tendres et aussi agréables, et qu'il n'a été soutenu ni par la beauté, ni par la jeunesse, ni par l'utilité du crédit et de l'intrigue.

La reine des Lanturelus est donc sans contredit la plus grande et la plus heureuse reine du monde, puisque ses sujets ont pour elle un amour pur, désintéressé et très-gai; de son côté, elle les aime de tout son cœur, tels qu'ils puissent être, spirituels, bêtes, sages ou fous.

S'il y avait une fête qui pût le disputer à celle-ci, ce serait celle que l'on a donnée ces jours passés à Trianon pour la convalescence de la reine. Tous les fossés qui entourent le jardin étaient semés de fascines allumées, dont la lueur, mêlée à celle de plusieurs lampions cachés avec beaucoup d'art dans le feuillage des bosquets les plus touffus, répandait au milieu de la nuit une clarté douce, semblable au plus beau clair de lune ou aux premiers rayons de l'aube matinale. Ayant fait re-

(1) C'est M. l'abbé Sabatier de Cabres, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'abbé Sabotier des *Trois Siècles*.

marquer à Sa Majesté l'effet singulier de la nouvelle aurore, on lui donna le désir de descendre dans ses jardins. Là, elle fut surprise par les sons d'une musique céleste, et en suivant les accens d'une mélodie si touchante, elle aperçut, dans une des niches du bosquet, un berger jouant de la flûte, c'était M. le duc de Guines; plus loin deux faunes, Begozzi et Ponto, qui exécutèrent d'abord un duo de cor et de hautbois, et réunissant ensuite leurs accords avec ceux de la flûte, formèrent un trio charmant. Des couplets chantés par d'autres divinités champêtres terminèrent ce joli impromptu, mais ces couplets ne sont point encore sortis du sanctuaire pour lequel ils ont été faits.

Madame Denis a désiré que l'anniversaire de la mort de M. de Voltaire fût célébré au théâtre par la première représentation d'*Agathocle*, ouvrage posthume de ce grand homme, qu'il se proposait de faire jouer après *Irène*, et auquel il travaillait encore peu de jours avant sa mort. Quoiqu'à l'ombre d'un si grand nom l'esquisse la plus faible eût sans doute encore des droits à la reconnaissance et aux égards du public, on n'a point fait l'honneur à ce public de compter sur sa sensibilité, on a pensé du moins qu'il serait plus sûr de lui faire sa leçon; et en supposant que la leçon fût nécessaire, il faut convenir qu'elle ne pouvait lui être présentée d'une manière et plus noble et plus adroite qu'elle ne l'a été dans le discours qui

fut prononcé par le sieur Brizard avant la représentation de la pièce. Ce discours, où l'on reconnaîtra sans peine la main de M. d'Alembert, a reçu les plus grands applaudissemens; le commencement surtout, dont on pourrait bien avoir été moins touché à Versailles, a été accueilli avec une affectation marquée. L'illustre auteur, qui gardait encore l'anonyme ce jour-là, jouissait modestement de son triomphe dans une première loge avec M. et madame de Villette, M. le marquis de Condorcet et M. de Grimm.

Le sujet d'*Agathocle* était susceptible d'un grand intérêt, et pouvait offrir de sublimes leçons. Racine a peint dans *Britannicus* les commencemens d'un tyran; M. de Voltaire, dans *Agathocle*, se proposait sans doute de montrer quelle en était la fin déplorable. On sait qu'Agathocle, fils d'un potier de terre, s'était élevé par ses talens jusqu'au trône de Syracuse, et que, pour garder dans le rang suprême le souvenir de sa première obscurité, il avait ordonné que sa table fût toujours servie et en vaisselle de terre et en vaisselle d'or. Ce mélange de faste, de philosophie et de simplicité n'a point échappé au pinceau de M. de Voltaire, et se trouve exprimé assez poétiquement dans ces deux vers qu'il a mis dans la bouche d'Agathocle prêt à déposer le fardeau de la couronne :

L'argile entre mes mains, autrefois façonné,
A produit sur mon front l'or qui m'a couronné....

On sent à tout moment ce que le poëte voulait faire et ce qu'il n'a pu finir; ce n'est que le premier trait du tableau tracé d'une main faible et languissante, mais ce trait rappelle encore tous les chefs-d'œuvre qu'elle produisit autrefois. Quelque informe que soit l'ouvrage, on y a remarqué des beautés qui n'appartiennent qu'au grand homme, et une foule de vers heureux et brillans qui ont été fort applaudis; le dénoûment, qui est en effet plein de noblesse et d'intérêt, l'a été avec transport.

On assure qu'Achmet IV vient de faire traduire en arabe l'*Histoire philosophique et politique du Commerce des deux Indes*, *de l'abbé Raynal.*

La Demande imprévue, comédie en trois actes, en prose, par M. Mercier, représentée pour la première et la dernière fois sur le théâtre de la Comédie italienne, n'a eu aucun succès. On nous avait annoncé cette pièce comme une comédie de l'ancien genre, et cet éloge n'a paru que trop exact, car l'intrigue de *la Demande imprévue* est prise toute entière dans le *Souper mal apprêté* de Hauteroche, que Garrick avait déjà imité dans son *Valet menteur*. Le dénoûment de M. Mercier diffère un peu de celui de Hauteroche, mais c'est pour ainsi dire mot à mot celui des *Fausses Confidences*. Ces rapprochemens ne sont pourtant pas ce qui a nui le plus à la réussite de cette nouvelle comédie, ce sont les longueurs d'un dia-

logue lâche et décousu, toutes les fautes de convenance, de ton et de goût qui détruisent l'effet des scènes que l'on aurait crues le plus susceptibles de grâce et de vérité comique.

On a donné, sur ce même théâtre, le mardi 30, la première représentation de *Cassandre Oculiste*, comédie-parade en un acte, en vaudevilles, par M. Auguste, l'auteur des nouveaux Contes dont nous avons eu l'honneur de vous parler dans une de nos dernières feuilles, en société avec M. Barré. Ce petit ouvrage a été fort applaudi; on y a trouvé de l'esprit et de la gaieté; mais peut-être sera-t-on surpris de n'en avoir pas trouvé davantage lorsqu'on l'aura comparé avec le charmant conte de M. le Chevalier de Boufflers, qui en a fourni le fonds et les traits les plus heureux. Ce conte, intitulé : l'*Oculiste dupe de son art*, paraît offrir des situations si piquantes, des développemens si heureux, qu'il eût été facile, je crois, au vrai talent d'en composer un acte entier plein de mouvement et d'intérêt, sans avoir recours, comme M. Auguste et compagnie, à la ressource d'une double intrigue, encore moins au remplissage de deux ou trois scènes épisodiques qui ne tiennent nullement au sujet. Pourquoi leur faire cependant un reproche de ce qui leur a bien réussi? Il faut profiter de la morale du conte.

Les malheurs d'un bon oculiste,
Ami lecteur, vous apprendront,
Si vous êtes bon moraliste,
A laisser les yeux tels qu'ils sont.

Nous en sommes à la vingtième représentation de *la Veuve du Malabar*; il y a plus de quinze ans que nous n'avons vu à la Comédie française un pareil succès. Si l'on a toujours cru que les acteurs, et particulièrement le sieur La Rive, en partageaient la gloire avec le poëte, on le sent encore mieux depuis qu'on a vu la pièce imprimée.

Le sort du nouvel opéra représenté pour la première fois ce mardi 6 ne paraît pas encore bien décidé; nous attendons qu'il le soit davantage pour en parler avec plus d'étendue. C'est l'*Andromaque* de Racine arrangée, d'autres veulent qu'on dise déracinée, par un honnête particulier de Lyon, M. Pitra, qui ne s'est avisé, comme Franc-Alleu, qu'à quarante ans passés, de ses dispositions pour la poésie. La musique est de M. Grétry, mais dans la manière du chevalier Gluck; peu de chant, beaucoup de récitatifs et des chœurs sans nombre.

Depuis que la littérature est devenue un métier, et qui plus est un métier dont la multitude des modèles et la facilité des méthodes a rendu la pratique aisée et commune, faut-il s'étonner si, dans la foule des ouvrages que chaque jour on voit éclore, il en est si peu où l'on puisse reconnaître le talent d'une production véritable? Il semble plus que jamais que la seule occupation de notre siècle soit de compiler et d'analyser, d'extraire et de commenter, de louer et de critiquer, de défaire et de refaire ce que le génie

du siècle dernier a produit en tout genre. Il y a, et peut-être est-ce beaucoup dire, une vingtaine de sujets au théâtre qu'on ne cesse de retourner et de rhabiller en cent façons différentes. Souvent, pour les rajeunir, on se contente de les faire paraître sous des noms nouveaux, de transporter la scène dans des climats différens; des tyrans et toujours des tyrans que l'amour brave avec succès, ou dont il se joue avec adresse : voilà le cercle éternel dont nos auteurs dramatiques n'ont presque jamais songé à sortir. Quelque faciles que dussent paraître toutes ces imitations, toutes ces copies plus ou moins déguisées, on a vu qu'on y réussissait encore assez rarement, et l'on vient d'imaginer une espèce d'entreprise bien plus commode, celle de s'approprier des ouvrages tout faits, grâce à quelques changemens dans la distribution générale du plan, ou quelquefois seulement dans le choix des détails et dans les formes du style. Ainsi l'on a fait de nos meilleurs poëmes lyriques, de nos meilleures tragédies, des ballets pantomimes, des opéras dans le goût moderne, réchauffés, tantôt par les accens mélodieux du chant italien, tantôt par les symphonies bruyantes de la musique allemande. Tous les moyens possibles de multiplier et de varier nos plaisirs méritent bien sans doute d'être accueillis avec empressement; mais en voulant nous enrichir par des ressources qui découvrent si bien l'extrême disette où nous sommes, n'est-il pas à craindre que nous n'exposions encore le peu

de fonds solides qui nous restent? Notre siècle, ce beau siècle de philosophie et de lumières, ne fait-il pas précisément ce qu'on voit faire à un fils de famille qui se ruine? Il a recours aux expédiens, il vit d'emprunt, et, pour satisfaire aux besoins du moment présent, il ne craint pas d'engager et d'aliéner même les plus anciens titres de sa maison. Je n'ai jamais trop bien su comprendre comment l'on pouvait faire une tragédie en musique, et je ne vois pas, quoi qu'on en dise, qu'il en existe encore une seule, une seule où l'intérêt de la scène ne soit pas sacrifié à la musique, ou le charme de la musique à l'intérêt de la scène.

Quoi qu'il en soit, c'est en France une opinion très-établie aujourd'hui par les succès multipliés de M. le chevalier Gluck, que l'on peut faire en musique des tragédies et des tragédies d'un plus grand effet que celles de nos plus grands maîtres, lorsqu'elles ne sont que déclamées. Demandez-le aux partisans du nouvel Orphée de Bohême; il n'en est aucun qui ne préfère, au moins quant à l'effet théâtral, les deux *Iphigénies* de M. le bailli du Rollet et de M. Gaillard à celles de Racine et de Guimond de La Touche. Pourquoi M. Grétry et son poëte ne seraient-ils pas flattés de réussir en suivant un système si fort goûté, et pourquoi leur saurait-t-on mauvais gré d'avoir tenté de s'emparer d'*Andromaque* comme on s'était emparé des *Iphigénies?*

Le charmant auteur du *Sylvain*, du *Tableau parlant*, de *Zémire et Azor*, a cru s'apercevoir

que, pour être tragique en musique, il fallait faire beaucoup de bruit, du moins au théâtre de l'Opéra; il a calculé de plus qu'un des plus sûrs moyens d'en faire, c'était de faire parler tout le monde à la fois; en conséquence, il a demandé à son poëte beaucoup de chœurs, et son poëte l'a servi à cet égard avec une profusion des plus magnifiques. Les trois quarts de l'opéra d'Andromaque sont en chœurs : chaque personnage principal, et il y en a quatre, en a un à lui qui ne le quitte point. Il n'y a point de scène où le chœur ne joue le principal rôle; monologue, duo, trio, même les *a parte*, tout se termine en chœur, et souvent assez longuement. C'était sans doute une idée fort heureuse de remplacer les confidens de la tragédie par des chœurs; mais quelle est l'idée heureuse dont il ne faille user avec ménagement? M. Pitra ne ressemble-t-il pas un peu à cet homme qui, enchanté de l'utilité de quelques-uns de nos ports, voulait absolument qu'on mît toutes les villes du royaume en ports de mer?

Soit que le spectacle ait été mal exécuté, soit qu'il y ait des objets infiniment plus propres à frapper notre imagination que nos yeux, il s'en faut bien qu'il fasse autant d'impression que nous en a toujours fait le simple récit de Racine. Ce qui ne nous paraît qu'une timidité de l'art pourrait donc bien être un de ses plus heureux artifices.

Nous ne devons point terminer cet article sans

observer que ce sont précisément les plus beaux endroits de la tragédie, ceux qu'on n'eût jamais pardonné à M. Pitra d'avoir osé retrancher, qui ont fait le moins d'effet à l'Opéra, tels que les reproches d'Hermione à Pyrrhus, ces traits si déchirans dans sa dernière scène avec Oreste : *Pourquoi l'assassiner? Qu'a-t-il fait? à quel titre? Qui te l'a dit? — O Dieux! quoi! ne m'avez-vous pas vous-même, ici, tantôt, ordonné son trépas? etc.;* tant il est vrai que les beautés d'un genre ne sont pas celles d'un autre, et qu'une des plus grandes hérésies du goût de notre siècle est d'en confondre les caractères et les nuances.

Mademoiselle Levasseur a rempli le rôle d'Andromaque avec son intelligence accoutumée; mais il n'y a personne qui n'ait éprouvé le sentiment de Pyrrhus pour mademoiselle Duplan dans celui d'Hermione; elle l'a crié faux d'un bout à l'autre. Le sieur Larivée a rendu le rôle d'Oreste avec assez de chaleur; s'il faut avouer que le sieur Le Gros a paru encore plus embarrassé que de coutume dans celui de Pyrrhus, et il faut ajouter aussi qu'il n'y a presque rien à chanter pour sa belle voix dans ce triste rôle.

EPITAPHE *de M. Dorat.*

De nos papillons enchanteurs,
Emule trop fidèle,
Il caressa toutes les fleurs,
Excepté l'immortelle.

COUPLETS *sur M. l'abbé Arnaud, que l'on attribue à M. Collé, mais qui pourraient bien être de M. l'abbé M***.*

SUR l'air : *L'avez-vous vu, mon bien aimé?*

(Air que M. l'abbé Arnaud s'est toujours vanté d'avoir fait à M. Duni.)

L'abbé Fratras,
De Carpentras,
Demande un bénéfice;
Il en aura,
Car l'Opéra
Lui tient lieu de l'office.
Monsieur d'Autun (1),
Qu'il en ait un!
C'est un devoir
De le pourvoir;
On veut le voir
Marcher le soir
Précédé de sa crosse,
Et le matin
Chez sa C..in
Arriver en carrosse.
Pour *Armide*, il a tant trotté,
Pour *Alceste*, il s'est tant crotté,
Que c'est pitié
De voir à pié,
Ce grand apôtre de coulisse,
Comme un sergent de milice. (*bis.*)

La reine a été voir ces jours passés les jardins d'Ermenonville, accompagnée de toute la cour, excepté le roi. On a su qu'elle s'était arrêtée

(1) C'est M. de Marbœuf, évêque d'Autun, qui a dans ce moment la feuille des bénéfices.

assez long-temps dans l'île des Peupliers, dans cette île bienheureuse où reposent les cendres de Jean-Jacques, et l'on aurait bien voulu se persuader (ce n'est pourtant pas à l'Académie) que la dévotion, à la mémoire du saint philosophe, avait été le principal objet de l'auguste pélerinage. Mais tant de gloire ne paraît pas avoir été réservée à ses paisibles mânes. On a considéré le tombeau, on en a trouvé l'architecture simple et de bon goût, le site des lieux qui l'entourent d'une mélancolie douce et romanesque, et l'on a paru s'occuper ensuite d'autres objets, sans avoir marqué aucune espèce d'intérêt pour le souvenir de l'homme auquel ce monument a été érigé. Que de haines et de jalousies ce silence a consolées !

Il n'est sans doute aucune nouveauté littéraire aussi intéressante que la révolution qui se prépare depuis quelques jours dans le système des coiffures de nos dames. On a fait remarquer que les longues épingles, nécessaires pour étayer ces hautes fabriques de cheveux qui ont été si long-temps à la mode, n'étaient guère moins dangereuses, dans les temps d'orage, que ces pointes de fer dont on garnit fort imprudemment le faîte des maisons, et surtout des clochers. Soit qu'on ait été plus frappé qu'on ne l'avait encore été de l'importance de cette observation, soit qu'on ait vu tout simplement que le costume des hautes coiffures devenait tous les jours plus in-

commode, on vient d'en imaginer une où l'on peut se passer presque entièrement d'épingles. Cette nouvelle coiffure, qu'on appelle une coiffure à l'enfant, est très-basse. Il faudrait être plus initié que nous ne le sommes dans les mystères de la toilette pour en donner une idée complète; ce que nous en pouvons dire de plus clair, c'est que ce sont des cheveux frisés légèrement, et qui, renoués derrière la tête par des nœuds de rubans, retombent avec beaucoup de grâce en longues boucles flottantes sur le chignon et autour du cou. Toutes nos beautés ne supporteront peut-être pas également bien l'agréable simplicité de cette mode; mais les peintres et les artistes la préféreront sûrement au gothique étalage des modes qu'elle remplace.

Par les nouveaux règlemens de M. Le Camus de Néville, directeur de la librairie, les priviléges accordés aux libraires ne pourront être de moindre durée que de dix ans (1), et auront encore lieu non-seulement pour le terme exprimé, mais encore pendant la vie de l'auteur, s'il survit à l'expiration du privilége. Les libraires et imprimeurs dépossédés ainsi d'anciens priviléges qu'ils avaient acquis ou de leurs propres confrères ou des auteurs eux-mêmes, sur la foi des anciens règlemens, ont réclamé contre la nouvelle loi.

(1) Ce terme ci-devant était fixé à la volonté du vendeur ou de l'acquéreur, et le droit d'imprimer exclusivement un ouvrage était regardé comme un fonds de propriété qui pouvait être transmis d'une famille et d'une génération à l'autre.

M. l'avocat général, pour discuter la justice de leur réclamation, est entré dans des détails assez curieux relativement à la législation de notre librairie. Les plus anciens titres connus à ce sujet sont, le premier (de 1522) un privilége de deux ans demandé par Erasme pour son ami Froben; l'autre un arrêt de 1561, *qui condamne à être pendu tout libraire qui aura imprimé un livre quelconque sans permission.* Il serait trop long de suivre l'orateur magistrat dans toutes ses recherches sur cet objet; mais voici l'établissement qu'il propose pour prévenir toutes les fraudes et pour lever toutes les difficultés de la constitution actuelle.

« Est-il impossible (dit-il) que l'administration se charge elle-même de l'acquisition des manuscrits, qu'elle traite avec les auteurs du prix de leurs ouvrages, sauf à se faire rembourser d'une portion, ou de la totalité de ce prix par l'imprimeur qui se présenterait pour entreprendre l'édition? On lui accorderait un privilége exclusif plus ou moins étendu, suivant l'importance de la somme et la difficulté du débit; à l'expiration de ce privilége, et lorsque la somme avancée serait rentrée dans la caisse destinée à cet effet, le livre deviendrait commun, et tout imprimeur pourrait obtenir la permission de le réimprimer, sans donner matière à aucune contestation. Mais en attendant, comme il est glorieux à l'humanité de n'opérer le bien qu'en faisant le moins de mal possible à ceux dont l'ancien état

contrarie le bien qu'on veut faire, il serait peut-être à désirer qu'on fît un inventaire de tous les livres du fonds de la librairie, qu'on se fît représenter les titres légaux pour le droit exclusif des livres qui sont actuellement dans les magasins, qu'on accordât une continuation de privilége pour donner le temps de vendre ce qui reste des livres après l'expiration du privilége ou de la continuation de privilége qui ont été obtenus jusqu'à présent; en un mot, que le nouveau règlement, en recevant à l'avenir son exécution, n'eût point d'effet rétroactif pour les priviléges actuellement existans, c'est-à-dire qu'on fixât un délai, passé lequel tous les priviléges anciens, et les continuations de priviléges obtenus jusqu'à ce jour, seraient absolument nuls, et de nul effet. »

Cette idée de charger le gouvernement de l'acquisition de tous les manuscrits ne serait-elle pas la meilleure manière de mettre l'esprit en ferme? et cette idée bien travaillée en finance ne pourrait-elle pas produire un établissement aussi utile à l'état que la ferme du tabac? Que de belles ressources n'y trouverait-on pas encore pour opposer de nouvelles digues à cette malheureuse liberté de penser! Tout cela mérite bien quelque réflexion.

JUILLET 1780.

Il n'existe encore dans Paris qu'un ou deux exemplaires du livre intitulé : *Rousseau juge de Jean-Jacques, dialogues ;* avec cette épigraphe : *Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.*

Ovid...

Cet ouvrage, pour avoir été ignoré jusqu'ici des dépositaires de l'édition complète des *Œuvres de Rousseau*, n'en est pas moins sûrement de lui ; quelque étranges qu'en soient l'objet et l'idée, il est impossible d'y méconnaître son style et son caractère. Pour en constater encore mieux l'authenticité, l'éditeur en a déposé, depuis l'impression finie, le manuscrit original très-proprement écrit de la main de l'auteur.

Voici ce qu'on lit en tête de ce singulier ouvrage : « Qui que vous soyez que le ciel a fait l'arbitre » de cet écrit, quelque usage que vous ayez ré- » solu d'en faire, et quelque opinion que vous ayez » de l'auteur, cet auteur infortuné vous conjure, » par vos entrailles humaines et par les angoisses » qu'il a souffertes en l'écrivant, de n'en disposer » qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que » cette grâce que vous demande un cœur brisé de » douleur est un devoir d'équité que le ciel vous » impose. »

La seconde partie du dialogue est, de tout l'ou-

vrage, le morceau le plus propre à faire connaître et le caractère de ce livre et la bizarrerie affligeante des préventions qui tourmentèrent l'esprit et l'imagination de cet homme célèbre dans les dernières années de sa vie. On y verra le mélange le plus étonnant de force de style et de faiblesse d'esprit, tout le désordre d'une sensibilité profondément affectée, un ridicule inconcevable avec la folie la plus sérieuse et la plus digne de pitié.

On ne peut douter qu'en écrivant ceci Rousseau ne fût parfaitement fou; et il ne paraît pas moins certain qu'il n'y a que Rousseau dans le monde qui ait pu l'écrire. Quelles inexplicables disparates! A quoi tient donc le système de nos idées! Comment, au même instant, la sagesse et la folie, le talent et l'imbécillité peuvent-elles occuper ainsi le même cerveau? Il est donc vrai qu'un ressort de cette merveilleuse machine peut se déranger entièrement, sans que le mouvement des autres en paraisse altéré. Ne dirait-on pas que cet esprit humain qui se comprend si peu lui-même n'est formé que d'une foule de fils différens dont les nœuds se forment, pour ainsi dire, au hasard, se brouillent et se rompent de même? Et c'est de ce pauvre esprit humain que l'on ose attendre de la constance, de la suite, des principes, des affections immuables!

Il paraît prouvé que le malheureux Rousseau se défiait lui-même plus que personne des fougues de son imagination; le soin de l'éteindre semblait

l'appliquer uniquement dans les derniers temps de sa vie. On a su, par un de ses amis particuliers, que c'est dans cette vue qu'il s'attacha si fort à l'étude de la botanique, et qu'il s'était imposé, comme une œuvre de pénitence, la tâche singulière de copier de sa main toute *l'Histoire de France*, par Mezeray.

O curas hominum ! o quantum est in rebus inane !

Le Poete *de Pondichéry, anecdote par M. Diderot* (1).

Un jour, il me vient un jeune poëte comme il m'en vient tous les jours. Après les complimens ordinaires sur mon esprit, mon génie, mon goût, ma bienfaisance, et autres propos dont je ne crois pas un mot, bien qu'il y ait plus de vingt ans qu'on me les répète et peut être de bonne-foi! le jeune poëte tire un papier de sa poche; ce sont des vers, me dit-il. — Des vers! — Oui, Monsieur, et sur lesquels j'espère que vous aurez la bonté de me dire votre avis. — Aimez-vous la vérité? — Oui, Monsieur, je vous la demande. — Vous allez la savoir. — Quoi! vous êtes assez bête pour croire qu'un poëte vient chercher la vérité chez vous? — Oui. — Et pour la lui dire? — Assurément. — Sans ménagement? — Sans doute: le ménagement le mieux apprécié ne serait qu'une offense grossière; fidèlement interprété, il signifierait vous êtes un mauvais poëte;

(1) Ce morceau est inédit.

et comme je ne vous crois pas assez robuste pour entendre la vérité, vous n'êtes encore qu'un plat homme. — Et la franchise vous a toujours réussi? — Presque toujours..... Je lis les vers du jeune poëte, et je lui dis : « Non-seulement vos vers sont mauvais, mais il m'est démontré que vous n'en ferez jamais de bons. — Il faudra donc que j'en fasse de mauvais, car je ne saurais m'empêcher d'en faire. — Voilà une terrible malédiction! Concevez-vous, Monsieur, dans quel avilissement vous allez tomber? Ni les dieux, ni les hommes, ni les colonnes n'ont pardonné la médiocrité aux poëtes; c'est Horace qui l'a dit. — Je le sais. — Etes-vous riche? — Non. — Etes-vous pauvre? — Très-pauvre. — Et vous allez joindre à la pauvreté le ridicule de mauvais poëte; vous aurez perdu toute votre vie, vous serez vieux. Vieux, pauvre et mauvais poëte, ah! Monsieur, quel rôle! — Je le conçois, mais je suis entraîné malgré moi. — Avez-vous des parens? — J'en ai. — Quel est leur état? — ils sont joaîlliers. — Feraient-ils quelque chose pour vous? — Peut-être. — Eh bien! voyez vos parens, proposez-leur de vous avancer une pacotille de bijoux. Embarquez-vous pour Pondichéry, vous ferez de mauvais vers sur la route; arrivé, vous ferez fortune. Votre fortune faite, vous reviendrez faire ici tant de mauvais vers qu'il vous plaira, pourvu que vous ne les fassiez pas imprimer; car il ne faut ruiner personne.. — Il y avait environ douze ans que j'avais donné ce

conseil au jeune homme, lorsqu'il m'apparut. Je ne le connaissais pas. C'est moi, Monsieur, que vous avez envoyé à Pondichéry; j'y ai été, j'ai amassé là une centaine de mille francs. Je suis revenu, je me suis remis à faire des vers, et en voilà que je vous apporte..... Ils sont toujours mauvais? — Toujours; mais votre sort est arrangé, et je consens que vous continuiiez à faire de mauvais vers. — C'est bien mon projet.

Pour soutenir la malheureuse *Andromaque*, on vient de remettre au théâtre de l'Académie royale de musique le charmant ballet des *Caprices de Galathée*, du célèbre Noverre. C'est le jeune Vestris qui remplit, dans cette ingénieuse pantomime, le rôle où le sieur Lepicq a mérité, il y a quelques années, tant d'applaudissemens. Quelque brillant, quelque admirable, quelque sublime que soit déjà le talent de ce digne fils du Dieu de la danse, on ne sera point surpris qu'à son âge il n'ait pas encore acquis dans ce genre toute la sensibilité, tout le moelleux des mouvemens que Lepicq y déployait avec tant de grâces et de légèreté. Son illustre père n'en conviendrait-il pas lui-même? Il n'y a pas si longtemps que nous lui avons entendu dire avec cet accent qui sied si bien à la dignité de son amour-propre : « Jusque-là » (en portant la main à sa poitrine, « plus rien à désirer pour mon fils; » mais quant au haut du corps, il lui faut en-

» core des années de travail. J'en ai passé, moi,
» une toute entière à me raccourcir les bras ;
» je lui en donne dix pour danser le menuet,
» et ce n'est pas trop. Ah ! monsieur, si je pou-
» vais exécuter aujourd'hui avec mes pieds ce
» que j'ai dans ma tête, vous verriez !... Mais
» l'âge ne permet plus de faire ce que le génie
» a conçu... » Ce n'est que depuis deux ou trois ans, depuis les grands succès que ce fils a obtenus, grâce à ses leçons, qu'il a consenti à le reconnaître. « S'il continue ainsi, disait-il alors, je lui
» réserve quelque chose d'assez beau pour ses
» étrennes : *je lui permettrai de porter mon*
» *nom....* » Dauberval, qui avait vécu comme Vestris, avec mademoiselle Allard, la mère de ce jeune prodige, le lorgnait ces jours passés dans la coulisse, et disait avec autant de dépit que d'admiration : *Quel talent! C'est le fils de Vestris, et ce n'est pas le mien! Hélas! je ne l'ai manqué que d'un quart d'heure.*

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie italienne une nouvelle pièce de M. Imbert : *Florine, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes*, musique de M. des Augiers, l'auteur peu connu de la musique du *Petit Œdipe*. Cette dernière tentative n'a pas mieux réussi à M. Imbert que toutes celles qu'il a déjà faites dans le même genre. A la Comédie française, à la Comédie italienne, seul, en société, sans musique, avec de la musique, il a toujours paru également dépourvu

de l'art de juger et de préparer les effets de la scène; on ne peut lui refuser cependant d'avoir montré dans d'autres ouvrages de l'esprit, du goût, de la facilité, et dans son *Jugement de Pâris*, un vrai talent pour la poésie.

M. d'Eprémesnil, intervenu comme partie par la défense de feu son oncle dans la révision du procès de l'infortuné comte de Lally, a été fort indigné de la manière dont le sieur Linguet a rendu compte de cette intervention dans ses feuilles. Il a résolu d'attaquer juridiquement le folliculaire, et de le dénoncer au parlement. En attendant, il a été trouver le sieur Le Quesne, chargé, à Paris, de la distribution des *Annales*, et l'a menacé, dit-on, dans sa colère, de le prendre lui-même à partie s'il continuait à être l'agent de ce faiseur de libelles qui, tout protégé qu'il pouvait être par de lâches ministres, n'en recevrait pas moins le juste prix de ses honteuses calomnies, etc. Le sieur Le Quesne lui a répondu avec beaucoup de respect et de réserve; mais la furieuse semonce de M. d'Eprémesnil n'a pas plutôt été finie, que ledit sieur Le Quesne s'est rendu sur-le-champ chez un commissaire pour déposer sa plainte contre un quidam désigné par tous les traits de M. d'Eprémesnil, et se disant être lui, mais qu'il ne peut regarder que comme un imposteur, vu la scène indécente qu'il est venu faire chez lui, les propos menaçans qu'il a osé lui tenir sans qu'il se les

fût attirés en aucune manière, et surtout les expressions injurieuses qu'il s'est permises en parlant des ministres honorés de la confiance de Sa Majesté, procédés incompatibles avec les sentimens et la dignité du magistrat respectable dont le quidam n'a pas craint de prendre le nom, etc. On ne sait pas quelles pourront être les suites de cette affaire; ce qu'il y a de certain, c'est que la plainte du sieur Le Quesne existe, que tous les discours imputés à M. d'Eprémesnil y sont rapportés dans toute leur énergie, et que les dispositions supposées du ministère, en faveur de maître Linguet, se trouvent traduites dans ces discours de la manière la plus insolente et la plus dure. On lui fait dire, entre autres extravagances : « Nous verrons qui des deux l'emportera, ou de la justice du parlement, ou » de l'indulgence d'un gouvernement faible et » pusillanime. » M. d'Eprémesnil avait déja donné quelques preuves de la vivacité de sa tête, mais il n'en avait pas donné d'aussi imprudentes; et pour quel sujet, encore!

Adélaïde, ou *l'Antipathie pour l'Amour*, *comédie en deux actes et en vers de dix syllabes*, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie française, le lundi 10, est de M. Dudoyer, l'auteur de *Laurette* et du *Vindicatif*, drame en cinq actes. Quoique le fonds de cette petite comédie ne soit pas neuf, puisque c'est celui de la *Surprise de l'Amour*, de Mari-

vaux, et de beaucoup d'autres qui n'en sont que des copies plus ou moins heureuses, comme la *Feinte par amour*, de feu M. Dorat, etc., nous ne sommes point étonnés qu'elle ait infiniment réussi. Le style nous en a paru facile et soutenu, plein de grâces, de naturel, d'intérêt et de la plus aimable simplicité. Le peu de mouvement qu'il y a dans l'action, peut-être même dans le dialogue, est suppléé autant que ce défaut peut l'être par la vivacité du jeu des acteurs qui en remplissent les premiers rôles, le sieur Molé et la demoiselle Doligny. Il ne faut pas oublier non plus que le mariage secret de l'auteur avec cette actrice chérie du public, étant aussi connu aujourd'hui que le sont tous les secrets de la comédie, on n'a laissé échapper aucune occasion de faire à sa personne quelque application flatteuse de son rôle, et cette circonstance n'a pas peu contribué encore à exciter les applaudissemens que pouvait mériter ce joli ouvrage.

Après trente représentations de *la Veuve du Malabar*, suivies toujours avec la même affluence, succès dont il n'y a pas eu d'exemple au Théâtre français depuis *Mérope*, on a voulu essayer de remettre *la Mort de Pompée;* cette tragédie, quoiqu'elle n'eût pas été jouée depuis long-temps, a attiré si peu de monde, que les comédiens n'ont pas jugé à propos de la donner plus de deux fois. O scandale! ô barbarie! Sans vouloir excuser ici le mauvais goût du siècle, il faut avouer au moins,

pour être juste, que de tous les rôles de cette magnifique pièce, il n'y en a eu qu'un seul qui ait été rendu d'une manière tolérable, celui d'Achorée, par le sieur Monvel; que cette belle scène de Cornélie, où le talent de mademoiselle Clairon a laissé un si long souvenir, a été mise en pièces par la demoiselle Raucourt; et qu'enfin la plus mauvaise tragédie, soutenue par le jeu des acteurs, est plus supportable encore au théâtre que les chefs-d'œuvre de nos plus grands maîtres aussi impitoyablement défigurés. On peut convenir de plus, sans manquer au respect qu'inspirent les mânes du grand Corneille, qu'il y a dans ce sublime ouvrage bien moins de situations attachantes, bien moins d'intérêt que de majesté de raisonnement, de grandeur et de pompe de style; c'est le jugement que ce grand homme en a porté lui-même.

Pour réparer le mauvais succès de cette reprise, on vient de hasarder celle d'une tragédie qui ne ressemble sans doute en rien à *la Mort de Pompée*. Cette tentative a merveilleusement réussi; *Pierre-le-Cruel*, de M. de Belloy, vient d'exciter autant d'applaudissemens, autant de transports d'admiration qu'il avait essuyé d'outrages et de huées lorsqu'il parut pour la première et la dernière fois dans l'hiver de 1772. Nous ignorons jusqu'à quel point l'enthousiasme pourra se soutenir, et nous ne pouvons nous dissimuler qu'en relisant la pièce nous avons eu beaucoup de peine à comprendre ce qui a pu lui attirer tour à

tour tant d'honneur et tant d'indignité. Il y a sans doute dans *Pierre-le-Cruel*, comme dans toutes les autres tragédies de M. de Belloy, des effets, des situations, des caractères, des vers même d'une couleur vraiment théâtrale; mais il n'en est peut-être aucune dont la marche soit plus forcée et plus confuse, où l'on trouve plus de déclamations froidement ampoulées, plus de sentimens gigantesques, plus de coups de théâtre accumulés sans vraisemblance, une impropriété d'expressions plus outrée et plus choquante. M. de Belloy est de tous nos poëtes tragiques celui qui a le plus usé du ressort de l'héroïsme chevaleresque; mais ne l'a-t-il pas souvent exagéré jusqu'au ridicule? On a dit que Corneille avait fait la tragédie de sa nation, Racine celle de la cour de Louis XIV, Crébillon celle de son caractère, et Voltaire celle de son siècle; ne pourrait-on pas ajouter que M. de Belloy, dont presque tous les héros sont des don Quichottes gascons, a fait la tragédie des bords de la Garonne? Le seul changement remarquable que l'auteur ait fait à *Pierre-le-Cruel*, depuis la première et unique représentation que la pièce eut de son vivant, regarde le dénoûment; on y a épargné quelques coups de couteau. Le poëte s'est déterminé à laisser vivre la reine Blanche, et c'est elle qui finit la pièce par ces deux vers :

Quand tu punis le crime, ô suprême justice!
Fais-lui voir la vertu : c'est son plus grand supplice.

Le sieur La Rive a donné au rôle du prince Noir tout l'intérêt dont il était susceptible, et par la noblesse de sa figure et par la beauté de son organe; c'est peut-être après celui de Montalban, dans *la Veuve du Malabar*, le rôle où il a été le plus universellement et le plus justement applaudi.

On a donné ces jours passés une très-belle fête à madame la comtesse de Genlis dans la maison de campagne qu'elle occupe à Bercy avec mesdemoiselles d'Orléans et de Chartres. Joutes sur l'eau, feux d'artifices, proverbes, scènes détachées, couplets de tout genre, rien n'y manquait; mais de tous les détails de cette fête, beaucoup plus intéressans à voir qu'à entendre conter, nous n'avons retenu que ces quatre mots qu'on a fait dire aux deux princesses qui n'ont guère plus de deux ans.

Mademoiselle d'Orléans (en portant la main sur son cœur) :

Maman Genlis, ces deux noms-là
sont là.

Mademoiselle de Chartres :

Et tous deux font dire de même :
J'aime.

Ce joli petit duo est de M. le chevalier de Bonnar, sous-gouverneur de MM. de Valois et de Montpensier.

AOUT 1780.

Nous venons de recevoir la première livraison de l'édition complète des *OEuvres de J. J. Rousseau*. Les huit volumes qui forment cette première livraison ne contiennent qu'*Emile* et *Julie*, avec deux fragmens qui n'avaient pas encore paru, *les Amours de milord Edouard Bomston*, et *les Solitaires*, ou *Emile et Sophie*. Ce premier morceau est fort court, il remplit les lacunes que l'on trouve dans la douzième lettre de la cinquième partie de la *Nouvelle Héloïse*, et dans la troisième de la sixième. Ce sont les aventures de milord Edouard à Rome, aventures que Jean-Jacques a trouvées lui-même trop romanesques pour pouvoir être mêlées à celles de Julie sans en gâter la simplicité. Cette pièce a été copiée sur le manuscrit original et unique de la main de l'auteur qui appartient et existe entre les mains de madame la maréchale de Luxembourg.

On voit que le but de l'auteur dans cet épisode est de montrer qu'il est encore moins difficile à une femme prostituée de revenir à la vertu qu'à une femme adultère. Mais on ne comprend pas trop quelle peut être pour notre siècle l'utilité d'une pareille morale, et ce que l'on ne comprend guère mieux, c'est l'attention que l'auteur a eue de consacrer cet écrit à madame de L....., surtout lorsqu'on se souvient d'une certaine Chan-

son où l'on excusait si bien madame de la fantaisie qu'elle avait eue de passer une nuit avec le philosophe, en disant *qu'elle n'en avait été tentée que pour voir son ridicule de plus près*. Serait-ce une manière délicate de la louer sur l'excès des difficultés qu'elle eut à surmonter pour devenir ce qu'elle est, depuis long-temps, dans l'opinion de toute la France, une des femmes les plus respectées et les plus dignes de l'être, aussi distinguée aujourd'hui par ses vertus qu'elle le fut autrefois par l'éclat de ses intrigues et de ses galanteries si gaiement célébrées par M. de Tressan?

Si Jean-Jacques a eu dans ce fragment le tort de traiter avec trop de sévérité les femmes honnêtement adultères, il l'a bien réparé dans celui de la *Continuation d'Emile*. Il n'est pas possible de manquer à la foi conjugale avec plus d'intérêt, avec plus de vertu que ne le fait Sophie.

Messieurs les éditeurs de Genève, qui ne traitent pas légèrement des objets si graves, avouent, dans un Avertissement, que ce n'est qu'avec une sorte de répugnance qu'ils se sont déterminés à publier ce morceau. « Plus le tableau qu'il nous » présente, disent-ils, est empreint du génie de » son sublime auteur, et plus il est révoltant; » Emile désespéré, Sophie avilie; qui pourra sup- » porter ces odieuses images?.... Gardons-nous » d'imputer à M. Rousseau ces contradictions; » nous le savons, elles n'existaient point dans » son plan; aurait-il voulu défigurer lui-même

» son plus bel ouvrage? Sophie fut coupable, » elle ne fut point vile.... Elle succomba comme » Clarisse, et se releva plus sublime qu'elle. Mais » si Emile devait connaître l'excès du malheur, » ne fallait-il pas que Sophie fût infidèle? Auprès » d'elle pouvait-il être malheureux? Et qui pou- » vait l'en séparer? les hommes? la mort?..... » Non, le crime de Sophie. »

On a donné de fort belles fêtes à l'occasion du mariage de madame la princesse de Rohan-Guémené avec M. le prince de Rohan-Rochefort, à l'hôtel de Soubise, dans la maison de madame de Guémené à Montreuil et au petit hôtel de mademoiselle Guimard. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la fête de M. le prince de Soubise, c'est un magnifique feu d'artifice représentant la fable de Vénus surprise avec Mars par le dieu Vulcain. Il y a bien peu de mariages sans doute auxquels ce sujet ne puisse convenir tôt ou tard; mais l'exécution n'a pas répondu à l'attente des spectateurs, et l'imprudence de quelques ouvriers a risqué de mettre le feu à tout le quartier. L'idée de la fête de Montreuil nous a paru plus neuve et plus riante; c'était un ballet composé par MM. Noverre et Dauberval de plusieurs scènes de Don Quichotte, et nommément des *Noces de Gamaches*. Cette pantomime, exécutée par les principaux sujets de l'Académie royale de musique, au milieu d'un jardin très-heureusement disposé pour en être le théâtre, offrait une suite

de tableaux dignes du pinceau des Le Prince, des Teniers et des Vateau. La scène se passait sur un des bords du ruisseau qui arrose ce jardin, et sur l'autre était placé, pour les spectateurs, un vaste amphithéâtre, lequel, garni des plus jolies femmes de la ville et de la cour, formait un second spectacle non moins riche et non moins agréable. La fête donnée sur le théâtre de mademoiselle Guimard n'a pas été la moins gaie, on y a joué plusieurs scènes de pantomime burlesque, le proverbe intitulé : *Contentement passe Richesse*, et une parodie d'*Andromaque*, par le sieur Dugazon. L'idée sans doute la plus plaisante de cette parodie est d'avoir fait représenter le rôle de la reine Andromaque par mademoiselle Guimard, la plus élégante, mais aussi la plus exiguë de toutes nos nymphes, et celui du petit Astyanax par le sieur Desessartz, le plus grand, le plus gros et le plus lourd de tous les acteurs qui aient jamais paru sur la scène française. La fête a été terminée par un souper de plus de cent couverts, dont M. le prince de Soubise a bien voulu faire les honneurs, mais auquel on ne sera point surpris que la jeune mariée ait été dispensée d'assister, quoique le souper n'en ait pas moins eu, dit-on, tout l'air d'un souper de famille.

On fait un grand éloge de deux tragédies nouvelles; l'une de M. le comte de Guibert, l'auteur du *Connétable de Bourbon*, est la *Mort des Gracques*; l'autre, de M. de La Harpe, est le

Philoctète grec traduit en vers, mais aussi littéralement qu'il pouvait l'être. Les deux pièces sont cependant peu connues, n'ayant encore été lues que dans un petit nombre de sociétés très-particulières. La pièce de M. de Guibert est plus historique qu'aucun drame de Shakespeare, elle n'est qu'en trois actes. Les amis du jeune Gracque l'invitent à soutenir les droits du peuple et à venger la mort de son frère; sa mère l'y exhorte, son épouse tâche de l'en détourner; et c'est tout ce que contient le premier acte. Le second est l'assemblée du peuple sur la place publique; c'est la défense du pauvre contre le riche. Le troisième offre la catastrophe qui termina les jours de ce vertueux républicain, et tout le récit de Plutarque mis en action. Il y a, dit-on, dans cet ouvrage beaucoup de vers fort négligés, mais une grande élévation de sentimens, d'idées, et des traits de la plus sublime éloquence.

Claude-Joseph Dorat, né à Paris en 1734, y est mort le 29 avril 1780. Quelque tristes qu'aient été les dernières années de sa vie, la destinée semblait lui avoir préparé des jours assez heureux. D'une famille connue depuis long-temps dans la robe, avec une fortune honnête, très-suffisante au moins pour un homme de lettres qui ne désire que de l'aisance et de la liberté, livré de bonne heure à lui-même, après avoir suivi d'abord le barreau, où le vœu de ses parens l'avait appelé, il ne tarda pas à quitter cet état peu conforme à

son génie, et se fit mousquetaire. Lui-même nous a confié dans une de ses épîtres qu'il n'avait renoncé à cette dernière carrière que par complaisance pour une vieille tante janséniste qui ne croyait pas que sous cette brillante casaque il fût aisé de faire son salut : caprice dont il eut raison de se plaindre, si, comme il nous l'assure dans cette même épître, sans ce travers il eût peut-être eu quelque jour le plaisir de se voir maréchal de France. Quoi qu'il en soit, la philosophie, les muses et l'amour l'eurent bientôt consolé. M. Dorat, d'une taille médiocre, mais svelte et leste, sans avoir des traits fort distingués, avait de la finesse dans le regard, et je ne sais quel caractère de douceur et de légèreté assez original, assez piquant; on eût deviné, ce me semble, sans peine, le caractère de ses ouvrages en regardant sa physionomie, et celui de sa physionomie en lisant ses ouvrages. Ce qui le caractérisait le plus particulièrement tenait plutôt à une façon d'être qu'à la disposition naturelle de ses traits. Le feu dont ses yeux étaient animés ressemblait à ces étincelles d'une flamme vive, mais fugitive et sans chaleur. Son sourire avait moins de gaieté que de grâce, et moins de grâce que de manière. La pensée sur son front prenait volontiers l'air de la contrainte et de l'inquiétude, sa légèreté même n'était pas sans apprêt; l'ensemble cependant de sa personne n'en avait pas moins au premier coup d'œil de la noblesse, de l'agrément et de la vivacité. Facile et doux dans la société, il y cherchait moins

à briller qu'à plaire. Il se fit beaucoup d'ennemis par imprudence, par indiscrétion, quelquefois même par maladresse, mais il paraît avoir eu rarement l'intention d'offenser. Ce n'est que sur la fin de ses jours qu'aigri par des critiques trop dures et par ces petites tracasseries littéraires qu'un poëte ne manque jamais de regarder comme de véritables persécutions, il se permit de repousser la haine par la haine, et l'injure par l'injure. En risquant sans cesse de déplaire ou à ses maîtres ou à ses rivaux, il ne pouvait supporter l'idée d'être mal avec eux, et ne cherchait que les occasions de s'en rapprocher. Après avoir insulté plusieurs fois fort lestement MM. les Quarante, que de démarches n'a-t-il point faites pour obtenir les honneurs du fauteuil académique! Quelques torts qu'aient eus avec lui M. Linguet qui s'était cru, dit-on, assez intimement lié avec lui pour le voler sans conséquence, et M. de La Harpe à qui il avait rendu des services qu'on ne reçoit que de ses meilleurs amis, il revint toujours à eux avec les plus vifs empressemens : sa colère et ses vengeances n'avaient pas plus de suite que toutes les autres habitudes de son cœur et de son esprit.

Le premier essai de la muse de M. Dorat fut, je crois, une *Ode sur le Malheur*; elle fut bientôt suivie de quelques *Héroïdes*, et notre jeune poëte n'avait guère que vingt ans lorsqu'il fit sa première pièce, *Zulica*, qui fut représentée en 1760. Il nous apprend lui-même dans la préface de cette tra-

gédie, qu'il a fait reparaître l'année dernière sous le titre de *Pierre-le-Grand*, que le célèbre Crébillon, qui était alors censeur du théâtre, la prit si bien sous sa protection, qu'il se chargea de refaire le cinquième acte. « On conçoit aisément, dit-il, » d'après cela, quelle était mon ivresse et quelles » furent mes espérances. Je voyais déjà ma pièce » aux nues, j'entendais les applaudissemens re- » tentir à mon oreille, je n'aspirais à rien moins » qu'à l'immortalité... Le jour fatal arrive. Une » première représentation ramène tout au vrai: » c'est le coup de baguette qui change en déserts » les jardins d'Armide. Le charme, hélas! dispa- » rut, et le temple de la postérité se ferma pour » moi. Mes quatre premiers actes furent cepen- » dant reçus avec transport, mais le cinquième, « sur lequel je comptais le plus, échoua... » Il donna quelques années après sur le même théâtre *Théagène et Chariclée*, qui tomba tout à plat. Cette chute fut supportée avec beaucoup de courage; il se pressa d'avertir gaiement le public qu'il renonçait désormais *aux honneurs du sublime*, et qu'heureux de son *insouciance*, il ne chanterait plus que les jeux et les ris, les grâces et les amours. Depuis cette époque, chaque mois vit éclore quelque production nouvelle de sa muse, épîtres fugitives, contes, fables, poëmes érotiques de toutes les formes et de tous les genres; il n'y eut point d'Iris à laquelle il n'adressât ses vœux, ou dont il ne célébrât les faveurs, point d'événement, point d'aventure singulière qu'il ne

se crût obligé de consacrer dans ses vers; point de célébrité, quelque éphémère qu'elle pût être, sur l'aile de laquelle il n'essayât de s'élever à l'immortalité : les rois, les philosophes, les comètes, les beautés à la mode partagèrent tour à tour le tribut brillant et léger de sa verve poétique; et si, dans cette foule d'écrits qui se succédèrent si rapidement, il en est peu dont la postérité daigne conserver le souvenir, ils eurent au moins le mérite d'amuser quelques instans l'oisiveté de nos cercles, et d'instruire assez passablement les provinces et les colonies de la marotte du jour, de l'éclat passager de nos frivolités et de nos ridicules.

On a reproché à la plupart de ces ouvrages beaucoup de néologisme, une enluminure fastidieuse, un persiflage qui cesse souvent d'être plaisant à force d'être outré, des disparates de ton et de goût très-choquantes, une manière éternellement la même; mais il n'en est presque aucun où l'on ne trouve, malgré tous ces défauts, des expressions, des images heureuses, quelques rapprochemens de mots et d'idées nouveaux et piquans, un rhythme facile et sonore, une tournure galante et légère. L'ordonnance de ses tableaux est toujours négligée; mais le premier jet de leur composition est souvent ingénieux; ses dessins sans correction, sans vérité, ont un air d'élégance auquel le goût de notre siècle a pu se laisser aisément séduire. Il n'a peint qu'une nature factice et maniérée, mais il l'a peinte quelquefois

avec les crayons d'Ovide et de Boucher. Il n'a guère fait que des esquisses et s'est presque toujours flatté qu'il suffisait, pour les finir, de les colorer et de les couvrir d'un vernis brillant. Nous osons présumer cependant que la postérité ne confondra point toutes les productions de M. Dorat dans la même classe, et que dans l'immense collection de ses œuvres, elle voudra bien distinguer toujours son poëme sur la *Déclamation*, le plus soigné de ses ouvrages, son charmant conte d'*Alphonse*, quelques-unes de ses fables et un assez grand nombre d'épîtres et de poésies fugitives, genre où personne n'a peut-être approché plus que lui de la manière et du coloris de M. de Voltaire.

Quelque loin que dans ce genre même il fût toujours resté de son modèle, il eût été sans doute heureux pour M. Dorat d'y borner tous les efforts de son talent; mais entraîné de nouveau dans la carrière du théâtre par l'espèce de succès qu'eurent son *Régulus* et sa *Feinte par Amour*, il n'est point de route qui conduit au temple de la gloire qu'il ne crût pouvoir franchir. Repoussé de tous côtés par ses rivaux, maltraité par le public, il n'imputa ses mauvais succès qu'à l'acharnement d'une cabale ennemie; il se flatta de l'emporter sur elle par des travaux multipliés; et pour en assurer mieux la réussite, il eut la faiblesse d'acheter les applaudissemens des loges et du parterre, et d'achever ainsi de ruiner sa fortune déjà fort épuisée, en fournissant encore à ses ennemis de

nouveaux moyens de le tourner en ridicule. Il donna dans l'espace de peu d'années : *Adélaïde de Hongrie, le Célibataire, le Malheureux imaginaire, le Chevalier Français à Turin, le Chevalier Français à Londres*, *Roséide* et *Pierre-le-Grand*, sans compter quelques autres pièces reçues, mais non encore représentées, telles que *Zoramis*, *les Prôneurs*, *Alceste*, etc. Toutes les pièces qu'il fit jouer eurent au moins le succès de plusieurs représentations, mais à chaque nouveau succès on lui appliquait le mot des Hollandais après la bataille de Malplaquet : *Encore une pareille victoire, et nous sommes ruinés.* Ainsi, payant fort cher le plaisir d'occuper presque sans relâche la scène française, M. Dorat a passé les dernières années de sa vie dans l'amertume et dans le chagrin, en disputes avec les comédiens dont il finissait toujours par être le débiteur, en procès avec ses libraires qu'il avait ruinés par le luxe des planches et de culs-de-lampe dont il avait eu la manie de décorer ses moindres productions; harcelé par ses créanciers, plus harcelé encore par quelques journalistes acharnés contre lui, en proie aux vapeurs d'une bile noire, épuisé de travail et de plaisir, et s'efforçant toujours de soutenir, en dépit des circonstances, les prétentions de cette philosophie insouciante et légère dont l'affiche lui devenait de jour en jour plus nécessaire et plus pénible.

Qu'il était bien préférable, sans doute, le temps où, renfermant sa gloire dans des limites plus

convenables à son génie, notre Ovide ne célébrait que les charmes de l'amour et ses heureux loisirs, ses bonnes fortunes, même celles qui ne furent jamais qu'imaginaires, l'embarras des *Cinq Maîtresses*, réduites à trois dans une édition plus modeste, le bonheur plus doux de n'en posséder qu'une, les heureux caprices de mademoiselle Beaumesnil, les infidélités accumulées de mademoiselle Dubois, *ce joli Nez* qui ne fut point *troussé pour les déserts*, *le Pied de Nez des Amours*, et tant d'autres objets dignes des mêmes hommages!

En s'attachant à perfectionner son talent pour la poésie légère, M. Dorat eût obtenu sans doute dans notre littérature un rang plus marqué, et par là même des titres plus sûrs à l'immortalité. On ne saurait lui disputer ni le talent, ni l'esprit, ni le tour d'imagination qui peuvent donner le plus de prix à ce genre, et il semble qu'en soignant davantage ce qu'il composait avec tant de facilité, il eût évité sans peine ce que lui reprochera toujours la critique même la plus indulgente. Il ne serait pas impossible cependant que son talent borné à des esquisses agréables, à je ne sais quel vernis de style assez brillant, n'eût pas gagné beaucoup à une étude plus opiniâtre. On ajoute à l'esprit par de nouvelles connaissances, mais ajoute-t-on au talent? Si l'exercice lui donne plus ou moins d'habitude, est-ce assez pour étendre la sphère de son activité, pour lui communiquer l'essor et l'énergie que lui refusa la nature?

Quoi qu'il en ait pu coûter à M. Dorat, il a joué jusqu'à la fin son rôle avec assez de courage. L'état d'épuisement et de langueur où il était depuis plusieurs mois lui annonçait une fin très-prochaine; il paraît l'avoir envisagée sans aucune espèce de crainte ni de faiblesse. Ses derniers momens ont été occupés, comme le reste de sa vie, à faire des vers, à vivre avec ses amis, à se laisser tromper par sa maîtresse, et à se persifler lui-même assez gaiement sur toutes ses folies. Il était déjà mourant, et qui plus est ruiné, qu'il se ruinait encore pour une petite intrigue cachée, sans en être moins assidu ni chez madame la comtesse de B., ni chez mademoiselle Fannier de la Comédie française, avec qui l'on assure qu'il était marié secrètement; il était déjà mourant, qu'il travaillait encore avec madame de B. à *l'Abeilard supposé*, et qu'il n'en était pas moins occupé de son poëme épique, de ses dernières tragédies, de son *Voltaire aux Welches*, etc. La veille de sa mort il reçut la visite de son curé avec beaucoup de décence, mais en éludant toujours fort poliment toutes les offres de son saint ministère. Deux heures avant d'expirer il voulut faire encore sa toilette comme de coutume, et c'est dans son fauteuil, bien coiffé, bien poudré, qu'il rendit le dernier soupir. Si la malignité peut jeter quelque ridicule sur cette dernière circonstance, elle n'en est pas moins la preuve d'une disposition d'esprit assez courageuse, assez rare pour mériter d'être remarquée, et la fin de notre poëte

vaut bien celle de quelques philosophes plus fiers que lui de la gloire de leur nom et de leur système : tant il est vrai qu'un caractère frivole nous sert souvent bien mieux que tous les efforts de la raison et de la vertu!

A la fête de madame de Genlis on voulut faire après souper une promenade sur la rivière : bateaux très-ornés, collation délicieuse, musique charmante, on n'avait rien oublié pour la rendre agréable. Déjà l'on était embarqué et prêt à partir, lorsqu'il ne se trouva pas un batelier en état de conduire la petite flotte; on s'aperçut que tous étaient ivres, et plusieurs d'entr'eux ivres morts. La compagnie, très-nombreuse, n'eut pas moins d'empressement alors à sortir des bateaux qu'elle n'en avait eu à y entrer : on se précipitait les uns sur les autres avec beaucoup d'inquiétude, et M. de Schomberg, livré à une de ses distractions accoutumées, disait froidement à M. le duc de Chartres : *Monseigneur, ceci ressemble à nos campagnes sur mer.*

La Prière *en monosyllabes, par M. le chevalier de La Tremblaye.*

O toi, qui, tel que le Dieu que nous a peint le plus grand des Grecs, ne fais qu'un pas des bords du Nil à ceux où l'on te sert sous le nom de *Tien;* qui voit d'un coup d'œil du fond des mers au plus haut des cieux, qui as dit au jour, sois.... et le jour

fut; dans qui tout est, par qui tout se meut et tout vit; dis, ô mon Dieu! dans le grand tout où je suis, que veux-tu de ton fils? Que te doit-il? Est-il vrai que le dieu de tous les temps veut et ne veut pas? Est-il vrai que je ne sais quel bout de chair te plut au temps de Sem et de Cham, et qu'un peu d'eau sur le front en tient lieu de nos jours? Ce n'est pas tout : on me dit que j'ai des yeux pour ne pas voir par mes yeux, et qu'un de mes plus grands torts aux tiens est ce tact si vif et si fin, ce nœud si doux qui joint mon cœur à un cœur, et de deux n'en fait plus qu'un; on le dit, mon Dieu! mais je ne le crois pas. Quoi! tu as mis des fruits près de moi, et ces fruits ne sont pas pour moi! j'ai des goûts, j'ai des sens que je tiens de toi, je m'en sers, et c'est un tort à tes yeux! Non, non, tout ment, hors mon cœur où tu vis; mes droits et ta loi y sont peints en traits de feu. J'y vois que qui craint le joug des lois et le frein des mœurs ne craint rien de toi. Mais le mal, me dit-on, mais si tu fais le mal?.... Eh bien! je ne vois pas le mal qu'un ver tel que moi fait à Dieu; mais tout me dit que le vrai Dieu ne hait point ou qu'il ne hait point sans fin; tout me dit qu'il n'est pas tel que le peint le Juif, un dieu de feu, de fer et de sang... Un dieu de sang! ô ciel! lui à qui je dois le jour qui me luit, et la fleur qui naît sous mes pas, et le jeu si doux de mes sens, et ce cœur qui bat sous ma main, et le feu qui court dans mon sang, qui vit sous les eaux, dans les airs, dans tous les corps, ce feu si vif et si pur qu'on a pris pour toi, qui

n'est pas toi, mon Dieu! mais qui seul m'eût dit que tu es, et que tu es bon.

Les spectacles donnés ces jours passés, dans la jolie salle de Trianon, intéressent trop l'honneur du théâtre et la gloire de M. Sedaine, pour ne pas nous permettre d'en conserver le souvenir dans nos fastes littéraires. On n'a jamais vu, on ne verra sans doute jamais *le Roi et le Fermier* ni *la Gageure imprévue* joués par de plus augustes acteurs, ni devant un auditoire plus imposant et mieux choisi. La reine, à qui aucune grâce n'est étrangère, et qui sait les adopter toutes sans perdre jamais celle qui lui est propre, jouait dans la première pièce le rôle de Jenny, dans la seconde celui de la soubrette. Tous les autres rôles étaient remplis par des personnes de la société intime de Leurs Majestés et la famille royale. M. le comte d'Artois a joué le rôle du valet dans la première pièce, et celui d'un garde-chasse dans la seconde. C'est Caillot et Richer qui ont eu l'honneur de former cette illustre troupe. M. le comte de Vaudreuil, le meilleur acteur de société qu'il y ait peut-être à Paris, faisait le rôle de Richard; madame la duchesse de La Guiche (1), dont Horace aurait bien pu dire : *Matre pulchrâ filia pulchrior*, celui de la petite Betzy; madame la comtesse Diane de Polignac celui de la mère, et le comte d'Adhémar celui du roi. Les mêmes acteurs ont joué depuis sur le même théâtre, sans y avoir ad-

(1) La fille de madame la comtesse Jules de Polignac.

mis beaucoup plus de spectateurs, *On ne s'avise jamais de tout*, et *les Fausses Infidélités*, de M. Barthe.

L'Académie royale de musique vient de remettre l'opéra d'*Echo et Narcisse*, avec des changemens assez considérables. On a élagué des longueurs, on a fait à l'exposition quelques changemens qui la rendent plus claire, on a supprimé presqu'en entier le rôle de l'Amour, qui n'était qu'un hors-d'œuvre. Des scènes les plus agréables de ce rôle on en a composé un prologue; et l'opéra, réduit ainsi en trois actes, y a gagné sans doute une marche plus simple et plus rapide; toutes ces corrections cependant ne le rendent ni moins triste ni moins froid; c'est le défaut essentiel du sujet, celui de la manière au moins dont M. le baron de Tschoudi l'a conçu. Le seul morceau de la musique de cet opéra qui nous ait paru réunir à peu près tous les suffrages est l'hymne à l'Amour; il a été applaudi, il a été redemandé avec transport; mais on a su fort mauvais gré aux acteurs, qui ont bien voulu le répéter. Les plus respectables colonnes de ce théâtre ont décidé qu'une pareille condescendance pour le parterre avait grièvement compromis la dignité de l'Académie royale. Il n'y a plus rien de sacré pour ce siècle pervers.

Mais à quoi ne faut-il pas s'attendre, puisque la police a bien souffert qu'on nous montrât Aristote, le vénérable Aristote, à l'Opéra comique,

et dans quel avilissement profond! Attelé indécemment au char d'une courtisane, et livré par elle à la risée d'Alexandre et de toute sa cour. C'est le sujet scandaleux d'un petit acte en vaudeville représenté pour la première fois avec beaucoup de succès, sur le théâtre de la Comédie italienne, le vendredi 11.

Cet acte, intitulé : *Aristote amoureux, ou le Philosophe bridé,* est des deux auteurs de *Cassandre oculiste*, de M. Barré et de M. Piis, connu jusqu'ici sous le nom de M. Auguste. Le fonds de ce petit drame est tiré d'un ancien fabliau du douzième siècle : *Le Lay d'Aristote, d'Henri d'Andely.* Ce fabliau, imité d'un vieux conte arabe intitulé : *Le Visir sellé et bridé,* l'a été depuis par plusieurs écrivains modernes. M. Imbert en a fait un fort joli conte en vers, et M. de Marmontel en avait fait avant lui un plus joli conte en prose; son *Philosophe soi-disant* n'est que *le Lay d'Aristote* adapté à nos mœurs et à nos usages.

Ce qui a contribué le plus à faire réussir la petite pièce de MM. Auguste et Barré, ce sont quelques plaisanteries assez lestes, mais que le refrain du vaudeville amène si naturellement, qu'il y aurait de l'humeur à s'en fâcher. En relisant la pièce, nous y avons trouvé cependant peu de couplets qui, détachés de la scène, pussent faire encore plaisir; la finesse et la gaieté du trait ne tiennent presque jamais qu'au choix heureux des airs, et ce mérite ne se soutient pas à la lec-

ture. La scène où l'on a trouvé le plus d'esprit, mais où il était difficile sans doute d'en avoir assez, est celle où la jeune Indienne met en jeu tout ce qu'elle a d'artifice et de charmes pour séduire le philosophe qui cherche à lui disputer le cœur de son amant; cette scène est filée avec beaucoup d'adresse, beaucoup de naturel, et la beauté de mademoiselle Colombe est très-propre à en augmenter l'illusion.

Quelque talent qu'on eût prodigué dans cette jolie bagatelle, il serait difficile de ne pas trouver les grands noms d'Alexandre et d'Aristote un peu déplacés à l'Opéra comique; il serait difficile de ne pas savoir mauvais gré aux auteurs d'avoir dégradé à ce point la philosophie, et de nous avoir représenté en plein théâtre le mentor le plus respectable de l'antiquité, humilié, avili par une courtisane aux yeux de son disciple. Craint-on que la sagesse ait jamais trop de crédit?

La Logique de l'abbé de Condillac est le dernier ouvrage de cet illustre académicien, mort le 2 de ce mois dans sa terre de Flux, près de Baugenci. Nous ne connaissons point de livre où les premières leçons de l'art de penser soient exposées avec plus d'évidence et de clarté. On sent que l'auteur a cherché tous les moyens possibles de se mettre à la portée de ses lecteurs; cet effort l'a entraîné dans quelques répétitions, son style en est devenu quelquefois un peu lâche, un peu diffus; mais l'objet qu'il s'est proposé, d'éclai-

rer des esprits entièrement neufs, et de désabuser ceux qui pouvaient être prévenus par l'habitude des méthodes scolastiques, cet objet important ne pouvait être rempli d'une manière plus adroite et plus heureuse.

La Logique de M. l'abbé de Condillac est divisée en deux parties. On voit dans la première comment la nature même nous enseigne l'analyse, et comment d'après cette méthode on explique l'origine et la génération, soit des idées, soit des facultés de l'âme. La seconde considère l'analyse dans ses moyens et dans ses effets; on y prouve que l'art de raisonner se réduit à une langue bien faite.

SEPTEMBRE 1780.

En arrrivant à Paris, M. Mesmer avait excité d'abord assez vivement la curiosité du public; ce premier moment de vogue passé, il s'était laissé entièrement oublier. J'ignore quelle heureuse circonstance a pu remettre son *magnétisme* et ses miracles en crédit; mais il est très-certain que depuis quelques mois on en paraît plus occupé qu'on ne l'avait encore été. Il a eu l'honneur de trouver des prôneurs plus enthousiastes, des contradicteurs plus opiniâtres, des malades plus soumis ou plus crédules, et quelle que soit la malice avec laquelle M. Paulet se moque des uns et des autres dans sa *Gazette de Santé*, la renommée du docteur allemand s'est très-sensiblement accrue. Il a beaucoup de peine à suffire à toutes les visites qu'il reçoit chaque jour, et son appartement, quoique assez spacieux, ne peut plus contenir le nombre des malades qui ont le courage de se soumettre à son traitement. C'est une chose tout-à-fait curieuse que le spectacle des assemblées que l'on trouve chez lui. Qu'on imagine, au milieu de la chambre, une grande table d'où sortent, d'espace en espace, des baguettes de fer ou d'acier plus ou moins longues. Parmi les patiens rangés autour de cette table merveilleuse, les uns ont une

de ces baguettes appuyée contre l'oreille, d'autres sur les yeux, d'autres contre l'estomac, chacun dans une posture différente; ceux-ci couverts de sueur, ceux-là tremblans de froid, les uns dans des agitations convulsives, les autres bâillant à toute outrance, et l'Esculape qui préside à ces étranges exercices, tantôt dans un coin jouant de l'harmonica, tantôt allant d'un de ses malades à l'autre; un doigt ou deux mis en fourche vis-à-vis le front de ceux qui lui paraissent avoir le besoin le plus pressant d'un secours si naturel et si propice. Nous ne serons point étonnés si l'on trouve que tout ceci ressemble beaucoup moins à des expériences de médecine de physique qu'aux extravagances des disciples du bienheureux Pâris; mais quelque jugement qu'on puisse porter de l'usage que M. Mesmer a fait jusqu'à présent de ses secrets, il serait difficile de se refuser à la multitude des témoignages qui prouvent qu'il a découvert dans la nature un agent quelconque par le moyen duquel il produit des effets au moins fort extraordinaires. M. le docteur Thouvenel, connu par plusieurs *Mémoires* de chimie très-profonds et très-savans, a imaginé une préparation de poudre d'aimant fortement électrisée, dont il suffit de se frotter les mains ou de porter des sachets dans sa poche pour produire à peu près les mêmes sensations que produit M. Mesmer; il est parvenu même à en faire éprouver chez M. le baron d'Holbach à plusieurs personnes sur qui le doigt de M. Mesmer n'avait fait aucune

impression (1). Cette expérience suivie et renouvelée avec l'attention qu'elle mérite ne pourrait-elle pas mener plus loin ? Et sans justifier la charlatanerie du thaumaturge allemand, n'est-elle pas très-propre à confirmer l'opinion de ceux qui sont persuadés que son système porte sur quelques bases réelles ?

Le plus ardent, le plus zélé des apologistes de M. Mesmer est M. Deslon, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris. Il vient de publier un petit ouvrage intitulé : *Observations sur le Magnétisme animal*, dans lequel il expose une suite de miracles dont il dit avoir été témoin oculaire. Tous ces miracles ne sont pas autant de guérisons, mais tous annoncent le pouvoir d'une vertu très-surprenante. Sans chercher à expliquer la découverte de M. Mesmer, qu'il ignore aussi-bien que ses lecteurs, il ne s'attache qu'à discuter les faits qui en démontrent la réalité, et les raconte avec une simplicité qui ne laisse du moins aucun doute sur sa bonne-foi.

Que l'on trouve les motifs de la conduite de M. Mesmer plus ou moins fondés ; qu'on l'accuse de charlatanerie si l'on veut, qu'on se moque de ses découvertes gaiement, comme M. Paulet (2),

(1) M. Mesmer avait une lettre de recommandation pour M. le baron d'Holbach. Il y fut dîner peu de temps après son arrivée à Paris avec tous nos philosophes. Soit que lui-même, soit que ses auditeurs fussent mal préparés aux merveilleux effets du magnétisme, il ne fit ce jour-là aucune impression sur personne, et depuis ce fâcheux contre-temps, il n'a plus reparu chez M. d'Holbach. (*Note de M. Grimm.*)

(2) Numéros 28 et 29 de la *Gazette de Santé*.

lourdement, comme l'auteur anonyme de la réponse d'un médecin de Paris à un médecin de province (1), je n'en désirerai pas moins qu'on examine sa doctrine avant de le rejeter; et je ne vois pas non plus en quoi se compromettrait le gouvernement qui lui accorderait la faveur qu'il demande, pour en constater les effets ou pour en détruire l'illusion. On a eu des torts si ridicules avec toutes les vérités nouvelles! Pour les réparer ou pour n'en plus avoir, ne devrait-on pas quelques égards, même à ce qui n'en a que l'apparence?

CONTE *par M. le chevalier de Boufflers.*

Sur les rochers, dans les cavernes,
Dans les palais, dans les tavernes,
De temps en temps je m'arrêtais.
Usant dans toute ma patrie
Des droits de la chevalerie,
A mille exploits je m'apprêtais,
Comme le héros de Cervantes,
A l'instar de qui je trottais,
Sur le pire des rossinantes.
Aux paladins les plus fameux
Je ne cédais point en prouesse:
Ainsi qu'eux j'aimais, et comme eux
Je courais après ma maîtresse.
Quand on aime, on en court bien mieux.
Chemin faisant, de plusieurs dames
Je voulus défendre l'honneur.
Voyez la malice des femmes!

(1) *Réponse d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur le prétendu Magnétisme animal de M. Mesmer;* brochure in-8°.

Toutes, au lieu d'un défenseur,
Ne me demandaient qu'un agresseur.
Mais je fus toujours trop fidèle
Pour m'engager dans un métier
Si peu digne d'un chevalier,
Je tiens trop de la tourterelle;
Je suis bien chevalier errant,
Mais point chevalier inconstant.
Pressé de voir ma demoiselle,
Bientôt j'arrive en mon pays,
Le cœur plein d'amour et de zèle,
Et je retrouve enfin ma belle
Dans les bras d'un de mes amis.

On a donné, le lundi 21 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation des *Héros français*, ou *du Siége de Saint-Jean-de-Lône*, drame héroïque en quatre actes et en prose, par M. d'Ussieux, l'auteur du *Décameron français*, d'une nouvelle traduction de l'*Arioste*, et l'un des principaux rédacteurs du *Journal de Paris*. Il y a plusieurs années que cette pièce avait déjà été imprimée en trois actes; elle n'a été représentée que deux ou trois fois en quatre, et remise ensuite dans son premier état.

C'est une tragédie qui, pour être en prose, n'en est ni plus naturelle, ni plus vraie, qui paraît même l'être un peu moins. Ce sont des caractères et des situations que l'on a vus cent fois au théâtre, et que l'on n'a jamais vus sous une forme plus commune; ce sont des héros bourgeois, des héroïnes bourgeoises, des tyrans bourgeois, et leur prose

boursoufflée a paru plus bourgeoise encore, grâce au ton tragique et déclamatoire avec lequel les acteurs ont tâché de la faire valoir. Le rôle de Camille est de la bassesse la plus révoltante ; ce rôle seul eût suffi pour décider le sort de l'ouvrage. En beaux vers, il n'y a guère de scélérat qu'on ne puisse rendre supportable ; mais un scélérat en prose ! Ah ! ce n'est plus qu'un coquin digne de Bicêtre. Le peu de succès qu'a eu cet ouvrage, malgré toutes les peines qu'on s'est données pour le faire réussir, prouve au moins que nous ne sommes pas encore aussi barbares qu'on nous l'a reproché quelquefois.

De toutes les pièces nouvelles représentées sur le théâtre des Italiens, depuis qu'on y joue des pièces françaises le mardi et le vendredi, il en est bien peu qui aient été aussi favorablement accueillies que *l'Officieux, en trois actes et en prose*, par M. le marquis de La Salle (1). C'est plutôt un canevas qu'une pièce, un proverbe qu'une comédie ; mais le caractère de *l'Officieux* nous a paru avoir été saisi par l'auteur sous un point de vue assez comique ; les situations qui le développent sont heureusement variées, et la conduite de l'ouvrage est en général facile, naturelle et raisonnable. Ce qu'on y désire le plus, c'est un dialogue plus vif, plus animé ; et puisqu'il nous est permis d'employer le mot

(1) Représenté, pour la première fois, le 18 du mois dernier. *Voyez* la page 41 de ce volume.

propre, moins dénué d'esprit, moins languissant, moins plat.

On a vu le moment où la séance publique que l'Académie française est dans l'usage de tenir le jour de la Saint-Louis ne pourrait pas avoir lieu. Aucune des pièces qui ont concouru cette année pour le prix de poésie n'a été jugée digne d'être présentée au public ; et messieurs les Quarante, malgré la fécondité de leur génie, ont eu beaucoup de peine à y suppléer. Messieurs Gaillard et de La Harpe ont tiré enfin cette illustre compagnie d'embarras ; le premier, en lisant un morceau de critique et d'histoire relatif au sujet du prix que l'Académie a proposé de nouveau pour l'année prochaine, *la Servitude abolie dans les domaines du Roi* ; le second, une traduction en vers des deux premiers actes du *Philoctète* de Sophocle.

On a remarqué dans le morceau de M. Gaillard plusieurs observations très-fines et des recherches fort savantes sur l'origine de l'esclavage, sur les différens états de servitude connus chez les anciens et chez les modernes, sur l'établissement des communes sous Louis-le-Gros et ses successeurs, établissement auquel l'humanité eut cependant beaucoup moins de part que l'intérêt du fisc et le désir d'étendre les limites de l'autorité royale, etc. Une idée qui nous a paru du moins fort ingénieuse, c'est la manière dont M. Gaillard explique l'attachement des Français pour le gou-

vernement monarchique mis en opposition avec celui des Anglais pour les maximes républicaines. « En France, dit-il, ce sont toujours les rois qui » défendirent la liberté des peuples contre les » vexations des grands, tandis qu'en Angleterre » ce sont presque toujours les grands qui l'ont » défendue contre les usurpations du trône. » Quand cela ne serait pas absolument exact, pourrait-on se refuser au plaisir de le croire? On n'a pas moins applaudi le rapprochement que l'auteur a fait dans un autre endroit de son discours, du *Code Noir*, des *Dragonnades*, et de la *Révocation de l'Edit de Nantes*, qui, tous trois, sont de la même époque, et dont la France et l'humanité ont encore plus souffert que du massacre de la Saint-Barthélemi.

La traduction du *Philoctète* de Sophocle a excité les applaudissemens les plus universels, et nous les croyons justement mérités. M. de La Harpe a conservé, autant que le génie de notre langue et de notre versification pouvait le permettre, l'antique simplicité de l'original; et cette simplicité, quelque étrangère qu'elle soit au goût et aux mœurs de notre siècle, n'en a pas été sentie moins vivement. Le tableau des souffrances et du désespoir de *Philoctète* est du pathétique le plus déchirant; celui de la candeur et de la pitié du jeune Pyrrhus, de l'expression la plus touchante et la plus vraie. Si M. de La Harpe se permettait de substituer au dénoûment de Sophocle celui qui se trouve tout fait dans

l'épisode de *Télémaque*, nous osons présumer que la pièce ne réussirait guère moins sur notre théâtre quelle ne réussit autrefois sur celui d'Athènes. Le grand succès d'*OEdipe chez Admète* ne prouve-t-il pas que les beautés de la scène grecque ne sont pas encore perdues pour nous ?

Les débuts de madame Vanhove (1), dans les rôles de reine, ont fini sans laisser une opinion bien décidée sur les espérances que l'on pouvait concevoir de son talent. Il me semble qu'on lui accorde assez généralement de l'intelligence et de la sensibilité, mais peu de moyens pour la rendre intéressante. On lui trouve de la timidité, de l'apprêt, toutes les disgrâces qui tiennent au défaut d'habitude, et dont on se corrige difficilement à son âge. Sa voix manque d'étendue et de force, ses intonations sont souvent fausses, et les passages d'un accent à l'autre monotones et peu flexibles. C'est dans *Phèdre* qu'elle a paru pour la première fois; elle y a été si mal accueillie, que dans la sixième scène du quatrième acte, au lieu de cette apostrophe à Minos :

> Pardonne : un Dieu cruel a perdu ta famille ;
> Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille,

Il lui échappa de dire :

> Reconnais sa vengeance aux fureurs du *parterre*.

Quelque déplacée que puisse paraître cette

(1) La femme du sieur Vanhove, double du sieur Brizard.

petite incartade, le public en fut charmé, et prodigua, dans ce moment, à madame Vanhove plus d'applaudissemens qu'il ne lui en avait donné dans tout le cours de la pièce; elle a même été reçue depuis beaucoup plus favorablement dans les rôles de Cléopâtre, d'Agrippine et de Sémiramis, sans avoir mérité peut-être ni plus de sévérité ni plus d'indulgence. C'est ainsi que les acteurs forment le public, et que le public forme les acteurs. Il n'est pas difficile de voir ce qu'il en doit résulter pour le progrès des arts et du goût.

Les représentations de *Thamas Kouli-Kan*, tragédie nouvelle d'un jeune American, de M. *Dubuisson* de Saint-Domingue, viennent d'être interrompues par l'indisposition de mademoiselle Sainval. N'ayant pu voir que la première, qui fut fort tumultueuse, grâces aux cabales de quelques auteurs outrés de ce qu'on avait fait passer cette pièce avant la leur, nous attendrons, pour en donner l'analyse, que nous l'ayions revue une seconde fois. Nous nous laisserons aussi peu prévenir par le dédain avec lequel on l'a jugée d'abord, que par l'enthousiasme avec lequel on l'a vue applaudie ensuite. Nous y avons remarqué des caractères, des situations dramatiques, des morceaux pleins de chaleur et de verve; mais une conduite faiblement soutenue, une exécution pleine de négligence et d'inégalités, beaucoup de déclamations, des lieux communs et une

foule de vers de réminiscence, tout ce qui annonce le talent et tout ce qui prouve en même temps qu'il n'est pas encore formé. Malgré tous ces défauts, s'il est vrai, comme on l'assure, que c'est l'ouvrage de quinze jours ou de trois semaines, c'est un vrai prodige. L'auteur le plus furieux contre le poëte de Saint-Domingue est M. le chevalier de Sauvigny, auteur des *Illinois;* sa *Gabrielle d'Estrées* est la première tragédie qui devait être donnée dans l'ordre des nouveautés reçues à la comédie depuis dix ans. Il a même envoyé, dit-on, une manière de cartel à M. Dubuisson; mais on a été assez heureux pour assoupir l'affaire, sans que MM. les maréchaux de France aient été obligés de s'en mêler. Le dénoûment des querelles de ces messieurs est beaucoup moins funeste que la catastrophe de leurs drames.

Tandis que le fameux Jeannot voit éclipser chaque jour sa gloire au théâtre de la Comédie italienne, le théâtre des Boulevards, celui de son triomphe et de ses grands succès, se trouve occupé par une actrice dont tout Paris raffole dans ce moment presqu'autant qu'il raffolait de Jeannot l'année dernière. C'est la demoiselle Jeannette qui fait aujourd'hui le charme et les délices de la France dans *les Battus ne payent pas toujours l'amende*, dans *le Mariage de Jeannot*, dans *Jeannot et Dodinet*, etc. toutes pièces du même genre, du même ton, et je crois

aussi du même auteur (1) que ce sublime chef-d'œuvre des *Battus payent l'amende*, qui n'a eu guère plus de deux ou trois cents représentations, et que les amateurs revoient toujours avec le même empressement, avec les mêmes transports. Nous prions les frondeurs éternels du mauvais goût du siècle de vouloir bien se souvenir que la génération qui vit naître les plus beaux ouvrages de Corneille et de Molière n'en fut pas moins engouée des farces de Scarron, et que les plus indécentes parodies de la Foire attirèrent dans le temps aussi grande affluence de spectateurs que les premières représentations d'*Alzire et de Mérope*. La populace a ses plaisirs qu'elle aime avec fureur; et la bonne compagnie, qui n'en a jamais assez, ne dédaigne pas toujours ceux de la populace.

On croit savoir assez positivement que le petit poëme intitulé *Parapilla* est de M. de Borde, de Lyon; c'est une imitation, mais une imitation très-libre et très-adoucie d'un poëme italien, intitulé *Il C....*, juron favori du pape Benoît XIV. Cette bagatelle a été long-temps fort rare, elle l'est un peu moins aujourd'hui. S'il n'y a point de poëme dans la langue dont le sujet soit plus obscène, il n'y en a point aussi où la pureté de l'expression ait lutté plus heureusement contre l'indécence des idées et des images. Il serait diffi-

(1) Le sieur Dorvigny, depuis quelques mois, un des principaux acteurs de cette illustre troupe.

cile d'y trouver un seul mot qui pût blesser l'oreille la plus chaste ; le mot substitué par le traducteur à celui de *C....*, ne signifie rien en français, et suffit toujours pour le tirer d'embarras. *Ververt*, le pieux *Ververt*, n'est pas écrit d'un ton plus pur ; le coloris de Gresset est sans doute plus vif et plus brillant, mais il n'est pas plus sage, peut-être même l'est-il moins. Il y a dans *Ververt* une poésie plus riche et plus moelleuse ; mais on trouve quelquefois dans *Parapilla* des saillies plus originales, des traits plus ingénieux, en général plus d'énergie et plus de finesse dans les idées. On regrette que l'auteur n'ait pas travaillé sur un fonds moins licencieux ; la bonne compagnie ne peut guère se permettre de le lire, et la mauvaise n'est pas trop faite pour en sentir le mérite, pas même pour l'entendre.

Le seul ouvrage où nous ayons vu annoncer ce petit poëme, avec les éloges qu'il mérite, est l'*Espion anglais*, ou *Correspondance secrète entre milord All'Eye et milord All'Ear*; 4 vol. in-8°. Cette espèce de gazette-anecdote, quoiqu'en général assez mal digérée, contient plus de vérités qu'on n'en trouve ordinairement dans les livres de ce genre. On assure aujourd'hui que c'est l'ouvrage du feu sieur Mairobert, censeur royal, qui s'ouvrit les veines l'année dernière dans un bain public pour se consoler d'avoir été impliquée de la manière la plus déshonorante dans le procès du marquis de Bruney, dont il

avait essayé de partager la dépouille avec beaucoup d'autres honnêtes gens comme lui au-dessus des scrupules, mais moins susceptibles, à ce qu'il paraît, de honte et de remords.

M. l'abbé Batteux, chanoine honoraire de l'église de Reims, professeur vétéran du Collége royal, membre de l'Académie française, et de celle des inscriptions et belles-lettres, né en 1713, au village d'Allend'hui en Champagne, est mort le 14 juillet 1780.

De tous les écrits publiés par M. l'abbé Batteux, le premier est celui qui a eu le plus de réputaiton en France : *les Beaux Arts réduits à un principe.* Ce principe est, comme on sait, l'imitation de la belle nature, et ce principe, sans doute, est incontestable; mais pour le rendre plus fécond, plus lumineux, pour en faire une application plus sûre et plus utile, il était indispensable de commencer par expliquer aux artistes, aux poëtes, ce qu'il fallait entendre par belle nature; c'est ce que M. l'abbé Batteux n'a jamais fait, et c'est ce qu'il eût été probablement très-incapable de bien faire. Il y a dans l'ouvrage qu'on vient de citer de la méthode, une méthode même assez ingénieuse, un degré de clarté, de correction, qu'on est quelquefois tenté de prendre pour de l'élégance, mais une philosophie très-commune et très-superficielle. C'est, disait M. Diderot, dans le temps qu'on prônait

le plus le livre, c'est une belle statue, mais à laquelle il manque une tête bien faite.

Son *Cours de belles-lettres*, malgré ses défauts, est le meilleur catéchisme de littérature que nous connaissions; le choix des exemples qu'on propose pour modèles le rendra toujours très-propre à l'instruction de la jeunesse. Il s'en faut bien pourtant qu'on trouve dans cet ouvrage autant d'érudition, autant de goût, autant de vues fines et profondes que dans les *Réflexions de l'abbé Dubos*, qui sont infiniment plus agréables à lire, mais qui embrassent peut-être un peu trop de détails étrangers à l'objet principal, et dont les développemens ne sont d'ailleurs ni assez simples, ni assez méthodiques. Il n'est pas étonnant que le *Cours de belles-lettres* ait eu plus de succès en Allemagne qu'en France; il avait pour les étrangers, outre le mérite dont nous avons déjà parlé, celui d'être un excellent abrégé de littérature française, ce qui devait naturellement intéresser encore plus leur curiosité que la nôtre.

La traduction que M. l'abbé Batteux nous a donnée d'Horace, pour être d'un style plus moderne, n'est pas meilleure que celles qu'on avait faites avant lui; elle n'a servi qu'à prouver qu'on pouvait enseigner assez passablement les *belles-lettres* sans en être plus capable de sentir le génie des poëtes et ce charme inexprimable qui caractérise le plus particulièrement leurs sublimes productions. Nous ne disons rien de son *Histoire*

des Causes premières, de son *Traité de la Construction oratoire*, de son *Commentaire sur les Quatre Poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida, de Boileau*; il y a long-temps que tous ces ouvrages sont parfaitement oubliés, ainsi que son *Cours d'Etudes*, rédigé par l'ordre de feu M. le comte de Saint-Germain, pour l'éducation des élèves de l'Ecole royale militaire. On assure que c'est la précipitation avec laquelle il a composé cet ouvrage qui a ruiné sa santé sans retour; il n'en a pas été consolé par la gloire.

OCTOBRE 1780.

Les représentations de *Thamas Kouli-Kan* viennent d'être reprises; elles n'attirent pas une très-grande affluence de monde, mais elles continuent d'être applaudies avec des fureurs d'admiration presque aussi difficiles à comprendre que le plan de la tragédie qui en est l'objet.

On sait que Nadir ou Thamas Kouli-Kan, né dans la province du Khorasan, de la tribu des Afschars, s'éleva de l'état de simple soldat au trône de Perse, qu'après avoir fait mourir son maître, ravagé une grande partie de l'Asie, et conquis tout l'Indostan, il fit arracher les yeux à son fils soupçonné de haute trahison, et que peu de temps après lui-même fut assassiné dans son propre camp, par les ordres de son neveu Ali, qui lui succéda sous le nom d'Ali-Cha en 1747.

On remarque dans la tragédie de M. Dubuisson des situations, des morceaux de verve qui annoncent certainement du talent; mais il est impossible d'y trouver un intérêt soutenu. De cette foule de moyens accumulés par le poëte pour émouvoir le spectateur, il ne résulte le plus souvent qu'une impression d'horreur déchirante et pénible. Les scènes les plus pathétiques ne

sont jamais assez graduées ; tous les passages d'un mouvement à l'autre sont toujours violens et forcés; ce sont, si j'ose m'exprimer ainsi, des hurlemens perpétuels. Le poëme ne manque point de chaleur, sans doute, mais cette chaleur ressemble à des accès de fièvre ; elle fatigue toutes les figures du tableau, au lieu d'y répandre de l'intérêt et de la vie. Le caractère de Mirza est d'une conception forte et touchante, peut-être même assez neuve; mais est-il toujours dans la vérité de la nature ? Un amant à qui l'on vient d'arracher les yeux n'offre-t-il pas aussi un spectacle trop hideux ? OEdipe, victime de sa destinée, se livre lui-même à ce supplice horrible, mais il ne blesse pas à ce point l'imagination. Je doute que Sophocle ou Racine se fussent permis de présenter au théâtre un *OEdipe amoureux*. Quoi qu'il en soit, il faut convenir du moins avec M. Lemierre *que ce fils a pour son père une tendresse très-aveugle ;* à la bonne heure. La pièce a été jouée comme elle est écrite, avec des convulsions d'énergumène ; la figure et le jeu du sieur Monvel prêtent au rôle de Mirza une illusion qui fait souffrir.

M. Dubuisson vient de faire recevoir à la Comédie, depuis huit jours, une seconde pièce, *Constantin*, et de plus, dit-on, un grand opéra à l'Académie royale de musique. *Ainsi soit-il*; mais parlons d'autre chose.

Le métier d'Arétin a toujours eu ses périls et

ses désagrémens. Le sieur Linguet, qui s'était persuadé très-sérieusement qu'il y échapperait toute sa vie, grâce à la fermeté de son caractère et à une demi-douzaine de pistolets qu'il avait grand soin d'étaler sur son bureau, ou de porter dans ses poches, vient d'être mis à la Bastille. Il y a été conduit, dit-on, pour éviter tout éclat, par un de ses amis, le commissaire Chesnon, sous le prétexte d'un dîner que ce bon ami lui avait proposé dans une maison de campagne au bois de Vincennes. Le public ignore encore le véritable sujet de sa détention, mais il en soupçonne plusieurs ; les impertinences, débitées dans ses *Annales* sur le roi de Prusse, sur la conduite des États-généraux, sur nos traités avec l'Amérique, sur les plans de la guerre actuelle, dont il a osé dire, dans une de ses dernières feuilles, qu'il n'y en avait pas eu un seul dont on ait pu deviner le motif, même après l'événement, etc. On cite, de plus, une lettre écrite à M. le maréchal de Duras, au sujet du N° *des Annales* qui concernait son procès avec M. Desgrée, et dont M. le maréchal avait obtenu la suppression, lettre où l'audacieux folliculaire a la démence de dire à un homme, revêtu de la première dignité du royaume, et sans aucune de ces circonlocutions métaphoriques, dont son style est ordinairement hérissé : *Vous êtes un Jean*... en toutes lettres, *signé Linguet*. Quelle que puisse être la principale cause de la disgrâce de ce fameux écrivain, l'ordre des avocats, l'académie, le parlement,

un grand nombre d'honnêtes particuliers, grièvement insultés dans ses écrits, n'auront pas beaucoup de peine à s'en consoler; mais il lui reste des amis et des protecteurs pleins de zèle dans le clergé, à la cour, dans le militaire d'un certain ordre, et surtout dans les cafés de Paris, où la violence de sa plume intéresse la malignité, amuse les oisifs et le fait admirer des sots comme un des plus sublimes modèles de l'éloquence française. Quelle perte pour le genre humain, quelle perte irréparable, si l'on arrêtait long-temps l'essor de ce génie extraordinaire! Avec un peu moins de géométrie dans la tête qu'on n'en apprend au collége, il venait de s'engager publiquement à démontrer que Newton n'était qu'un visionnaire. Et n'avait-il pas prouvé qu'en législation Montesquieu n'était qu'un imbécille? Il n'y a, dans toutes ces entreprises, comme dans celle de saint Denis, de marcher sans tête, que le premier pas qui coûte.

M. l'abbé Raynal vient de faire un voyage en Suisse et à Genève, où l'on imprime la nouvelle édition de son *Histoire des Deux Indes*, édition qui devait paraître au mois de mai dernier, mais qui a été retardée par les graveurs, et ne sera guère prête avant la fin de l'année. Il se plaint amèrement des amis qui l'ont cru capable d'avoir défiguré son ouvrage par des cartons, dans l'espérance de faire révoquer les ordres rigoureux envoyés à toutes les barrières du royaume

pour défendre l'entrée de cette nouvelle édition beaucoup plus hardie, ainsi qu'il l'avoue lui-même, que toutes celles qui l'ont précédée. A Genève, notre philosophe a travaillé à réconcilier les deux partis de la république ; mais comment aurait-il été plus heureux que les plus habiles ministres de l'Europe ? Le seul fruit qu'il a retiré de cette négociation a été de manger d'excellentes truites et dans le cercle des constitutionnaires et dans celui des représentans. En Suisse, indigné de ne trouver aucun monument public dans l'endroit (1) où les trois fondateurs de la ligue helvétique firent le serment d'affranchir leur pays du joug de la maison d'Autriche, il s'est engagé à en faire élever un à ses frais, et si la politique suisse y consent, ce sera sans doute une chose assez remarquable que l'honneur que méritaient ces trois héros ne leur ait été rendu qu'au bout de quatre siècles par un homme de lettres, et par un Français sûrement très-incapable de prononcer leurs noms (2). A Lyon, notre illustre voyageur ayant été reçu membre de l'Académie, lui a remis les fonds de deux prix, l'un de la valeur de 600 livres, et l'autre de 1200. Il a proposé pour sujet du premier prix : *Quels ont été les principes qui ont fait prospérer les manufactures qui distinguent la ville de Lyon? Quelles sont les causes qui peuvent leur nuire? Quels sont les moyens d'en maintenir et d'en assu-*

(1) Dans la vallée de Gruetli.
(1) Furst, Melchthal et Stauffacher.

rer la prospérité... Pour sujet du second : *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? S'il en est résulté des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a causé des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?...* Ce dernier est peut-être le plus vaste et le plus beau sujet qu'on ait encore proposé depuis qu'il existe des Académies dans le monde. Il n'en est sûrement point dont la discussion puisse être plus intéressante pour notre siècle. Voyager ainsi en faisant du bien dans tous les lieux que l'on parcourt, élever des monumens, fonder des prix, n'est-ce pas voyager avec la magnificence d'un souverain ? Si l'on est surpris de voir des philosophes voyager en prince, ne devrait-on pas l'être beaucoup plus de voir des princes et des rois ne pas dédaigner aujourd'hui de voyager en philosophes, et mériter, dans cette simplicité, plus de respect et d'admiration qu'au milieu du faste de la cour la plus brillante ?

Il vient de paraître encore quatre nouveaux volumes des *Contemporaines, ou Aventures des plus jolies Femmes de l'âge présent; par M. Rétif de La Bretonne.* Tomes V, VI, VII et VIII.

C'est toujours le même esprit, le même ton, la même folie, le même excès de mauvais goût, avec moins d'invention que dans les premiers volumes. On trouve cependant des idées encore fort originales dans *le Mari Dieu, la jolie Laide-*

ron, la Vertu inutile, la Fille de mon Hôtesse, le Modèle, etc. La préface offre quelques réflexions fort sages sur les dangers du système de Jean-Jacques mal entendu, sur la nécessité d'accoutumer les enfans aux peines inséparables de la vie, en contrariant de bonne heure les habitudes qui ne paraissent qu'indifférentes dans l'enfance, mais qui, dans un âge plus avancé, peuvent avoir des suites infiniment fâcheuses. Le sieur Rétif pense, et peut-être avec assez de raison, qu'une éducation absolue et sévère est plus propre, en général, à former des hommes que l'éducation la mieux raisonnée, lorsqu'elle n'est pas suivie avec cette continuité d'attention dont les esprits même les plus sages ne sont guère capables.

La veuve de J. J. Rousseau se propose, dit-on, malgré sa douleur et ses soixante ans, de convoler en secondes noces avec le jardinier de M. de Girardin. A la bonne heure. Il nous eût paru cependant plus raisonnable que la veuve du philosophe, au lieu de songer à lui donner un successeur, et pour successeur un Bostangi, eût consacré tout le bénéfice qui lui reviendra de la nouvelle édition des OEuvres de son mari, et qui pourra former un objet de soixante ou quatre-vingt mille livres, à faire une fondation pieuse dans la maison des Enfans-Trouvés, et à réparer ainsi, autant qu'il est encore en son pouvoir, la faute

cruelle qui coûta tant de larmes et de remords à son malheureux époux.

IMPROMPTU *de M. de Voltaire contre M. Michel, receveur général des finances, dont la banqueroute lui avait fait essuyer une perte considérable.*

Jadis au nom de l'Eternel
Michel mit le diable en déroute;
Mais, après cette banqueroute,
Que le diable emporte Michel!

M. l'abbé Millot, l'un des Quarante, a été condamné dernièrement en Espagne à être pendu en effigie. On ne sait si c'est à cause de ses *Mémoires du maréchal de Noailles*, ou à cause de ses *Catéchismes d'Histoire*, où l'on trouve des vérités assez hardies, mais présentées toujours avec une mesure et une circonspection extrêmes. Une femme de ses amies prétend que la triste figure de ce pauvre abbé le rend bien plus susceptible de la distinction dont il vient d'être honoré qu'aucun de ses ouvrages.

M. de La Harpe est depuis quelques semaines à Lyon. On assure que le principal objet de son voyage est de faire imprimer la vie de Maître Linguet, et c'est, dit-on, une manière de le pendre en effigie qui pourra lui faire beaucoup plus de chagrin que le jugement de l'inquisition n'en a fait à M. l'abbé Millot. Le moment est venu sans doute de punir l'audace sacrilége avec la-

quelle ce nouvel Encelade ne cesse de braver les foudres académiques. — *Horrida bella!*

On vient de remettre au théâtre de la Comédie italienne *l'Ecole de la jeunesse ou le Barnevelt français, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes.* Cet opéra, dont M. Anseaume a pris le sujet dans le *Marchand de Londres*, fut représenté pour la première fois, il y a environ quinze ans, avec la musique de Duni. On s'est flatté de rajeunir l'ouvrage en le donnant avec une musique nouvelle de M. Prati, jeune artiste, que l'on dit être élève de M. Piccini. Cette tentative n'a pas eu beaucoup de succès. Le poëme a paru, comme dans la nouveauté, beaucoup plus triste qu'intéressant; la musique, d'un style agréable, mais trop uniforme; on s'est ennuyé surtout de la monotonie de l'ouverture et de la longueur des ritournelles.

L'Abbé de Plâtre, espèce de comédie-proverbe de M. de Carmontelle, a été donnée pour la première fois sur le même théâtre, le mardi 26. En voici le sujet en peu de mots :

Un vieillard, passablement imbécille, partage toute sa tendresse entre mademoiselle Agathe, sa fille unique, et une statue de plâtre représentant un abbé, tel qu'on en voit aujourd'hui dans nos jardins des boulevards. Pendant l'absence du vieillard, le fils d'un voisin, qui a déjà tenté sans succès plusieurs moyens de déclarer sa passion à la jeune Agathe, s'avise enfin, de concert avec son valet, d'enterrer la statue de l'abbé, et d'en occu-

per la place, revêtu du même costume. La jeune personne vient se promener dans les jardins, le feint abbé soupire ses amours sur l'air de la romance du *Barbier de Séville*. Elle l'entend et s'approche : le maître de la maison arrive; il se désole de ce qu'on a fait tomber son cher abbé, il gronde sa fille d'y avoir touché. Il va chercher le jardinier pour le relever, et notre jeune homme a le temps de reprendre son poste. On persuade au vieillard qu'il n'y voit pas clair. Des voisins cependant avaient vu enterrer un abbé; la maréchaussée en est avertie, et veut s'emparer des assassins. Le père du jeune homme, si gravement accusé, vient raconter ses chagrins à son vieil ami; mais, prêt à le quitter, il s'approche assez de la prétendue statue pour reconnaître son fils. Celui-ci fait l'aveu de son stratagème, et le mariage, que les deux pères avaient depuis long-temps projeté en secret, s'accomplit.

Cette petite pièce a été aussi bien accueillie qu'une bagatelle de ce genre pouvait l'être. On y a trouvé quelques situations plaisantes, et l'on a ri sans songer à l'invraisemblance des moyens qui en préparent l'effet. Il n'y a que l'incident de l'accusation d'un meurtre qu'on a eu peine à supporter, soit qu'il arrive trop brusquement, soit qu'il ait paru trop peu analogue au ton d'une facétie si folle.

NOVEMBRE 1780.

Tandis qu'une multitude de brochures frivoles ne cesse de nous occuper, ou plutôt de nous distraire, les ouvrages vraiment utiles deviennent tous les jours plus rares, et le petit nombre de ceux qu'on voit paraître n'excitent presqu'aucune attention. C'est le sort que vient d'éprouver le livre de M. Paucton, intitulé *Métrologie*, ou *Traité des Mesures, Poids et Monnoies des anciens Peuples et des modernes*; grand in-4° de plus de 900 pages, avec cette épigraphe : *Omnia in mensura et pondere et numero disposuit Deus*. Cet ouvrage est un monument de connaissances infiniment précieuses, le résultat des recherches les plus exactes et du travail infatigable de plusieurs années; il n'est cependant point de roman, point d'opéra comique, quelque médiocre qu'en ait été le succès, qui n'ait valu à son auteur et plus d'argent et plus de réputation; de celle, à la vérité, qui passe plus vite, mais dont on jouit le plus sûrement.

Il existe déjà un assez grand nombre d'ouvrages sur cette matière importante; Budée est, parmi les écrivains modernes, le premier qui l'ait discutée avec le soin qu'elle mérite dans son Traité de *Asse*, publié en 1512. Cet essai a été suivi de beaucoup d'autres, mais où l'on s'est moins

occupé cependant du rapport des mesures anciennes entre elles, que de celui qu'elles doivent avoir avec les mesures modernes; et, pour faire cette réduction, il restait peu de monumens de l'antiquité dont on fût satisfait.

Les rapports des mesures et des monnaies ne pouvaient être exprimés en nombres entiers et sans fractions, ces rapports ne pouvant même, le plus souvent, être assignés avec exactitude que par de grandes fractions qui, dans la pratique, nécessitent des opérations longues et pénibles. On ne désapprouvera point M. Paucton d'avoir adopté un système numérique au moyen duquel on fera dans une demi-heure des calculs que souvent on aurait peine à faire dans un jour entier par les méthodes ordinaires, et qu'on ne pourrait jamais espérer de faire par ces dernières méthodes avec la même précision. Ce système est le calcul décimal et celui des logarithmes, dont il a développé dans son introduction la théorie et l'usage de la manière du monde la plus simple et la plus lumineuse.

L'ouvrage est terminé par d'amples tables d'évaluations, de mesures, de poids et de monnaies de tous les pays par ordre alphabétique. Voilà sans doute assez de matières utiles et curieuses pour justifier l'étendue du volume que nous avons l'honneur de vous annoncer. Après avoir donné au fonds de cet ouvrage tous les éloges qu'il mérite, nous ne devons pas dissimuler ce qu'il laisse à désirer quant à l'exécution. Le

style en est plus que négligé; il est souvent lâche, embarrassé, quelquefois emphatique et précieux. Comme ces défauts cependant ne sont guère sensibles que dans quelques digressions où l'on a cru qu'il était indispensable d'être éloquent et fleuri, l'objet essentiel de l'ouvrage n'en souffre pas infiniment. Un tort qu'on aura plus de peine à pardonner à l'auteur, c'est de n'avoir pas su rassembler les différens résultats de ses savantes recherches d'une manière plus propre à faire sentir leur importance et toute l'utilité dont elles peuvent être dans l'étude de l'histoire et de la politique. On y aperçoit des vues nouvelles, des découvertes d'une érudition profonde qui se trouvent comme ensevelies dans une foule de détails inutiles ou minutieux. L'ouvrage de M. Paucton, ainsi que tant d'autres livres bien moins savans, ressemble un peu à ce qu'était le monde au commencement, *rudis indigestaque moles*, ou *Tohu Bohu*, suivant la traduction plus littérale de M. de Voltaire.

ANECDOTE. *Extrait d'une lettre de M*** à son ancien ami.*

Bisson, chirurgien à N***, est un citoyen aisé, aimant les hommes, exerçant sa profession avec désintéressement, ayant de la chaleur dans l'âme, de la droiture dans l'esprit, et dans le discours une franchise fort voisine de l'indiscrétion.

Lecture faite du *Système*, il s'écria : « Béni soit » à jamais l'auteur de cet ouvrage! Ce qu'il y a » là-dedans je le pensais; mais je ne savais pas » le dire.... » De ce jour il se mit à professer la doctrine hardie au chevet de ses malades, les consolant, les rassurant, leur démontrant la vanité de leur terreur. On l'écouta, il persuada, et Dieu sait combien déménagèrent de ce monde sans tambour et sans trompette. Cependant le clergé se déchaîne contre le singulier convertisseur; il est appelé chez l'évêque, il y comparaît. Le prélat, violent de son caractère, après l'avoir dédaigneusement mesuré de la tête aux pieds, lui demande « qui il était pour oser publiquement » prêcher contre l'existence de Dieu; qu'il eût à » s'observer à l'avenir, sans quoi il le ferait traî- » ner de sa maison dans un cachot, d'où il ne » sortirait que pour aller sur un bûcher.... » Bisson, sans se déconcerter, lui demanda froidement, à son tour, « qui il était, lui, pour appeler à » son tribunal un citoyen qui ne devait compte » de ses actions qu'aux lois; qu'il se manquait à » lui-même, en excédant les limites de son au- » torité; et que, s'il ne s'en rapportait qu'à son » ressentiment, il irait de ce pas le déférer aux » magistrats.... » Le prélat ne s'attendait pas trop à cette verte réplique, bien moins à ce que Bisson ajouta : « Je suis accusé, et par qui, monsei- » gneur? par le troupeau de vos satellites, aussi » dissolus qu'ignorans. Sachez qu'au moment où » je vous parle j'en traite plusieurs, et qu'il y

» en a une vingtaine, parmi ceux qui vous en-
» tourent, que j'ai guéris gratuitement de ce que
» vous savez. Eh! commencez par donner des
» mœurs à vos prêtres, dont la vie scandaleuse
» fait plus de mal à la religion que mes discours;
» ensuite vous vous mêlerez de nos affaires, si
» vous en avez le droit. »

Les deux antagonistes se sont rapprochés; l'évêque a fait une espèce d'excuse au chirurgien; et celui-ci, qui a, comme vous le voyez, le secret de l'Eglise, persévère dans son étrange apostolat sans que l'autre s'en aperçoive.

De tous les opéras de Quinault, *Persée* est peut-être celui où l'on trouve le moins d'intérêt, le moins de situations touchantes. Le merveilleux qui y domine ne laisse pas un moment d'illusion; c'est une grande machine à spectacles; mais nous ne voulons plus à l'Opéra que des tragédies, et nous sommes si las de voir des chars volans, des dieux suspendus en l'air, des monstres de carton s'agitant dans des flots de gaze, etc., etc., que toute cette magie n'a plus rien qui puisse exciter notre admiration. Faut-il s'étonner après cela si l'opéra de *Persée*, quoique retouché par l'un des Quarante, quoique remis en musique par le savant Philidor, n'a pas fait une grande fortune? On n'a pas manqué de reprocher à M. Marmontel d'avoir gâté le poëme de Quinault, cela est dans la règle. Voici en quoi consistent les prin-

cipaux changemens qu'il s'est permis de faire à ce chef-d'œuvre de notre ancien théâtre lyrique. Il a supprimé en entier le rôle de Mérope, personnage absolument inutile à l'action, et qui ne paraissait jamais sans être ou désagréable ou même ridicule; il a fondu les deux premiers actes en un seul, grâce à la licence qu'il s'est donnée de transporter dans le même acte le lieu de la scène du vestibule du temple de Junon dans les jardins du palais de Céphée; il a fini par le quatrième acte, et nous a fait perdre ainsi le beau combat de *Persée*, où ce héros pétrifiait son rival et toute sa nombreuse suite en leur montrant la tête de Méduse; circonstance qui donnait sans doute au rôle de Phinée plus d'importance et plus d'action qu'il n'en a dans le *Persée Marmontélisé*. On a relevé encore dans cet opéra plusieurs vers passablement ridicules dont on s'est empressé de faire honneur au poëte moderne; on a été très-fâché de se voir obligé de les restituer à Quinault; mais on ne s'est pas cru dispensé par-là de remercier M. Marmontel de la tâche pénible dont il a bien voulu se charger par l'épigramme suivante :

Quinault, par la douceur de ses aimables vers,
Suspendait les tourmens des ombres malheureuses.
« Cherchons, pour l'en punir, des peines rigoureuses, »
S'écria le dieu des enfers.
Il invente en effet le mal le plus horrible,
Dont au Tartare même on se fût avisé.
« Je veux, dit-il, faire un exemple terrible,
» J'ordonne que Quinault soit *Marmontélisé*. »

La nouvelle musique de *Persée* n'a pas eu plus de succès que la nouvelle forme du poëme. M. l'ambassadeur de Naples avait annoncé que ce serait du Gluck perfectionné; mais les Gluckistes se sont bien gardés d'être de son avis. Les amateurs sans prévention y ont admiré de très-beaux chœurs, un style en général ferme et soutenu, mais ils y ont trouvé beaucoup de réminiscences, peu de traits, pas une idée nouvelle. M. Marmontel leur a paru cette fois-ci moins heureux dans le choix et dans la coupe de ses duo et de ses ariettes qu'il n'a coutume de l'être. Cet opéra, représenté pour la première fois le vendredi 27 octobre, est déjà très-peu suivi. Mademoiselle Duranci a rendu le rôle de Méduse avec l'intelligence d'une grande actrice.

On a donné à la Comédie française, le 4 de ce mois, la première représentation du *Bon Ami*, comédie en un acte et en prose, par M. Le Grand. Il n'y a pas une situation dans cette petite pièce qui ne soit fort usée au théâtre. Lucile est aimée d'Eraste; mais Lucile a pour mère une vieille folle qui a l'impertinence d'être sa rivale; Eraste a un père atteint de la même folie qui veut épouser Lucile. Un ami de la famille, un certain M. Lisimon, tour à tour grave et caustique, s'intéresse au bonheur de nos jeunes amans, emploie toutes les ressources de son éloquence à prouver au père d'Éraste et à la mère de Lucile que leur prétention n'a pas le sens commun, et parvient enfin à

les faire consentir, quoique d'assez mauvaise grâce, à l'union de leurs enfans. Il n'y a dans cette petite comédie ni action, ni mouvement, ni vérité de mœurs; mais à travers beaucoup de longueurs on remarque dans le dialogue quelques mots assez naturels, assez gais, et la manière dont le sieur Molé a joué le rôle de Lisimon a soutenu l'indulgence avec laquelle le public a bien voulu recevoir ce premier coup d'essai de l'auteur.

On annonce deux ouvrages nouveaux de madame la comtesse de Genlis : *Les Annales de la Vertu*, et un *Cours d'Éducation complet par lettres*. Le premier embrasse l'histoire universelle depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; mais on se borne à n'y développer que les actions vertueuses, et c'est sans doute la méthode la plus sûre et la plus utile pour en abréger l'étude. Tout ce qui n'appartient pas aux fastes sacrés de la vertu ne sera qu'indiqué légèrement, autant qu'il sera nécessaire pour suivre la liaison des événemens. On ne cite encore de cet ouvrage qu'un seul mot, mais qui nous a paru mériter d'être retenu, c'est le dernier trait du portrait de l'empereur Auguste : « Il fut assez malheureux pour » ne connaître de la vertu que ce qu'elle a d'utile... » Le *Cours d'Éducation* est une espèce de roman moral dont l'idée est assurément fort ingénieuse. C'est une correspondance entre Emile et Sophie qui se rendent compte mutuellement, depuis le premier âge jusqu'à celui de l'adolescence, de

toutes les instructions qu'on leur donne et de tous les sentimens que ces instructions font éclore dans leurs jeunes cœurs; ce qui semble fait pour réunir dans un tableau plein d'intérêt et de grâces les différentes connaissances qui conviennent à l'éducation des deux sexes, la juste gradation des progrès de l'esprit et du cœur, et l'application la plus aimable de toutes les leçons propres à former l'un et l'autre. Il ne faut pour exécuter un si beau plan que l'esprit de Locke, le génie de Rousseau, l'âme de Fénélon et la naïveté de Gessner.

L'Académie française vient d'élire, le 30 de ce mois, M. Lemierre à la place de l'abbé Batteux, et M. le comte de Tressan à celle de l'abbé de Condillac. Les deux nouveaux académiciens avaient pour concurrens M. de Champfort qui a eu sept ou huit voix; M. Bailly qui en a eu trois ou quatre; M. Sedaine deux; M. Le Blanc et M. l'abbé Coyer, chacun une. Le premier de ces messieurs, M. de Champfort, qui s'était flatté de l'emporter même sur les recommandations pressantes que l'Académie avait reçues en faveur de M. de Tressan, fort étonné de n'avoir point réussi, s'est permis de s'en venger par l'épigramme que voici :

Honneur à la double cédule
Du sénat dont l'auguste voix
Couronne, par un digne choix,
Et le vice et le ridicule !

Et pourquoi M. de Champfort s'en plain-

drait-il, dit un des nouveaux académiciens après l'avoir écoutée tranquillement? *Il aurait deux voix de plus...*

EXTRAIT *d'une Lettre de Strasbourg.*

« Notre prince-évêque est arrivé ici le 3 de novembre, de retour d'un petit voyage qu'il avait fait dans ses domaines de l'autre côté du Rhin, où sa présence et ses bienfaits ont excité une sensibilité générale inspirée par l'amour et la reconnaissance. Le jour même de son arrivée à Renchen, le prince a été à Salsbach pour voir la place où le maréchal de Turenne a été tué. S. A. E. a acheté cet emplacement; il y sera bâti une maison avec son jardin et ses dépendances; elle sera toujours habitée par un soldat invalide français du régiment de Turenne; et s'il se trouve dans le corps un Alsacien, il sera préféré. Cet invalide sera chargé d'accompagner les étrangers; on lui donnera l'histoire du maréchal, et l'on fera traduire en allemand les détails de la campagne dans laquelle il a été tué; on y joindra les cartes les plus exactes de ses marches, avec l'ordre de bataille du jour. A l'endroit où Turenne est tombé on formera une enceinte de 35 à 40 pieds de circonférence, fermée par une grille de fer; il y aura dans le milieu un piédestal de quatre pieds de haut, sur lequel sera élevée, à la hauteur de douze pieds, une pyramide, symbole de l'immortalité. A l'un des côtés, les armes de Tu-

renne seront suspendues à une branche de laurier. Au bout de la colonne sera une fleur de lis environnée d'un cyprès. Aux trois côtés du piédestal sera écrit que c'est là que Turenne a expiré; et au quatrième on remarquera que l'armée impériale était commandée par le fameux Montécuculi. C'est une manière impartiale de faire passer à la postérité les noms de deux grands hommes. Dans l'espace, entre le piédestal et la grille, seront cultivés des lauriers; on ne laissera croître que des ronces à l'endroit où sera placé le boulet qu'on a retrouvé, et que l'on croit, par tradition, être celui qui a frappé Turenne.

On a donné sur le théâtre de la Comédie italienne, le mardi 7 novembre, la première représentation des *Vendangeurs*, ou les *deux Baillis, divertissement en un acte et en vaudevilles;* par MM. de Piis et Barré, les auteurs de *Cassandre oculiste*, d'*Aristote amoureux*, etc.

Cette jolie bagatelle a infiniment réussi; elle présente une suite de situations dignes du pinceau de Téniers ou de Watteau; tout le spectacle en est agréable, plein de mouvement et de vérité. S'il y a dans les couplets quelques calembours, quelques équivoques, on y trouve aussi plusieurs traits du naturel le plus heureux, et ce qui réussit infiniment mieux au théâtre que l'esprit et le goût, de la verve, de la folie et de la franche gaieté...

On vient de donner sur le même théâtre, le

mardi 14, *Jeannot et Colin, comédie en trois actes et en prose*; par M. de Florian, l'auteur des *Deux Billets*, d'*Arlequin Roi, Dame et Valet*, etc.

Le fonds de cette petite pièce est tiré d'un conte de M. de Voltaire trop connu sans doute pour ne pas nous dispenser de le rappeler ici. Il suffira de dire que M. de Florian n'en a pris que la catastrophe, et qu'il s'est privé ainsi de toutes les ressources de comique qui pouvaient rendre ce sujet neuf et piquant. Il en a fait un drame au lieu d'en faire une comédie, et ce drame est d'un intérêt faible, parce que rien n'y est préparé, et que tout n'en est pas moins prévu. On y a remarqué cependant, comme dans les *Deux Billets*, quelques mots de situation, de l'esprit, de la sensibilité, et beaucoup de ces naivetés ingénieuses dont les ouvrages de Marivaux offrent l'exemple et l'abus.

On a donné ces jours derniers de fort belles fêtes au château de Brunoy. On y a représenté pour la première fois la *Réduction de Paris sous Henri IV*, drame historique en trois actes et en prose, par M. Desfontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, de la *Cinquantaine*, etc.; et *Cassandre astrologue*, ou le *Préjugé de la Sympathie*, comédie-parade en un acte, en vaudevilles, par MM. de Piis et Barré. Ces nouveautés ont fait beaucoup moins de plaisir que quelques pièces du théâtre de M. Collé dont elles ont été ou suivies ou précédées : la *Tête à perruque* et la *Vérité*

dans le Vin ont même si fort amusé le roi, qu'ayant su que l'auteur avait encore dans son portefeuille un volume entier de pièces du même genre qui n'avaient jamais été imprimées, il dit devant M. Desentelles, l'intendant des menus, qu'*il voulait absolument les voir*. Celui-ci a pris ce mot pour un ordre positif, et s'est transporté le lendemain chez M. Collé pour lui demander le manuscrit en question; il était absent : on s'est cru permis, en vertu des ordres de Sa Majesté, de faire forcer les serrures de l'appartement et du secrétaire pour trouver ce qu'on était venu chercher. Malheureusement l'auteur avait emporté son manuscrit avec lui à la campagne; il a fallu lui écrire. M. Collé s'est empressé de satisfaire la curiosité de Sa Majesté; mais il a écrit en même temps à M. Desentelles : « Monsieur, je » suis bien vieux pour croire que vous avez reçu » de Sa Majesté l'ordre de forcer toutes mes ser- » rures pour trouver un recueil de vieilles pa- » rades. Je n'en obéis pas avec moins de soumis- » sion. Il y a bien dans la préface d'une de ces » pièces quelques mauvaises plaisanteries sur » messieurs les gentilshommes de la chambre; » mais comme je suis très-persuadé que ces mes- » sieurs ne prendront pas la peine de les lire, je » n'hésite pas de vous envoyer l'ouvrage tel » qu'il est, etc. » Les fêtes de Brunoy ont duré quelques jours. Le roi n'y était pas encore arrivé lorsque, pour varier les scènes de ce brillant séjour, on a imaginé d'exécuter au milieu de la

nuit, avec les seigneurs de la cour, une espèce de pantomime qui pouvait ressembler à l'*Enlèvement des Sabines*. Les dames de la Comédie française et de la Comédie italienne, qui devaient y jouer le lendemain, commençaient à peine à reposer leurs attraits, qu'elles se sont vues subitement enlevées dans l'état où elles se trouvaient, et rassemblées ainsi dans la chambre de mademoiselle R..... La chronique secrète assure que le principal motif de cette plaisanterie nocturne avait été de justifier aux yeux des connaisseurs le jugement d'un personnage considérable sur une de ces demoiselles qui lui avait refusé d'abord ses faveurs à mille louis, qui les lui avait accordées ensuite sans condition, et à qui il n'avait envoyé que deux cents louis, parce qu'il les trouvait suffisamment payées à ce prix, la demoiselle, selon lui, n'ayant pas à beaucoup près toutes les perfections que semblait promettre sa charmante tête... Nous ne sommes qu'historiens, *non nostrum... tantas componere lites.*

La *Réduction de Paris*, drame héroïque en trois actes, en prose, de M. Desfontaines, qui n'avait pas eu beaucoup de succès aux fêtes de Brunoy, n'a pas été reçu plus favorablement à Paris, où il a été donné, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie française, le samedi 25 novembre. Cette pièce est moins un drame qu'une espèce de pantomime, où les paroles paraissent d'autant plus inutiles qu'elles ne servent, le plus

souvent, qu'à faire languir le spectacle. Au premier acte, la scène est dans un camp près de Saint-Denis. La sœur du brave Crillon vient annoncer au roi que Brissac, le gouverneur de Paris, est disposé à lui en ouvrir les portes. Au second, le théâtre représente les avenues du palais. Le peuple, pressé par la famine, demande Henri IV et menace Mayenne. Entrevue de Crillon et de Mayenne, qui facilite au premier le moyen de se concerter avec Brissac. Au troisième acte, on fait des préparatifs pour monter à l'assaut, du côté de la porte Saint-Antoine. On y transporte des canons, des échelles, des mortiers; marches, contre-marches, musique guerrière, le tout mêlé de pluie et d'orage. Henri IV arrive le dernier, et pour s'en excuser, il dit qu'il a craint *de faire mouiller ses soldats.* Quel trait d'humanité! Dans ce moment, Brissac et le prévôt des marchands, Lhuilier, font ouvrir les portes de la ville; Mayenne les suit de près, et se jette aux pieds du roi (1), etc. En voilà beaucoup trop, sans doute, pour montrer qu'il n'y a dans ce tableau ni intérêt, ni vérité, et que s'il était possible que le caractère de Henri IV fût avili aux yeux de la nation, il le serait sans doute par des farces de ce genre, quelque héroïque qu'en puisse être l'intention. On regrette tout l'appareil du spectacle prodigué pour un ouvrage qui en était si

(1) On sait que Mayenne était alors en Picardie, et que Brissac profita de son absence pour ouvrir les portes de Paris à son légitime souverain.

peu digne. La seule chose qu'on y ait applaudie, ce sont quelques mots du brave Crillon, que le mauvais génie de l'auteur n'a pu gâter, qui, bien ou mal amenés, ont été relevés heureusement par le jeu noble et naturel de Brizard.

On a donné sur le théâtre de la Comédie italienne, le mardi 28, la première représentation de la *Somnambule*, en un acte, en vers, par M. le baron de Stade. C'est le coup d'essai d'un très-jeune homme. Sophie craint d'aimer; elle aime cependant Saint-Albin; mais quoiqu'il ait l'aveu de son père, elle s'obstine à rejeter ses vœux. Heureusement pour elle et pour son amant Sophie est somnambule, elle arrive endormie sur la scène, et finit par avouer, en dormant, le secret qu'elle avait caché jusqu'alors, etc. Ce dénoûment, assez bizarre en lui-même, est préparé sans art et noyé dans une foule de détails absolument étrangers au sujet. On n'a point sifflé cette bagatelle, par la grande raison qu'on ne siffle point lorsqu'on bâille; mais on a été obligé de la retirer après la seconde ou la troisième représentation.

Le nouvel opéra de MM. de Piis et Barré, *Cassandre astrologue*, ou le *Préjugé de la Sympathie*, représenté sur le même théâtre pour la première fois, le mardi 5, n'a pas été moins favorablement accueilli que *Cassandre oculiste*, *Aristote amoureux*, et les *Vendangeurs*. Voilà, depuis six mois, le quatrième succès de ces messieurs dans

un genre qui semblait entièrement oublié, et que le patriotisme français se félicite de voir renaître pour le bonheur et pour la gloire de la nation.

L'idée de ce nouveau chef-d'œuvre est passablement folle. On suppose un astrologue assez extravagant pour imaginer que sa destinée est liée à celle d'un homme borgne et bossu. L'amant de sa pupille Isabelle, instruit de cette manie, prend la figure de ce borgne et bossu, et se présente sous ce nouveau costume au seigneur Cassandre. Enchanté de voir un homme qu'il cherchait depuis long-temps, il le reçoit à merveille et lui propose à dîner; le faux bossu accepte et mange très-avidement, ce qui jette M. Cassandre dans de terribles inquiétudes, il craint par sympathie de mourir d'indigestion.

Le pauvre astrologue se trouve bien plus malheureux encore, lorsque le faux bossu lui confie qu'il va se battre; il se croit prêt à mourir de la blessure que celui-ci feint d'avoir reçue; Colombine, habillée en médecin, lui persuade enfin que le blessé ne peut être guéri qu'en épousant Isabelle. Il consent à tout, et ne change pas même d'avis après avoir découvert la ruse dont il a été la dupe..... Ce fonds, comme l'on voit, est beaucoup plus fou qu'il n'est gai. On a trouvé dans l'exposition du sujet de l'embarras et des longueurs; mais on a pardonné tout cela en faveur d'un grand nombre de couplets pleins d'esprit et de saillie. La situation de Cassandre, pendant ce dîner, est véritablement plaisante, et l'est sur-

tout par la pantomime du sieur Rosière, qui lui prête toute l'illusion dont une pareille folie peut être susceptible.

Le grand talent de MM. de Piis et Barré est de bien choisir leurs airs, et de tirer souvent des refrains les plus connus tout le sel de leurs couplets. Ce qui paraît leur manquer le plus, c'est sans doute l'usage et le ton de la bonne compagnie; mais, avec ce défaut de moins, auraient-ils plu aussi généralement, dans un moment où les tréteaux des Boulevards semblent être devenus sérieusement l'objet de la jalousie et de l'émulation de tous les autres spectacles?

Un jeune poëte, nommé Gilbert, moins célèbre par son talent que par l'abus qu'il en a fait dans deux satires (1), où les hommes qui honorent le plus aujourd'hui la philosophie et les lettres en France sont insultés sans pudeur, vient de finir malheureusement sa triste carrière. Né à Fontenoy-le-Château, près de Nancy, de parens honnêtes, mais sans fortune, il avait été attiré dans la capitale par son goût pour les lettres. N'y ayant trouvé d'autres moyens de subsister que le pain de M. l'archevêque et le vin de maître Fréron, il se crut obligé, sans doute par reconnaissance, d'employer tout ce qu'il pouvait avoir de génie et de malignité à déchirer les philosophes; c'est une justice qu'on doit lui

(1) Le *Dix-huitième Siècle*, et mon *Apologie*. Il est aussi l'auteur de quelques Odes sur le Jubilé, sur le Jugement dernier.

rendre, personne n'a fait contre eux des vers d'une touche et plus originale et plus vigoureuse. J'ignore par quelle fatalité un service de cette importance n'a pas été mieux payé; mais il est certain que l'infortuné jeune homme n'en a pas été beaucoup moins misérable. Il était tombé, depuis quelques mois, dans une maladie de vapeurs, qui a fini par troubler entièrement sa raison. Il s'était persuadé, comme Jean-Jacques, que les philosophes avaient soulevé tout l'univers contre lui, et qu'on en voulait à sa vie. Dans un de ses accès de délire, pour empêcher ses ennemis de le surprendre, il avait imaginé d'avaler la clef de sa chambre, et ce qui paraîtrait presque incroyable (si le fait n'était pas attesté par tous les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, où il a été transporté quelque temps avant sa fin), c'est qu'après avoir avalé réellement cette grosse clef, il n'en a pas moins vécu encore quinze jours ou trois semaines. Rendu à lui-même par les remèdes qui lui avaient été administrés, il parlait souvent de cette clef; mais on prenait ce qu'il en disait pour un reste de folie, et ce n'est qu'après sa mort qu'ayant fait ouvrir son corps, on a découvert la vérité d'un si singulier phénomène. La clef s'est trouvée accrochée, par une de ses dents, aux membranes de l'œsophage, près de l'orifice supérieur de l'estomac. Les derniers vers que nous avons vus de M. Gilbert sont la traduction d'un psaume, où l'on a remarqué cette strophe touchante :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs;
Je meurs, et sur ma tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Roland furieux, poëme héroïque de l'Arioste; nouvelle traduction, par M. le comte de Tressan, précédée d'un extrait de *Roland amoureux.* Cinq volumes in-12.

Cette traduction a été jugée fort sévèrement par les gens de lettres; mais elle a été lue par les gens du monde. Je crois qu'on pourrait justifier également les critiques et les éloges qu'on en a faits. On lui reproche beaucoup d'infidélités, et qui ne paraissent pas toujours volontaires, des incorrections impardonnables, des répétitions de mots choquantes, des tours de phrase vagues et embarrassés, un style à la fois plein de négligence et de manière. Tout cela n'est que trop vrai; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, malgré tous ces défauts, la nouvelle traduction est infiniment plus agréable à lire que celle de Mirabaud; elle a du moins ce qui peut rappeler quelquefois le génie du poëte, plus de grâce, de mouvement et de facilité. « Ce *molle* » *et facetum* de l'Arioste, cette urbanité, cette » bonne plaisanterie répandue dans tous les » chants, dit M. de Voltaire, n'ont été ni rendus, » ni même sentis par Mirabaud, son traducteur, » qui ne s'est pas douté que l'Arioste raillait » de toutes ses imaginations..... » C'est ce ton

si difficile à prendre dans une traduction que M. de Tressan a parfaitement bien saisi, et qu'il a rendu souvent avec beaucoup de finesse et de légèreté. Sa traduction peut se comparer, ce me semble, à ces portraits dont le dessin manque, à la vérité, d'exactitude et de correcion, mais que l'on trouve cependant ressemblans, parce qu'ils expriment assez vivement l'air et la physionomie du modèle.

On nous prépare encore deux nouvelles traductions *Del divino Ariosto*, l'une en prose de M. d'Ussieux, l'autre en vers de M. François de Neufchâteau; ce que nous avons entendu lire de cette dernière nous a paru mériter les plus grands éloges.

Personne n'est plus indigné contre M. de Tressan que le signor Bartoli. Comment, dit-il, oser corriger l'*Arioste* dès le premier vers! Le poëte dit tout simplement:

Le donne, i chevalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audaci impresse jo canto;

M. le comte de Tressan s'écrie : Sexe enchanteur! fiers paladins! amours! combats! galanterie! c'est vous que je chante..... » Ne voyez-vous pas qu'il veut paraître ivre avant d'avoir bu? Il ne le sera jamais.

C'est le jeudi 14 qu'on a donné sur le théâtre de la Comédie française la première représentation de *Clémentine et Desormes*, drame en cinq

actes et en prose, par M. Monvel, aujourd'hui l'un des premiers acteurs de ce spectacle, et déjà connu comme auteur par le succès de l'*Amant bourru*, des *Trois Fermiers*, de l'*Erreur d'un moment*, etc.

Quelques reproches qu'on puisse faire à l'auteur de ce drame, on ne lui refusera point le mérite de connaître la perspective du théâtre. Il est peu d'ouvrages dramatiques où l'illusion de la scène soit portée plus loin et produise un plus vif intérêt; à quelques invraisemblances près qui précèdent plutôt l'action qu'elles n'en font partie, l'intrigue de la pièce marche avec beaucoup de simplicité, et les situations même que le spectateur a pu prévoir d'avance n'en sont pas moins du plus grand effet, parce que toutes se succèdent sans effort et se pressent avec rapidité vers le dénoûment. Mais l'intérêt qu'inspire *Clémentine et Desormes* est-il celui qu'on va chercher au spectacle, celui qu'il convient d'y trouver? Un fils qui vole son père, une fille qui devient folle, un honnête homme qui risque d'être pendu, sont-ce là les objets qu'on doit choisir pour nous émouvoir? Faut-il beaucoup d'art pour produire de l'effet avec des moyens de ce genre? et n'y a-t-il aucun inconvénient pour les mœurs à nous présenter de pareils tableaux? Je sais fort bien que la tragédie nous offre des crimes beaucoup plus atroces que celui de Valville, mais les circonstances qui ont pu porter à ces grands crimes sont rares; celle où se trouve Valville est malheureuse-

ment trop commune. Il se joint aux crimes de la tragédie un sentiment de courage et de grandeur qui inspire l'étonnement, l'admiration, et qui en diminue ainsi l'horreur; celui de Valville est marqué d'un caractère de bassesse avec lequel il paraît dangereux de familiariser l'imagination de la jeunesse par la nécessité indispensable de le rendre aussi intéressant qu'il peut l'être pour le faire supporter au théâtre. La situation de Desormes qui demeure un acte entier sous le poids de l'accusation la plus terrible, et dans l'attente du supplice le plus ignominieux, n'est-elle pas trop pénible, et devait-elle être prolongée si long-temps? S'il nous faut désormais de pareils spectacles pour être attendris, nous reste-t-il encore un cœur qui puisse être touché par les beaux vers de Racine et de Voltaire?

Le rôle de Clémentine nous a paru le rôle le plus faible de la pièce. Il n'y a aucun art dans les gradations qui annoncent son délire, encore moins dans celles qui marquent le retour de sa raison, et dans sa folie il ne lui échappe pas un trait digne d'être retenu; or, ce n'est pas assurément la peine de devenir folle, pour ne dire que des choses aussi communes que si l'on était dans son bon sens. La pièce en général est médiocrement écrite, c'est à la pantomime qu'elle doit sans contredit sa plus grande magie.

Une chose qui mérite d'être remarquée, et dont tout le monde a paru frappé, c'est que la fable de ce drame si larmoyant, si noir, est calquée de

tout point sur la fable de *l'Avare* de Molière. M. de Sirvan est volé par son fils comme Harpagon ; on en accuse comme dans *l'Avare* l'intendant qui est aussi comme Valère l'amant déguisé de la fille de la maison ; M. de Sirvan veut le faire pendre également comme larron et comme suborneur ; c'est dans le moment où l'on va livrer Valère aux mains de la justice que son père Anselme arrive pour le reconnaître et le sauver ; Desormes retrouve son père dans la même situation, est justifié et devient heureux par le même moyen. Ainsi le canevas de la comédie du monde la plus gaie a fourni le sujet et pour ainsi dire toutes les situations du drame le plus tragique qu'on ait vu depuis long-temps. Il est à craindre que le succès de cette tentative n'engage les génies inventeurs de notre siècle à suivre l'exemple de M. Monvel. Le beau drame que l'on pourrait faire encore du *Tartuffe*, de *Turcaret*, du *Légataire*, etc.

Le Seigneur Bienfaisant, opéra-ballet, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le jeudi 14, est composé de trois actes : *Le Pressoir* ou *Les Fêtes de l'Automne*, *l'Incendie* et *la Fête au Château*. Ces trois actes offrent trois actions différentes, mais liées cependant par un intérêt commun, la bienfaisance du seigneur. Les paroles sont de M. Rochon de Chabannes ; la musique est de M. Floquet.

Les paroles ne sont pas fort lyriques, mais il y en a peu. La musique n'est pas plus chantante que les vers ne sont lyriques, mais les airs de danse sont presque tous agréables, et il y en a un grand nombre. Chaque acte offre un tableau différent, et celui du second acte, dont l'exécution ne laisse rien à désirer, est on ne peut pas plus pathétique. Tout cela ne mérite-t-il pas au moins le succès de *Mirza* et de tant d'autres pantomimes dont le sujet est assurément bien moins intéressant? Un opéra qui chante peu et qui danse bien est, et le sera long-temps encore, je pense, le genre qui nous convient le mieux.

En historien fidèle, il faut bien rapporter ici l'épigramme dont on a gratifié l'auteur du nouvel opéra, quelque impertinente et quelque injuste qu'elle soit :

Vit-on jamais opéra si méchant ?
Musique et vers, tout en est détestable,
Disait tout haut un critique tranchant.
Mais comme en tout il faut être équitable,
Pour moi, j'y trouve un tableau très-touchant,
De beaux habits, un ballet agréable ;
Bref, retranchez le poëme et le chant,
On en peut faire un ouvrage passable.

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie italienne deux nouveautés dont on nous dispensera volontiers de faire l'analyse. L'une est un opéra comique, paroles de M. du Rozoi, musique de M. Bonesi ; la musique est d'un assez bon

style, mais le poëme est une caricature pitoyable du *Pygmalion* de Jean-Jacques. L'autre est une comédie en quatre actes, de M. Quétant, l'auteur du *Maréchal, le Charbonnier* ou *le Dormeur éveillé*; c'est le joli conte des *Mille et une Nuits* qui a déjà été traité plus d'une fois au théâtre, comme dans *Arlequin toujours Arlequin*, mais qui ne l'a jamais été d'une manière plus gauche et plus insipide. Ces deux ouvrages ont été retirés après la première représentation, et ne reparaîtront plus.

Si l'on a trouvé dans les *Mémoires de M. le Comte de Saint-Germain* des observations et des anecdotes intéressantes, des vues militaires et patriotiques, on n'en trouvera pas moins dans le commentaire de ces mémoires qui a paru il y a quelques mois, mais qu'il est encore aujourd'hui fort difficile de se procurer, au moins dans ce pays-ci. Ce *Commentaire* est le supplément des *Mémoires*; quoiqu'il en fasse tour à tour la critique et l'éloge, on reconnaît sans beaucoup de peine qu'il est de la même main, et l'on s'accorde assez généralement, ce me semble, à l'attribuer à M. le baron de Wimpfen, si bien connu par les lettres pleines de franchise et de courage qu'il écrivit à M. de Saint-Germain, dans le temps que ce ministre lui avait accordé sa confiance.

L'hommage que M. le baron de Wimpfen rend aux qualités du roi et de la reine, l'admiration particulière dont il paraît pénétré pour cette

princesse charmante, ont été justifiés depuis par les événemens, et le public a pu voir qu'il n'y avait aucune bonté qui pût l'entraîner, ni aucun intérêt qui fût capable de la séduire quand le bien lui était démontré.

M. le chevalier de Mouhy, à qui nous ne devons guère que quatre-vingts volumes, vient d'augmenter encore nos richesses d'un abrégé de l'*Histoire du Théâtre Français*, depuis son origine jusqu'au 1er juin 1780. C'est le répertoire le plus complet que nous ayons encore vu sur l'histoire du Théâtre; mais il fourmille de fautes et de bévues grossières. Nous ne citerons ici qu'une seule de ces âneries qui nous a paru bien propre à faire juger de toutes celles dont l'auteur est capable. Dans la liste des tragédies de M. Lemierre, on lit en toutes lettres : *Barnevelt, grand-pensionnaire du roi.* Le style du chevalier de Mouhy, qui n'est pas en général beaucoup plus correct que ses mémoires, en revanche, a souvent le mérite d'être plat jusqu'au ridicule, et cela peut bien amuser quelquefois. Il est cependant des traits qu'il a le talent d'ennoblir très-heureusement. Tout Paris sait à quelles fonctions M. le maréchal de Belle-Isle l'avait employé; voici comment il s'exprime à ce sujet dans sa préface : « M. le maréchal, auquel j'avais été utile autre-
» fois pour des ouvrages militaires, ayant été
» nommé ministre de la guerre, daigna s'en sou-
» venir et me chargea des affaires secrètes du

» département, exigeant que je ne m'occuperais » plus que de ce travail.....» Il est certain que M. le chevalier de Mouhy s'acquittait de son emploi en citoyen, en homme d'état. Il venait de découvrir un de ces sujets intéressans que le ministre l'avait chargé de lui procurer : *Ah! monsieur le maréchal, l'heureuse découverte que je viens de faire! Seize ans, belle comme le jour, la fraîcheur, l'innocence même; et ce n'est rien que tout cela; elle possède une qualité bien supérieure encore. — Eh! qu'est-ce donc? — Le bonheur le plus rare; oui, monsieur le maréchal: elle est sourde et muette; le secret de l'état est en sûreté.*

Ce trait seul ne mérite-t-il pas la pension dont M. le chevalier de Mouhy a l'honneur de jouir, et qui lui donne un droit réel au titre de pensionnaire du roi, dont il gratifie si généreusement l'illustre et l'infortuné Barnevelt?

ANNÉE 1781.

JANVIER.

On a représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie française, le lundi 8, le *Jaloux sans amour*, comédie en cinq actes, en vers libres, par M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, poëme en quatre chants, d'un roman intitulé : les *Egaremens de l'Amour*; d'un recueil de *Nouvelles* en vers, etc. Quoiqu'on y ait remarqué des détails brillans, quelques conceptions heureuses, une grande facilité de style, la pièce n'en a pas moins ennuyé, et c'est un tort que rien ne saurait racheter; pour ne pas le partager, s'il est possible, nous croyons devoir nous contenter d'indiquer le sujet de la nouvelle comédie, sans nous arrêter à en développer la conduite, tout à la fois lente, faible et décousue.

Le comte d'Orson est jaloux de sa femme qu'il n'aime plus, qu'il n'a peut-être jamais aimée; il l'est en même temps d'une certaine Sophie, femme très-indigne de son attachement, mais dont il paraît très-sérieusement épris. Le chevalier d'Elcourt, l'ami du comte d'Orson, dont il doit épouser la sœur, est touché du sort de

la comtesse, qui connaît tous les torts de son mari, et qui, au lieu de s'en plaindre, ne fait que redoubler pour lui d'attentions et de tendresse. Le moyen que le chevalier emploie à dessiller les yeux de son ami est de chercher lui-même à plaire à mademoiselle Sophie, ce qui n'est pas absolument difficile, puisqu'en lui envoyant un écrin de diamans, il obtient tout ce qu'il lui demande. Grâce au succès de ce soin généreux, le comte reconnaît ses injustices; il en sollicite le pardon auprès de la comtesse, qui lui répond :

Moi, mon ami, vous pardonner, hélas!
Quand vous vous accusez, je ne me souviens pas
Que vous ayez été coupable.....

Il n'est que trop aisé de voir combien cette intrigue est dénuée de toute espèce d'intérêt; aussi l'auteur, loin de courir au dénoûment, comme le recommande Horace, semble ne s'être occupé dans tout le cours de la pièce qu'à l'éviter. Il a bien fallu, pour y réussir, avoir recours à des rôles épisodiques. Celui d'un oncle du comte, d'un marquis de Rinville qui, trompé par la jalousie de son neveu, le croit passionnément amoureux de sa femme, n'est qu'ennuyeux et maussade; mais il y a de la grâce et une naïveté assez piquante dans celui de la jeune sœur qu'on destine au chevalier : c'est une âme toute neuve, qui, s'ignorant pour ainsi dire elle-même, et ne tenant au monde que par l'ennui que lui a inspiré le couvent, ne voit encore

dans les soins de l'amour qu'un mouvement qui plaît à son esprit, sans lui faire éprouver un intérêt plus tendre.....

Du couvent ainsi la laideur
Embellit souvent l'hyménée.

Le caractère du *Jaloux sans amour* existe sans doute dans la nature; le chevalier a raison quand il dit :

D'un cœur qu'on a quitté l'on veut être encore maître.
Il est de faux jaloux, j'en trouve chaque jour;
Et l'amour-propre fait peut-être
Autant de tyrans que l'amour.

Mais ce caractère est-il d'un choix heureux? Tous ces demi-caractères, dont les nuances sont si fugitives et si faciles à confondre, réussissent rarement au théâtre, où l'attention ne peut être fixée que par de grands traits, des formes simples et des couleurs vivement contrastées. D'ailleurs, le jaloux de M. Imbert est jaloux, d'un côté par amour-propre, de l'autre par amour; il a, pour le même objet, tantôt les transports d'un amant véritable, tantôt la défiance odieuse d'une vanité blessée. Aime-t-il, n'aime-t-il pas? on n'en sait rien; et de tout ce mélange de sentimens qui se contrarient, il ne résulte cependant aucun mouvement théâtral; c'est un composé plus faible encore qu'il n'est bizarre, et où l'on ne saurait démêler ni vérité ni unité d'intention.

La pièce n'a été donnée que trois fois, et elle est tombée dans les règles; il n'y a que la première représentation qui ait été fort tumultueuse,

on a été à même de l'apprécier très-paisiblement aux deux dernières.

La muse féconde de MM. de Piis et Barré vient de gratifier encore la Comédie italienne d'une pièce en vaudevilles, intitulée : *les Etrennes*, ou *le Bonnet magique*. Ce nouvel opéra comique, représenté pour la première fois le jour de l'an, n'a pas eu autant de succès que ses aînés. On lui a reproché d'abord d'être en trois actes, ce qu'on trouve un peu long pour un ouvrage de ce genre: on lui a reproché de plus des équivoques trop peu gazées, et que la licence même du vaudeville ne pardonne pas, surtout lorsqu'elles ne le rendent ni plus piquant ni plus gai.

Géronte imagine qu'il y aurait un grand plaisir à pouvoir distinguer dans les complimens qu'on reçoit le jour de l'an ceux qui sont vrais ou ceux qui sont faux. Mercure veut bien avoir la complaisance de se prêter à cette fantaisie, et lui apporte un bonnet magique dont la vertu pourra le satisfaire. Coiffé de ce bonnet miraculeux, le pauvre Géronte s'entend dire les choses les plus désagréables par sa femme, par sa fille, par ses amis, par ses domestiques, et ne tarde pas à se repentir de sa curiosité.

Cette bagatelle ne pouvait plaire que par la finesse et par l'agrément des détails, mais ce sont des détails que la précipitation avec laquelle ces messieurs travaillent ne leur a pas permis de soigner assez. Ils ont vu d'ailleurs que les libertés un

peu fortes que leur muse s'était données jusqu'à présent, loin de déplaire, n'avaient pas peu contribué à leur succès, ils ont été plus loin, et il leur est arrivé ce qui arrive à tant de femmes qui commencent par ne mettre qu'un peu de rouge, mais qui, s'y accoutumant peu à peu, finissent par s'en barbouiller au point d'en être entièrement défigurées.

M. Ramond vient de traduire de l'anglais les *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth, sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, un volume in-8°.

Nous ne croyons pas qu'il existe un ouvrage plus propre à faire connaître la Suisse, ses différentes constitutions politiques, le caractère et la vie privée de ses habitans, leur bonheur et leur industrie, enfin, la beauté sauvage et majestueuse des aspects sous lesquels la nature se plaît à s'offrir dans ces heureuses contrées qu'elle-même semble avoir destinées à devenir l'asile impénétrable des mœurs et de la liberté. En lisant ces lettres, on croit voyager avec l'auteur, partager à chaque instant sa surprise, et voir, pour ainsi dire, par ses propres yeux ce qu'il a si bien observé et ce qu'il a su décrire avec une simplicité si éloquente, souvent même si poétique.

Nous ne craignons point d'assurer que la traduction que nous avons l'honneur de vous annoncer est fort supérieure à l'original. Ce que M. Ramond s'est permis d'ajouter aux descriptions du

voyageur anglais forme plus d'un tiers de l'ouvrage, et n'en est sûrement pas la partie la moins intéressante. M. Coxe a voyagé en Anglais; la constitution civile et politique a surtout arrêté ses regards; il a voyagé en homme riche; c'est parmi les hommes de son état qu'il a cherché des instructions, mais il ignorait la langue du pays, et n'a pu observer que très-superficiellement le paysan des Alpes. J'ai voyagé, dit son jeune traducteur, dans les montagnes, ou, pour mieux dire, j'ai erré sans tenir de route déterminée, à pied, avec un seul compagnon né dans la région que nous parcourions; comme lui, j'entendais les différens dialectes en usage dans ces contrées; tous deux nous savions sacrifier nos convenances au but de notre voyage: nous cherchions l'hospitalité dans les cabanes les plus retirées; et nous avons vécu en égaux avec les bergers que nous visitions, dérobant à leurs yeux tout ce qui aurait pu faire soupçonner que nous étions de simples curieux.

C'est le jeudi 25 que M. Lemierre et M. le comte de Tressan ont été prendre séance à l'Académie française. La curiosité y avait attiré un concours de spectateurs très-brillant et très-nombreux. La première tribune était occupée par madame la duchesse de Chartres, par madame la comtesse de Genlis et quelques autres dames de sa cour; il y avait dans les autres tribunes et dans la salle même un grand nombre de femmes distin-

guées par leur naissance ou par leur figure ou par leurs talens : madame la princesse de Nassau, madame la duchesse de Coiny, de Lauzun, mesdames de Boufflers, de Sabran, de Schowallof, de Grammont, de Beauharnais, etc. sans oublier madame Bouret, la muse limonadière.

On s'attendait à un discours un peu sauvage de la part de l'auteur d'*Hypermnestre*, peut-être même à quelques saillies d'amour-propre dont le ridicule eût été avidement saisi. On a été fort surpris d'y trouver, avec la franchise propre à son caractère, de l'adresse et de la mesure, le ton qu'il lui convenait de prendre et pour ne se point démentir lui-même, et pour ne point manquer aux bienséances du lycée académique. On lui a su gré de la manière simple, noble et polie dont il a remercié ces messieurs, d'une adoption que l'on savait bien qu'il s'était flatté d'avoir méritée plus tôt. « Je n'avais guère de liaison avec vous que par vos ouvrages et par l'admiration qu'ils inspirent et les leçons que j'y ai puisées. La place que vous m'accordez est d'autant plus flatteuse pour moi que, ne l'ayant sollicitée que par mes écrits, je serais presque tenté de croire que je n'ai eu affaire qu'à des juges.... Telle a été la conduite et le sort de plusieurs d'entre vous que j'avais pris pour modèles. Il semble que vous avez différé quelquefois de les adopter pour exciter en eux une nouvelle émulation, et dans la crainte qu'ils ne se reposassent sur la dernière palme qu'ils venaient de cueillir. Plus vous avez espéré des écrivains, plus

vous avez cru être en droit de leur faire attendre leur récompense. »

M. Lemierre n'a point suivi l'usage établi depuis quelques années de traiter un sujet, ce que les formes de ce genre de discours ne supportent guère; mais en se bornant à louer son prédécesseur, à indiquer le mérite de ses différens ouvrages, il a trouvé le moyen de sauver la sécheresse et la stérilité d'une route si commune, par quelques digressions assez brillantes sur l'institution de l'université, sur la morale du théâtre et sur l'autorité des jugemens du public.

La réponse que M. l'abbé Delille a faite à ce discours en qualité de directeur de l'Académie a été reçue avec les plus vifs applaudissemens.

Le discours de M. de Tressan a été peu goûté à l'Académie, et ne l'a pas été davantage à l'impression; il ne contient qu'une analyse aussi frivole qu'ennuyeuse de la philosophie de l'abbé de Condillac, quelques lieux communs fort usés sur la galanterie et les vertus de l'ancienne chevalerie, avec beaucoup de louanges fades et déplacées; une des plus maladroites et des plus malheureuses est celle que l'orateur avait été chercher fort loin pour la jeter à la tête de madame la comtesse de Genlis, l'auteur du *Théâtre d'Education* et des *Annales de la Vertu* (1).

(1) Ce dernier ouvrage n'a eu aucun succès; premièrement, parce qu'il est mal fait; ensuite, parce qu'il a le grand tort d'être ennuyeux; et ce qui en est un plus grand, s'il est possible, celui d'attaquer les philosophes, la classe des hommes de lettres, qui,

Quoique cette nouvelle muse fût présente, quoiqu'elle se fût placée de la manière la plus propre à recevoir l'encens qu'on lui destinait, l'auditoire fut assez peu galant pour le laisser s'évanouir dans le plus profond silence. Elle avait déjà préparé un mouchoir qui pût la dérober modestement à sa gloire; précaution très-superflue! Elle n'en fut pas moins remarquée par la malignité, et le fut surtout à cause de la précipitation un peu étourdie avec laquelle on retira le mouchoir lorsqu'on eut bien vu qu'on n'en avait aucun besoin.

Si le discours de M. de Tressan fit languirun peu l'intérêt de sa séance, on en fut bien dédommagé par la réponse du directeur; celle-ci parut encore plus brillante que la première. En voici un trait qu'on s'est plu à retenir.

« Placée entre les mystères augustes de la religion et les mystères impénétrables de la nature, entre ce qui est ordonné de croire et ce qu'il est impossible de connaître, la métaphysique peut creuser dans ce champ si étroit; mais elle ne peut l'élargir... »

Après ces discours M. Lemierre a lu quelques morceaux de sa tragédie de *Barnevelt*, mais si mal choisis, et surtout si décousus, qu'ils n'ont fait aucun effet, et n'en devaient faire aucun.

M. l'abbé Delille, qui voulait remporter tous les honneurs de cette journée, et qui les avait

quoiqu'un peu déchue de ses premiers titres, dispose encore avec plus de justice et d'autorité qu'aucune autre des réputations et des honneurs littéraires.

déjà si bien mérités, a terminé la séance par la lecture d'un chant de son *Poëme sur l'Art de jouir de la Nature, de la chanter et de l'embellir.* Cette lecture a excité des transports et des applaudissemens qui prouvent bien que le charme de la poésie n'est pas encore perdu pour nous. Si nous ne craignions pas d'avoir été séduits par l'illusion que l'art du lecteur a pu prêter à son ouvrage, nous dirions avec la plus grande assurance que depuis Racine on n'a pas fait de plus beaux vers. Ce charmant poëme va être imprimé dans la collection des auteurs de M. le comte d'Artois, édition très-précieuse encore par la beauté du papier, des caractères, par l'élégance et la netteté de l'impression que par sa rareté. On ne tire de chaque ouvrage que soixante à soixante-dix exemplaires dont le prince seul dispose; mais quelles que soient les précautions qu'on prenne à cet égard, il faut bien espérer que l'édition de celui-ci sera bientôt contrefaite. Tout ce qu'on désire, c'est qu'elle le soit avec la correction et le soin nécessaires.

On n'a pas oublié que M. le comte de Tressan fit autrefois contre M. le duc de Nivernois une chanson atroce; elle commençait par ce vers sur lequel on peut juger du reste :

Escroc, menteur et polisson.....

Lorsque pour être de l'Académie il fut lui demander sa voix, M. de Nivernois lui dit d'un grand sang-froid : « *Je vous félicite, Monsieur;*

» *de votre bonne santé, de vos succès passés, de*
» *vos nouvelles espérances, et surtout de votre*
» *mémoire.* »

Nous avons de singulières idées sur la délicatesse des procédés que se doivent réciproquement les hommes de lettres ou les artistes. On leur pardonne de chercher à se supplanter, à se déchirer, à se nuire de mille et mille manières; mais ce qui passe pour un crime à peu près irrémissible, c'est de se permettre de lutter ouvertement les uns contre les autres, en traitant les mêmes sujets. Un des principaux motifs de la haine et des persécutions que M. de Voltaire éprouva de la part des gens de lettres, ce fut la liberté qu'il prit de faire réussir au théâtre des sujets déjà traités par Crébillon. Il n'est point d'excuse aujourd'hui que les partisans de M. Piccini n'aient cru devoir employer pour engager le public à pardonner à ce célèbre compositeur d'avoir osé mettre en musique une seconde *Iphigénie en Tauride*, sans être arrêté par le succès prodigieux de celle de M. le chevalier Gluck. Loin de lui savoir mauvais gré d'une si grande témérité, nous aurions désiré, pour le progrès de l'art et du goût, que M. Piccini eût non-seulement travaillé sur le même sujet, mais encore sur le même poëme; c'est peut-être à cet usage établi depuis long-temps en Italie, usage qui favorise l'émulation, donne lieu sans cesse aux comparaisons les plus instructives, et forme par-là

même le goût des artistes et de leurs juges, que la musique doit une partie de la gloire dont elle jouit dans ces heureuses contrées.

Le poëme de la nouvelle *Iphigénie*, représentée pour la première fois le mardi 23, est de M. Dubreuil, homme peu connu jusqu'à présent dans la république des lettres, mais qui s'est imaginé qu'il pourrait, comme un autre, mettre une tragédie en pièces, en tirer des hémistiches d'opéra, et les assembler tant bien que mal à l'usage du musicien. Le fonds de l'*Iphigénie* de M. Dubreuil étant tiré de la pièce de Guimond de La Touche, comme celui de l'*Iphigénie* de M. Guillard, et ce fonds étant déjà si connu, nous nous croyons fort dispensés de la rappeler ici.

Ce poëme, dont on laisse tous les honneurs à M. Dubreuil, ne lui appartient pas tout entier; il n'y a guère d'ami de Piccini qui n'y ait changé ou ajouté quelques vers. Voici un de ceux que la tendresse paternelle de l'honnête M. Dubreuil a regretté le plus. Oreste dit à Thoas :

Oui, je le suis, je suis le fils d'Agamemnon.....

M. Dubreuil n'avait rien trouvé de plus simple et de plus sublime à répondre que :

Eh! que m'importe à moi qu'il soit ton père ou non.

On l'a forcé d'y substituer un vers beaucoup moins remarquable; c'est ce qu'Oreste ajoute :

Baisse les yeux, tyran, et respecte ce nom....

Mais en voilà bien assez pour faire connaître

les talens du nouveau successeur de Quinault; il est temps de dire un mot d'une musique qui nous a paru prête à désarmer l'envie, le préjugé, la critique, et même les Gluckistes. Il est impossible d'imaginer une mélodie plus sensible et plus touchante que celle de tous les airs du rôle d'Iphigénie, et le pouvoir du chant n'a peut-être jamais été porté plus loin que dans la belle scène de l'amitié au troisième acte, et surtout dans l'air divin de Pylade : *Oreste, au nom de la patrie*, et dans le trio ravissant qui termine cet acte, qu'on a trouvé tout entier de l'expression la plus dramatique et la plus vraie. On avait reproché à M. Piccini d'avoir trop négligé la plupart des chœurs de *Roland* et d'*Atys*; il n'y en a pas un dans son *Iphigénie* qui ne soit de la plus grande beauté. On n'a pas pu s'empêcher aussi de reconnaître dans le récitatif de ce nouvel opéra beaucoup plus de mouvement, d'effet, de chaleur et de vérité. Que lui manque-t-il donc pour avoir le plus grand succès? Des airs de danse plus piquans, des ballets plus variés. Le croirait-on de bonne foi? Il n'est rien de plus certain; quelque applaudie qu'ait été une musique si céleste, elle attire moins de monde que *le Seigneur bienfaisant*, qui est à la quatorzième ou à la quinzième représentation. Après cette épreuve, comment douter encore si nous avons en France des yeux ou des oreilles?

Il est arrivé, à la seconde représentation d'*Iphigénie*, un événement trop mémorable pour être oublié dans les fastes de l'Académie royale de

musique. Mademoiselle Laguerre, qui, dans sa première jeunesse, se signalait *in triviis*, payait les fiacres sans bourse délier, qui, quelques années après, sut ruiner, dans l'espace de cinq ou six mois, M. le prince de Bouillon; qui vient d'épuiser encore la fortune d'un de nos plus riches fermiers-généraux, M. Haudry de Souci, et qui n'a jamais pu renoncer aux douces habitudes de ses premières liaisons, Iphigénie Laguerre était ivre, mais ivre au point de chanceler sur la scène, et de se rendre fort incommode à toutes les prêtresses empressées à la soutenir; on ne sait comment elle a pu achever son premier acte. La crainte d'interrompre le spectacle, et surtout la compassion qu'inspirait la situation où l'on supposait que devait être dans ce moment le malheureux Piccini, obtint du parterre plus d'égards et de ménagemens qu'on ne devait peut-être en attendre : il n'y eut que des murmures sourds : on se défendit de rire et de huer. Tous les secours qui pouvaient dissiper promptement les vapeurs qui offusquaient encore le cerveau de la princesse lui furent administrés dans l'intervalle du second acte, et la mirent en état de chanter avec plus de décence dans les deux derniers. Cet accident n'a pas eu de grandes suites. Le roi, s'en étant fait rendre compte, dit à M. Amelot : *Eh bien, vous l'avez envoyée en prison?....* Elle n'y était pas encore; mais elle reçut, le soir même, l'ordre de se rendre au Fort-l'Evêque, et s'y soumit avec beaucoup de résignation. On l'en a fait sortir deux

jours après pour reprendre son rôle à jeun. Elle dit avec beaucoup de sensibilité les deux premiers vers du rôle :

O jour fatal que je voulais en vain
Ne pas compter parmi ceux de ma vie !

Le public parut ivre à son tour, et le lui témoigna par des applaudissemens sans fin et sans nombre. Il est vrai qu'elle chanta mieux que jamais; à la fin du premier acte on lui fit annoncer, de la manière qui pouvait donner le plus de prix à cette grâce, que sa liberté lui était rendue. M. Piccini et le prince de Guémenée, qui s'intéressent beaucoup à l'honneur de la musique italienne, avaient vivement intercédé en sa faveur : Eh! que ne pardonne-t-on pas à une belle voix! J'ai connu une dame d'Italie moins indulgente. On louait beaucoup devant elle un célèbre virtuose : « Oui, dit-elle, belle voix, mais mauvais cœur. » Mon frère le cardinal en a fait faire un soprano, » et il n'en a jamais eu la moindre reconnaissance. »

La plupart des *Pièces intéressantes et peu connues* que M. de Laplace vient de faire imprimer à Bruxelles ont été trouvées dans les papiers de M. Duclos. C'est M. de Laplace qui en est l'éditeur, mais qui, heureusement, n'y a rien ajouté du sien. On sait qu'à la mort de l'académicien historiographe, M. le duc de La Vrillière s'empara de tous les papiers du défunt; mais on ignore absolument dans quelle main ils ont passé depuis, et

par quel hasard le sieur de Laplace a obtenu le droit d'en disposer. Ce recueil n'en est pas moins curieux; et quoique toutes les anecdotes qu'on y a rassemblées ne paraissent ni également sûres ni également importantes, quoiqu'il y en ait plusieurs déjà fort connues, la lecture en est assez piquante.

La correspondance de J.-B. Rousseau et du comte de Bonneval, sur les démêlés qui forcèrent ce dernier à se réfugier en Turquie, n'a pas un grand intérêt; mais elle fait connaître au moins le caractère de cet illustre aventurier beaucoup mieux que tous les mémoires que nous avions vus de lui jusqu'à présent. La plus originale de ces lettres est la réponse que le comte de Bonneval, déjà bacha, fit à son frère le marquis, qui lui avait écrit de Paris par le chevalier de Beaufremont; c'est un tableau très-naïf de sa manière d'être à Constantinople, et l'exposé le plus simple et le plus naturel de tous les motifs de son étrange conduite.

L'extrait du Mémorial de M. Duclos contient plus de mots que de faits intéressans; mais il vaut bien la plupart des Ana du siècle dernier. On y trouve un assez grand nombre de traits, dignes d'être retenus, de la fin du règne de Louis XIV, de la régence, du duc de Noailles, du cardinal Dubois, etc.

On trouve parmi ces anecdotes la confirmation très-détaillée des soupçons que l'on eut toujours sur la mort de Henriette d'Angleterre. L'auteur assure que Morel, contrôleur de la bouche de

Madame, avoua tout à Louis XIV; que Madame avait été empoisonnée; que le chevalier de Lorraine avait envoyé de Rome le poison au marquis d'Effiat, et qu'il avait été mis dans le verre d'eau de chicorée que Madame avait bu, et après lequel elle éprouva dans l'instant d'horribles douleurs, et, quelques heures après, les convulsions de la mort. « *Mon frère*, reprit le roi, *le savait-il?* — *Monsieur?* dit Morel; *nous le connaissons trop pour lui avoir confié notre secret.* — Alors le roi respirant, *Me voilà soulagé!* s'écria-t-il. *Sortez...* »

M. Duclos ne cite pas ses garans, il n'en indique même aucun; mais ses détails ne s'accordent que trop bien avec les circonstances que M. de Voltaire n'a pas cru devoir dissimuler, quelque scrupuleuse que soit la circonspection qu'il a toujours portée dans le récit des anecdotes de ce genre. Il ne cache point que la princesse s'était crue empoisonnée, que l'ambassadeur d'Angleterre Montaigu en était persuadé, que la cour n'en doutait pas, que toute l'Europe le disait, et qu'un des anciens domestiques de la maison de Monsieur lui avait nommé celui qui, selon lui, donna le poison....

Une anecdote plus obscure et plus suspecte qu'on retrouve encore dans ce recueil, c'est l'histoire de la princesse Charlotte-Sophie de Wolfembuttel, femme du czarovitz Alexis. On l'avait déjà vue imprimée, il y a quelques années, dans les *Nouveaux Voyages du Capitaine Bossu dans l'Amérique septentrionale.* La lettre que M. le comte de Schouvallof fit insérer, à ce sujet, dans

le journal de M. de La Harpe (1), prouve assez combien toute cette aventure est fabuleuse, et c'est grand dommage sans doute, car il faut convenir qu'il n'est point de roman de l'abbé Prévost dont le fonds soit plus extraordinaire et plus attachant. Sans rappeler ici toutes les invraisemblances qu'on a pu relever dans le détail d'une si merveilleuse anecdote, nous nous contenterons de remarquer que la seule autorité sur laquelle on ait imaginé de l'appuyer, est le témoignage du maréchal de Saxe. Mais à qui le maréchal de Saxe en a-t-il confié le secret? Comment le maréchal de Saxe aurait-il pu reconnaître la princesse à Paris, aux Tuileries, sous le costume de madame d'Auban, pour l'avoir vue autrefois à la cour de Russie, lorsqu'il est démontré qu'elle avait disparu de Pétersbourg en 1715, puisque c'est l'année où l'Europe en porta le deuil, et que lui ne fut que plusieurs années après, pour la première fois, à Pétersbourg en 1726 ou 1728? Comment supposer encore que l'impératrice-reine, si connue par sa justice et par sa piété, instruite une fois de la destinée d'une si proche parente, de sa propre tante, l'eût abandonnée ou mis à ses bienfaits des conditions qui ne pouvaient être acceptées?

(1) Numéro XV de l'année 1778.

FÉVRIER 1781.

LETTRE *de mademoiselle Justine à M. Caze.*

« JE t'attends demain de bonne heure; le mien » est de te voir. Mon chouchou te fait des mines; » mais ce ne sont pas celles du Pérou, car je suis » sans le sou. »

Nous n'avons pas cru ce petit échantillon de l'esprit, de la gentillesse et des agrémens de nos Laïs modernes, indigne d'être conservé. L'auteur de ce précieux billet est cette même demoiselle Justine que M. le comte de G** entretenait assez magnifiquement l'année dernière, et qu'il surprit un beau matin dans son lit avec le jeune marquis de Lovv***; il fut assez indiscret pour vouloir lui reprocher sa perfidie. « Ingrat! lui dit-elle, ingrat » que vous êtes, vous me traitez ainsi quand je » me donne une *peine de chien* pour engager ce » jeune homme, qui doit être un jour immensé- » ment riche, à épouser votre fille..... » Une explication si essentielle apaisa tout; on consentit à ne plus troubler la négociation, et le mariage fut déclaré en effet quelques mois après, mais à la condition très-équitable que la demoiselle Justine partagerait toujours ses faveurs entre le beau-père et son gendre. Si jamais on nous donne les anecdotes qui seules peuvent suppléer à tout ce qui nous a paru manquer aux annales de la vertu,

nous espérons qu'on n'oubliera pas un trait qui caractérise si bien l'esprit et les mœurs du siècle.

C'est à un officier de l'escadre de M. de Guichen que nous avons entendu dire que dans le temps où les deux flottes, celle de M. de Guichen et celle de M. de Solano, se trouvaient réunies aux îles de l'Amérique, le commandant espagnol avait été dénoncé, par son aumônier, aux familiers de l'inquisition embarqués sur l'escadre, comme atteint et convaincu d'avoir eu l'impiété de lire l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal, et que, pour obtenir l'absolution d'un si grand péché, il avait été obligé d'en demander, à genoux, pardon à Dieu et à la sainte inquisition, après avoir vu brûler solennellement le livre en sa présence. On sait qu'un des plus grands griefs que l'on ait eu contre le malheureux Olavidès fut d'avoir traduit en espagnol ce terrible ouvrage cette traduction n'a jamais été imprimée; mais, pour être encore secret, un pareil crime en est-il moins irrémissible? Grands dieux! et il n'y a que les Pyrénées (1) entre nous et les suppôts barbares d'une religion si douce!

La rapidité avec laquelle les nouveautés se succèdent depuis quelque temps à la Comédie italienne ferait perdre haleine au journaliste le plus intrépide, s'il s'obtinait à vouloir en discuter scrupuleusement le mérite et les défauts, et cette

(1) Il n'y a plus de Pyrénées.

tâche pourrait bien devenir plus pénible encore pour ses lecteurs que pour lui-même; on nous pardonnera donc de ne pas entrer dans de grands détails sur l'*Amour Conjugal* ou *l'Heureuse Crédulité*, comédie en un acte, assez froidement accueillie le 23 du mois dernier; sur la *Mélomanie*, opéra comique, passablement hué le 29 suivant; sur *Jenneval*, drame en cinq actes et en prose de M. Mercier, représenté sur le même théâtre le 13 de ce mois, au milieu des plus vifs applaudissemens et des plus grandes huées.

L'*Amour Conjugal* est du jeune auteur des *Deux Oncles*, de M. Forgeot; c'est encore un imbroglio de valet. Pour engager le président et sa femme à consentir à l'union de leur neveu avec la jeune Rosalie, la pupille du président, on fait croire à la femme que son mari est lui-même amoureux de sa pupille et qu'il se propose de l'enlever; au mari, que sa femme a un rendez-vous avec le neveu, et qu'il s'agit aussi entre elle et lui d'un projet d'enlèvement. L'inquiétude et le tourment que leur cause cette fourberie leur inspirent tant d'intérêt et tant de pitié pour les deux amans, qu'ils ne s'opposent plus à leur bonheur, même après avoir été désabusés assez gratuitement par l'inventeur du stratagème. Quelque invraisemblable qu'ait paru le fonds de ce petit ouvrage, quelque négligée qu'en soit l'exécution, on y a remarqué, comme dans le premier essai de M. Forgeot, des lueurs d'un talent vraiment co-

mique, des mouvemens de scène heureux, du naturel et de la gaieté dans le dialogue.

On ignore l'illustre auteur des paroles de la *Mélomanie*. Le mélomane veut que tout ce qui l'approche soit musicien. Il refuse sa fille à l'amant qu'elle aime, et la réserve pour un virtuose d'Italie, nommé Fugantini, qu'il n'a point encore vu, mais qui est attendu de jour en jour en France, où sa gloire l'a déjà précédé. Le valet de Saint-Réal, l'amant de la jeune personne, imagine, sans un grand effort de génie, de faire passer son maître pour Fugantini, et le père est comme de raison la dupe d'une si ingénieuse supercherie. Ce chef-d'œuvre est encore mieux écrit qu'il n'est bien conçu, mais on nous dispensera volontiers des preuves.

La musique de ce nouvel opéra est de Champein (1). La bêtise des paroles dont il a fait choix ne l'a pas empêché de recevoir les applaudissemens dus à son talent; on a trouvé dans la nouvelle composition de ce jeune artiste plusieurs morceaux d'une facture savante et d'une mélodie agréable, très-supérieurs à tout ce que nous avions entendu jusqu'à présent de lui...

Nous avons peu de chose à dire de la pièce même de *Jenneval*, il y a long-temps qu'elle est imprimée, et qu'on l'a jouée avec assez de succès sur plusieurs théâtres de province; nous observerons seulement qu'on a été révolté de l'atrocité

(1) L'auteur de la musique de Mina, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes.

du sujet, de la bassesse dégoûtante du rôle de Brigard, et bien plus encore de la légèreté avec laquelle l'auteur s'est permis de dénouer brusquement une action de ce genre. Lorsqu'on veut présenter sur la scène un sujet tel que celui de *Barnevelt* (1), on blesse peut-être encore moins les mœurs et le goût en nous l'offrant dans toute son atrocité et avec toutes ses suites, qu'en cherchant à l'adoucir par des circonstances qui en diminuent l'énergie et la vérité, qui en éloignent surtout la seule correction théâtrale dont un pareil sujet puisse être susceptible. Si vous craignez de nous montrer le spectacle de la Grève, eh! pourquoi vous permettre de peindre des personnages dignes de trouver là le terme de leur destinée? C'est dans les conséquences de cette observation qu'on trouverait peut-être les plus fortes objections que l'on puisse faire contre la poëtique des drames; sans vouloir l'exclure, il en résulterait du moins que ce genre, quant aux grands effets de la scène, est encore plus borné que celui de la haute tragédie.

C'est madame Verteuil, dont nous avons eu l'honneur de vous annoncer le début l'année dernière, avec les éloges qu'il nous a paru mériter, qui a joué dans *Jenneval* le rôle de Rosalie, et l'on ose assurer qu'il n'y a dans ce moment aucune actrice de la capitale en état de rendre ce rôle avec plus d'intelligence, de noblesse, de séduction et de vérité.

(1) *Barnevelt*, ou le *Marchand de Londres* de Lillo.

L'impression de la tragédie de *Philoctète* n'a fait que confirmer le jugement que nous avions porté de cette excellente traduction, à la lecture que l'auteur en fit l'année dernière à une séance publique de l'Académie française. Nous croyons que c'est un des plus grands services que M. de La Harpe ait rendus à notre littérature, et l'ouvrage peut-être qui fait le plus d'honneur à son talent. Dans un moment où nos écrivains et le public qui les juge s'éloignent plus que jamais des principes de la nature et du vrai beau, le meilleur moyen d'éclairer le goût qui s'égare, c'est sans doute de le rappeler à ces premiers modèles de l'art dont l'étude forma nos plus grands maîtres. Le *Philoctète* de Sophocle, qui réunit à la plus grande simplicité du sujet le pathétique le plus touchant, ne doit-il pas être regardé comme le chef-d'œuvre de l'ancienne tragédie? Il est impossible d'en donner une idée plus juste et plus intéressante que celle qu'en a donnée le traducteur lui-même dans sa préface. « Si l'on considère, dit-il, que la pièce, faite avec trois personnes, dans un désert, ne languit pas un moment; que l'intérêt se gradue et se soutient par les moyens les plus naturels, toujours tirés des caractères qui sont supérieurement dessinés; que la situation de *Philoctète*, qui semblerait devoir être toujours la même, est si adroitement variée, qu'après s'être montré le plus à plaindre des hommes dans l'île de Lemnos, il regarde comme le plus grand des maux d'être obligé d'en sortir; que ce personnage

est un des plus dramatiques qui se puisse concevoir, parce qu'il réunit les dernières misères de l'humanité aux ressentimens les plus légitimes, et que le cri de la vengeance n'est chez lui que le cri de l'oppression ; qu'enfin son rôle est d'un bout à l'autre un modèle parfait de l'éloquence tragique ; on conviendra facilement qu'en voilà assez pour justifier ceux qui voient dans cet ouvrage la plus belle conception théâtrale dont l'antiquité puisse s'applaudir. »

Les seuls changemens essentiels que le traducteur se soit permis de faire à l'original sont : le premier, d'avoir retranché la scène du second acte, où un soldat d'Ulysse déguisé vient, par de fausses alarmes, presser le départ de Pyrrhus et de Philoctète ; ressort superflu, puisque celui-ci n'a pas de désir plus ardent que de partir au plus tôt ; le second, c'est d'avoir ajouté au commencement de ce même acte un monologue qu'il a cru nécessaire pour préparer l'aveu que Pyrrhus va faire à Philoctète, et annoncer l'impression qu'a faite sur lui le spectacle des douleurs de cet infortuné : le troisième enfin, c'est d'avoir supprimé tous les chœurs, comme inutiles et déplacés dans une traduction française qui peut être jouée, mais dont le succès sur notre théâtre lui paraîtrait à lui-même au moins fort douteux. « Comment espérer » d'y faire réussir une pièce non-seulement sans » amour, mais sans rôle de femme ? Il y a là de » quoi effaroucher bien des gens. »

Les amis de M. de La Harpe n'ont pas manqué

de relever dans le nouveau *Philoctète français* beaucoup de vers faibles et prosaïques. On ne peut se dispenser d'avouer qu'en général sa versification, même lorsqu'elle est élégante et pure, manque encore souvent de mollesse et de coloris; son style a de la force, de la simplicité, de la précision, mais une manière trop sèche, et l'on est tenté quelquefois de dire comme M. de Buffon : *Cela est fort bien écrit, mais cela est écrit sans amour.* Il manque aux vers de M. de La Harpe précisément ce que la prose de Fénélon a dans un degré si éminent, ce qui donne tant de charme à ce bel épisode de son *Télémaque*, où l'on retrouve les plus grandes beautés du *Philoctète* de Sophocle, avec toute l'énergie et toute la douceur de leur simplicité primitive.

La *Vie privée de Louis XV*, qu'on vient de publier en quatre volumes in-8°, sans nom d'auteur, n'est pas une histoire, mais une compilation de mémoires rassemblés sans beaucoup de choix; il y a presque autant d'inégalités dans le style que dans le fonds des matériaux employés par l'auteur; il trouve tantôt sous sa main la plume d'un Mairobert, tantôt celle d'un La Chalotais, et il se sert à peu près indifféremment de l'une et de l'autre. Pour lui rendre justice, il faut convenir pourtant que le nouveau compilateur paraît avoir été assez sérieusement occupé à découvrir la vérité des faits, qu'on n'aperçoit dans ses jugemens aucun esprit de parti, qu'il

a peut-être cru trop légèrement beaucoup d'anecdotes dont il fallait au moins douter, mais qu'il s'est attaché surtout à recueillir celles qui lui ont paru avoir quelque influence sur les affaires publiques, et que ses précis, sans approcher d'ailleurs du style de Voltaire, en imitent au moins quelquefois la manière et la rapidité. Messieurs les fermiers-généraux se seraient bien passés des recherches que l'auteur a pris la peine de faire sur la généalogie de leurs maisons. Eh! qu'importe à la postérité de savoir que le grand-père de M. Audri fut boulanger à Corbeil; l'aïeul d'un autre, vinaigrier; que quelques-uns de ces messieurs débutèrent à Paris par porter la livrée, etc.? Toutes ces notes nous en apprennent-elles plus que Frontin dans *Turcaret*? *Voici le règne de M. Turcaret fini, le mien va commencer...*

Jamais ministre d'un monarque absolu conçut-il une plus belle et plus haute idée que celle de prendre la nation et l'Europe entière à témoin du compte qu'il rend à son maître des travaux et des succès de l'administration qui lui est confiée? Jamais ministre, dans l'ivresse des grandeurs et du pouvoir, vit-il ériger à sa gloire un plus superbe monument que celui que le Sully de nos jours (1) vient de produire lui-même à nos yeux, en publiant le compte qu'il a rendu au roi? C'est sur les plus grands intérêts de l'état,

(1) Ce faste de paroles et d'espérances a été, comme on sait, bien démenti par les événemens. (*Note de l'Ed.*)

la puissance du souverain et le bonheur public qu'il a fondé cet illustre monument, et ce sont ces grands intérêts qui lui en garantissent la durée. En ordonnant la publicité de l'ouvrage de son ministre, notre jeune monarque a renouvelé plus solennellement que jamais le vœu qu'il a fait de rendre ses peuples heureux; et il n'est point de cœur patriote qu'un gage si authentique de la confiance et de l'amour de son souverain n'ait attaché plus fortement au service du trône et de la patrie.

Les comptes rendus autrefois par MM. Desmarets et Lepelletier ne peuvent être comparés, sous aucun rapport, au *Compte rendu* par M. Necker; ils n'eurent ni les mêmes motifs, ni la même publicité, et diffèrent encore plus, s'il est possible, par la manière dont ils furent conçus et exécutés. Le compte de M. Desmarets fut plutôt un compte exigé qu'un compte rendu. Ce qu'on y voit de plus clair, c'est que l'auteur était un honnête homme, ce qu'il était sans doute fort intéressant de prouver pour ne pas être pendu, mais ce qui n'était pas absolument de la même importance pour l'instruction de ses successeurs et pour le bien de la chose publique. Tel qu'il est, l'ouvrage fit, dans le temps, beaucoup d'honneur au ministre disgracié; et c'est même à cet ouvrage qu'il dut toute la gloire de sa retraite. Le compte de M. Lepelletier-Desforts eut moins d'éclat; il ne fut présenté qu'au conseil, et l'on ne jugea pas à propos d'en permettre

l'impression. M. Desmarets avait montré, avec beaucoup de candeur, que s'il avait laissé les finances dans un grand désordre, il ne lui avait pas été possible de faire mieux. M. Lepelletier fit voir, avec la même ingénuité, qu'il ne lui était plus permis de garder sa place, parce qu'il y avait épuisé toutes ses ressources. On voulut bien l'en croire sur sa parole, mais on décida qu'une pareilleconfidence à faire au public était au moins inutile.

Je ne sais si l'obligation de mettre au grand jour l'état des finances d'un royaume tel que la France pourrait jamais avoir des inconvéniens assez décidés pour en balancer l'utilité (1); mais ce qui me paraît au moins très-évident, c'est que le temps où l'on en doit espérer les plus sensibles avantages, c'est celui où l'on peut prouver que les ressources de l'état sont au-dessus de l'opinion qu'on en avait généralement; celui où le génie d'un ministre éclairé vient de rétablir dans toutes les parties de l'administration l'ordre, l'abondance et l'économie, celui enfin où la nation se trouve engagée dans une guerre plus dispendieuse que meurtrière, dans une guerre qui n'a pour objet que la rivalité du commerce, et où les puissances belligérantes ne luttent pour ainsi dire qu'à force d'argent et de crédit.

En rendant compte de son administration, quel que soit le prix qu'en puisse attendre M. Necker, il a moins fait sans doute pour l'intérêt de sa gloire

(1) Le temps et l'expérience ont décidé la question. (*Note de l'Éd.*)

personnelle que pour l'intérêt de l'état, et c'est encore un titre de plus qu'il s'est acquis à l'estime des Français.

Le *Compte rendu* par M. Necker est divisé en trois parties; la première concerne l'état actuel des finances, et toutes les opérations qui sont relatives au trésor royal et au crédit public; la seconde développe les opérations qui ont réuni des économies importantes à des avantages d'administration; la troisième traite des dispositions générales qui n'ont eu pour but que le bonheur des peuples et la prospérité de l'état.

Cette division fait voir assez que le plan de l'auteur embrasse toute l'étendue de son sujet; et quoiqu'il ait observé lui-même, à la fin de l'ouvrage, qu'il s'est vu obligé de parcourir la plupart des objets rapidement, que c'est un compte rendu à un grand monarque, et non pas un traité d'administration des finances, nous ne craignons point de dire qu'il n'existe encore aucun traité de ce genre à la fois plus complet et plus lumineux.

La sensation qu'a faite cet ouvrage est, je crois, sans exemple; il s'en est débité plus de six mille exemplaires le jour même qu'il a paru, et depuis, le travail continuel de deux imprimeries n'a pu suffire encore aux demandes multipliées de la capitale, des provinces et des pays étrangers. On vient d'en faire une traduction en Hollande, qui y a été reçue, dit-on, avec le même empressement. Quelque imposante que

puisse être l'opinion publique lorsqu'elle se déclare d'une manière si éclatante, on se tromperait de croire que l'envie et la malignité n'aient pas encore essayé de l'ébranler par des mensonges ou de vaines déclamations. De deux ou trois libelles où l'on n'a pas craint d'attaquer cet important ouvrage, avec autant d'ineptie que d'indécence, il n'en est qu'un dont on se permettra de citer ici le titre; c'est, dit-on, le mot d'un vieillard infiniment respectable, mais dont l'esprit facile se plaît souvent à ne voir dans les affaires de ce monde que le sujet d'une plaisanterie plus ou moins heureuse, qui en a donné l'idée. Ce pamphlet, rempli d'ignorance et de mauvaise foi, est intitulé; *Réponse au Conte bleu*, par une allusion qu'on a pu saisir sans beaucoup de peine, à la couleur du papier que le hasard a fait choisir pour servir de couverture au *Compte rendu*.... Mais l'auteur anonyme a-t-il donc tant de tort....? Un ministre qui dédaigne tous les honneurs, toutes les vanités des grandes places, et ne considère dans le pouvoir qui lui est confié que la puissance de faire le bien, et la gloire de l'avoir fait; un ministre qui, dans les temps les plus difficiles, ouvre tout à coup des ressources immenses, sans augmenter le fardeau des impositions, et malgré les obstacles réunis que lui opposent la légèreté de la nation, la foule des abus, et ces besoins même qui semblaient rendre leur influence plus redoutable; un ministre enfin qui lutte pour ainsi dire par le seul effort

de son génie contre l'ascendant impérieux d'un peuple prêt à déployer tous les ressorts du patriotisme et de la liberté, d'un peuple encore armé de la richesse et du crédit des deux mondes; tout cela ne ressemble-t-il pas en effet aux merveilles d'un conte de fées? et notre siècle n'a-t-il pas perdu le droit d'y croire (1)?

VERS *envoyés à M. Necker, au nom des Ouvriers de l'Imprimerie royale.*

Pour dieu, Monsieur, cessez d'écrire!
Nous payons trop cher vos honneurs.
On n'est pas lassé de vous lire;
Mais à la foule des lecteurs
Notre zèle ne peut suffire.
Si vous n'avez pitié de notre triste sort,
Votre immortalité nous donnera la mort.

On ne se souvient pas d'avoir vu sur le théâtre de l'Académie royale de musique une plus maussade platitude que *la Fête de Mirza*, ballet-pantomime, de la composition de M. Gardel, représenté pour la première fois le jeudi 22; mais on ne se souvient pas non plus d'avoir vu faire une justice plus prompte et plus éclatante d'un mauvais ouvrage, malgré toute la pompe et toute la magnificence prodiguée à l'exécution de ce ridicule spectacle.

Pour exécuter une seule fois ce chef-d'œuvre

(1) On doit se souvenir ici que le baron de Grimm était un ami zélé et grand admirateur de M. Necker. (*Note de l'Ed.*)

de décence et de bon goût, il n'en a coûté à l'administration que trente à trente-trois mille livres. Mademoiselle Guimard s'était flattée que le public lui ferait une heureuse application des hommages rendus à Mirza (1); mais le public a trouvé sans doute que cet hommage n'était pas digne de lui être offert, et jamais fête n'a moins réussi.

(1) Le ballet de *Mirza* est de M. Gardel l'aîné. (*Note de l'Édit.*)

MARS 1781.

Madame de Boufflers croyait avoir besoin de l'appui de madame la duchesse de Polignac, et sollicita sa faveur par toutes les offres que peut inspirer la reconnaissance la plus délicate et la plus empressée. Madame de Polignac, s'applaudissant des bons offices rendus à madame de Boufflers, crut pouvoir lui proposer, sans indiscrétion, de lui céder, pendant quelques mois, cette même maison d'Auteuil dont on l'avait tant priée de disposer toutes les fois que la cour serait au château de *la Muette*, qui en est fort près. Soit que madame de Boufflers ne s'attendît pas que sa reconnaissance fût mise à cette épreuve, soit que le service en question ne lui parût plus de la même importance, elle se permit de refuser très-poliment ce qu'elle avait offert de si bonne grâce, et termina ses excuses par les vers suivans :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs.
Vos *jours toujours* sereins coulent dans les plaisirs.
La *cour* en est pour vous l'inépuisable source,
Ou si quelque chagrin en interrompt la *course*,
Tout le monde, soigneux de *les entretenir*,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Mon Amélie (1) est seule. A l'ennui qui la presse,
Elle ne voit jamais que moi qui s'intéresse,

(1) La comtesse Amélie, sa belle-fille.

Et n'a pour tout plaisir *qu'Auteuil* et *quelques* fleurs,
Qui lui font *quelquefois* oublier ses malheurs.

Ces vers, lus dans la société de madame de Polignac, furent trouvés généralement détestables; mais, après les avoir jugés avec cette sévérité, on ne fut pas peu surpris d'y reconnaître la main d'un assez bon faiseur : ils sont pris, pour ainsi dire, mot à mot dans la troisième scène du second acte de *Britannicus*, entre Néron et Junie.

..... Britannicus est seul. Quelqu'ennui qui le presse,
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse,
Et n'a pour tout plaisir, Seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

Mais sans partialité, quelque douceur, quelque harmonie qu'ait l'ensemble du morceau, s'il n'était pas de Racine, ne serait-on pas blessé de *vos jours toujours*, de l'espèce d'obscurité qu'il y a dans le régime du verbe *entretenir* si éloigné du mot *plaisirs*, auquel il se rapporte, de la répétition des *qui*, *que*, *quelque chagrin*, *quelque ennui*, *quelques pleurs*, *quelquefois*, etc. Ne faut-il pas l'autorité de Racine pour faire sentir le prix de tant d'heureuses négligences? Ne serait-ce pas le caractère de naïveté qui en résulte et qui sied si bien à la timide Junie qui en forme tout le charme? Et ce charme n'est-il pas un peu perdu dans l'application qu'en a faite madame de Boufflers?

Les comédiens italiens, dont le zèle est infatigable, viennent de nous donner encore deux

nouveautés depuis quinze jours : *l'Amant Statue* et *les Deux Morts*, l'un et l'autre en vaudevilles.

L'Amant Statue est de M. Desfontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, etc. ; c'est un proverbe de M. Carmontelle, mis en couplets. Dorval, amoureux de Célimène, lui a déjà fait l'aveu de sa passion par lettres; il s'introduit chez elle déguisé en chanteur, et lui fait l'hommage d'un almanach qui a pour titre *l'Amour fidèle;* ensuite, vêtu en berger d'Arcadie, il se place sur un piédestal, au lieu de la statue que Célimène y voulait faire placer. Frontin, le valet de Dorval, qui joue le rôle de sculpteur, assure la belle indifférente que cette statue est merveilleusement organisée ; le berger joue en effet sur sa flûte l'air du monde le plus touchant. Célimène en est si ravie qu'elle se décide à faire transporter ce charmant automate dans son boudoir ; à ce mot, Dorval se fait connaître, et, suivant l'usage, on finit par l'épouser.

Il y a dans cette petite pièce quelques couplets écrits avec assez de grâce et de fraîcheur ; mais elle manque en général de gaieté comme de naturel. Le ton de l'ouvrage, souvent trop libre, n'en est pas plus piquant, et conserve toujours je ne sais quelle couleur fade et doucereuse qui ne sied nullement au vaudeville.

Les Deux Morts sont du sieur Patrat, comédien de Versailles; le fonds de cette triste facétie est tiré d'un conte oriental. Colombine et Pierrot ayant favorisé le rendez-vous d'Isabelle avec

Léandre, son amoureux, ont été surpris par M. et madame Cassandre; on veut les mettre à la porte. Pour se tirer d'embarras, Colombine persuade à M. Cassandre qu'elle vient de perdre Pierrot son mari; de son côté, Pierrot fait croire à madame Cassandre qu'il a perdu sa femme. On fait venir un commissaire. Il menace d'inquiéter M. et madame Cassandre sur les deux morts qui se trouvent dans leur maison; mais il finit par promettre d'étouffer l'affaire si on lui donne en mariage la jeune personne; il l'obtient en bonnes formes. Alors les deux morts ressuscitent, et le faux commissaire se découvre. C'est Léandre, etc. Cette bagatelle a été reçue aussi tristement qu'elle méritait de l'être.

EXTRAIT *de la Dénonciation faite par M. D..... au Parlement, de la souscription proposée par M. de Beaumarchais, pour les Œuvres de Voltaire.*

« *Ululate et clamate* (1). *Jér. Caput* 34. Voilà, Messieurs, ce que crient à tous les hommes vertueux la patrie, la religion et les mœurs. J'ose être aujourd'hui leur interprète, et dénoncer à toute la magistrature l'entreprise la plus révoltante. Et si les auteurs téméraires n'ont pas craint de soulever toute âme honnête, s'ils ont pu se persuader que tout ne s'armerait pas contre cette entreprise, et qu'ils réussiraient dans leur projet,

(1) L'heureuse épigraphe! Il est fort peu d'ouvrages de M. D..... à qui elle ne puisse convenir.

il faut qu'ils aient compté sur la dépravation la plus universelle, qu'ils aient cru le corps entier de la nation si gangréné, les esprits si corrompus, les cœurs si flétris, qu'on pouvait maintenant tout oser, tout entreprendre, tout exécuter.

» On publie hautement et avec la plus grande ostentation une souscription pour les Œuvres entières de Voltaire, et dans cette édition on se propose de réunir et les ouvrages qu'il a donnés en les avouant, et ceux qu'il a furtivement répandus en niant qu'il en fût l'auteur, et ceux que l'effroi qu'ils lui inspiraient à lui-même a tenus renfermés dans son portefeuille. C'est cette collection d'impiétés, d'infamies, d'ordures, qu'on invite l'Europe entière à se procurer, en la parant de tout le luxe des caractères, de toute l'élégance du burin, de toute la magnificence typographique (1).

» Ainsi, on va rassembler en un seul corps tous ces membres épars, afin que tout le poison soit réuni, et que rien n'échappe à la contagion, pour que l'impiété y trouve des armes contre la religion ; le libertinage, des attraits dans les peintures les plus obscènes, l'esprit d'indépendance, un appui dans les maximes les plus propres à soulever contre l'autorité, etc., etc.

» Rendez donc inutile cette conjuration funeste à la religion et à la société ; montrez la même sollicitude, la même rigueur pour étouffer ces

(1) Sera-ce en renchérissant ainsi le prix du poison qu'on en rendra l'usage plus facile et plus commun ?

poisons des esprits, que vous avez montrée pour arrêter le cours de cette contagion qui menaçait nos fortunes et nos vies. Des hommes, plutôt avides que méchans, avaient découvert dans une plante presqu'ignorée d'une vertu funeste; d'autant plus dangereuse que l'usage en était plus facile pour endormir (1) et dépouiller les citoyens. Vous avez senti les suites terribles de cette espèce de brigandage, qui, n'ayant rien de violent, ne laissait presque aucunes traces; vous avez cru devoir en punir les premiers essais par des châtimens si rigoureux qu'ils fussent capables d'inspirer une crainte salutaire. Tout le monde a compris combien cette sévérité, qui d'abord eût pu paraître excessive, avait été nécessaire. Servez-vous à vous-même de modèles; ne vous bornez pas à empêcher l'effet de cette criminelle souscription; trouvez dans votre sagesse les moyens nécessaires pour étouffer, s'il est possible, ces germes de corruption qui empoisonnent les cœurs, pour empêcher l'activité de ce levain qui fermente depuis long-temps, et qui est près de gangrener la masse entière de la Nation, pour faire rentrer peu à peu dans les ténèbres de l'oubli des ouvrages qui n'eussent jamais dû en sortir.

» Nous ne vous proposons pas pour remède la juste sévérité de vos prédécesseurs (2). Dans un siècle *ridiculement philosophe*, où l'on ne connaît

(1) Ah! M. D.....! est-ce en les endormant que M. de Voltaire empoisonnait ses lecteurs!

(2) Quelle clémence! quel excès d'humanité!

de vertu qu'une cruelle tolérance, cette sévérité serait regardée comme barbare; mais au moins est-il permis de vous la remettre sous les yeux. Des auteurs impies et licencieux avaient composé des vers contre l'honneur de Dieu et l'honnêteté publique (1); la cour les condamna au dernier supplice comme criminels de lèse-majesté divine, et comme étant, par leur système, plus funestes à l'ordre social que les empoisonneurs et les incendiaires. Elle étendit la peine prononcée contre les auteurs sur ceux même qui s'en trouveraient saisis, et les libraires furent décrétés de prise corps et poursuivis suivant la rigueur des ordonnances. Puisse au moins cet exemple vous convaincre qu'il est des cas où les corps doivent, pour arrêter la communication d'une épidémie meurtrière, déployer toute la rigueur de la puissance que le prince leur a confiée, et que la religion, les mœurs, l'intérêt politique lui-même l'exigent quelquefois des magistrats qui savent qu'en sapant les fondemens de toute la religion, on bannit toutes les vertus, qu'on établit le règne des vices, qu'on anéantit le règne de la dépendance la plus nécessaire, et qu'on rompt tous les liens de la société! — Ce 10 mars 1781.»

La Cour a, dit-on, arrêté de prendre l'affaire en délibération au premier jour, c'est-à-dire, aux calendes grecques.

L'Histoire Littéraire de M. de Voltaire, par

(1) Théophile, Berthelot, en 1623.

M. le marquis de Luchet, ressemble beaucoup plus à une spéculation de librairie qu'à toute autre chose, et nous craignons bien que, même sous ce rapport, le plan de l'ouvrage n'ait été mal conçu. Tout ce que contiennent ces six volumes se réduit à une espèce de paraphrase du *Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la Henriade;* à une notice fort vague des différentes productions de M. de Voltaire, notice qui n'est pas même complète; à un recueil de lettres dont le choix est fort peu intéressant; et à un assez grand nombre de pièces fugitives qui ont couru depuis long-temps tous les portefeuilles sous le nom de M. de Voltaire, mais qui ne sont pas même toutes de lui, et dont la plupart ont déjà paru dans les dernières éditions de ses Œuvres. M. de Luchet avoue lui-même qu'il a composé ces six volumes avec beaucoup de précipitation; et quand il ne nous aurait pas dit son secret, il eût été difficile de ne pas le deviner. Le seul article de cette compilation qui soit un peu curieux est celui qui concerne les disgrâces qu'éprouva M. de Voltaire à son départ de Berlin. Il y a tout lieu de présumer que le nouveau biographe a eu, sur cette triste époque de la vie de son héros, des mémoires au moins fort circonstanciés, mais ce n'est pas assez sans doute pour en garantir l'exactitude.

M. de La Harpe mécontent, et ce n'est en vérité pas sans raison, de la manière dont il s'est vu jouer sur le théâtre de Paris et par le public

et par les acteurs, a renoncé généreusement aux honneurs tumultueux de la représentation; mais pour ne pas priver plus long-temps les amateurs, dignes de l'apprécier, du plaisir de lire les ouvrages dramatiques restés dans son portefeuille, il vient de se déterminer à les imprimer. *Philoctète* et *Menzikof* paraissent déjà; *les Brames* et *Gustave* ne tarderont pas à les suivre. « Je » n'ignore pas, dit-il dans sa préface de *Menzikof*, » tout ce que peut perdre un ouvrage de ce genre, » dénué des avantages de la représentation; je sais » qu'à peine compte-t-on pour quelque chose une » pièce de théâtre qui n'est pas jouée. Mais, accou- » tumé aux *épreuves* et aux *sacrifices*, je ne puis » que répéter pour ma consolation ces paroles » d'un ancien: *Veritatem laborare nimis sæpè* » *aiunt, extingui nunquam..... et spreta in tem-* » *pore gloria, nonunquam cumulatior redit.* »

M. de La Harpe ne voit que deux moyens de rendre aux auteurs dramatiques une lice honorable, et des juges éclairés; c'est qu'il s'élève un second théâtre, et que tous les ordres des spectateurs y soient assis. « C'est à ces deux points capitaux que tient selon lui la révolution nécessaire sans laquelle le Théâtre français est menacé d'une ruine prochaine et inévitable »..... Il y a quelque temps qu'il avait été fort question de ce projet à Versailles. Tous les gens de lettres, réunis sous l'étendard de M. de Beaumarchais, l'auteur dramatique qui donne le mieux à dîner, étaient parvenus, dit-on, à y intéresser les puissances;

mais on assure depuis que MM. les gentilshommes de la chambre, et nommément M. le maréchal de Duras, ont obtenu que les choses resteraient dans leur ancien état, au moins jusqu'à nouvel ordre. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces grands intérêts; mais ce qui paraît incontestable, c'est qu'il faudrait sans doute faire tout autrement qu'on ne fait pour avoir de bonnes pièces et de bons acteurs; car il est impossible de se dissimuler que depuis long-temps nous n'en voyons plus, et que la décadence de l'art n'a jamais été marquée d'une manière plus sensible et plus déplorable.

STANCES *de M. le chevalier de Boufflers à mademoiselle de B****

Tout à mes yeux me peint d'Adélaïde
L'aimable et séduisant portrait.
Partout je la vois trait pour trait;
Mon esprit, de plaisirs avide,
Voit sans cesse ce qui lui plaît.

Lorsque je sors, les yeux d'Adélaïde
Sont le soleil qui me conduit;
Pendant les horreurs de la nuit,
C'est l'astre brillant qui me guide.
Partout son image me suit.

Lorsque j'écris, le nom d'Adélaïde
Sous ma plume vient se placer;
J'aurais beau vouloir l'effacer,
Ma main, que le tendre amour guide,
Est toujours prête à le tracer.

Lorsque je dors, je vois Adélaïde
Comme si je ne dormais pas;
Je vois ses grâces, ses appas,
Ses traits en qui l'amour réside :
Quand je dors, que ne vois-je pas!

Je vois encor ma chère Adélaïde
Se rendre sans peine à mes vœux;
Je la vois approuver mes feux,
Et moi je deviens moins timide;
Quand je dors, que je suis heureux!

IMPROMPTU *de M. de Voltaire, fait à Cirey, sur la beauté du ciel, dans une nuit d'été.*

Tous ces vastes pays d'azur et de lumière,
Tirés du sein du vide et formés sans matière,
Arrondis sans compas, et tournant sans pivot,
Ont à peine coûté la dépense d'un mot.

Encore trois nouveautés ce mois-ci à la Comédie italienne, *Blanche et Vermeille*, opéra comique en trois actes, paroles de M. de Florian, musique de M. Rigel, le lundi 5; *Chacun a sa folie*, comédie nouvelle en deux actes et en vers, par M. le marquis de La Salle ou par madame Benoît, l'auteur de l'*Officieux*, le mardi 20; enfin, la *Matinée et la Veillée villageoise*, ou le *Sabot perdu*, divertissement en deux actes et en vaudevilles, par MM. de Piis et Barré, le mardi 27.

Blanche et Vermeille sont deux jeunes filles élevées à la campagne par une fée. Vermeille n'est sensible qu'à l'amour. Blanche se laisse séduire par l'ambition; elle quitte son berger pour

épouser un prince qui lui a proposé sa main; mais avant de conclure ce mariage, le prince, instruit par les plaintes de l'amant abandonné, feint aux yeux de Blanche d'avoir usurpé un titre, un rang qui ne lui appartenaient pas, et s'aperçoit bientôt qu'il n'est pas aimé pour lui-même. On renvoie Blanche au village; elle y arrive au moment où sa sœur vient d'épouser son amant. Le tableau de leur bonheur achève de lui ouvrir les yeux sur sa faute; le berger, touché de ses remords, est trop heureux de lui pardonner, et la fée, dont l'intervention n'était pas bien nécessaire, les unit l'un à l'autre... Il y a dans cette pièce des détails agréables, mais elle a toute la froideur des sujets de ce genre sans en avoir les illusions et les surprises heureuses; tout y est prévu, et l'appareil de la féerie semble même déplacé dans une composition si simple et si champêtre.

Nous avons remarqué que l'idée de l'*Officieux* était prise dans une pièce manuscrite de M. le chevalier de Chastellux, intitulée : *l'Officieux importun;* l'idée de *Chacun a sa folie* paraît prise également dans une autre pièce manuscrite du même auteur, intitulée : *Les Prétentions*, qu'on a vu représenter souvent ainsi que la précédente sur les théâtres de société. Il faut supposer que M. le marquis de La Salle ou madame Benoît croient avoir des droits tout particuliers sur le portefeuille du chevalier de Chastellux, ou qu'il y ait entre leurs idées et les siennes une analogie peu commune.

L'intrigue de cette petite pièce est faible, et n'en est pas moins embrouillée.

La *Matinée et la Veillée villageoise* offrent une suite de petits tableaux charmans.

De toutes les productions de MM. de Piis et Barré, nous croyons que c'est celle qui mérite le mieux son succès. L'idée en est neuve et l'exécution facile et gaie; on ne pouvait guère rassembler plus de peintures agréables des différentes scènes de la campagne en hiver, et il serait difficile, sans doute, de les peindre avec des couleurs plus vives et plus riantes.

AVRIL 1781.

La clôture des spectacles s'est faite, suivant l'usage, à la Comédie italienne, par un compliment en vaudevilles de MM. de Piis et Barré; à la Comédie française, par un discours en prose, prononcé par le sieur Florence. Ces sortes d'ouvrages, quoique ordinairement fort applaudis, sont oubliés le lendemain, et nous n'en avons fait mention que pour remarquer la justice qu'il a plu au parterre de se rendre à lui-même, en répondant par de grands éclats de rire à la politesse avec laquelle le sieur Florence lui a dit : « Le » goût, Messieurs, se conserve parmi vous comme » les prêtresses de Vesta conservaient le feu » sacré. »

Pour justifier la singulière estime que le parterre a montrée dans cette occasion pour ses propres lumières, nous ne récapitulerons point l'histoire des nouveautés dont nos théâtres se sont enrichis depuis la clôture des spectacles; mais nous ne devons point oublier ici les pertes que viennent d'éprouver encore l'Académie royale de musique, par la mort de mademoiselle Duranci; la Comédie française, par la retraite de mademoiselle Luzi; la Comédie italienne, par la mort de mademoiselle Moulinghen.

Mademoiselle Duranci qui, dans un temps où le souvenir de mademoiselle Clairon était encore

présent à tous les spectateurs, ne parut qu'une actrice assez médiocre au Théâtre français, n'en fut pas moins une des meilleures actrices d'opéra que nous ayions vue depuis long-temps. L'énergie, l'intelligence et la vérité de son jeu, firent oublier souvent tout ce que le caractère de ses traits, la qualité de son organe et la méthode de son chant, pouvaient laisser à désirer.

Sans avoir jamais approché des talens de mademoiselle Dangeville, sans avoir, quoique très-jolie, ni la figure, ni l'esprit qui convenaient aux rôles de son emploi, mademoiselle Luzi a des droits à nos regrets. Son instinct suppléait souvent à l'intelligence qui lui manquait. Elle avait une belle voix, une prononciation fort distincte, assez d'usage de la scène, de la grâce et de la gaieté. On s'est amusé à faire croire au public que c'était la lecture de l'histoire de la conversion de mademoiselle Gauthier (1) qui l'avait déterminée à quitter le théâtre. Il paraît plus vraisemblable que c'est le mouvement d'un dépit amoureux; elle avait la promesse d'épouser son ancien amant, M. Landri; elle avait grande envie d'épouser un de ses nouveaux camarades, M. Fleury; ces deux maris lui ayant manqué presque en même temps, elle a repris l'époux spirituel pour qui l'on dit qu'elle avait toujours conservé je ne sais quel goût, mais qu'elle avait su allier commodément aux dis-

(1) Insérée dans le *Recueil des Pièces intéressantes et peu connues*, qui parut il y a quelques mois.

tractions les plus mondaines. Quoi qu'il en soit, elle est entrée dans un couvent, où elle fait, dit-on, son noviciat avec une ferveur très-distinguée.

Madame Moulinghen avait beaucoup de justesse et de volubilité dans la voix; elle jouait fort naturellement les rôles de duègne et ceux de mère, et pouvait encore être long-temps d'une grande utilité à la Comédie italienne; cette perte cependant n'est pas du nombre de celles qui ne puissent se réparer assez facilement.

Une perte bien plus considérable, à tous égards, est celle qu'a faite ce même théâtre, par la mort de M. Thomas d'Hèle, écuyer, l'auteur du *Jugement de Midas*, de l'*Amant jaloux*, des *Événemens imprévus*, de *Gilles ravisseur*, parade qu'on a donnée depuis sa mort sur le théâtre des Variétés amusantes. Quelque supériorité que puissent avoir d'ailleurs les écrivains qui avaient travaillé avant lui pour ce spectacle, il n'en est peut-être aucun dont le génie ait sympathisé plus heureusement avec celui de Grétry, il n'en est peut-être aucun qui ait fourni à ce charmant compositeur des sujets et des situations plus analogues au caractère de sa musique, à la touche fine et spirituelle de son talent. M. d'Hèle, sans doute, n'écrivait pas ses ariettes et ses *duo* comme M. de Marmontel, mais il en choisissait les motifs avec beaucoup de goût, et les plaçait de la manière la plus propre à faire de l'effet. Il en-

tendait parfaitement la scène, et saisissait avec une grande adresse les combinaisons les plus favorables et à l'art du musicien et à la marche théâtrale. Son dialogue, quoique plein de négligences, est vif et pressé ; l'intrigue de ses pièces, piquante, ingénieuse, l'est presque toujours sans effort.

Tout ce que nous avons pu découvrir sur la vie de M. d'Hèle, c'est qu'il était du comté de Glocester, qu'il entra fort jeune dans les troupes anglaises, et qu'il fut envoyé, pendant la dernière guerre, à la Jamaïque, que depuis il voyagea dans presque toute l'Europe, et qu'il fit un long séjour en Suisse et en Italie. Il y a lieu de croire qu'il n'était pas né sans fortune ; toute sa manière d'être annonçait du moins une éducation peu commune ; mais il y a une dixaine d'années qu'il était fixé à Paris, et on ne l'y avait pas vu plus de trois mois à son aise. La perte de son patrimoine, de quelque manière qu'il eût été dissipé, l'avait réduit à passer sa vie dans les cafés ou au Fort-l'Évêque. Cependant, quelque déplorable que fût sa position, elle ne parut jamais altérer en rien ni la fierté de son âme, ni même celle de ses habitudes ; quelque mal vêtu qu'il fût, son ton, son maintien annonçaient l'homme bien né. Il était sans morgue, sans affectation, et la manière dont il évitait de parler de lui semblait aussi pleine de modestie et de discrétion pour les autres que d'égards, et si j'ose m'exprimer ainsi, de respect pour lui-même.

Depuis ses succès à l'Opéra comique, il s'était fort attaché à madame Bianchi, qui jouait les rôles de soubrette dans les pièces italiennes. La passion qu'elle lui avait inspirée l'occupait uniquement; il avait renoncé pour elle à toutes ses sociétés, à tous ses amis. N'ayant pu réussir à la retenir dans ce pays-ci, après la suppression de la troupe italienne, on ne peut douter que le chagrin de s'en voir séparé n'ait hâté le terme de ses jours; c'est à la fin de l'année dernière, quelques mois après son départ, qu'il mourut des suites d'une maladie de poitrine. Il n'avait pas quarante ans.

L'abbé Coyer vient de publier un *Essai sur la Prédication, Carême entier en un seul discours.*

L'auteur annonce qu'il n'y aura point de divisions méthodiques dans ce discours; il n'en est pas moins divisé en trois points. Il prouve que nous ne sommes ni chrétiens, ni citoyens, ni hommes. *Chrétiens :* n'en dégoûte-t-il pas un peu, en montrant si clairement qu'il n'y en eut jamais, en insinuant si indiscrètement qu'il y aurait de la duperie à vouloir l'être? *Citoyens :* comment le serions-nous sans motifs, sans intérêt? *Hommes* : y pensez-vous? est-il encore permis d'y prétendre?..... Il y a dans ce discours quelques mouvemens assez oratoires, mais encore plus de vaine déclamation, d'idées vagues et communes.

Le carême prêché devant le roi par l'abbé.....

ne serait-il pas encore plus curieux à lire que le *Carême entier* de l'abbé Coyer? Le plus grand reproche qu'on lui ait fait à Versailles, est d'avoir mêlé dans ses sermons trop de choses étrangères à l'Évangile, trop de discussions de politique, de finance et d'administration; d'avoir prêché le roi, plutôt que devant le roi. « *C'est dommage*, disait » l'autre jour Sa Majesté en sortant de l'église, » *si l'abbé....., nous avait parlé un peu de reli-* » *gion, il nous aurait parlé de tout.* »

Encore sept volumes nouveaux de la plume intarissable de M. Rétif de La Bretonne; quatre de la suite des *Contemporaines*, les volumes IX, X, XI et XII; c'est toujours, comme il le dit lui-même quelque part, c'est toujours la vertu, mais la vertu mise en fille de joie....., et trois volumes d'un nouveau roman, intitulé : *La Découverte Australe*, ou l'*Histoire de l'Homme volant*. Cet homme volant est le fils d'un procureur de village, qui devient éperdument amoureux de la fille d'un gentilhomme. Cette passion lui fait inventer des ailes de la construction du monde la plus commode et la plus ingénieuse. Grâce à cet heureux secret, il enlève sa maîtresse, la transporte sur la pointe d'un rocher inaccessible; là, il l'épouse, et lui fait un si grand nombre d'enfans, que la pointe du rocher ne peut plus suffire à son établissement. Il passe les mers, toujours volant, et suivi de sa famille; il fonde un nouvel empire dans une île déserte.

De là il fait le tour du monde. Il rencontre des hommes-chevaux, des hommes-singes, des hommes-fourmis, des patagons, etc., etc., et tout cela est d'une folie si grave et si sérieuse, que cela en devient insipide et fatigant. Il faut bien que l'auteur s'en soit douté lui-même, car il s'est arrêté tout à coup au milieu de sa carrière; le roman n'est pas fini, et il ne s'engage pas à nous en donner la suite. Quelle perte!

Quelque rigoureux qu'aient été les ordres envoyés à toutes les barrières du royaume pour défendre l'entrée de la nouvelle édition de l'*Histoire des deux Indes*, on a trouvé le secret d'en faire introduire un très-grand nombre d'exemplaires; tant il est vrai qu'il n'est point de loi prohibitive que l'industrie et l'avidité du gain ne parviennent à éluder. La calomnie n'a pas craint d'accuser l'intégrité d'un grand ministre d'avoir favorisé cette fraude; mais de tous les mensonges inventés par elle, il n'en est point sans doute de plus frivole et de plus absurde. Quoiqu'elle nomme, dans un de ses derniers libelles (1), l'abbé Raynal, le *Timbalier du parti Necker*, il est certain que personne n'a été moins empressé que lui à rendre justice aux opérations de ce ministre; il n'en est pas moins sûr aussi que personne n'a vu avec plus de peine que M. Necker

(1) Dans la *Lettre prétendue de M. le marquis de Caraccioli à M. d'Alembert*, par l'honorable M. Daudet, déjà connu par quelques pamphlets du même style.

l'indiscrétion, et l'on peut dire la folie avec laquelle l'abbé Raynal vient de compromettre si gratuitement le bonheur et le repos de sa vieillesse; ce qui est bien plus sûr encore, c'est qu'aucun intérêt d'amitié ni de haine n'aurait pu obtenir du plus vertueux des hommes une faveur si contraire à la sagesse et à l'austérité de ses principes.

La nouvelle édition de l'*Histoire des deux Indes* est considérablement augmentée; et quant au fonds de l'ouvrage, on ne peut nier qu'elle ne soit, à beaucoup d'égards, très-supérieure aux éditions précédentes; la partie historique est infiniment plus exacte, particulièrement dans tout ce qui concerne les colonies d'Espagne et du Portugal, sur lesquelles l'auteur a eu d'excellens Mémoires, qui lui ont été communiqués par M. le comte d'Aranda et par M. de Souza. Sans être plus méthodique, la forme de cette nouvelle édition est au moins d'un usage plus commode, grâce aux indications qui sont à la tête de chaque livre et à la table des matières qui termine chaque volume. Si l'on remarque encore beaucoup d'inégalité dans le style, nous croyons cependant qu'on doit le trouver, en général, plus correct, plus précis, plus soigné; mais les lecteurs, qui se sont plaints de se voir arrêtés sans cesse dans les premières éditions par des digressions inutiles ou déplacées, n'en seront pas moins fatigués dans celle-ci. Il n'est guère de lieu commun de morale, de politique et de

philosophie, que l'auteur n'ait voulu placer dans quelque coin de son ouvrage, et il en est deux ou trois auxquels il ne se lasse point de revenir. Dans la foule de ces morceaux, quoique absolument parasites, il en est, sans doute, un assez grand nombre qui, par la manière dont ils sont faits, ne peuvent qu'ajouter à l'intérêt du livre; mais il en est beaucoup d'autres qui ne sont que de froides déclamations, et qui blessent surtout le bon goût par défaut de convenance et de liaison. On ne s'est jamais moins inquiété du soin de préparer des transitions heureuses; on dirait que l'auteur, après avoir fini son ouvrage, craignant que le fonds n'en fût pas assez intéressant par lui-même, s'est empressé d'y jeter au hasard toutes les fleurs de philosophie et de rhétorique qu'il a pu trouver dans ses recueils et dans ceux de ses amis. Le peu d'art avec lequel ces ornemens sont placés en fait précisément ce qu'on appelle des taches dans un tableau.

Nous n'avons point voulu dissimuler les reproches que peut mériter l'illustre auteur de l'*Histoire des deux Indes;* la célébrité qu'il a si justement acquise ne doit point en imposer à l'impartialité de nos critiques. Mais tous ces reproches, quelque fondés qu'ils nous paraissent, et toutes les persécutions de ses ennemis, quelque acharnement qu'ils y puissent mettre, ne lui ôtèrent point le rang qu'il occupera toujours parmi les écrivains les plus distingués de la nation; son livre n'en sera pas moins l'ouvrage le plus complet, le plus philosophique, le plus original qui ait encore

paru sur l'histoire du commerce, et, sous ce rapport, un des plus utiles monumens du progrès de nos connaissances et de nos lumières. Voilà ce qui nous paraît incontestable.

Si l'auteur des *Fausses Infidélités*, si M. Barthe ne travaille plus pour la comédie, il la donne encore de temps en temps à ses amis. Quelque désagréable que soit la dernière scène dont il a été l'objet, cette scène est accompagnée de circonstances si bizarres, elle est devenue si publique, que nous ne pouvons nous empêcher d'en dire deux mots. Notre poëte jouait au trictrac, dans je ne sais quel café avec un officier qu'il ne connaissait pas, mais que ses glorieux exploits avaient déjà tenu renfermé plusieurs années à Vincennes. La partie s'échauffe, on s'impatiente, on se dit mutuellement des mots fort durs; cependant on en reste là. Le jeu fini, M. Barthe a l'imprudence de répéter assez haut pour être entendu : *Voilà un homme très-malhonnête, mais je lui ai bien dit son fait.....* Aussi fier de ce petit triomphe que M. de Pourceaugnac, il veut sortir; quelle est sa surprise, lorsqu'il trouve l'homme à la porte, qui l'attendait froidement, la canne à la main! Il veut se saisir de son épée; mais avec une vue aussi basse que la sienne, et dans le trouble qui l'agite, trouve-t-on son épée tout de suite? Il la trouve enfin, mais autre accident; elle tient si bien au fourreau qu'il ne peut jamais parvenir à l'en tirer. Son adversaire a l'indignité de profiter de la circonstance; et sans le secours des passans, qui ac-

courent pour terminer un combat si inégal, les épaules de notre pauvre poëte allaient être mises en pièces. Revenu tant bien que mal de cette rude épreuve, il va dîner en ville, ne confie encore son secret à personne; mais toujours distrait par de fâcheux souvenirs, en sortant de la maison, au lieu de prendre son chapeau, il prend celui de son voisin, un grand chapeau à plumet, et va s'étaler ainsi à l'amphithéâtre de l'Opéra. On l'aperçoit, on se regarde; sa désastreuse histoire avait déjà transpiré, et l'on se demande autour de lui s'il a pris ces malheureux coups de bâton pour une accolade de chevalerie. L'affaire cependant est dénoncée au tribunal de messieurs les maréchaux de France; le poëte convient d'avoir reçu les coups, l'officier de les avoir donnés. On est d'abord tenté de les renvoyer hors de cour, en leur disant comme le duc régent dans une circonstance toute pareille : *Eh bien, messieurs, vous êtes d'accord.* Mais après avoir reçu des informations plus exactes sur la conduite de M. Poireau (c'est le nom de l'officier en question), on le condamne à cinq ans et un jour de prison, et l'on conseille à M. Barthe de suivre l'avis du grand cousin (1), et de ne jamais jouer avec les gens sans les connaître. Ainsi finit cette triste et mémorable aventure.

Les spectacles de madame de Montesson n'ont pas été, cet hiver, moins suivis, moins variés que les années précédentes. Toute la France s'est empressée d'y voir deux pièces nouvelles en vers,

(1) Dans le *Déserteur* de M. Sedaine.

l'*Homme impassible* et la *Fausse Vertu*. Ce sont les premiers ouvrages que madame de Montesson ait écrits en vers, et il y a long-temps que nous n'avions vu de nouveauté, même au Théâtre français, dont la versification nous ait paru plus pure, plus aisée, plus naturelle. Le fonds de l'*Homme impassible*, il en faut convenir, est essentiellement froid. Sans passion, le ridicule même ne fera jamais que peu d'effet sur la scène, et des caractères de ce genre ne peuvent guère réussir que comme rôles secondaires. Le sujet de la *Fausse Vertu*, ou de la *Fausse Sensibilité*, est infiniment plus heureux. C'est proprement le ridicule du siècle; plus on devient personnel, plus on craint de le paraître, et plus on affecte les dehors les plus propres à cacher un vice si méprisable. Les précieuses, les philamintes du siècle passé n'offraient pas, ce me semble, des travers plus dignes d'exercer la censure du poëte comique. Mais ce qui n'est pas facile, sans doute, c'est de saisir un pareil caractère sous un point de vue assez juste pour le peindre avec vérité sans le rendre trop odieux, ou en le montrant aussi odieux qu'il l'est, de l'entourer de situations si plaisantes, qu'on en modifie l'impression par la force même du ridicule; c'est ce que Molière sut faire avec tant de génie dans son *Tartuffe;* mais à qui Molière a-t-il laissé son secret.

Parmi les autres pièces données sur le théâtre de madame de Montesson, nous avons encore distingué *Marianne*. C'est son coup d'essai. M. le

duc d'Orléans en avait eu la première idée; il en avait même ébauché déjà quelques scènes; il engagea madame de Montesson à s'en occuper, et c'est au succès de ce premier ouvrage que nous sommes redevables de tous ceux qui l'ont suivi. Toutes les situations du roman de Marivaux y sont rappelées avec beaucoup d'art; quelque étendu, quelque compliqué que soit le plan de cette intéressante fiction, il se trouve resserré ici sans effort dans les bornes ordinaires de l'action dramatique, et le style du drame est aussi simple, aussi naturel que celui du roman l'est peu.

La dernière nouveauté par laquelle on a fait la clôture de ce brillant spectacle est celle qui a le moins réussi, c'est: *La Réduction de Paris par Henri IV*, grand opéra, paroles de M. le marquis Ducrest, frère de madame la comtesse de Genlis, musique du sieur Mereaux, déjà connu par quelques *Oratorio*, exécutés, avec assez de succès, au Concert spirituel. Quoique dans cet opéra Mayenne voie en songe toutes les hautes destinées de la maison de Bourbon, toutes ses alliances, sans en excepter celles dont l'amour et la vertu ne s'applaudissent encore qu'en secret; quoique l'auteur n'ait rien négligé, comme l'on voit, pour donner à son poëme le caractère le plus national, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, même le plus domestique, l'ouvrage n'en a pas été trouvé moins ennuyeux, maladroitement conçu, plus maladroitement exécuté, sans invention et du plus faible intérêt.

MAI 1781.

Epitaphe *d'un Perroquet.*

Ci gît Jacquot, trépassé de vieillesse,
Et tendrement chéri de sa douce maîtresse.
Il ne parla jamais qu'après autrui.
Combien de gens sont morts et mourront comme lui!

Après tant de débuts que nous avons cru devoir passer sous silence, en voici un enfin qui nous laisse concevoir d'assez belles espérances, c'est celui de la demoiselle Joly, qui a joué, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie française, le mardi 1er, le rôle de Dorine dans le *Tartuffe*, depuis celui de Lisette dans la *Métromanie*, et de suite les principaux rôles de soubrette. C'est un enfant de la Comédie : elle a été élevée sur les planches de ce théâtre, où elle a rempli souvent le rôle de Joas et quelques autres rôles du même âge; elle y a dansé aussi plusieurs années; il est donc assez naturel que l'habitude de voir jouer tous les jours mademoiselle Luzi lui ait donné quelques rapports très-sensibles avec la manière et le jeu de cette actrice. Nous avons cru remarquer cependant avec beaucoup de plaisir que cette espèce d'imitation n'avait point effacé le caractère original dont son talent nous paraît susceptible. Sa figure, sans être régulièrement jolie,

est pleine de vivacité et d'expression, et si cette expression n'était pas quelquefois un peu exagérée, sa physionomie y gagnerait encore plus d'agrément et de finesse. Sa voix est sonore et flexible; sa prononciation, en général, pure et distincte, n'a d'autre défaut que celui de s'élever trop souvent au-dessus du ton de ses interlocuteurs, défaut que l'usage de la scène peut corriger. Nous ne lui avons encore vu jouer aucun rôle dont elle eût assez étudié l'ensemble; mais il n'en est aussi pas un où elle n'ait saisi des nuances très-fines avec le tact le plus heureux, et ces nuances-là sont toujours rendues par elle d'une manière piquante et d'une manière qui lui semble propre. Nous serions bien trompés si, guidée par des conseils éclairés, si, soutenue par des encouragemens modérés (car les autres dévouent le talent à une médiocrité éternelle), mademoiselle Joly ne parvenait bientôt à nous consoler de mademoiselle Luzi, peut-être même à nous rappeler les beaux jours de mademoiselle Dangeville.

La tragédie de *Jocaste*, que M. le comte de Laur..... vient de faire imprimer, n'est pas la première tragédie de l'illustre auteur; nous avons déjà de lui une *Clytemnestre*, publiée il y a vingt ans. Quelque singulier qu'ait paru dans le temps ce premier essai de sa muse tragique, celui-ci paraîtra sans doute encore beaucoup plus étrange. Nous en allons tracer le plan le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Acte premier.

Un chœur de Thébains nous apprend que Laïus est allé consulter l'oracle d'Apollon sur *les énigmes affreuses du Sphinx*. Iphise et Naxos, sœurs de Jocaste, après nous avoir répété la même chose, s'entretiennent encore fort longuement des motifs secrets du voyage de Laïus; Jocaste se mêle à leur entretien, et ne le rend ni plus clair ni plus intéressant. Enfin l'on voit arriver Phorbas, le grand prêtre du Destin, qui déclare aux trois princesses, en présence du peuple assemblé, ce que le sphinx vient d'annoncer; ce sont les paroles mêmes du monstre :

Je vins pour prévenir Laïus sur son destin.
Il me dédaigna trop; il voit déjà sa fin.
Je vois la mienne aussi. Mon vainqueur va paraître.
Jocaste est sa conquête; il sera votre maître.
Mais des maux que j'annonce et que vous souffrirez
Par Jocaste et par lui vous serez délivrés (1).

Jocaste sort dans le plus grand trouble. Je vais ordonner.... — Quoi donc? lui dit Iphise. — Eh! je l'ignore.

Acte second.

Anaxès, frère de Laïus et grand-prêtre de l'Hymen, fait à Naxos le récit de la mort de Laïus. Arcas, un des officiers du palais, leur raconte l'arrivée mystérieuse de l'inconnu qui a triomphé du sphinx; mais aux transports qu'excite cette vic-

(1) On dit assez plaisamment que ce qu'il y avait de plus clair dans la tragédie de M. de Laur...., c'était l'énigme du Sphinx.

toire succède une nouvelle horreur; les derniers soupirs du monstre ont infecté l'atmosphère : la peste ravage Thèbes. Le peuple demande à grands cris qu'on donne le trône et la veuve de Laïus au vainqueur du sphinx. On a déjà conduit ce héros au temple; *on cherche partout* la reine pour l'obliger de se soumettre *aux ordres absolus du Destin;* Anaxès s'est chargé de l'y déterminer. Tandis qu'Arcas et la princesse réfléchissent encore sur cette étonnante révolution, Phorbas, suivi du peuple, vient lui-même chercher la reine. Après quelques instans de silence on voit les sœurs de Jocaste l'entraîner sur la scène, le peuple l'entourer et la conduire au temple.

Acte troisième.

Iphise et Naxos sont occupées à se rappeler toutes les circonstances du funeste hyménée dont elles viennent d'être témoins; Jocaste semblait interdite, éperdue. Jusqu'alors cachée sous des voiles épais, elle les jette tout à coup et s'élance à l'autel. On croyait qu'un fer mortel allait venger dans ce terrible instant l'injure de sa gloire offensée, mais....

Mais ce jeune étranger, pressé par la nature,
A prévu son dessein, vole devant ses pas.
L'éclair n'est pas plus prompt; Jocaste est dans ses bras.

Oui, Jocaste en devient tout à coup éperdument amoureuse. Les présages qui suivent le sacrifice destiné à consacrer leur union n'en sont pas moins alarmans. Le grand-prêtre vient encore

augmenter l'effroi des deux princesses, lorsqu'on entend tout à coup du bruit dans le palais. Les personnages qui sont sur le théâtre demeurent interdits; le bruit augmente, le grand-prêtre se retire, et les princesses accourent à l'appartement de Jocaste dans l'instant que Jocaste et OEdipe entrent sur la scène. C'est ici qu'est placée la double confidence de Jocaste et d'OEdipe. La reine semble avoir déjà pénétré le mystère de leur destinée; elle frémit de reconnaître dans Eudoxe (c'est le nom sous lequel OEdipe fut élevé) et son fils et le meurtrier de Laïus. Elle le fuit en lui disant : Craignez jusqu'à l'air que Jocaste respire.

Acte quatrième.

La princesse Naxos est condamnée à essuyer tous les récits de la pièce. C'est à elle que s'adresse encore celui que fait Iphise des soins que prit Laïus pour dérober son fils OEdipe aux horreurs dont les oracles menaçaient sa destinée; mais l'ennuyeuse exposition de ce mystère est tout-à-fait inintelligible; on comprend seulement que ce qu'Iphise en avait pu savoir devait paraître assez propre à calmer les terreurs de Jocaste. Un officier du roi vient annoncer aux princesses qu'on se prépare à rendre les derniers devoirs aux mânes de Laïus; que son corps va être exposé, selon l'usage, sous le portique du palais. Jocaste, dans ce moment, sort éperdue de son appartement. Quels prodiges nouveaux!..... « Laissant rentrer dans son âme l'espérance et l'amour, elle croit

lire dans les yeux d'Eudoxe la clémence céleste.... Ne pouvant résister à sa nouvelle ardeur, elle y succombe et presse cet époux contre son sein; mais à l'instant un bruit terrible et souterrain les fait trembler tous deux d'horreur; un fantôme entre eux s'élève et les sépare, et ce fantôme est Laïus, etc. » La reine prie Naxos d'aller rejoindre Eudoxe; elle sort avec Iphise pour apaiser les mânes de son époux.

Acte cinquième.

Jocaste s'épuise en plaintes vagues et obscures; Iphise même en est fatiguée, et lui dit :

Prétendez-vous toujours, ma sœur, vous appliquer
A parler sans jamais vouloir vous expliquer.

Après avoir continué de parler encore longtemps de la même manière, elle s'écrie enfin :

Eudox n'est point Eudox, et c'est OEdipe, hélas!
Avant de le savoir, mon cœur n'en doutait pas.

OEdipe paraît, et ce n'est, comme l'on voit, que pour la seconde fois; il achève la confidence commencée à la fin du troisième acte. Jocaste, pour l'écouter, couvre tantôt sa tête d'un voile, et tantôt elle l'ôte. La pompe de Laïus arrive sur le théâtre. OEdipe, en soulevant le linceul funèbre, reconnaît sa victime. Jocaste expire; OEdipe se frappe et tombe à ses pieds. Le grand-prêtre déclare que le fléau de la peste a cessé, et que les dieux sont satisfaits; qu'il faut adorer leur justice et craindre leur courroux.

Nous sommes trop glorieux d'avoir déchiffré si heureusement le nouveau logogryphe tragique de M. de Laur.... pour nous arrêter encore à faire admirer toutes les beautés qui distinguent ce chef-d'œuvre, et cette élévation de style dont nous avons déjà cité quelques exemples, et cette foule de grands événemens pressés dans l'espace de vingt-quatre heures; le voyage du roi, sa mort, le couronnement de son successeur, le mariage de sa veuve, cette passion violente qu'elle conçoit au pied même des autels, et ces transports incestueux qui suspendent tout à coup ses craintes et ses remords, enfin la pompe funèbre du pauvre Laïus; au second acte, le commencement de la peste; au cinquième, la fin de ce terrible fléau, etc. Quelque merveilleux que puisse paraître le plan du nouvel OEdipe, l'exécution en est encore plus extraordinaire; mais il faut lire la pièce pour s'en faire une juste idée, et cela n'est point aisé. M. de Laur.... avait déjà obtenu, dit-on, l'ordre de la faire jouer; sa famille, en s'y opposant, nous a privés d'un spectacle qui eût excité sans doute la plus grande curiosité. Elle doit des dédommagemens à la Comédie.

Jocaste est précédée d'une longue dissertation sur les *OEdipe* de Sophocle, de Corneille, de Voltaire, de La Mothe. On y prouve que tous ces messieurs ont manqué absolument ce beau sujet; et l'on fait entendre de plus, avec assez de dureté, que M. de Voltaire n'avait pas le génie

vraiment tragique. Faut-il s'étonner qu'il ait fallu à M. de Laur... près de deux cents pages pour établir des propositions si nouvelles ?

Nous n'entreprendrons point ici de pénétrer les motifs secrets de la retraite de M. Necker, encore moins de juger, ni la conduite de ce ministre, ni celle de ses ennemis. Nous ne voulons que conserver un souvenir fidèle de la sensation que cet événement a faite dans ce pays, quelque accoutumé qu'on y soit aux révolutions de ce genre, quelque indifférence qu'on y ait ordinairement pour tout ce qui intéresse la chose publique, et quelque peu durables qu'y soient les impressions même les plus vives.

Ce n'est que le dimanche matin, le 20 de ce mois, que l'on fut instruit à Paris de la démission donnée la veille par M. Necker. On y avait été préparé depuis long-temps, par les bruits de la ville et de la cour, par l'impunité des libelles les plus injurieux, et par l'espèce de protection accordée à ceux qui avaient eu le front de les avouer, par toutes les démarches ouvertes et cachées d'un parti puissant et redoutable ; cependant l'on eût dit, à voir l'étonnement universel, que jamais nouvelle n'avait été plus imprévue. La consternation était peinte sur tous les visages ; ceux qui éprouvaient un sentiment contraire étaient en trop petit nombre ; ils auraient rougi de le montrer. Les promenades, les cafés, tous les lieux publics étaient remplis de monde ; mais il

y régnait un silence extraordinaire ; on se regardait, on se serrait tristement la main, je dirais, comme à la vue d'une calamité publique, si ces premiers momens de trouble n'eussent ressemblé davantage à la douleur d'une famille désolée qui vient de perdre l'objet et le soutien de ses espérances (1).

On donnait ce même soir, à la Comédie française, une représentation de la *Partie de Chasse de Henri IV*. J'ai vu souvent au spectacle à Paris des allusions aux circonstances du moment, saisies avec beaucoup de finesse ; mais je n'en ai point vu qui l'aient été avec un intérêt aussi sensible, aussi général ; chaque applaudissement semblait, pour ainsi dire, porter un caractère particulier, une nuance propre au sentiment dont on était pénétré ; c'était tour à tour celui des regrets et de la tristesse, de la reconnaissance et du respect, et tous ces mouvemens étaient si vrais, si justes, si bien marqués, que la parole même n'aurait pu leur donner une expression plus vive et plus intéressante.

Rien de ce qui pouvait s'appliquer sans effort au sentiment du public pour M. Necker ne fut négligé ; souvent les applaudissemens venaient interrompre l'acteur au moment où l'on prévoyait que la suite du discours ne serait plus susceptible d'une application aussi pure, aussi flatteuse, aussi naturelle. Enfin, nous osons croire

(1) Et quelques années après, ce même peuple le proscrivait, et puis, fiez-vous à la faveur du peuple.

qu'il est peu d'exemples d'un concert d'opinions plus sensible, plus délicat, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus involontairement unanime. Les comédiens ont été s'excuser auprès de M. le lieutenant de police d'avoir donné lieu à une scène si touchante, mais dont on pouvait leur savoir mauvais gré. Ils ont justifié leur innocence en prouvant que la pièce était sur le répertoire depuis huit jours. On leur a pardonné, et l'on s'est contenté de défendre, à cette occasion, aux journalistes de parler à l'avenir de M. Necker ni en bien ni en mal.

Nous remarquerons encore que pendant qu'on rendait à la Comédie française un hommage si flatteur aux vertus du ministre retiré, M. le Bailli du Rollet, l'illustre auteur de l'opéra d'*Iphigénie en Aulide*, fut sur le point d'être fort maltraité à l'Opéra, et en plein foyer, pour avoir osé dire qu'on était bien heureux d'être enfin délivré d'un insolent comme M. Necker. Un vieux chevalier de Saint-Louis, remarquable par ses cheveux blancs et par les nobles cicatrices dont son visage est tout sillonné, ayant entendu le propos, s'empressa de le relever avec la plus extrême vivacité, et sans l'attention que quelques personnes eurent d'écarter un si rude assaillant, la moelle épinière de M. le bailli courait sans doute le plus grand risque. La modération du poëte de Malte a évité prudemment toutes les suites qu'aurait pu avoir cette affaire; mais depuis la retraite de M. Necker il n'y a guère eu de jour où M. le

lieutenant de police n'ait reçu le rapport de quelques scènes du même genre.

M. Bourboulon, le digne auteur des *Observations sur le Compte rendu*, présentées d'une manière assez spécieuse, ayant été aperçu au Palais-Royal quelques jours après la démission de M. Necker, à l'heure où cette promonade est le plus fréquentée, y fut suivi avec tant d'affectation et avec des marques de mépris si bien prononcées, qu'il se vit enfin obligé de sortir du jardin. La foule l'accompagna jusqu'à la porte par où il s'échappa.

Si jamais ministre n'emporta dans sa retraite une gloire plus pure et plus intègre que M. Necker, jamais ministre aussi n'y reçut plus de témoignages de la bienveillance et de l'admiration publique. Il y eut, les premiers jours, sur le chemin qui conduit à sa maison de campagne à Saint-Ouen, à une lieue de Paris, une procession de carrosses presque continuelle. Des hommes de toutes les classes et de toutes les conditions s'empressèrent à lui porter l'hommage de leurs regrets et de leur sensibilité; et dans ce nombre on a pu compter les personnes les plus respectables de la ville et de la cour, les prélats les plus distingués par leur naissance et par leur piété, M. l'archevêque de Paris à la tête; les Biron, les Beauvau, les Richelieu, les Choiseul, les Noailles, les Luxembourg, M. le duc d'Orléans; enfin, les noms les plus respectés de la France, sans oublier celui de son successeur, qui n'a pas cru pouvoir mieux

rassurer les esprits sur les principes de son administration qu'en donnant lui-même les plus grands éloges à celle de M. Necker; et en se félicitant de n'avoir qu'à suivre une route qu'il trouvait si heureusement tracée.

MAXIME *à retenir; par M. le comte de Shouvalof.*

Sous Louis Quinze, on vit l'abbé T....,
Vil scélérat, justement abhorré,
Le bras armé de la toute-puissance,
Tomper son maître et dévorer la France.
Jusques au bout d'un règne désastreux
Il fut en charge et fit des malheureux.
Sous Louis Seize, on trouve un honnête homme
Que l'on chérit, que l'Europe renomme,
Qui, sans fouler les peuples écrasés,
Remplit du roi les coffres épuisés,
Qui des traitans fuit les secours perfides,
Et sans impôt sait trouver des subsides;
Eh bien! mon homme est soudain terrassé.
L'Enfer agit, l'Olympe est courroucé;
La fermeté se nomne encore audace.
Faties le bien, et vous serez chassé;
Faites le mal, vous resterez en place.

JUIN 1781.

Le début de mademoiselle Thenard, dans les grands rôles tragiques, occupe assez utilement la Comédie française depuis un mois. Ce qui peut servir à confirmer les espérances que plusieurs personnes ont osé concevoir du talent de cette actrice, c'est que son succès a presque toujours été en croissant d'une représentation à l'autre, sans exciter jamais ces applaudissemens tumultueux qui ne décèlent aujourd'hui que les efforts de la cabale, ou l'effervescence d'un engouement passager. Mademoiselle Thenard, qui avait déjà débuté sur ce théâtre il y a deux ou trois ans, n'avait que médiocrement réussi alors ; elle nous a paru avoir acquis de la connaissance et de l'habitude de la scène. Sa voix, avec plus de force et d'étendue, des inflexions plus sensibles et plus variées, manque encore de tenue et de souplesse ; ses transitions d'un ton à l'autre ne sont pas toujours faciles, elles ne sont pas même toujours justes. Mademoiselle Thénard joue plutôt la scène que le rôle, et tel ou tel moment de la scène, que la scène entière ; mais il est des traits de sensibilité qu'elle rend avec une vérité touchante, et quelquefois même avec une énergie nouvelle et tout-à-fait propre à son talent. Comme mesdemoiselles Sainval, elle tombe sou-

vent dans une trop grande familiarité; elle ne connaît point assez le grand secret, sans lequel tous les arts d'imitation seraient restés imparfaits et sauvages, le secret d'ennoblir la nature sans en affaiblir, sans en exagérer l'expression. Nous lui croyons en général plus de sensibilité que d'esprit, plus de talent que d'intelligence; mais l'étude et la réflexion, qui ne peuvent donner ni le talent, ni la sensibilité, ne suppléent-elles pas plus aisément aux défauts de l'esprit? La figure de mademoiselle Thenard, quoique assez commune, n'est pas désagréable au théâtre; sans être élégante, sa taille est bien; elle a le nez gros, la bouche grande, mais de l'expression dans les yeux et dans les sourcils, avec des cheveux d'une beauté que nous serions tentés d'appeler tragique, parce que la manière dont ils sont plantés donne à son front je ne sais quel caractère sombre et prononcé qui lui sied. Elle vient d'être reçue à demi-part pour doubler également madame Vestris et mademoiselle Raucourt dans les rôles de reines et dans ceux des princesses.

Si le Théâtre français vient de faire dans mademoiselle Thenard une acquisition utile, il a fait dans le sieur Monvel une perte, à plusieurs égards, fort regrettable. On assure qu'il nous quitte pour aller en Suède; mais on n'est pas d'accord sur les motifs de cette retraite. Ses amis l'attribuent aux dégoûts qu'il a éprouvés de la part de ses camarades, au mauvais état de ses affaires; mais ces raisons ne paraissent

pas suffisantes, on en a cherché de plus réelles dans les éclats scandaleux d'un goût qu'il partage avec plusieurs héros de l'histoire ancienne et moderne, mais qui n'en a pas moins excité toute la colère et toute l'indignation des dames de sa compagnie. Quelque juste que puisse être cette indignation, le public, dans l'état actuel du Théâtre français, est réduit à regretter un acteur à qui il ne manque qu'une figure, des poumons et des dents pour être un excellent comédien. Il laisse ici, pour payer ses dettes, quatre pièces nouvelles, deux pour la Comédie française et deux pour l'Opéra comique. L'expédient n'est pas nouveau; M. de l'Empyrée, dans *la Métromanie*, fait à ses créanciers des délégations de ce genre.

Depuis l'événement malheureux qui a réduit en cendres la salle de l'Opéra, l'Académie royale de musique s'est bornée à donner des concerts deux fois la semaine dans la salle du château des Tuileries destinée au concert spirituel. Les premiers ont été fort suivis, mais cet empressement n'a pas été de longue durée. Messieurs les Gluckistes ont pris beaucoup d'humeur de la méprise dont ils furent dernièrement les dupes; on avait annoncé sur l'affiche un air italien de M. le chevalier de Gluck; au moment où l'on se dispose à l'exécuter, tous nos Piccinistes affectent de sortir ou d'aller causer au foyer; les Gluckistes redoublent d'attention, et restés seuls maîtres du champ de bataille, ils se tuent d'ap-

plaudir. Hélas! on les avait trompés; l'air n'était pas de Gluck, il était de Jomelli, et n'en était pas meilleur; on l'avait sifflé en Italie. Que de regrets! que de remords! et quelle confusion! Il faut avouer aussi que cette musique de concert n'a pas le sens commun; elle peut exposer tous les jours les plus braves gens du parti à des prévarications de cette espèce, toujours très-nuisibles à la bonne cause, quoique assurément très-volontaires et très-innocentes.

Messieurs les Théatins viennent de faire un bâtiment immense qui touche à la maison de M. de Villette. Il est toujours fâcheux d'avoir un voisin si profane; il l'est bien plus encore de l'avoir pour locataire; cependant les révérends pères, désirant de tirer le meilleur parti possible de leur nouvelle maison, n'ont pas fait difficulté de lui louer fort cher la partie du rez-de-chaussée et de l'entresol qui joint sa maison. Il a fait ce qu'il voulait dans l'entresol; et dans le rez-de-chaussée, il a établi une boutique qu'il a relouée à un marchand d'estampes, mais sous la condition très-expresse qu'il ferait mettre sur l'enseigne, en grandes lettres d'or : *Au grand Voltaire.* Celui-ci n'a eu garde d'y manquer. Les pauvres pères sont désespérés; mais tenus par leur marché, ils préfèrent encore la douleur de laisser subsister une affiche si peu décente pour leur maison, à la dépense du procès qu'il faudrait intenter à M. de Villette pour l'ôter.

La cour de parlement a rendu, le 21 mai dernier, l'arrêt si long-temps attendu qui condamne l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal.

Cet arrêt a été rendu sur le réquisitoire de l'avocat-général du roi; mais on sait que M. Séguier ne s'est chargé de ce triste ministère qu'à la requête de M. le procureur-général, et que M. le procureur-général avait reçu à ce sujet des ordres supérieurs. La cour ordonne, par cet arrêt, que le nommé Guillaume-Thomas Raynal, dénommé au frontispice dudit livre, sera saisi et appréhendé au corps et amené ès-prisons de la Conciergerie du Palais, pour y être ouï et interrogé pardevant le conseiller-rapporteur, sur les faits dudit livre, etc., et où ledit Guillaume-Thomas Raynal ne pourrait être pris et appréhendé, après perquisition faite de sa personne, assigné à quinzaine, ses biens saisis et annotés, etc.

Et voilà ce qu'il en coûte à notre philosophe, pour n'avoir pas voulu essuyer de la part de la postérité le sensible et grief reproche de n'avoir pas dit, même signé tout ce que lui et ses amis pouvaient penser de plus hardi sur les différentes puissances du ciel et de la terre, sur les prêtres, sur les ministres, et nommément sur ceux qui auraient le plus de droit à le trouver mauvais. La reconnaisance de la postérité le dédommagera-t-elle de ce qu'il lui a si gratuitement sacrifié? L'opinion de son siècle ne se dispose guère à lui assurer un pareil dédommagement. On dit qu'en

retranchant de son livre tout ce qui l'a si fort compromis, l'ouvrage n'en eût été sûrement ni moins utile, ni moins lu; on observe qu'en se dispensant de mettre à la tête du livre et son nom et son portrait, comme il s'en était dispensé aux éditions précédentes, le livre n'en eût pas été moins à lui, et que sans cette folle imprudence les juges n'auraient pas été du moins dans la nécessité d'employer contre lui les formes les plus sévères, celles dont il sera le plus difficile d'obtenir l'adoucissement. Mais que ne fait oublier, que ne fait souffrir l'amour violent de la célébrité!

M. l'abbé Raynal enivré du succès qui avait surpassé son attente, voulait absolument surpasser encore l'éclat de ce premier succès; pour faire plus de bruit, ne fallait-il pas tâcher de mériter quelques mandemens, quelque bonne censure de la Sorbonne? Ne fallait-il pas aussi que le mai du Palais vît flamber l'ouvrage? La première édition, toute hardie qu'elle était, n'avait obtenu aucun de ces honneurs; il était donc indispensable de hasarder encore plus que la première fois. Ses coopérateurs avaient beau lui représenter que cela serait trop fort, ils avaient beau lui dire : Mais qui est-ce qui osera imprimer, qui est-ce qui osera avouer cela? *Moi*, répondit-il, *moi, moi; faites toujours; je vois bien que vous ne vous doutez pas du courage dont je suis capable; vous verrez.....* Et en attendant, il payait bien. La seule condition qu'il

avait mise à ce marché, c'est qu'en maltraitant les prêtres et la religion chrétienne on ménagerait le théisme, vu que les principes du système opposé répandus dans la première édition avaient révolté beaucoup d'honnêtes gens en Angleterre et en Allemagne; c'était une raison de payer mieux, et il l'avait, dit-on, fort bien senti.

Notre pauvre abbé, pour vouloir être trop sûr d'exciter une grande sensation, s'est laissé emporter sans doute au-delà de toute mesure, et trop occupé de ce vif intérêt, il n'a plus rien calculé, ou plutôt il s'est trompé dans tous ses calculs. Il a cru qu'enveloppé de sa réputation et des égards que pourrait inspirer son âge, peut-être même son état, on ne se déterminerait point à l'attaquer directement, qu'on serait arrêté par la rigueur même des poursuites auxquelles on se verrait obligé de le livrer; il s'est flatté d'en imposer ainsi par son audace même. Tout ce qu'il avait prévu qui pût lui arriver de plus fâcheux, si le gouvernement ne dédaignait pas de se venger, c'était d'aller passer quelques mois à la Bastille; or, quel est le sage de nos jours qui ne consentît de passer à ce prix pour le martyr de la philosophie, le défenseur des peuples et de la liberté!

Il est évident que ce n'est pas sans quelque regret que M. Séguier s'est chargé de la dénonciation qui lui a été demandée. On assure que son premier soin a été d'en avertir M. l'abbé

Raynal, afin qu'il eût le temps de pourvoir à sa sûreté. Il n'a pu s'empêcher de se plaindre, dans son réquisitoire même, des reproches que cette fonction, indispensable de son ministère, allait lui attirer encore de la part de nos philosophes. « Ces » apôtres de la tolérance, dit-il, ne craignent » point d'accuser d'envie et de jalousie ceux qui » osent réclamer contre l'autorité qu'ils s'arro- » gent, et ils vont jusqu'à prodiguer le titre de » persécuteurs à ceux même qui, par état, sont » obigés de s'élever contre leurs erreurs. »

Un réquisitoire, un décret de prise de corps, des pensions et des rentes saisies, la nécessité de s'éloigner d'un pays où l'on jouissait de l'existence la plus douce et la plus flatteuse, tout cela, sans doute, est assez malheureux, même pour un philosophe; mais ce qui l'est peut-être davantage, c'est de s'être attiré toutes ces peines par l'imprudence la plus gratuite, et sans en être dédommagé par ce jugement de l'opinion qui s'élève au-dessus de tous les tribunaux du monde, et dont le suffrage peut consoler seul de toutes les disgrâces, de toutes les injustices des hommes et de la fortune. Quoique la dernière édition de l'*Histoire des Deux-Indes* soit en général fort supérieure à toutes les autres, il est certain qu'elle n'a presque rien ajouté à la gloire personnelle de M. l'abbé Raynal. Il y a plus; c'est que la gloire qu'il s'en promettait ne lui a jamais été plus contestée; il est sûr que c'est précisément depuis qu'il a mis à la tête du livre et son nom et ce sot portrait qui

lui donne une physionomie si farouche, et qui lui ressemble si peu, qu'on s'obstine à nommer tous ses coopérateurs, et à leur faire honneur de la partie de l'ouvrage dont il avait toujours paru le plus jaloux. Il en est un qu'il est impossible de méconnaître, et dont on retrouve à tout moment et le style et les idées, jusque dans ces épanchemens de sensibilité où M. l'abbé Raynal avait désiré de paraître emporté par un sentiment tout-à-fait à lui; tels sont les regrets sur la mort de son amie Elisa Draper : il n'y a personne dans la société de madame Necker qui ne se souvienne, par exemple, que l'épitaphe si touchante de cette Elisa Draper (1) n'est que le souvenir de celle que M. Diderot fit il y a quelques années, devant douze ou quinze personnes, pour madame Necker. Malgré l'estime qu'on peut avoir pour M. l'abbé Raynal, il est impossible de ne pas trouver du ridicule dans des emprunts de ce genre, quelque équitables qu'en aient été les conditions. Mais s'il est ridicule d'engager ses amis à pleurer pour le compte d'un autre, sans doute il est encore plus fou de les obliger à donner à la hardiesse de leur génie tout son essor pour en parer un ouvrage qu'ils n'ont point fait, et pour mériter ainsi plus sûrement tous les honneurs de l'exil et de la persécution.

(1) « Vous qui visitez le lieu où reposent ses cendres sacrées, écri-
» vez sur le marbre qui les couvre : Telle année, tel mois, tel jour,
» telle heure, Dieu retira son souffle à lui, et Elisa mourut. »

JUILLET 1781.

C'est le vendredi 6 qu'on a donné, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie française, *Richard III*, tragédie de M. Durozoy, citoyen de Toulouse, si justement célèbre par le louable projet qu'il conçut, il y a quelques années, de mettre toute l'Histoire de France en opéras comiques, entreprise qu'il avait déjà très-heureusement commencée par la *Bataille d'Ivry*, par le *Siége de Paris*, etc., etc.

Cette nouvelle tragédie, sifflée à double carillon le premier jour, abandonnée le second, portée aux nues le troisième par une cinquantaine d'amis, est tombée à la sixième représentation dans toutes les règles. Nous ne pensons pas qu'elle mérite une analyse sérieuse; c'est un centon de situations, de scènes et de vers pris sans pudeur dans les pièces les plus connues, d'un style tantôt plat, tantôt gigantesque et boursouflé. La conduite des trois premiers actes est si lente, si confuse, si tristement embrouillée, qu'il serait à peu près impossible d'en deviner le sujet, s'il était moins connu par l'histoire. Il y a dans le quatrième acte une sorte d'intérêt d'attente; mais la situation qui le produit est absolument la même que dans *Gustave*, et cette situation, trop prolongée dans la pièce de M. Durozoy, l'est encore sans vraisemblance et sans art. Le dénoûment se

fait par un coup de théâtre si maladroitement préparé, qu'il ne produit aucun effet, et n'en peut produire aucun ; il est évident que la princesse n'est amenée sur le théâtre par les soldats de Richard que pour être sauvée par Richemond au moment où il convenait à l'auteur de finir sa pièce, et voilà tout ce qu'il est possible d'y voir.

Le monologue du cinquième acte est le seul morceau de la pièce où le sieur Durozoy se soit avisé d'imiter le *Richard* de Shakespeare. Quelque barbare que soit en général le style de ce monologue, on a cru y remarquer plusieurs mouvemens d'une éloquence vraiment tragique, et la manière dont ils ont été rendus par le sieur de Larive nous a paru mériter au moins une grande partie des applaudissemens que l'auteur n'aura pas manqué de prendre uniquement pour lui. Il a fait valoir particulièrement ce vers assez énergique, où le tyran croyant voir autour de lui toutes les victimes immolées à son ambition, s'écrie :

Un seul de mes regards rassemble tous mes crimes.

Un autre beau vers de la pièce, qu'il faut bien laisser à M. Durozoy, tant qu'on ne peut pas dire à qui il appartient, est celui de la mère de Richemond, lorsqu'on lui apprend que son fils s'est dérobé, par un heureux déguisement, aux poursuites de Richard :

Il se cache, dit-on ; ce n'est donc plus mon fils.

Mais le vers serait plus adroit sans doute si le

prince ne se voyait pas en effet réduit à cette triste nécessité.

Le fameux Esculape comte de Cagliostro, sollicité par M. le cardinal de Rohan, a bien voulu s'éloigner quelques momens de Strasbourg, jusqu'ici le théâtre le plus brillant de sa gloire, pour venir voir à Paris M. le prince de Soubise, dangereusement malade. Il ne l'a vu que dans sa convalescence. Le génie qui protège les douces destinées de l'Opéra n'a pas eu besoin de recourir aux prodiges de M. de Cagliostro pour rétablir la santé de son altesse. Tout ce que nous avons pu apprendre sur le compte de cet homme extraordinaire pendant son séjour à Paris, qui a été fort court et presque ignoré, c'est que quelques personnes de la société de M. le cardinal de Rohan, qui ont été à portée de le consulter, se sont fort bien trouvées de ses ordonnances, et n'ont jamais pu parvenir à lui faire accepter la moindre marque de leur reconnaissance. Il en est une qui avait imaginé de lui présenter vingt-cinq louis, en le suppliant de les distribuer à ses pauvres de Strasbourg; il ne les refusa point; mais la veille de son départ il fut la voir, et en la remerciant de la confiance qu'elle lui avait témoignée, il exigea qu'elle en reçût à son tour cinquante pour en faire des aumônes aux indigens de sa paroisse qu'il n'avait pas eu le temps de connaître. C'est un fait dont nous ne pouvons pas douter. On a soupçonné long-temps M. le comte Cagliostro d'être un

valet de chambre de ce fameux M. de Saint-Germain, qui fit tant parler de lui sous le règne de madame de Pompadour; on croit aujourd'hui qu'il est le fils d'un directeur des mines de Lima; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a l'accent espagnol et qu'il paraît fort riche. Un jour qu'on le pressait chez madame la comtesse de Brienne de s'expliquer sur l'origine d'une existence si surprenante et si mystérieuse, il répondit en riant : « Tout ce que je puis dire, c'est que je suis né » au milieu de la mer Rouge, et que j'ai été élevé » sous les ruines d'une pyramide d'Egypte; c'est » là qu'abandonné de mes parens, j'ai trouvé un » bon vieillard qui a pris soin de moi, je tiens de » lui tout ce que je sais.... » *Credat alter.*

On vient de nous donner les tomes VII et VIII des *Proverbes de M. de Carmontelle.* Ces deux volumes contiennent encore une vingtaine de proverbes nouveaux, et dans ce nombre il en est bien peu où l'on ne trouve au moins quelques traits d'une scène, d'une situation ou d'un caractère vraiment comique. Si M. de Carmontelle avait eu l'esprit de son talent, s'il avait su nourrir d'une réflexion plus fine et plus profonde les premières idées que la fécondité de son imagination ne cesse de lui offrir, s'il s'était appliqué davantage à l'art d'écrire, il aurait pu enrichir notre théâtre de beaucoup d'excellens ouvrages. Il n'a donné, il ne donnera jamais que des esquisses

fort négligées; mais, telles qu'elles sont, la plupart de ces esquisses ne manquent ni d'invention ni d'originalité. Une de celles qui nous a paru en avoir le plus, est *la Diète*. C'est un homme à qui les médecins et le régime ont tourné la tête, il se croit mort; tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit pour s'entretenir dans cette folle illusion, et tout ce qu'on imagine pour l'en tirer, est rempli de caractère, de naturel et de gaieté. Il attend le moment où l'on doit venir le chercher pour le porter à l'église. « Je suis bien fâché, dit-il, d'avoir » défendu les cloches; j'aurais entendu tout cela, » et je saurais quand on aurait fini.... » Persuadé que son convoi vient de passer, il s'ennuie d'être seul. « Ah! mon Dieu, que je m'ennuie! On a » bien raison de dire dans l'autre monde qu'on » s'ennuie comme un mort.... »

C'est le vendredi 20 qu'on a représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie italienne, le mélodrame *d'Ariane abandonnée*. Le poëme, dont le *Pygmalion* de J. J. Rousseau paraît avoir été le modèle, est imité de l'allemand de M. Jean-Chrétien Brandes, célèbre acteur allemand, la musique de M. Georges Benda. Nous ignorons le nom du traducteur français; nous savons seulement qu'il a mis à la tête de sa traduction une espèce de poétique du mélodrame, où il entreprend de prouver tout uniment que le mélodrame est le premier comme le plus difficile de tous les genres.

Cette admirable poétique est signée J. B. D. B. Quoique *Ariane abandonnée* n'ait pas eu à Paris le succès éclatant que son traducteur nous assure qu'elle a eu, et qu'elle a encore sur tous les théâtres du Nord, quoiqu'on ait trouvé la scène longue et même un peu monotone, on y a remarqué plusieurs beaux mouvemens, des traits d'une poésie vive et passionnée. La musique, sans avoir cette élégance de style continue qui semble n'appartenir qu'aux maîtres de l'école italienne, est faite avec chaleur et pleine d'expression; elle est sûrement fort supérieure aux deux musiques du *Pygmalion* de Rousseau. Le sieur Michu fait tout ce qu'il peut pour ressembler à un héros dans le rôle de Thésée, que l'auteur s'est efforcé de rendre aussi intéressant que l'action pouvait le permettre. Madame Verteuil a déployé dans celui d'Ariane toutes les ressources de son talent; il n'est point de nuance de passion et de sensibilité indiquée par le poëte ou par le musicien qu'elle n'ait fait sentir; elle en a varié l'expression et le mouvement avec une adresse infinie; l'illusion de sa pantomime a presque toujours suppléé, de la manière du monde la plus heureuse, à la liaison que laisse désirer quelquefois la marche même de la scène; et si cette estimable actrice joignait encore à tant d'art celui de le cacher davantage, il n'y aurait presque rien à lui reprocher.

M. de Champfort, ayant été élu par mes-

sieurs de l'Académie française à la place de M. de Sainte-Palaye, y est venu prendre séance le jeudi 19. L'assemblée, assez nombreuse, fut surtout remarquable par la présence de M. le prince de Condé, accompagné de mademoiselle de Condé, et de toutes les dames de sa cour.

Le récipiendaire a débuté par déclarer que, rassasiés d'hommages, messieurs les académiciens *ne pouvaient plus être honorés que par eux-mêmes;* qu'en conséquence il ne doutait pas qu'on ne voulût bien lui *remettre généreusement une dette qu'on payera toujours avec transport, et dont il est si doux de s'acquitter.* Cependant, et c'est sans doute après y avoir plus mûrement réfléchi, notre orateur a décidé, quelques momens après, que l'Académie réclamerait toujours cette dette imposante et pour son illustre fondateur, ce ministre qui, *parmi ses titres à l'immortalité, compte l'honneur d'avoir suffi à tant d'éloges qui la lui assurent,* et *pour ce chef de la magistrature dont la vie entière se partagea entre les lois et les lettres,* etc. Mais si les mânes de ces grands hommes peuvent encore nous entendre, si dans leurs paisibles retraites ils ne sont pas à l'abri des ennuis du bavardage académique, ne devraient-ils pas être aussi rassasiés d'hommages que les illustres successeurs de leurs protégés? et pourquoi ne se montreraient-ils pas également généreux en se contentant d'*avoir suffi à tant d'éloges,* en remettant comme eux une dette dont l'acquit jette presque toujours les débiteurs dans l'embarras, et

les a trop souvent réduits aux tristes extrémités de l'emprunt ?

Un récipiendaire a beau se déclarer contre les formes panégyriques, il faut toujours qu'il loue. « C'est en vivant parmi vous, Messieurs, dit-il, » que M. de Sainte-Palaye vit bientôt les défauts » de son plan (il s'agit du Glossaire de notre » ancien idiome), et en continuant d'y vivre, il » apprit de vous l'art de disposer ses idées, l'art » d'abréger pour être clair et de se borner pour » être lu..... » En effet, n'est-il pas évident que si M. de Sainte-Palaye eût vécu hors du giron de l'Académie, il n'eût jamais possédé l'art de *disposer ses idées*, il n'eût jamais eu l'esprit de voir les défauts de son plan, et la nécessité d'abréger un ouvrage qui, grâce aux utiles conseils de ses confrères, n'est plus que de quarante volumes in-folio ?

M. de Champfort n'a pas toujours loué d'une manière aussi claire, aussi simple. Voici un passage où le sens de la pensée se dérobe pour ainsi dire sous la finesse de l'expression. « Messieurs, » sans vous écarter de cette bienveillance indul- » gente qui pour vous est souvent un plaisir, » toujours un devoir, une convenance, un sen- » timent, vous avez dessiné d'une main sûre les » proportions et les contours d'une statue, d'un » buste, d'un portrait..... » Il est question de la théorie des éloges; mais qu'est-ce qu'une bienveillance qui est une convenance, un sentiment, etc. ? Voici des tours de phrase plus étranges

encore, « le vice primitif de notre ancienne bar-
» barie (le vice d'un vice !) qui se précipite de
» siècle en siècle jusqu'à nous..... l'erreur, mère
» de l'erreur, entrant comme élément dans nos
» idées par la langue et les mots; c'est le mal, au-
» teur du mal, se perpétuant dans nos mœurs par
» les idées..... » M. de Voltaire aurait-il compris ce langage? et M. de Champfort n'a-t-il pas un peu oublié l'avis de Fontenelle qui voulait qu'en écrivant l'on commençât toujours de s'entendre soi-même?

Il serait aisé de pousser plus loin cette espèce de critique; une analyse plus suivie du discours de M. de Champfort ferait sentir et l'embarras du plan et la lenteur de sa marche; mais tant de défauts, il en faut convenir, sont rachetés autant qu'ils peuvent l'être par un grand nombre de traits heureux, d'observations ingénieuses, quelquefois même assez neuves, telles que celle-ci : « Par un singulier renversement des idées natu-
» relles, Mahomet mit les plus grands plaisirs de
» l'amour dans l'autre monde, et l'instituteur
» de la chevalerie offrit en ce monde à ses pro-
» sélytes l'attrait d'un amour pur et intellectuel... » L'extrait des deux ouvrages de M. de Sainte-Palaye, sur l'histoire de notre langue et sur les mœurs de notre ancienne chevalerie, forme le fonds du discours, et cet extrait respire la plus saine philosophie; mais l'esprit de discussion avec lequel l'auteur a cru devoir traiter ce sujet n'a pu se prêter que difficilement aux formes oratoires

d'un discours académique, et c'est peut-être là l'unique source des disparates que nous y avons remarquées. Quoique la finesse et la sagacité semblent caractériser particulièrement l'esprit de notre orateur, l'éloquence du sentiment ne lui est point étrangère. Rien de plus intéressant que le tableau de l'amitié de MM. de Sainte-Palaye.

C'est M. Séguier, l'avocat-général, qui a répondu en sa qualité de directeur de l'Académie au discours de M. de Champfort: Celui dont le devoir est de veiller sur les anciennes institutions, et d'anathématiser les nouveautés dangereuses, s'est annoncé le défenseur d'un usage né avec l'Académie, l'usage respectable des éloges publics. En cherchant à rappeler, non sans quelque peine, tous les titres du récipiendaire à l'immortalité, en comblant la mesure de louanges qui pouvait lui appartenir, il n'a pas oublié de renouveler l'hommage qu'on venait déjà de rendre à la présence de M. le prince de Condé.

Ce n'est que pour prouver aussi l'occasion de présenter à ce prince quelques grains de l'encens académique, que M. d'Alembert a terminé la séance par la lecture d'une espèce d'éloge de M. le comte de Clermont. Le fonds de ce panégyrique n'était pas infiniment riche. Le plus grand service que monseigneur le comte de Clermont ait rendu aux lettres et à l'Académie, fut de n'avoir été qu'à une seule assemblée de MM. les Quarante, d'y avoir reçu son jeton comme tous les autres, et de n'y être pas retourné depuis. Quel-

que stérile que puisse paraître cette anecdote, notre philosophe en a su tirer les conséquences les plus importantes, les leçons les plus instructives sur l'égalité qu'il convient de maintenir dans les sociétés littéraires entre les grands et les gens de lettres. On n'avait engagé M. le comte de Clermont à entrer à l'Académie que dans l'espérance de lui faire obtenir dans ce corps immortel des marques de distinction qui eussent bientôt servi d'excuse aux autres seigneurs de la cour pour en demander à leur tour, manœuvre perfide qui menaçait l'illustre sénat de se voir dépouillé tôt ou tard du privilège auguste de sa première institution et des droits communs à tous ses membres.

On a distribué, à l'issue de la séance, le programme d'un prix extraordinaire et annuel proposé par l'Académie française pour remplir les intentions d'un citoyen ami des lettres, qui a désiré de fonder le prix d'une médaille d'or de douze cents livres en faveur de celui des ouvrages de littérature publié dans le cours de l'année, dont, au jugement de l'Académie, il pourra résulter un plus grand bien pour la société; aucun genre n'est exclus. Ce prix est établi sur une somme de 12.000 liv. employée en une rente viagère sur la tête du roi.

Parmi les nouveautés qui viennent de paraître, il est juste d'accorder une mention honorable au *Théâtre de M. de Cailhava;* deux volumes in-8° contenant *la Présomption à la Mode*, comédie

en cinq actes, en vers; *le Tuteur dupé*, comédie en cinq actes, en prose; *le Mariage interrompu*, comédie en trois actes, en vers; *les Étrennes de l'Amour*, comédie-ballet en un acte et en prose; *l'Egoïsme*, comédie en cinq actes, en vers, le tout précédé d'une longue préface où l'auteur fait assez plaisamment le très-naïf récit de toutes ses infortunes comiques. Quelque irrités qu'aient été MM. les comédiens des secrets révélés dans cette confession, ce n'est sûrement pas la plus mauvaise pièce du recueil. On ne saurait refuser à M. de Cailhava du talent pour la comédie, une étude assez profonde de notre ancien théâtre, de la gaieté, quelquefois même de la verve et de l'invention; mais ce qui lui manque, et ce qui probablement lui manquera toujours, c'est la connaissance du monde et des hommes, c'est le genre d'esprit et de goût que cette connaissance suppose, et qu'elle peut seule perfectionner.

ANNÉE 1782.

SEPTEMBRE.

Tibère et Sérénus, tragédie en cinq actes, représentée, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie française, le vendredi 23 août, est l'ouvrage de M. Fallet, secrétaire de M. le marquis de Paulmy, commis au bureau de *la Gazette de France*, auteur d'une petite brochure sur le Fatalisme, et de quelques pièces fugitives insérées dans les dernières années de *l'Almanach des Muses*.

Le sujet de la nouvelle tragédie est tiré du quatriéme livre des *Annales de Tacite ;* c'est ce trait que l'historien, le moins prodigue d'épithètes, a cependant caractérisé lui-même par ces mots *miseriarum ac sævitiæ exemplum atrox :* Sérénus accusé par son propre fils d'avoir voulu faire soulever les Gaules, et d'avoir conspiré contre la vie de l'empereur. M. Fallet a parfaitement bien senti l'impossibilité de présenter au théâtre le caractère de ce fils dénaturé, tel que nous l'a peint l'histoire; mais en se permettant de l'altérer au point de faire un objet de pitié de ce qui ne pouvait être qu'un objet d'horreur, il paraît n'avoir pas assez bien vu que, pour diminuer l'atrocité de l'action, il la rendait à la

fois invraisemblable et puérile. Il suppose que ce n'est que dans l'espoir d'obtenir plus sûrement la grâce de son père que le jeune homme en devient le délateur; ainsi, l'accusation la plus révoltante en elle-même cesse de l'être en faveur du motif qui l'a déterminée. Il ne reste plus qu'à nous persuader comment un homme, sans être imbécille, a pu croire si légèrement le crime dont on accusait son père, ne pas sentir quel poids son propre témoignage ajouterait à l'accusation, se flatter enfin de sauver l'accusé en le livrant lui-même à la vengeance d'un prince dont il devait connaître la haine, puisque le malheureux vieillard en était depuis long-temps l'objet et la victime.

La conduite des trois premiers actes est aussi sage, aussi simple que celle des deux derniers est forcée et romanesque. Si la situation du quatrième acte ne produit aucune beauté qui en justifie la hardiesse, elle a du moins le mérite de la nouveauté, et ce mérite est si peu commun, qu'il semble solliciter quelques encouragemens. Ce qui doit en obtenir davantage, c'est le soin avec lequel l'auteur s'est appliqué à développer le caractère de Tibère; ce caractère n'est pas fort dramatique sans doute, il est tout en dedans, si j'ose m'exprimer ainsi, et ne comporte aucune explosion vive et passionnée; c'est la tyrannie sous le masque, c'est le vice concentré en lui-même; la dissimulation la plus profonde rend tous ses mouvemens indécis, même ses discours:

Seu naturâ, seu assuetudine, dit Tacite, *suspensa semper et obscura verba.* Sans pouvoir donner à ce grand personnage un grand effet, c'est beaucoup d'être parvenu à le rendre reconnaissable au théâtre, et l'on ne saurait refuser à M. Fallet l'honneur d'y avoir réussi quelquefois. L'ouvrage est en général très-faible de style; la conduite des premiers actes, et plusieurs morceaux du rôle de Tibère, annoncent cependant un homme d'esprit qui n'aura peut-être jamais assez d'énergie, assez de talent pour suivre la trace de nos grands modèles, mais qui a senti du moins de quelle manière il fallait les étudier.

Le jeu du sieur Molé a répandu sur le rôle du jeune Sérénus, et surtout dans la scène touchante du second acte tout l'intérêt dont ce rôle pouvait être susceptible. Le sieur Vanhove a paru moins déplacé qu'on ne l'aurait cru dans celui de Tibère. Telle quelle, la pièce a déjà eu sept ou huit représentations peu suivies, à la vérité, mais assez pour n'être pas encore tombée dans les règles.

M. de La Harpe, en qualité de directeur de l'Académie, dans la séance publique du 25 août, chargé de rendre compte des motifs qui avaient déterminé les suffrages de l'illustre compagnie en faveur de la pièce de M. de Florian, nous a fait entendre assez clairement qu'en lui décernant le prix elle ne s'en était point dissimulé la faiblesse et les défauts, mais qu'elle y avait re-

connu du moins le mérite qui manquait le plus essentiellement à toutes les autres pièces du concours, une marche raisonnable et suivie, du naturel et de la sensibilité. Il est à croire que d'autres motifs ont encore influé sur la bénignité de ce jugement; d'un côté, le choix du sujet que l'Académie ne voulait pas avoir l'air d'abandonner; de l'autre, la réserve prudente et timide avec laquelle on y traite ce sujet, sans le plus faible retour sur le ministre à qui il ne convenait plus d'en faire partager l'hommage; enfin, une nouvelle occasion de parler de M. de Voltaire, occasion qui ne saurait se renouveler assez souvent, ces messieurs sentant, et devant bien sentir tous les jours plus vivement l'extrême besoin de se couvrir de la gloire du grand homme qui n'est plus.

L'Académie n'a point donné *d'accessit*, mais elle a acordé six mentions honorables. Des auteurs de ces pièces, il n'y a que M. Charbon de Flins des Oliviers qui se soit fait connaître, les autres ont gardé l'anonyme. Il y a dans le poëme lyrique de M. de Flins, intitulé : *La Naissance du Dauphin*, plusieurs morceaux pleins de verve et d'harmonie.

Après la lecture de la pièce couronnée, M. l'abbé Arnaud nous a lu le *Portrait de César*, qui a excité plus d'attention que d'applaudissemens, mais qui a paru réussir généralement par l'énergie et par la simplicité du style, par une suite d'idées pressées sans affectation, et par ce goût

de l'éloquence antique dont on reconnaît si rarement la trace chez nos auteurs modernes.

M. de La Harpe a terminé la séance par le dixième chant de sa traduction de *la Pharsale ;* c'est, comme l'on sait, le dernier du poëme de Lucain, et une mort précoce ne lui permit pas de le finir. Le nouveau traducteur y a joint un Épilogue adressé aux mânes du poëte; cet épilogue nous a paru rempli de grandes images et de beaux vers; on y a remarqué surtout le tableau de la fin terrible de Néron, du tyran qui fit périr le poëte, plus jaloux encore de la supériorité de ses talens que de l'emploi qu'il en avait fait en les consacrant à la gloire de la liberté de Rome et de ses derniers défenseurs.

L'éloge de l'abbé Delille, que M. de La Harpe a trouvé le secret de glisser très-heureusement à la fin de ce morceau, aurait eu sans doute un mérite de plus, si tous les auditeurs avaient été instruits aussi bien que nous de la vive scène qu'il y avait eu quelques jours auparavant dans l'intérieur du lycée académique, entre les deux confrères, au sujet de la *Lettre sur le poëme des Jardins;* l'abbé Delille reprochant fort amèrement à M. de La Harpe ses liaisons avec l'auteur de cette Lettre, M. de Rivarol, et l'autre ne s'en défendant qu'en lui reprochant à son tour les dîners qu'il n'avait pas craint de faire autrefois avec un Gilbert, le détracteur le plus audacieux de tous les talens, et surtout du mérite de M. de La Harpe, etc.

OCTOBRE 1782.

LES *Jésuites chassés d'Espagne ; Précis historique rédigé par M.* DIDEROT, *sur les Mémoires qui lui ont été fournis par un Espagnol* (1).

DON Carlos, roi de Naples, ne permit point aux jésuites d'approcher de sa personne, et l'on ne douta plus de son aversion pour cette société lorsqu'il fit solliciter à Rome la canonisation de Don Juan de Palafox.

Don Juan de Palafox descendait d'une des plus anciennes familles espagnoles. Savant et pieux, il avait mérité, par ces qualités, que Philippe II le nommât à l'évêché nouvellement érigé dans l'Amérique, *de los Angelos de la Puebla.* Il y devint le concurrent des jésuites qui avaient passé dans ce canton, munis de bulles qui les autorisaient à y exercer les fonctions de l'épiscopat; il crut leurs priviléges suspendus par sa nomination, ce qui suscita de violentes contestations entre ces pères et lui. Ni le roi d'Espagne, ni les souverains pontifes ne réussirent à les dépouiller de leurs chimériques prétentions, car ils avaient gagné le peuple, et Palafox mourut le martyr de la persécution de ces moines ambitieux.

(1) Ce morceau est inédit. (*Note de l'Édit.*)

Don Carlos monta sur le trône d'Espagne en 1759; ce fut alors que les plaintes des gouverneurs et des négocians de l'Amérique éclatèrent. Le vice-roi de Lima et le gouverneur de Quito représentèrent que le procureur-général des jésuites, à Guipuscoa, s'était emparé de tout le commerce du Pérou; qu'inutilement on lui avait ordonné plusieurs fois de le borner à sa province; qu'en achetant au comptant les denrées de l'Europe, il y avait vingt pour cent de différence entre le prix courant et le sien; que les franchises accordées aux jésuites, jointes à la facilité de la contrebande, leur permettant de vendre à meilleur compte, il en résultait des faillites sans nombre, et que ces abus ne régnaient pas seulement dans les contrées espagnoles, mais s'étendaient en Asie par les îles Philippines. La cour d'Espagne voulut et ne put remédier à ces inconvéniens, vrais ou faux; la société dédaigna les ordres qu'elle en reçut, et l'on en fut réduit à dissimuler et à attendre.

Outre ces griefs contre les membres éloignés de la société, le roi en avait de particuliers contre les jésuites d'Espagne.

Il ne s'agit ici ni de leurs opinions erronées, ni de leur système théologique hasardé, ni du relâchement de leur morale, ni de leur pélagianisme renouvelé; le ministère se souciait peu de ces objets; je parle de l'assassinat du roi de Portugal, du procès-verbal et des preuves qui les désignaient comme les premiers instigateurs

du forfait; je parle de l'empoisonnement prévu et exécuté de Benoît XIV, de la ruine des grandes maisons de commerce et du mépris de l'épiscopat : de crians excès en tout genre fixèrent l'attention du souverain; on suivit les démarches des jésuites sans éveiller leur méfiance. La cour de France instruisit le ministère espagnol que ces pères avaient à Villa-Gracia une imprimerie, conduite par le père Idiaquez, d'où sortait une multitude d'ouvrages préjudiciables à la tranquillité du gouvernement français. On arrêta quelques libraires de Bayonne; ils parlèrent à la Bastille, où ils furent enfermés, et la cour d'Espagne supprima l'imprimerie sans faire d'éclat.

Guidés cependant par les instructions et les ordres du général, les jésuites formaient des partis; ils s'occupaient à rendre le ministère odieux. Sous les règnes précédens ils avaient envahi le pouvoir le plus étendu; le vaste tissu de leur politique enveloppait et le roi et les sujets, et les grands et les petits, et l'église et l'état, et les savans et les ignorans. Ils tenaient les pères par leurs enfans, les maîtres par leurs domestiques, les femmes par la confession, les artisans par les congrégations, les courtisans par leurs projets, les souverains par leurs faiblesses, et les papes par l'apparence du dévouement et de l'obéissance; ils disposaient des sexes, des âges et des conditions. La religion s'opposait-elle à leurs diverses ambitions? ils l'altéraient, ils en pliaient la morale à leurs vues, leur inté-

rêt en interprétait les décisions. S'élevait-il un défenseur tel que Don Juan de Palafox? ils le calomniaient : c'était un homme dangereux, c'était un rebelle. Les uns étaient écartés par des coups d'autorité, ou dépouillés de leur état et de leur fortune, les autres intimidés par leurs nombreux partisans, assassinés ou empoisonnés : quiconque osait dévoiler leurs attentats prononçait lui-même sa perte. Ils marchaient entre l'hypocrisie et la tyrannie, l'évangile dans une main, le poignard dans l'autre. On les a vus rampans et séducteurs, despotes et menaçans. De là ce mélange bizarre de modestie et d'arrogance, de pauvreté et de richesse, d'édification et de scandale, d'étude et de négoce, d'artifice et de violence, de fraudes et d'usurpations, de flatteries et de médisances, d'intrigue et de simplicité, de zèle et de fureurs, de vertus et de scélératesse. C'est en rapprochant les extrêmes et les opposés qu'ils s'étaient rendus formidables.

Les choses changèrent sous le règne actuel de Charles III, qui les connaissait, et qui avait résolu de les réduire ou de s'en défaire.

Charles commença par envoyer au Paraguay, à la tête d'un corps de troupes, Don Cevallos, qui s'empara d'un pays dont ils se croyaient les maîtres, et l'Espagne commanda où l'on obéissait à un jésuite. On confia la garde d'une forteresse à un officier français, nommé de Bonneval. Bonneval y trouva des papiers que les

jésuites avaient oubliés dans le premier tumulte, et parmi ces papiers un plan d'instructions et d'opérations du général Ricci, un complot contre le gouvernement. Il le déposa entre les mains d'un ami, avec l'ordre de le faire passer à la cour; il se méfiait de Cevallos, déjà corrompu par les jésuites.

Celui d'entre eux qui avait évacué la forteresse, s'apercevant de son inadvertance, s'adressa à Bonneval, qui ne sut ce qu'on lui demandait; et, sur la plainte du jésuite et le refus de l'officier, Cevallos le mit aux arrêts, où il resta jusqu'au temps de son retour à Madrid. Il remit les papiers au roi. Alors le comte d'Aranda avait été revêtu de la présidence du conseil, place qu'on avait supprimée et qu'on recréa à l'occasion d'une émeute dont nous allons rendre compte.

Les jésuites ne cessaient de remontrer aux Espagnols que l'installation du prince régnant avait allumé la guerre en Europe depuis 1700 jusqu'à la paix de Vienne, en 1725; combien cette guerre avait été sanglante et ruineuse pour la nation; qu'ils étaient écrasés d'impôts, inconnus avant que la maison de Bourbon montât sur le trône; de combien de meurtres avaient été suivis et que d'argent avaient absorbé l'établissement de l'infant Don Philippe, la conquête de Naples, l'expédition de Sicile, le siége d'Oran, le passage de la monarchie espagnole en des mains étrangères, la désunion des patriciens, quinze années

de troubles civils. Ils insistaient sur les grands emplois du ministère occupés par des intrus, sur l'humiliation des nationaux, s'abaissant aux plus viles flatteries pour obtenir un misérable emploi sous des chefs dont l'orgueil ne se pouvait comparer qu'à leur puissance, et leur puissance qu'à leur imbécillité. Qu'on juge, d'après la trempe du cœur humain, de l'impression de ces discours sur une nation fière. Nous supportons tous les besoins de l'état, mais peu d'entre nous participent aux avantages, peu connaissent les soucis du ministère.

Les Espagnols tombent dans le mécontentement, les esprits s'inquiètent et s'agitent, ils attachent insensiblement l'amélioration de leur sort au changement de l'administration.

Les jésuites leur avaient persuadé que la conquête de l'Amérique était le prix de leurs travaux, que le souverain n'était qu'un prête-nom, et qu'il était inouï qu'un peuple souffrît aussi patiemment les gênes imposées à la jouissance de son propre bien. C'est ainsi qu'ils affaiblissaient l'attachement et la fidélité des sujets. On murmurait, des larmes muettes coulaient des yeux, et l'on ne voyait de tous côtés que des symptômes d'une fureur renfermée qui cherchait à s'exhaler.

L'impatience nationale s'accrut encore par la prise de la Havane, la mauvaise défense qu'on y fit, la perte des richesses immenses qui passèrent en la possession de l'Angleterre, le nombre

des banqueroutes qui suivirent cet événement, la guerre de Portugal et le sacrifice de vingt-cinq mille hommes exterminés par des maladies, le défaut de subsistances, et d'autres fautes imputées à l'ineptie et à la corruption de Squilaci, qui s'était élevé, de l'atelier d'un artisan sicilien, à la plus haute dignité de l'empire, l'appui que le souverain lui accordait, l'abus du pouvoir qui lui était confié, le monopole des grains, le mépris des anciens usages, le renversement des vieilles coutumes, presque toujours l'objet de l'attachement fanatique des peuples, et les attentats sur la personne de citoyens dépouillés du vêtement national, et insultés dans les rues, sur les places, aux promenades publiques, telles furent les causes réelles qui allumèrent un feu couvert qui bouillonnait au fond des âmes, et que la politique jésuitique attisait. Mais avant de passer à son explosion, il convient de retourner, pour un moment, dans les contrées de l'Amérique.

Les droits du fisc espagnol dans l'Amérique étaient fixés; ils consistaient dans une taxe sur les denrées qui passent d'Europe dans ces contrées. A titre de souverain, le roi nomme les gouverneurs, les vice-rois, les alcades et les autres employés dans la magistrature et la finance. Il lève un impôt, sous la forme de capitation, sur les habitans des Indes, et toutes les nations de l'Amérique espagnole sont comprises sous le nom générique de *los Indios*; il jouit de l'exploi-

tation des mines, de la vente des eaux-de-vie, et de la plante appelée *Chicha*. Les patentes, les commissions, les bulles de la *Cruzada*, les cartes, le papier timbré, le vif argent, la répartition de *las Minas*, ou l'obligation de fournir un certain nombre de bras aux travaux publics, étaient autant de charges que l'on supportait sans murmure, lorsque Squilaci s'avisa d'en augmenter le fardeau, de créer une chambre des domaines, de réduire les naturels d'Amérique à la condition des habitans de la Castille, de gêner la liberté des franchises, et d'exiger, par forme d'emprunt, des sommes considérables des différentes sortes de corporations. Les jésuites ne manquèrent pas de profiter de la circonstance pour exciter une fermentation qui aurait eu les suites les plus fâcheuses, si la prudence du ministère ne l'eût apaisée par la dissimulation et par sa douceur. Cependant on avait foulé aux pieds les sceaux du prince, on avait lacéré les ordres de son ministre ou les siens, on avait attaqué ses officiers dans leurs maisons ; ils n'avaient échappé à l'assassinat qu'en se réfugiant dans leurs campagnes, où la populace les avait tenus bloqués. La révolte avait été poussée jusqu'à vouloir se nommer un roi; celui sur lequel on avait jeté les yeux fut heureusement assez sage pour refuser ce titre, et le ministère n'ignorait pas que cette séditieuse disposition des Indiens était nourrie par leurs directeurs spirituels, et secondée par l'Angleterre, attentive à miner les forces de la maison

de Bourbon dans toutes ses branches. Ce fut alors que l'on vit les uns distribuer l'or à pleines mains à la populace misérable, et les autres offrir aux rebelles amitié et protection.

Cette émotion fut suivie d'une autre en Espagne. Dans l'année 1766 ou 1767, le marquis de Squilaci, par l'accaparement des grains, avait plongé l'empire dans les horreurs d'une disette universelle. Les peuples, qui gémissaient sous ce fléau, dont l'auteur ne leur était pas inconnu, demandaient la déposition du ministre. Pour les humilier, Squilaci proscrivit les manteaux et les chapeaux rabattus; la défense fut rigoureusement exécutée. La populace s'indigna, et les jésuites crurent toucher le moment favorable au projet qu'ils avaient conçu depuis long-temps, d'exciter en Espagne un embrasement qu'on ne pût éteindre. Toujours cachés, presque toujours mal cachés, ils y employèrent leurs affiliés, l'abbé Hermoso, le marquis de Campo-Florès, et nombre d'autres. On se dispersa dans les cabarets, on sema l'argent dans les *bodegons*; là, s'accroissait l'ivresse de la rébellion par celle du vin; ces lieux de crapule retentissaient du cri *Viva el Rei, muera el mal gobierno!* L'émeute projetée devait éclater le jour du jeudi ou du vendredi saint, que le roi et toute la cour vont à pied dans les églises faire ce que nous appelons des stations. Les victimes étaient désignées; on devait assassiner le ministre, et dans la confusion il se trouverait sans doute parmi les furieux une

main parricide qui frapperait le roi ; mais la populace, qui n'était pas dans le secret, et qu'on avait trop échauffée, se déchaîna le jour des Rameaux. Les vitres de Squilaci furent cassées à coups de pierres ; on enfonça les portes de son hôtel, on cherchait sa personne qu'on ne trouva point, la fureur se jeta sur ses meubles qu'on mit en pièces. De là on courut au palais du roi, où il se fit un effroyable massacre des citoyens et des gardes wallonnes ; le carnage ne cessa qu'au moment où le prince parut sur un balcon, et eut accordé à la multitude tumultueuse ce qu'elle demandait à grands cris. Cependant le marquis de Squilaci s'enfuyait vers l'Italie, et le même jour le roi se rendit, par des chemins détournés, à Aranjuez, évasion pusillanime qui faillit à renouveler la sédition. On avait recréé la place de président de Castille, précédemment abolie par la crainte du pouvoir qu'elle conférait à celui qui en était revêtu, on l'avait donnée au comte d'Aranda, dont le premier soin fut de rechercher secrètement les causes de l'émeute. L'abbé Hermoso, le marquis de Campo-Flores et leurs complices furent arrêtés. On apprit, dans leur interrogatoire que la révolte ne devait éclater que le jour du vendredi ou du jeudi saint, et qu'on avait puisé dans le trésor du collége impérial des Jésuites, les véritables promoteurs de ce détestable projet, les sommes distribuées dans les tavernes.

Malgré ces indices, que le comte d'Aranda

avait tirés de la bouche des coupables, il ne se crut pas assez instruit pour déterminer son roi; d'ailleurs il savait que dans les rébellions un remède direct pouvait accroître le mal, et qu'il convenait de trouver un prétexte pour châtier des rebelles. Il lui fallait des preuves évidentes; mais, comment les acquérir? Il se contenta de feindre, de traiter les Jésuites avec plus de distinction que jamais, et d'espérer tout du temps. Tel était l'état des choses, lorsque le procureur-général de l'ordre, le père Altamirano, vint solliciter à la cour la permission de passer à Rome. D'Aranda ne douta nullement qu'il n'allât rendre compte à Ricci de l'émeute récente, et que les coffres du Jésuite ne continssent les lumières dont il avait besoin. Il cajola Altamirano, et lui offrit tous les secours qu'il pouvait désirer. Les passe-ports qui promettaient à sa personne et à ses effets la plus grande sûreté lui furent expédiés; mais ils avaient été précédés d'injonctions, nonobstant tout empêchement contraire, de visiter à Barcelonne les caisses du père, et de s'emparer de ses papiers; en même temps on attacha aux côtés du voyageur un officier de cavalerie qui faisait la même route pour le service du roi, et qui ne le perdait pas de vue. Arrivé à Barcelonne, le gouverneur arrêta, ouvrit et fouilla les caisses d'Altamirano; on prit ses papiers, et avec ses papiers on eut la conviction du crime de la société. Alors d'Aranda put parler fortement à son souverain, et lui faire

sentir la nécessité d'abattre un colosse redoutable, et de se délivrer d'un ennemi puissant, maître des consciences, possesseur de richesses immenses, et capable de se porter à des attentats éclatans et de payer des attentats secrets. Il fut donc résolu dans le cabinet de Madrid que les Jésuites seraient chassés; et pour mettre à fin l'entreprise sans éclat et sans trouble, on se jura le secret, et l'on envoya aux gouverneurs, vice-rois, corrégidors, chefs de peuplades, partout où les Jésuites avaient résidence, depuis la capitale jusqu'aux Philippines, des ordres numérotés, qui ne devaient être successivement décachetés qu'au jour indiqué, à l'heure nommée. Il était prescrit par les uns de tenir prêts des bâtimens, des voitures et des troupes; par d'autres, d'entrer dans les maisons des Jésuites, de couper les cordes des cloches, de prendre les personnes et de les transporter à travers l'Espagne, à travers l'Amérique, à des endroits désignés, ce qui fut exécuté. On conduisit à Carthagène les Jésuites de Madrid, et ils étaient débarqués à Civita-Vecchia avant que le pape en fût informé.

Le cardinal Palavicini, secrétaire d'état à Rome, et alors nonce à Madrid, frappé de cet événement comme d'un coup de foudre, et sans cesse exposé aux reproches de Sa Sainteté, Clément XIII, en fit une maladie mortelle.

On ne sévit ni contre leurs adhérens, ni contre leurs affiliés. On leur assigna six cents livres de

pension à chacun, et l'on pourrait dire que la société de Jésus fut expulsée d'Espagne par la sagesse, de France par le fanatisme, et de Portugal par l'avarice.

Le pape écrivit des lettres violentes au monarque espagnol, qui lui répondit qu'il le respectait infiniment comme le père spirituel des chrétiens, mais qu'il voulait être le maître chez lui, et qu'il le suppliait de lui accorder sa sainte bénédiction.

Telles ont été les voies tortueuses par lesquelles la société de moines la plus dangereuse s'est acheminée à sa destruction en Espagne.

Maîtres de la terre, j'ignore les importans services que vous tirez d'une race d'hommes qui a oublié pères et mères, et qui n'a point d'enfans ; mais que cet abrégé historique vous apprenne l'influence qu'ils ont eue, qu'ils ont et qu'ils auront à jamais sur vos sujets, et les dangers perpétuels auxquels ils exposeront vos personnes.

Don Pablo (*Paul*) *Olavidès.* (1) *Précis historique, rédigé sur des Mémoires fournis à M. Diderot par un Espagnol.*

Don Pablo Olavidès est de Lima, capitale du Pérou. Il naquit avec des talens précoces, chose assez ordinaire dans les contrées mé-

(1) Ce morceau ne fait point partie de la collection des Œuvres de Diderot.

ridionales. Il s'appliqua aux sciences, il cultiva les lettres dès sa jeunesse, et parvint, à l'âge de vingt ans, à la dignité d'oydor de Lima.

En 1748 ou 1749 il y eut un grand tremblement de terre, dans lequel tout le Callao et une partie considérable de Lima furent bouleversés. Don Pablo, qui avait en sa garde des sommes appartenant aux habitans qui perdirent la vie dans ce désastre, jugea à propos d'employer celles qui ne furent point réclamées par des héritiers à la construction d'une église, et d'un théâtre où les citoyens allassent dissiper la triste impression de la catastrophe à laquelle ils avaient échappé. Le clergé désapprouva l'érection du théâtre, et lui en fit un crime auprès du ministre de Madrid. *Hinc prima mali labes.*

Sous le règne précédent, le clergé avait pris un ascendant sans bornes sur l'esprit de Ferdinand VI. Son confesseur, le père Ravago, Jésuite, lui avait persuadé que le premier, le plus essentiel des devoirs d'un roi catholique, était une entière soumission aux volontés des oints du Seigneur, et le bon roi aurait vu les enfers s'ouvrir sous ses pieds s'il ne s'était aveuglément conformé aux conseils de Ravago. Toute la religion de ce prince consistait en des pratiques minutieuses dont on n'avait garde de le désabuser en l'éclairant. Il fut donc très-facile à Ravago et à ses collègues de lui montrer dans Pablo un homme sans religion, sans mœurs,

un impie qui avait préféré la construction d'une église et d'un théâtre à celle de deux églises; un scélérat digne du dernier supplice; et il fut ordonné à don Pablo de venir à Madrid rendre compte de sa gestion. Son innocence étant évidente, sa conduite irréprochable aux yeux de toute personne sensée, il ne balança pas d'obéir; mais à peine fut-il arrivé, que les prêtres le poursuivirent à toute outrance, qu'on le mit aux arrêts dans sa propre maison, qu'on le traduisit comme un incrédule, un dissipateur de l'argent du fisc, et que les menées du clergé le conduisirent dans les prisons appelées *Carcel de Corte*, où il fut exposé à tout ce que peuvent inspirer l'animosité et la méchanceté. Il y souffrit beaucoup; entre autres infirmités, il lui survint une enflure générale, mais qui affecta particulièrement les jambes, et de laquelle, au sentiment des médecins, il était menacé de périr si l'on ne se pressait de le changer d'air: les persécutions des prêtres, et par contre-coup celles du ministère, rendaient la chose difficile; cependant un citoyen généreux obtint qu'en donnant une caution personnelle Pablo irait à sept lieues de Madrid, à Leganez, où l'on respire un air salubre. Don Domingo Jauregny, homme d'une opulence et d'un mérite reconnus, se rendit garant, et don Pablo fut mis en liberté.

Il y avait à Leganez une veuve de deux maris, dona Isabel de los Rios, à qui le dernier avait laissé des richesses immenses. Les

femmes sont compatissantes. Celle-ci, touchée des malheurs d'un homme qui avait de l'esprit et de la jeunesse, des connaissances et de la figure, lui proposa sa main. don Pablo l'accepta, à condition que la fortune resterait au dernier vivant, ce qui fut consenti, et don Pablo devint énormément riche. En Espagne, ainsi qu'ailleurs, l'or est le moyen le plus puissant d'aplanir les difficultés, surtout celles qui naissent du clergé, et bientôt il fut mis en liberté; son innocence est reconnue, et il est déclaré loyal et fidèle sujet du roi. Quoi qu'on en dise, la richesse sert à quelques bonnes choses.

Don Pablo employa une partie de la sienne au commerce en gros, et se mit en société avec don Miguel Gigon, chevalier de Saint-Jacques, fixé présentement à Paris; et don Joseph Almanza, célèbre négociant de Madrid. L'association fut heureuse, et don Pablo posséda plus de fortune qu'il n'en fallait pour tenir un état imposant. Il monta sa maison à la française, où régnèrent l'aisance et les manières qui nous caractérisent entre les nations. Tous les ans il faisait un voyage à Paris; et, après quelques mois de séjour dans cette capitale, il s'en retournait avec les nouveautés qu'il avait judicieusement recueillies sur les sciences, la littérature et les productions des arts.

Ce fut alors qu'il projeta de réformer le mauvais goût des spectacles espagnols, et qu'il

fit construire un théâtre dans son hôtel. Il avait traduit en vers les tragédies de Voltaire, et c'est là que tout Madrid vit, pour la première fois, représenter *Mérope* et *Zaïre* par des jeunes gens qu'il tenait à gages, et qu'il avait eu la patience inconcevable de former à la bonne déclamation.

Ce spectacle, où l'on servait toutes sortes de rafraîchissemens, était fréquenté gratuitement par la noblesse. L'on y entendit aussi la musique de Duni, de Grétry, dans *Ninette à la Cour*, dans *le Peintre amoureux de son Modèle*, et d'autres opéras-comiques qu'il avait mis en espagnol, sur le mètre de ces poëmes français.

La reine d'Espagne mourut en 1760 ou 1761. La cour de Madrid est triste en tout temps; soumise à une étiquette gênante, elle devient tout-à-fait lugubre dans le temps de grands deuils; les spectacles publics sont fermés, et il n'est pas permis de se livrer à des amusemens domestiques. Don Pablo fit choix de la circonstance pour son voyage d'Italie; et, à son retour à Madrid, on le nomma corrégidor de Séville, avec les fonctions d'inspecteur-général, civil et politique sur la population et sur la nouvelle colonie de la Sierra-Morena, pays immense situé entre l'Andalousie et l'Estramadure, sous un beau ciel, et assez fertile pour donner par année jusqu'à trois ou quatre récoltes.

Le ministère commençait à concevoir que la force de l'état irait en diminuant aussi long-

temps que la population, la véritable richesse, n'aurait pas une juste proportion avec l'étendue d'un pays. Conséquemment, il avait appelé des familles suisses catholiques dans la Sierra-Morena; il leur avait accordé l'aise et les franchises nécessaires au succès, et les colons étaient accourus en foule. Ils avaient formé dans le pays deux ou trois villages ou villes, et en sa qualité de corrégidor de Séville, don Pablo exerçait la direction de la colonie et la surveillance des intérêts du roi.

Parmi le grand nombre de catholiques, il s'était glissé quelques protestans; et il faut observer que le fanatisme religieux n'est, dans aucune contrée de l'Europe, aussi violent que parmi les catholiques suisses. Ce sont la plupart des paysans grossiers, superstitieux, ignorans, ivres de l'absurdité de leurs pasteurs, gens de la même trempe que leurs ouailles, et capables, pour la propagation de leur religion, de commettre de sang-froid les forfaits les plus inouïs.

Il est encore à propos de remarquer que ces catholiques sont persuadés que plus ils laissent de messes à dire sur leurs cadavres, plus ils assurent de repos à leurs âmes, préjugé d'après lequel ils frustraient leurs enfans même de tout le bien qu'ils avaient acquis à la sueur de leurs fronts et le léguaient à l'Eglise.

Pour obvier à ce dernier abus, don Pablo fit publier une ordonnance du corrégidor, qui

annulait tout testament chargé d'une donation pieuse, des prêtres, déjà suffisamment salariés par l'état, n'ayant aucun besoin de ce surcroît d'aumônes.

Un autre sujet de fureur contre lui, c'est que ces colons, transplantés d'un climat froid sous un climat chaud, étaient devenus sujets à des maladies qui les emportaient par centaines, et que l'on entendait à tout moment la cloche annoncer avec le trépas des uns le péril des autres, et que don Pablo jugea à propos de proscrire cette sonnerie. Alors le corrégidor est accusé d'indifférence en matière de religion, de se mêler des choses sacrées, de toucher à l'arche sainte, et de tolérer des protestans parmi ceux qui défrichaient la Sierra-Morena.

Le lot ordinaire de ceux qui ont renoncé au monde, l'intrigue, l'ambition démesurée, l'orgueilleuse cupidité, cachées sous l'enveloppe respectée de la dévotion, mirent en mouvement tout le clergé; et le confesseur du roi, le père Osma, récollet, homme avare, ignorant, hypocrite, envieux, la sentine de tous les vices, se mit à la tête des furieux et jura la perte de Pablo.

Lorsque Charles III monta sur le trône d'Espagne en 1759, son premier acte de souveraineté tomba sur le pouvoir illimité de l'Inquisition. Alors ce monarque était environné de sages. On lui avait montré que cet état dans l'état, contraire à son autorité, était la source des pré-

jugés, de la terreur et de l'imbécillité nationale; en conséquence il défendit aux inquisiteurs de statuer définitivement sur quelque objet que ce fût sans avoir obtenu son approbation. Don Quintano, évêque de Pharsale, fut éloigné pendant plusieurs mois pour avoir proscrit je ne sais quel ouvrage sans le consentement du monarque; il fallut recourir à des soumissions aussi réitérées qu'avilissantes pour obtenir son rappel, et l'on se flattait que, réduit sur le même pied qu'à Venise, où trois sénateurs assistent aux jugemens, prononcent les premiers et donnent le ton, incessamment le redoutable tribunal ne serait plus à Madrid qu'un épouvantail.

Dans les conjonctures critiques pour don Pablo, l'inquisiteur général mourut; il s'agissait de nommer à cette place. Le récollet Osma la sollicita pour lui-même, bien certain qu'elle lui serait refusée par le roi, dont il faisait les amusemens; ce qui n'est pas toujours un éloge. Il s'attendait encore qu'il lui serait permis de la conférer à qui il jugerait à propos, ce qui arriva. Osma représenta au souverain que personne dans l'église et l'empire ne lui paraissait plus digne de l'occuper que l'évêque de Zamora; mais il avait en même temps prévenu l'évêque, et lui avait conseillé de la rejeter avec mépris, et d'oser dire au roi que dans l'état actuel des choses, où le grand inquisiteur ne pouvait séparer l'ivraie du bon grain sans s'exposer à la rigueur des lois, il ne pouvait en conscience présider un tribunal pres-

que détruit; entièrement déshonoré, et qu'un prince qui avait oublié jusqu'à ce point les intérêts du christianisme répondrait un jour de tous les crimes occasionés par son indulgence coupable, et subirait devant Dieu le plus sévère de ses jugemens..... Le monarque intimidé révoqua l'édit qu'il avait donné en 1760, et l'Inquisition sortit de sa cendre, mais en sortit, comme on le présume assez, plus féroce qu'elle n'avait jamais été.

La vieillesse du roi est toujours un grand malheur pour son peuple, mais surtout en Espagne. Serait-ce l'effet de l'étiquette d'une cour qui ne lui permet pas de s'instruire dans sa jeunesse? Serait-ce qu'en naissant il a sucé le lait de la superstition; qu'à mesure qu'il s'affaiblit, les religieuses momeries dont on l'a bercé deviennent plus impérieuses; que la chaleur du climat donne plus d'activité à ces causes, ou que les races s'y dégradent plus vite?

Il fallait une victime au nouvel inquisiteur, il lui fallait une grande victime; don Pablo la lui présentait. Il est saisi; sa condamnation était prononcée avant sa détention. On examine, et l'on empoisonne toutes les actions de sa vie publique et privée. On visite sa bibliothèque et ses manuscrits : on y trouve les *Œuvres de Montesquieu*, de *Voltaire*, de *Jean-Jacques*, le *Dictionnaire* de *Bayle* et l'*Encyclopédie*, des traductions de quelques-uns de ces ouvrages; et c'est alors qu'on crie au scandale, qu'il est traîné des prisons de la

cour dans les cachots de l'Inquisition, et qu'on s'empare de ses biens, meubles, immeubles. Ce tribunal ne souffre pas qu'on apprenne à penser; mais il veut qu'on apprenne à croire et à tout ignorer, excepté sa puissance et ses prérogatives. Don Pablo, atteint et convaincu d'esprit philosophique, fut condamné à faire amende honorable, couvert d'un *san-benito*, et à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. La rigueur de cette sentence fut commuée en deux cents coups d'*azotes* ou de verges par les carrefours de la ville, et en une clôture perpétuelle dans un *préside* ou une maison forte; châtiment qu'on réduisit, après un second sursis, à la dégradation de noblesse, à l'interdiction du cheval, à l'habit de bure et à la demeure dans un couvent où il sera assujetti à tous les devoirs de la vie monastique.

Don Miguel Gigon, l'ami et l'associé de Pablo, sollicita de ses geoliers une attestation de bonne conduite; on composa avec les inquisiteurs, et le coupable obtint à prix d'argent main-levée de ses biens, la réhabilitation et la liberté.

Nous avons écrit cet abrégé des malheurs d'Olivadès pour apprendre aux hommes combien il est dangereux de faire le bien contre le gré de l'Inquisition, et à s'observer partout où ce tribunal subsiste.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE TOME CINQUIÈME.

De l'Ordre profond et de l'Ordre mince, ou Défense du Système de Guerre moderne, par M. de Guibert, pag. 1.
Iphigénie en Tauride, opéra du chevalier Gluck, première représentation, 3.
Recherches historiques et critiques de M. Dumont sur l'administration des terres chez les Romains; examen de ce livre, 5.
La Foire Saint-Laurent; les Battus payent l'amende, succès immense de Jeannot, anecdotes sur le sieur Volange, 8.
Rome sauvée, tragédie de Voltaire abandonnée pour Jeannot, 10.
M. de La Harpe; beau trait de sa part envers Dorat son ennemi, 10.
M. le comte d'Albon, roi d'Yvetot; ses ouvrages, 13.
M. de Valbelle; son éloge à l'Académie française, ses bienfaits envers les gens de lettres, 16.
Eloge de Suger, par M. Garat, 17.
Dithyrambe aux mânes de Voltaire, par M. de La Harpe; anecdotes à ce sujet, mot agréable d'une femme d'esprit, 18.
Beau vers sur Henri IV, par M. Gudin, 21.
Bulletin plaisant sur la santé de madame de Mouchy, 21.

Tour d'adresse de quatre seigneurs polonais à Bagatelle, 21.
Lamentine, Arcagambis, mauvaises pièces du Théâtre italien, 23.
Réponse de Diderot aux objections des journalistes sur son Histoire de la vie et des écrits de Sénèque, 23.
Chanson de M. de Champcenets fils, sur le prince d'Henin, anecdote sur M. de Champcenets père et madame Pater, 32.
De la Passion du Jeu, par M. Dussaux, 33.
Statue de Voltaire donnée à la Comédie française par madame Denis; nouveau mariage de cette dame, anecdote, 34.
Erixène, pastorale de l'abbé de Voisenon, mise au théâtre par M. Gaillard; idée de cette pièce, 37.
La Comédie impromptu, les deux Oncles, la Veuve de Cancale, pièces jouées au Théâtre italien, 38.
L'Officieux, pièce attribuée au marquis de La Salle et à madame Benoist, empruntée de l'Officieux importun du chevalier de Chatellux, 41.
Madame du Deffant; sa mort, son caractère, ses liaisons; épigramme de sa composition contre le duc de Choiseul, 43.
Arlequin roi, dame et valet, opéra comique du chevalier de Florian, 43.
Lettres de la comtesse du Barry attribuées à Mairobert; anecdotes et particularités, 45.
Les Événemens imprévus, joués au Théâtre italien; jugement sur d'Hèle et Grétry, 49.
Impromptu de Diderot jouant une partie de piquet à six sous, 51. *Anecdote sur l'abbé de Dangeau*, ibid.

Le prince Édouard, prétendant, caché chez la marquise de Vassé; ce qui lui arrive avec la princesse de Talmont, 52.
L'abbé de Condillac doit à mademoiselle Ferrand l'idée ingénieuse de sa statue, 52.
Le paradoxe de Linguet sur le pain, réfuté par le docteur Tissot, 53.
Lettre originale de J.-J. Rousseau à une dame de Lyon, 55.
Mirza et Lindor, ballet-pantomime de M. Gardel l'aîné, 55.
La prise de la Grenade célébrée sur tous les théâtres, 57.
Pierre-le-Grand, tragédie de Dorat, 58.
Bougies de Daran; plaisanteries à ce sujet, 58.
Amadis, opéra de M. Bach et de M. de Vîmes, officier d'artillerie, 59.
Calembours, charades en grande vogue à la cour; mot du médecin Bouvard sur M. de Bastard, chancelier du comte d'Artois; mot sur M. de Monthion, successeur de M. de Bastard, 61.
Principes des économistes tirés d'un ms. de Franklin, 62.
Le Lord anglais et le Chevalier français, comédie de M. Imbert, 65.
Les Étrennes de l'Amour, par M. Dorvigny, auteur des Battus payent l'amende, 67.
Aucassin et Nicolette, de Sedaine et Grétry, 68, 72.
Lettres sur l'amour de la patrie et Commentaires apostoliques sur les saintes prophéties de l'auteur sacré de la Barbe-Bleue, par le roi de Prusse, 68.
Les Jammabos ou les Moines japonais, par Fenouillot de Falbaire, 70.

Le chevalier de Laurés; sa traduction de la Pharsale, son acte de Zémide à l'Opéra, sa mort; M. de Foncemagne; son caractère, sa mort; L'abbé de La Porte; ses compilations, sa mort, 71.

M. de Maurepas; sa réponse à un fermier général réformé, 75.

M. de Sauvigny; sa tragédie des Illinois, 76.

Madame de Genlis; son Théâtre d'éducation, 78.

Médée, ballet de M. Noverre; jugement sur cet ouvrage, 79.

Le comte d'Estaing paraît à l'Opéra après la prise de la Grenade; honneurs qu'on lui rend, 80.

M. Dorvigny; ses Noces houzardes jouées au Théâtre français, 81.

Nina, opéra comique de MM. Garnier et Champein, 84.

Le Poëme séculaire d'Horace mis en musique par Philidor, exécuté aux Tuileries, 85.

M. de Chabanon reçu à l'Académie française à la place de M. de Foncemagne; son discours de réception, 87.

M. de La Harpe occupé d'un commentaire sur les tragédies de Voltaire; sa critique de Zulime, 89.

Le Légataire de Regnard; fait réel rapporté dans les notes des Jammabos, 91.

Atys, opéra de Quinault retouché par Marmontel, musique de Piccini, 91.

Cécile, opéra comique de MM. Mabile et Dezède, 94.

Volange; ses débuts à la Comédie italienne, sa chute, 96.

Le Monde de verre réduit en poudre, par l'abbé Royou, 97.
L'intrigue du Cabinet, par M. Anquetil, 98.
Zoramis, tragédie de Dorat; les Oiseaux, poëme du même auteur, 99.
Les Fabliaux de M. Legrand, Chanson de Roland; Réponse d'un soldat au roi Jean, 99.
Atrée et Thyeste, tragédie de Crébillon comparée à Mahomet, tragédie de Voltaire, 102.
L'Abailard supposé, roman attribué à Dorat ou à madame de B.; idée de cet ouvrage, 104.
Lettre de Franklin à madame Helvétius, 106.
Lettre de Buffon à madame de Genlis, 108.
Madame de Montesson; ses spectacles d'hiver, ses ouvrages, 109.
Éloge de Voltaire, par M. de La Harpe, 111.
Piccinistes et Gluckistes; leurs querelles, efforts impuissans pour les concilier, épigrammes qu'ils se décochent, 112.
M. de Saint-Leu, célèbre économiste, se brûle la cervelle, 113.
Le Devin du village refait n'a aucun succès, 114.
L'Amour français, comédie en un acte, par Rochon de Chabannes, représentée aux Français; allusion à M. de La Fayette, 115.
Œuvres complètes de M. de La Harpe, 119. *Jugement sur l'auteur*, 122.
Paul-Jones, célèbre corsaire; son arrivée à Paris, honneurs qu'il y reçoit, 123.
La Veuve du Malabar, reprise de cette pièce, 123. *Succès de Larive*, 125
A Trompeur Trompeur et demi, proverbe

joué au Théâtre italien, par MM. de Sauvigny et Dezède; sa chute, 125.
Les Lanturelus, fête donnée à leur reine, 126.
Agathocle, tragédie de Voltaire, jouée pour l'anniversaire de sa mort; discours de Brizard composé par M. d'Alembert, 131.
Histoire philosophique de l'abbé Raynal, traduite en arabe par ordre d'Achmet IV, 133.
La Demande imprévue, comédie de M. Mercier, prise toute entière dans le Souper mal apprêté de Hauteroche, 133.
Cassandre oculiste, comédie en vaudevilles, par MM. Piis et Barré, 134.
Andromaque, opéra de MM. Pitrat et Grétry; Réflexions littéraires à ce sujet, 135.
M. Dorat, son épitaphe, 139.
Couplets sur l'abbé Arnaud attribués à Collé, 140.
Ermenonville; visite de la Reine au tombeau de J.-J., 140.
Coiffure des dames; coiffure à l'enfant, 141.
Priviléges accordés aux libraires, leur durée; législation de la librairie, 142.
Rousseau juge de Jean-Jacques, 145.
Le Poëte de Pondichéry; anecdote de Diderot, 147.
Les Caprices de Galathée, ballet de M. Noverre; Vestris fils et Vestris père; mot de Dauberval sur mademoiselle Allard, 149.
Florine, opéra comique de MM. Imbert et Désaugiers, 150.
M. d'Epréménil; sa colère contre Linguet, plainte portée contre lui par le sieur Le Quesne, 151.

Adélaïde ou l'Antipathie pour l'amour, par M. Dudoyer, 152.
Pierre-le-Cruel, tragédie de M. de Belloy; succès de Larive, 154.
Fête donnée à madame de Genlis, 156.
J.-J. Rousseau; première livraison de ses OEuvres, 157.
Fêtes à l'occasion du mariage de la princesse Rohan Guémené avec le prince Rohan-Rochefort, ballet des Noces de Gamaches, par Noverre et Dauberval; plaisante parodie d'Andromaque, par Dugazon, 159.
La Mort des Gracques, tragédie de M. de Guibert; Philoctète, tragédie de M. de La Harpe, 160.
Dorat; sa mort, particularités sur sa personne et ses ouvrages, 161.
Mot de M. de Schomberg au duc de Chartres, 170.
Prière en monosyllabes, par le chevalier de La Tremblaie, 170.
Fêtes données à Trianon; le Roi et le Fermier, la Gageure imprévue, les Fausses Infidélités, On ne s'avise jamais de tout, joués par les Princes et les personnes de leur société intime, 172.
Echo et Narcisse remis avec des changemens, 173.
Aristote amoureux, par MM. Piis et Barré, 173.
La Logique de l'abbé de Condillac, 175.
Mesmer, ses succès à Paris, 177. *Attaqué par M. Paulet dans la Gazette de Santé, suivi par M. Deslon*, ibid.
Conte par M. le chevalier de Boufflers, 180.
Le Siége de Saint-Jean de Lône, par M. d'Ussieux, représenté au théâtre de la Comédie française, 181.

L'Officieux, opéra comique, par M. de Lasalle, 182.
Académie française : son embarras pour la séance de la Saint-Louis; MM. Gaillard et de La Harpe viennent à son secours, 184.
Madame Vanhove, ses débuts au Théâtre français, 185.
Thamas-Kouli-Kan, tragédie de M. Dubuisson, 186. *Cartel que lui envoie M. de Sauvigny*, 187, 193.
Jeannot et Dodinet, le Mariage de Jeannot et autres pièces de ce genre, 187.
Parapilla, poëme de M. de Borde, imité de l'italien, 188. *L'Espion anglais*, 189.
L'abbé Le Batteux; sa mort, ses ouvrages, sa personne, 190.
Constantin, tragédie de M. Dubuisson, 194.
Linguet envoyé à la Bastille, 195. *Traite le maréchal de Duras de J. F.*, ibid.
L'abbé Raynal. Son voyage en Suisse; s'engage à élever un monument aux fondateurs de la Ligue helvétique, 197.
Rétif de La Bretonne; ses Contemporaines, 198.
Madame Rousseau convole en de secondes noces avec un jardinier. Réflexion piquante à ce sujet, 199.
Impromptu de Voltaire contre le sieur Michel, receveur général des finances, 200.
L'abbé Millot, condamné en Espagne à être pendu en effigie pour cause de philosophie, 200.
Le Barnevelt français ou l'Ecole de la jeunesse, opéra comique, par Anseaume, 201.
L'abbé de plâtre, proverbe de Carmontelle, 201.
Métrologie ou Traité des mesures, poids et monnoies des anciens peuples et des modernes, par M. Paucton, ouvrage excellent et méconnu, 203.

Bisson, chirurgien de Nevers, mandé par son évêque pour cause d'athéïsme; sa réponse fière à monseigneur; 203.
Persée, opéra de Quinault, retouché par Marmontel et Philidor, 207. *Sa chute*, ibid.
Le Bon ami, comédie de Legrand, jouée au Théâtre français et délaissée, 209.
Les Annales de la vertu et le Cours complet d'éducation de madame de Genlis, 210. *Réflexion à ce sujet*, 211.
M. Le Mierre et M. de Tressan élus à l'Académie; épigramme de Champfort à cette occasion, 211.
Turenne; monument projeté à son honneur par le prince évêque de Strasbourg, 212.
Les Vendangeurs, par MM. Piis et Barré, joués au théâtre de la Comédie italienne. Jugement sur cet ouvrage, 213.
Jeannot et Colin, par M. de Florian, ibid.
La Réduction de Paris, drame historique, par M. Desfontaines, joué à Brunoy, 214. *Joué à Paris*, 216.
La Tête à perruque et la Vérité dans le vin, par Collé; plaisir singulier que le roi prend à la représentation de ces pièces, 215.
Les dames de la Comédie française et de la Comédie italienne enlevées à Brunoy, pendant la nuit, par les seigneurs de la cour, 216. *Motif de cette espièglerie*, ibid.
La Somnambule, opéra comique, joué au Théâtre italien, 216.
Cassandre astrologue, vaudeville de MM. Piis et Barré, ibid.
Mort de Gilbert, particularités sur ce poëte, 220.
Rolland furieux, traduit par M. de Tressan, 222.

Clémentine et Désormes, drame de M. Monvel, 223.
Le Seigneur bienfaisant, opéra-ballet, par MM. Rochon de Chabannes et Floquet, 226. *Epigramme à ce sujet*, 227.
Commentaire sur les Mémoires du comte de Saint-Germain, 228.
Histoire du Théâtre français, par le chevalier de Mouhy; anecdote sur cet auteur, 229.
Le Jaloux sans amour, comédie de M. Imbert; idée de cette pièce; ses défauts, 231.
Les Etrennes ou le Bonnet magique, par MM. Piis et Barré, 234.
Lettres de M. William Coxe sur la Suisse, traduites par M. Ramond, 235.
Réception à l'Académie française de M. Le Mierre et de M. le comte de Tressan; détails sur cette séance; anecdote sur une dame célèbre, 236. *Anecdote sur M. de Tressan et le duc de Nivernois*, 240.
Piccini. son Iphigénie en Tauride, 241. *Cris des gluckistes contre lui; pauvreté du poëme composé par M. Dubreuil*, ibid.
Mademoiselle Laguerre, actrice de l'Opéra, sujette à s'enivrer; ce qui lui arrive à la représentation de l'Iphigénie de Piccini, 244.
Recueil de pièces intéressantes et peu connues, par M. de Laplace, 243. *La plupart de ces pièces trouvées dans les papiers de Duclos*, ibid.
Echantillon de style; copie d'un billet à M. Caze par la maîtresse de M. le comte de G., 249.
M. de Solano condamné par l'inquisition d'Espagne pour avoir lu l'Histoire philosophique de l'abbé Raynal, 250.
L'amour conjugal de M. Forgeot, 251.
La Mélomanie de M. Champein, 252.

Jenneval, drame de M. Mercier; réflexions sur cette pièce, 253.
Philoctète, tragédie de Sophocle, traduite par M. de La Harpe; détails sur cet ouvrage, 254.
Vie privée de Louis XV, 256.
Compte rendu par M. Necker; réflexions à ce sujet, 257.
Vers à M. Necker, 262.
La Fête de Mirza, ballet de M. Gardel l'aîné, 262.
Vers de Racine empruntés par madame de Boufflers, trouvés détestables par les beaux esprits de la cour; examen critique de ces vers, 265.
L'Amant statue, de M. Desfontaines, 266.
Les deux Mots, de M. Patrat, ibid.
Dénonciation de M. d'Ep..... au parlement contre la souscription pour les Œuvres de Voltaire, 267.
Histoire littéraire de Voltaire par M. de Luchet; jugement sur cet ouvrage, 270.
M. de La Harpe, pour se venger du parterre, fait imprimer ses tragédies, 272.
Stances de M. le chevalier de Boufflers à mademoiselle de B....., 273.
Impromptu de Voltaire sur la beauté du ciel, 274.
Blanche et Vermeille, opéra comique, 274.
L'Officieux, ibid. *Emprunté de M. le chevalier de Chastellux*, 275.
Chacun a sa folie, emprunté du même, ibid.
Le Sabot perdu, par MM. Piis et Barré, 276.
Mort de mademoiselle Duranci, 277.

Retraite de mademoiselle Luzi ; anecdotes à son sujet, 278.
Retraite de madame Moulinghen, 279.
Mort de M. d'Hèle ; détails sur sa vie et ses ouvrages, 279.
Essai sur la prédication, par l'abbé Coyer, 281.
Anecdote sur M. l'abbé ....., 282.
Rétif de La Bretonne ; ses romans, 282.
L'abbé Raynal, surnommé le Timbalier de M. Necker, 283. *Jugement de ses ouvrages*, ibid.
M. Barthe ; fâcheuse aventure qui lui arrive dans un café, 286.
Madame de Montesson ; ses soirées et ses spectacles, recherchés de toute la France, 288. *Auteur de l'Homme impassible, de la Fausse Vertu de Marianne*, 288.
La Réduction de Paris, par M. le marquis Ducrest, 289.
Epitaphe d'un perroquet, 290.
Début de mademoiselle Joly, ibid.
Tragédie de Jocaste, par M. le comte de Laur...s, 291. *La Clytemnestre, du même*, ibid. *Analyse de la Jocaste*, 292.
Retraite de M. Necker ; détails à ce sujet, 297.
M. le bailli de Rollet maltraité à l'occasion de M. Necker, 299.
Vers de M. le comte de Schouvalof sur la retraite de M. Necker, 301.
Mademoiselle Thenard, actrice du Théâtre français, ses débuts, 302.
Concerts de l'Opéra, 304.
Les Théatins augmentent leurs bâtimens, en louent une partie au marquis de Villette ; mauvais tour qu'il leur joue, 305.
Arrêt du parlement contre l'Histoire philoso-

phique de l'abbé Raynal; détails de cette affaire, 306. *Emprunts littéraires de l'abbé Raynal*, 310.
Richard III, tragédie de M. Durozoy; représentation de cette pièce; sa chute, 311.
Le comte de Cagliostro; son arrivée à Paris, 313. *Son origine; anecdotes à son sujet*, ibid.
Proverbes de Carmontelle, 314.
Ariane abandonnée, mélodrame joué au Théâtre italien, 315.
Réception de M. de Champfort à l'Académie française; détails sur la séance, 316.
Théâtre de M. Cailhava, 321.
Tibère et Serenus, tragédie de M. Fallet; cause de son peu de succès, 324.
M. de Florian couronné par l'Académie, 325. *Foiblesse de son ouvrage*, ibid.
La naissance du Dauphin, par M. Flins des Oliviers, 326.
Portrait de César, par l'abbé Arnaud, ibid.
La Pharsale, traduite par M. de La Harpe, 327.
Les Jésuites chassés d'Espagne; précis historique par Diderot; détails curieux; anecdotes, 328.
Condamnation de Don Olavidès par le tribunal de l'inquisition d'Espagne; détails historiques de cette affaire, 340.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

DES CINQ VOLUMES DE CET OUVRAGE.

(*Nota.* Les chiffres romains désignent les Volumes, et les chiffres arabes les Pages.)

A.

ABAILARD supposé (*l'*), roman, tome V, pag. 104, 169.
Abbé..... (*M. l'*), prédicateur, V, 282.
Abbé de plâtre (*l'*), proverbe, V, 201.
Académiciens, leur éloge, II, 430.
Académie des sciences, I, 453; II, 465.
Académie francaise, I, 216, 265, 476, 490, 500, 505; II, 25, 180, 292; III, 135, 149, 179, 183, 215, 310, 362, 416; IV, 143, 148, 213, 284, 335, 340, 360, 363; V, 16, 87, 184, 240, 316, 325.
Acajou, opér. com, II, 485.
Açarq (*M. d'*), I, 339.
Achmet IV, V, 133.
Acteurs célèbres du théâtre Français, IV, 158.
Action dramatique, déclamation théatrale, I, 281, 305.
Adélaïde ou l'Antipathie pour l'amour, V, 152.
Adeline, comédie, II, 343 et suiv., 364, 408.
Adieux du Vieillard, IV, 196.
Agathocle, tragédie, IV, 138, V, 131.
Ages (*les trois*), prologue, IV, 216.
Agriculture (*l'*), poëme, III, 147.
Aiguillon (*le duc d'*), III, 113, 371.
——— (*la duchesse d'*), I, 456.
Alain et Rosette, intermède, III, 356.
Albaret (*le comte d'*), V, 126.
Alexandre, III, 174.
Albon (*le comte d'*), V, 13.
Alembert (*M. d'*), I, 108, 186, 328, 330; III, 160, 215, 303, 313; IV, 58, 103, 143, 145, 205, 340, 363; V, 131.
Algarotti, II, 452.

Allard (*mademoiselle*), V, 149.
Almanach des spectacles des boulevards, II, 409.
Alphabet chinois, II, 486.
Amadis, opéra, V, 59.
Amans (*les*) sans le savoir, II, 50.
—— de Lyon (*les*), I, 131, 162.
Amant bourru, IV, 51.
—— jaloux, IV, 336.
—— romanesque, IV, 206.
—— statue, V, 266.
Amérique espagnole, V, 334.
Amezaga (*le marquis d'*) III, 227.
Ami (*le bon*), V, 209.
Ami des Français (*l'*), II, 407.
Ami de la maison (*l'*), I, 477.
Amis (*les deux*), drame, I, 22, 32.
—— (*les deux*), conte, I, 221, 358.
—— (*les deux*) par M. Durozoy, II, 189.
Amour (*l'*) à Tempé, pastorale, II, 493.
——— de la patrie (*Lettres sur l'*), V, 68.
——— (*l'*) conjugal, V, 251.
——— (*l'*) français, comédie, V, 115.
——— (*les sacrifices de l'*), roman, II, 192.
Amoureux de quinze ans (*l'*), I, 483.
Amours (*les*) du bon vieux temps, V, 72.
An 2440 (*l'*), II, 108.
Analyse raisonnée de Bayle, I, 276.
Anatomie. Ouvrages anatomiques de mademoiselle Biheron, I, 455.
Andromaque, opéra, V, 135.
——— tragédie, parodiée par Dugazon, V, 159.
Anglomane (*l'*), II, 365.
Anglomanie théâtrale, III, 76.
Angran (*M.*), président au parlement, III, 376.
Annales de la vertu, V, 210, 238.
Anne Bell, I, 230.
Annecy (*évêque d'*), I, 43.
Année séculaire de la mort de Molière, II, 423.
Annette et Lubin, ballet, IV, 260.
Anquetil, V, 98.
Anquetil Duperron, II, 131.
Anseaume, I, 46; III, 30; V, 201.
Anteaume, II, 303.
Antipathie (*l'*) pour l'amour, comédie, V, 152.

Apelles et Campaspe, ballet, III, 274.
Apocalypse (*brochure sur l'*), III, 376.
Apologie de Shakespéare, I, 109; IV, 101.
Apothéose de Voltaire, II, 318.
Après dîners de campagne (*les*), II, 296.
Aranda (*le comte d'*), V, 337.
Arcagambis, opéra comique, V, 23.
Arconville (*la présidente d'*), III, 112.
Argens (*le marquis d'*), I, 425, II, 151.
Argenson (*le marquis d'*), III, 244.
——— (*le comte d'*) I, 214.
Ariane abandonnée, mélodrame, V, 315.
Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté, I. 349.
Aristocratie, III, 139.
Aristote amoureux, V, 173.
Arlequin Hulla, III, 348.
——— toujours arlequin, V. 228.
——— (*les cinq âges d'*), II, 57.
——— roi, dame et valet, V, 43.
Arménie (*Don Japhet d'*), III, 407.
Armide, opéra, IV, 139, 294.
Armide parodiée, IV, 141.
Arnaud (*l'abbé*), I, 500; II, 9; IV, 7 et suiv. V, 1, 140, 326.
Arnaud (*Baculard d'*), I, 61, 230, 358; II, 31, 494; III, 74; IV, 17.
——— fils (*M. Baculard d'*), III, 298.
Arnoud (*Sophie*), actrice de l'Opéra, I, 33, 124, 203, 209, 227, 316; II, 173, 202, 216, 509; III, 5, 45, 505; V, 33.
Art (*l'*) d'aimer, I, 429.
Art (*l'*) de la Comédie, par M. Cailhava, II, 273.
Art vétérinaire (*élémens de l'*), I, 278.
Artaud (*M.*), II, 423.
Artistes (*Mémoire aux*), par Piron, II, 472.
Artois (*le comte d'*), IV, 64, 173, 183; V, 22, 61, 216, 240.
Arveris ou les Isies, III, 273.
Assassinat de M. de Chatelmont, I, 136. Consultation pour un fils accusé d'assassinat, II, 89.
Assemblée (*l'*), comédie, II, 423.
Assemblée du Clergé, I, 255.
Atlantide (*Lettres sur l'*), IV, 309.
Atrée et Thyeste, V, 102.

Atys, opéra, V, 91.
77; V, 248.
Auban (*madame d'*), II, 1, 77; V, 248.
Aucassin et Nicolette, V, 68, 72.
Aucourt (*M. d'*), auteur de la Pariséïde, I1, 414.
Aumont (*le duc d'*), I, 219.
Authenticité des livres évangéliques, III, 31.
Automate joueur d'échecs, I, 356.
Avare (*l'*), comédie de Molière, V, 226.
Avare fastueux (*l'*), III, 288.
Avares (*les deux*), II, 110.
Aventures de mademoiselle Camp, II, 331.
——— de la prétendue princesse de Brunswick, II, 1,
——— de Pyrrhus attribuées à Fénélon, II, 93.
Avertissement du clergé de France, I, 255.
Aveugle (*l'*) de Palmyre, III, 348.
Avis aux gens de lettres, par Fenouillot de Falbaire, I, 73.

B.

B******** (*le chevalier de*), I, 231.
Baccelli, compositeur italien, I, 276; II, 28.
Bach (*M. de*), auteur d'Amadis, opéra, V, 59.
Bachaumont le nouvelliste, I, 504; IV, 179.
Bagatelle (*Tour de quatre seigneurs polonais au château de*), V, 21.
Bailly (*M.*), III, 392, IV, 52, 309.
Bains de Diane, I, 138.
Baisers (*les*) de Jean Second, I, 418.
——— de Dorat, I, 138.
Bal masqué, opéra, II, 221.
Banks (*M. Joseph*), III, 90.
Barbier de Séville, III, 26.
Barmécides (*les*), III, 74; IV 241, 244, 290.
Barnevelt français (*le*), V, 201.
Barré (*M.*), V, 134, 173, 213 et suiv., 234, 276, 277.
Barry (*le marquis du*), III, 363.
—— (*la comtesse du*), I, 85, 88; II, 492; III, 351; V, 45.
—— de Saint-Aunez (*mémoires de du*), I, 84.
Barthe, I, 127; II, 134; IV, 96 et suiv. 166, 171; V, 286.
Bastard (*M. de*), V, 61.
Bastille (*la*), V, 195.
Batteux (*l'abbé le*), V, 190.
Battus (*les*), payent l'amende, V, 8.

Baudeau (*l'abbé*), I, 4, 211; III, 219; IV, 52.
Baudoüin, peintre, I, 185.
Bayle (*analyse raisonnée de*), I, 277, 339; son éloge, II, 266.
Beaumarchais, I, 22, 32; III, 26, 57.
Beaumelle (*la*), I, 318; II, 18, 510.
Beauséjour, avocat, III, 260.
Beauvau (*le prince de*), I, 490, 494.
Beauzée, II, 285.
Bellecourt, acteur, IV, 318.
——— (*madame*), actrice, IV, 210.
Belle et Bonne (*madame de Villette*), IV, 121.
Belle-Isle (*le maréchal de*), IV, 134; V, 229.
Belloi (*de*), I, 58, 356, 484; II, 16, 180; IV, 30; V, 154.
Bemetzrieder, II, 32, 43; III, 296.
Bendal (*Georges*), compositeur, V, 315.
Benoît (*madame*), IV, 158; V, 41, 275.
Bergier (*l'abbé*), II, 219.
Bernard (*Gentil*), I, 173, 426; II, 173, 292; III, 305.
Bertin (*M.*), des Parties casuelles, surnommé *Bertinus*, I, 33, 341.
Berton (*M. le*), directeur de l'Opéra, IV, 381.
Beverley, I, 385.
Bianchi, compositeur, III, 108, 168, 384.
Bible (*la*) expliquée, III, 259.
Bibliothèque bleue, IV, 17.
——— des romans, III, 202.
Bièvre (*le marquis de*), I, 85, 231; II, 115.
Bignon (*M.*), prévôt des marchands, I, 191, 197, 219; II, 174, 212.
Bigottini, acteur et auteur, III, 407.
Biheron (*mademoiselle*), I, 455.
Billard, fameux banqueroutier, I, 66.
——— (*un fou nommé*), II, 366.
Billet (*le*) de mariage, II, 346.
——— doux à M. Caze, V, 249.
Billets (*les deux*), IV, 358.
Biron (*le maréchal de*), I, 30, 201.
Bisson, chirurgien de Nevers, V, 213.
Blanche et Vermeille, opéra comique, V, 374.
Blessig, ministre protestant, IV, 126.
Bletterie (*l'abbé de la*), II, 270.
Blin de Sainmore, II, 425, 504; III, 42.
Bocquet (*M.*), IV, 140.

Boileau, III, 179.
Boisard (*fables de*), II, 448.
Boisgelin, (*M. de*), III, 310.
Boismond (*l'abbé de*), III, 169, 362.
Bom..... (*le vicomte de*), II, 331.
Bonamy, de l'académie des inscriptions, I, 251.
Boncerf (*M.*), III, 301.
Bonheur (*le*), poëme, II, 359.
——— (*traité du*), III, 298.
Bonnet magique, V, 234.
Bonnets (*faction des*) à l'Académie, II, 292.
Bonneval, auteur d'un ballet, III, 208.
Bon sens (*le*), II, 411.
Borde (*M. de*), auteur de Parapilla, V, 189.
Borde (*M. de la*), I, 245, 401, 402; II, 59, 172, 347, 492.
Bordeu (*M.*), médecin, I, 250.
Boucher, peintre, I, 184.
Boudot (*l'abbé*), I, 352.
Boufflers (*madame de*), II, 213; IV, 232, 310; V, 264.
——— (*M. le chev. de*), II, 213; III, 131; IV, 129; V, 180, 273.
Bouffons italiens, IV, 380.
Bougeant (*le Père*), IV, 17.
Bougies de Daran, V, 58.
Boulanger, auteur de l'Antiquité dévoilée, I, 25.
Bourbon (*le duc et la duchesse de*), IV, 173 et suiv.
——— (*le connétable de*), tragédie, II, 403, 470.
Bourboulon (*M.*), V, 300.
Bourdeaux, dragon de Belzunce, suicidé, III, 14 et suiv.
Bouret, fermier général, IV, 281.
Bourgelat, savant vétérinaire, I, 278.
Bourgeois (*mademoiselle*), IV, 343.
——— de la Rochelle (*M.*), II, 490.
Bourru bienfaisant (*le*), II, 69.
Boussard, pilote courageux, IV, 149 et suiv.
Boutelier (*M.*), III, 356; IV, 146.
Bouts-rimés, de Voltaire, IV, 337.
Bouvard (*le docteur*), I, 94; V, 61.
Boze (*M. de*), III, 239.
Bragelogne (*l'abbé de*), II, 102.
Brames (*les*), III, 397.
Briasson, libraire, I, 368.
Brequigny (*M. de*), II, 285.
Bret (*M.*), II, 301.

Brienne (*M. de*), archevêque de Toulouse, I, 265; II, 280.
Brillant (*madame*), chatte, II, 176.
Britannicus, tragédie, IV, 159.
Brizard, acteur, IV, 179; V, 131.
Brotier (*l'abbé*), I, 417.
Brun (*M. le*), traducteur de l'Iliade, III, 336.
Brun (*M. le*), poëte lyrique, II, 234; III, 336; IV, 252.
Brunoy (*fêtes de*), III, 255; V, 214, 216.
Brunswick (*le prince de*), I, 452.
——— (*la princesse de*), II, 1, 77; V, 248.
Brutus (*lettre de*), II, 104.
Buffon, I, 217, 437; II, 145, 234; III, 385; IV, 372; V, 108.
Bulletin plaisant, V, 21.
Buona figliola (*la*), opéra comique, II, 27.
Bureau d'esprit (*le*), comédie, III, 293.
Burke (*M.*), IV, 304.
Bury (*M. de*), II, 309.
Bustes de Voltaire et du maréchal de Saxe, IV, 168.

C.

Cabriolet volant, I, 92.
Cagliostro, V, 313.
Cailhava (*M.*), I, 92, 275, 441; II, 28, 273, 442; III, 288; V, 321.
Caillot, célèbre acteur, II, 368, 479.
Cailly (*M. de*), I, 180.
Caldéens, III, 396.
Calembours, I, 402; IV, 371; V, 61.
Camargo (*mademoiselle*), danseuse, I, 122; II, 127.
Cambini, compositeur, III, 209.
Camp (*mademoiselle*), II, 331.
Cancale (*la veuve de*), parodie, V, 58.
Cang-Hi, empereur de la Chine, II, 105.
Canillac (*madame de*), IV, 173.
Caprices de Galatée, III, 332.
Capucin. *Voyez* Voltaire.
Cardonne (*M. de*), I, 262.
Caricature contre M. de La Harpe, IV, 305. — contre M. de La Borde, I, 401.
Carlin-Bertinazzi, IV, 380.
Carmontelle (*M. de*), I, 433; V, 201, 314.
Carton (*mademoiselle*), danseuse, I, 123.
Cassanéa. *Voyez* Mondonville.

Cassandre oculiste, V, 134.
Cassandre astrologue, V, 216.
Cassini (*madame de*), II, 194, 297; III, 397.
Castelmoron (*madame de*), I, 355.
Castillon (*M.*), I, 167, 354.
Castor et Pollux, opéra, I, 429; II, 172.
Catherine II (*l'impératrice*), I, 51, 73, 360; II, 364; III, 248; IV, 300.
Caux de Cappeval, II, 308.
Caze (*M.*), V, 249.
Cécile (*mademoiselle*), jeune danseuse, III, 383.
Cécile, opéra comique, V, 94.
Centenaire de Molière (*la*), comédie, II, 423.
Cephale, opéra, III, 5.
Cephalide, opéra comique, III, 380.
César, son portrait, V, 326.
Chabanon (*M. de*), III, 22, 52, 421; IV, 148; V, 87.
Chacun son métier, conte, III, 131.
——— sa folie, V, 275.
Chamousset (*M. de*), II, 474.
Champcenets (*MM. de*), père et fils, V, 32.
Champein (*M.*), V, 84, 252.
Champfort (*M. de*), I, 26; III, 159, 287; IV, 134; V, 211, 316.
Chanoine d'Etampes volant à tire d'aile, II, 308.
Chanson de Diderot, I, 24. — Impromptu du chevalier de B...., I, 231; — de divers auteurs, II, 468; III, 33; V, 99. — satiriques, III, 346.
Chapeaux (*faction des*) à l'Académie, II, 292.
Chapitre de Saint-Claude, I, 294.
Charades, I, 115, 231; V, 61.
Charles-Quint (*histoire de*), I, 473.
Charles III, roi d'Espagne, V, 346.
Chartres (*le duc de*), III, 60; IV, 262; V, 80, 170.
Chartrin, compositeur, III, 304.
Chassaigne (*mademoiselle de la*), IV, 180.
Chasse (*la*), opéra comique, IV, 301.
Chastellux (*le chevalier de*), II, 220; III, 213; IV, 120, 213; V, 41, 275.
Châtelet (*juridiction du*), III, 386.
Châtelet (*la marquise du*), I, 424; III, 298, 382, 398; IV, 273, 353.
Châtelmont (*M. de*), assassiné, I, 136.
Chaumont, libraire (*madame*), I, 438; II, 493.

Chefs-d'œuvre dramatiques, par Marmontel, II, 454.
Chercheuse d'esprit (*la*), ballet, IV, 199.
Chérubini, compositeur, III, 208.
Chérusques (*les*), tragédie, II, 311.
Cheval et son maître (*le*), chanson allégorique, IV, 209.
Chevalier français (*le*) à Turin, à Londres, IV, 314.
Chevalière d'Eon (*la*), IV, 351.
Chine (*lettre au nom de l'empereur de la*), I, 346. Envoi à Louis XV de dessins par le même souverain, II, 481.
— (*histoire de la*), III, 391.
Chinois, III, 394.
Choiseul (*le duc du*), I, 37, 51, 88, 410, 419; II, 22, 183, 234; III, 132; V, 43.
Choisi (*l'abbé de*), IV, 58.
Choses utiles et agréables, brochure de Voltaire, I, 69.
Chou-King (*le*), II, 116.
Christianisme (*les preuves du*), II, 49.
Ciceron, II, 287; III, 329.
Cifolelli, compositeur, III, 128, 380.
Clairon (*mademoiselle*), I, 9, 33, 206, 208, 285, 309, 329, 399; II, 318 et suiv. III, 36, 195, 405; IV, 160.
Clairval, acteur, III, 64.
Claparède (*M.*), II, 24.
Claude (*plaidoyer pour les habitans de Saint-*), I, 133.
Clément (*M.*) de Dijon, I, 406; II, 22, 222; III, 115, 324, 404; IV, 356.
Clément (*les trois*), II, 222.
Clément XIV, II, 161, 306.
Clémentine et Désormés, drame, V, 225.
——— (*la nouvelle*), III, 72.
Clenerzow (*le prince de*), I, 436.
Clerck (*le général*), écossais, I, 107.
Clermont (*le comte de*), II, 25; V, 320.
——— (*l'évêque de Noyon*), I, 271.
Clytemnestre, tragédie, V, 292.
Coetlosquet (*M. de*), évêque de Limoges, I, 220.
Code des Gentoux, IV, 258.
Coiffeur d'homme et de femme (*le*), I, 210.
Coiffure à l'enfant, V, 141.
Coigny (*le comte de*), I, 222.
— (*le maréchal de*), III, 309.
Coin du roi, II, 334.
Coin de la reine, II, 334.
Colalto, III, 4; IV, 90.

Colardeau, I, 140; II, 413; III, 107.
Colisée, II, 10, 12.
Collé, I, 397; III, 110; V, 140, 214 et suiv.
Colomb (*Christophe*), poeme, II, 490.
Colombe (*mademoiselle*), II, 338.
Côme (*Panégyrique de saint*), IV, 311.
Comédie (*de l'art de la*), II, 273.
——— larmoyante (*la*), I, 459.
——— impromptu (*la*), V, 38.
Comédien (*art du*), I, 281, 305.
Comédiens français (*Revue des*), II, 58, 366.
Comètes, II, 463, 468, 508.
Commentaire sur les Œuvres de Voltaire, III, 337.
——— apostoliques, par le roi de Prusse, V, 68.
——— sur les Mémoires du comte de Saint-Germain, V, 228.
Commerce de la Russie (*Essai sur le*), IV, 185.
——— et le gouvernement (*le*), par l'abbé de Condillac, III, 299.
Compain (*mademoiselle*), actrice, III, 383.
Compilations diverses, I, 195; II, 117.
Complainte des Barmécides, parodie, IV, 291.
Complaisant (*le*), comédie, III, 405.
Compte bleu (*réponse au*), V, 261.
——— rendu de M. Necker, V, 257.
Comtesse—Tation (*Lettre à madame la*), I, 85, 231.
Concerts de l'Opéra, V, 304.
——— des amateurs, II, 173.
Condamine (*M. de la*), I, 260, 355; III, 38, 84.
Condamnation de l'abbé Millot en Espagne, V, 200.
——— de M. de Solano, V, 250.
——— de don Olivadès, V, 340.
Condé (*le prince de*), V, 75.
Condillac (*l'abbé de*), III, 1 et suiv. 299; V, 52, 175.
Condorcet (*le marquis de*), II, 430; III, 84, 163; IV, 57, 61.
Confessions de J. J. Rousseau, IV, 234.
Confiance perdue (*la*), fable turque, I, 69.
Confidence philosophique, II, 24.
Confutzée, II, 177.
Connétable de Bourbon (*le*), tragédie, II, 403, 476.
Conquête de Naples (*la*), poëme, III, 205.
Considérations sur les causes physiques et morales du génie des nations, I, 354.
Constantin, tragédie, V, 194.

Contemporaines (*les*), roman, V, 198.
Conti (*le prince de*), I, 31; III, 301.
Conversations entre une mère et sa fille, III, 111.
Cook (*Voyages de*), III, 89.
Coriolan, tragédie, III, 205.
Corilla, improvisatrice, III, 298.
Corneille, I, 29, 459; III, 193, 328; V, 153.
Cornélie, vestale, tragédie, I, 35.
Cosroès, tragédie, III, 353.
Coucy (*les sires de*), I, 357.
Coudray (*le chevalier du*), IV, 53.
Coxe (*Lettres de William*), V, 335.
Coyer (*l'abbé*), III, 412; V, 281.
Crébillon père, II, 395; IV, 53, 205; V, 102.
——— fils, I, 447; II, 130.
Crillon (*le duc de*), I, 441.
——— (*l'abbé de*), IV, 37.
Cubières (*le chevalier de*), III, 288.
Cultes (*Dictionnaire des*), I, 195.
Cuppi (*le cardinal*), II, 127.
Curés de Paris, IV, 286.
Cythère (*Heures de*), III, 232
Czartoryski (*le prince Adam*), I, 71.

D.

D..... (*M.*), conseiller au parlement, V, 267.
Dames (*le Parnasse des*), III, 85.
Danemarck (*Souscription du roi de*) pour la statue de Voltaire, I, 330. — Son voyage à Paris, I, 452.
——————— (*Épitre au roi de*), I, 437.
——————— (*Mémoires de la reine Matilde de*), III, 338.
——————— (*Lettres sur le*), III, 340.
Dangeau (*l'abbé de*), III, 313; V, 51.
Dangeville, comédienne, V, 278, 291.
Dante (*Vie du*), par M. de Chabanon, III, 22.
Dauberval, IV, 369; V, 81, 150.
Dauphin; vers au dauphin, par Voltaire, au nom d'un invalide, III, 237.
Dauphin (*Fêtes pour le mariage du*), I, 144, 146, 197.
Lettre de l'impératrice Marie-Thérèse au dauphin, I, 160.
Vie du dauphin, par l'abbé Proyart, IV, 44.
Dauvergne, compositeur, I, 208.
Davesnes (*M.*), auteur de Perrin et Lucette, III, 128; IV, 132.

Début poétique de Gilbert, II, 329.
Débuts à la Comédie française, II, 618.
Dédesmona, romance de J. J. Rousseau, IV, 214.
Défense de Shakespéare, I, 109; III, 316.
Deffant (*madame du*), I, 352; III, 132, 236, 398; IV, 129, 134, 273, 286, 362; V, 43.
Delagarde, coiffeur, I, 210.
Délicatesse (*la fausse*), opéra comique, III, 288.
Delille (*M. l'abbé de*), II, 285, 290; III, 135, 286, 324; V, 212; V, 238, 327.
Delille de Salles (*M.*), I, 95, 168, 414; III, 31, 325, 386; IV, 29.
Delille (*le chevalier de*), III, 33, 124, 324.
Delille (*les trois*), III, 324.
Délits (*des*) et des peines, II, 432.
Delon (*mademoiselle*), *Voyez* Luchet.
Demande imprévue (*la*), comédie, V, 133.
Denis (*Dragons de Saint-*), suicidés, III, 14, 16, 18.
Denis (*madame*), IV, 97, 179, 300, 330, 360; V, 35, 131.
Dénonciation de M. d'E...., V, 267.
Départ des matelots, opéra comique, IV, 316.
Dépositaire (*le*), comédie, II, 266.
Dervieux (*mademoiselle*), I, 274.
Desaugiers (*M.*), V, 150.
Desentelles (*M.*), intendant des menus, V, 215.
Désessarts, acteur du théâtre français, II, 358; V, 160.
Desfontaines (*M.*), III, 348; IV, 217, 301; V, 214, 266.
Desforges-Maillard, II, 392.
Deshays, peintre, I, 185.
Deslon, médecin, V, 179.
Desmarets (*M.*), son compte rendu, V, 258.
Desormery (*M.*), compositeur, III, 273.
Desprez (*M.*), architecte, I, 234.
Desrues, insigne scélérat, IV, 17.
Destouches, III, 215.
Deux mots (*les*), comédie, V, 266.
Devin du village, V, 114.
Devises, I, 446.
Dezèdes, compositeur, IV, 211, 316; V, 94, 125.
Dialogues sur le commerce des grains. *Voyez* Galiani.
——— sur la peinture, III, 26.
Diamant (*fusion du*), II, 80.
Diane (*statue de*), IV, 89.

Dictionnaire historique des Cultes, I, 195.
——— portatif du Commerce, *ibid.*
Diderot, I, 22, 24, 51, 54, 73, 115, 165, 173, 281, 305, 359, 363, 421; II, 32, 43, 52, 59, 60, 80, 247, 437, 507; III, 269; IV, 376; V, 25, 51, 147, 310, 328, 340.
Dinouard (*l'abbé*), I, 419.
Diogène moderne (*le*), par M. Castilhon, I, 167.
Dionis (*mademoiselle*), IV, 207, 239.
Disputes (*les*) de Rhulière, I, 70.
Dithyrambe, par M. de La Harpe, V, 18.
Divorce (*entretiens sur le*), II, 300.
Dixmerie (*M. de la*), IV, 332.
Doigny (*M.*), IV, 57.
Doismont (*M.*), III, 304.
Domino (*le*), opéra comique, II, 49.
Dorat, I, 274; II, 192, 297, 484; III, 124, 130, 288, 337, 359, 362, 400; IV, 125, 314; V, 10, 58, 99, 139, 161.
Dorseville, acteur, I, 276.
Dorvigny, IV, 200; V, 67, 81.
Dotteville (*le P. d'*), II, 270; III, 71.
Doublet (*mad.*), I, 505.
Drame (*du*), II, 505; V, 253.
Drames de M. Mercier, I, 194, 440; V, 255.
Dramomane (*le*), III, 288.
Droits féodaux, leurs inconvéniens, III, 301.
Druides (*les*), II, 218, 228, 236. *Voyez* Baudeau.
Dubarry (*madame*), II, 492; III, 351. *Voyez* Barry.
Dubreuil, auteur de l'opéra d'Iphigénie, V, 241.
Dubuisson (*M.*), auteur tragique, II, 218, 228; V, 186, 193.
Ducis (*M.*), III, 332; IV, 320, 335, 360. *Voy.* Académie française.
Duclos, académicien, I, 387, 498; V, 243.
——— comédienne, I, 307.
Ducrest (*le marquis*), V, 289.
Dudoyer, III, 129; V, 152.
Dufour, médecin, IV, 217.
Dufreni, III, 224.
Dufresne, acteur, I, 508.
Dugazon, acteur, III, 64, 407; IV, 99.
Duhamel de Denainvilliers (*M.*), III, 107.
Duhamel du Monceau (*M.*), I, 19.
Duménil (*mademoiselle*), actrice, I, 206, 286; III, 195.
Dumont (*M.*), V, 5.

Dunciade (*la*), poëme, I, 178; II, 21.
Duni, compositeur, I, 341, 342.
Dupont (*M.*), II, 123.
Dupré, inventeur d'un nouveau feu grégeois, III, 342.
Duprez (*M.*) architecte, I, 234.
Dupuy (*le président*), IV, 210.
Duranci (*mademoiselle*), actrice, V, 277.
Duras (*le maréchal de*), III, 367; V, 195.
Duroncel, nom supposé de Voltaire, II, 229, 236.
Durosoy, II, 189; V, 311.
Dussaux, V, 33.
Duvoisin (*madame*), II, 177.

E.

Échange (*l'heureux*), drame, III, 409.
Echo et Narcisse, opéra, V, 173.
École dramatique, I, 480.
—— du monde, I, 230.
—— de la jeunesse, V, 201.
Économiques du marquis de Mirabeau, I, 13.
Économistes, I, 1, 14, 211, 215; III, 210; V, 62, 113. *Voyez* Baudeau, Roubaud.
Édouard, le prince prétendant, V, 52.
Égards (*des*), par Diderot, III, 269.
Égoïsme (*l'*), comédie, I, 441; III, 288.
Élégie de M. Imbert, II, 424.
Éléphant, I, 387.
Élie de Beaumont (*madame*), II, 497.
Éloge de la ville de Moukden, I, 97. — de Molière, 27; III, 327. — de Fénélon, II, 59, 68; III, 179. — de La Condamine, III, 38, 84. — de La Fontaine, III, 179. — de Racine, III, 191. — de Destouches, III, 215. — de l'abbé de Choisy, IV, 58. — de Michel de l'Hospital, IV, 47, 57. — de M de Valbelle, V, 16. — de Suger, V, 17. — de Voltaire, IV, 327; V, 111. — de Fléchier, IV, 148. — de Boileau, III, 179.
Eloge des grands écrivains, III, 305.
Eloges des Académiciens, II, 430; IV, 340.
—— de Crébillon et du président de Roses, IV, 205.
Encyclopédie de Diderot, horriblement mutilée, I, 362 et suiv; — soutenue par madame Geoffrin, III, 359.
——— de M. le professeur Félice, I, 378.
Encyclopédistes, I, 47, 236.
Enéide, traduite par M. Turgot, III, 378.

Énigme par M. de Lessart, IV, 50. — de J.-J. Rousseau, IV, 322.
Enlèvement de quelques actrices à Brunoy, V, 216.
Entretiens sur le divorce, II, 300.
——— de l'abbé Joannet, I, 488.
Éon (*la chevalière d'*), III, 334; IV, 347, 350.
Epée (*l'abbé de l'*), II, 502.
Epigrammes contre Voltaire, I, 243; II, 389. — contre M. de La Harpe, I, 244; II, 508; IV, 129. — contre M. de La Borde, II, 59. — sur M. Marin, II, 378. — par Rhulière, III, 356. — sur les gazons du Louvre, IV, 41. contre le marquis de Villette, IV, 167. — sur la tragédie de Tibère, IV, 210. — contre un détracteur de Voltaire, IV, 314. — contre le duc de Choiseul, III, 132. — contre Dorat, III, 124, 131. — contre M. Ducis, IV, 335.
Épigrammes latines et françaises sur Voltaire, I, 466.
——— périodiques de Linguet contre M. de La Harpe, II, 124 et suiv.
——— des piccinistes et des gluckistes, V, 112.
Épinay (*madame d'*) III, 282; IV, 14.
Épiques (*poëmes*), II, 490.
Épitaphe de Dorat, V, 139.
——— d'un perroquet, V, 290.
——— de Voltaire, IV, 238, 355.
Epître à Ninon, III, 48.
— à M. Duhamel, III, 107.
— sur l'éloquence, III, 312.
— à M. de Villette, IV, 29.
Epoques de la nature, IV, 372.
Eprémesnil (*M. d'*), V, 151.
Epr... (*M. d'*), V, 267.
Epreuves du sentiment, II, 494.
Éraste, pièce allemande, I, 49.
Erixène, pastorale, V, 37.
Ermenonville, IV, 264; V, 140.
Ernelinde, IV, 35. — Parodie de cette pièce, IV, 99.
Ernestine, opéra comique, IV, 41.
Eschyle, traduit par M. de Pompignan, I, 193.
Espagnac (*le baron d'*), III, 6.
Espérance de se survivre. Discours de Marmontel, IV, 363.
Espinasse (*mademoiselle de l'*), I, 10; III, 404.
Espion (*l'*) Anglais, V, 189.
Esprit de la Fronde, III, 70. — de Henri IV, I, 195.
— de Voltaire, II, 17.

Essais historiques sur l'Inde, I, 191.
— sur la tragédie, III, 325.
— sur le caractère et les mœurs des femmes, II, 216, 248.
— sur le jeu des dames à la polonaise, I, 355.
— sur l'opéra, II, 452.
— de Montaigne, III, 98.
— sur la prédication, V, 281.
Estaing (*le comte d'*), IV, 371; V, 86, 95.
Estrades (*la comtesse d'*), I, 350.
Etampes (*chanoine d'*), vole à tire-d'aile, II, 308
Etrennes du Parnasse, I, 15.
— de madame de La Vaupalière à son mari, III, 362.
— de l'amour, V, 67.
— (*les*), ou le Bonnet magique, V, 234.
Evènemens imprévus, V, 49.
Eventail donné à la reine, III, 173.
Euler, IV, 375.
Euthyme et Lyris, III, 273.
Extrait du droit public de la France, II, 30.

F.

Fable du chevalier Delille, III, 124.
Fables de M. Boisard, II, 448.
Fabliaux de M. Legrand, V, 99.
Fabricant de Londres, I, 431.
Falconet, sculpteur, II, 29.
Falconet (*M.*), avocat, II, 298, 498.
Faldoni, drame, I, 131, 162.
Fallet, auteur de Tibère et Sérénus, tragédie, V, 323.
Fannier (*mademoiselle*), actrice, IV, 180.
Favart (*M.*), II, 485; III, 288.
— (*madame*), sa mort, II, 230.
Faucon (*le*), opéra comique, II, 220.
Fausse délicatesse (*la*), III, 288.
Fausse peur, opéra comique, III, 138.
Fausses apparences. *Voyez* Amant jaloux.
Fausses infidélités, V, 172.
Fausses vertus de Marianne, par madame de Montesson, V, 288.
Fayel, drame, I, 61.
Fayette (*M. de la*), IV, 354; V, 118.
Feinte par amour (*la*), II, 486.
Félice (*le professeur*), I, 378.

Félicité publique (*de la*), III, 178.
Félix, opéra comique, IV, 131.
Femme sincère (*la*), comédie, IV, 206.
Femmes (*sur les*), par Diderot, II, 247.
Fénélon, II, 59, 60, 68, 93; III, 179, 181.
Fénouillot de Falbaire, I, 73, 396, 431; II, 110; V, 70.
Ferdinand VI, V, 341.
Ferrand (*mademoiselle*), V, 52.
Ferté-Imbault (*la marquise de la*), III, 289, 346; IV, 119, 375.
Fête des Lanturelus, IV, 375.
— de Mirza, V, 262.
— du village (*la*), IV, 217.
Fêtes pour le mariage du Dauphin, I, 146, 197. II, 212.
— de Versailles, I, 203.
— pour le mariage du comte de Provence, II, 15. — de Trianon, V, 172.
— de Brunoy, III, 255; V, 214, 216.
Feu d'artifice de Torré, II, 10.
— grégeois, III, 342.
Fils naturel (*le*), II, 52.
Filtz (*mademoiselle de Saint-*), I, 230.
Finte-Gemelle (*le*), IV, 233.
Fize (*M.*), médecin de Montpellier, I, 390.
Flèche (*jésuites de la*), II, 428.
Fléchier (*éloge de*), IV, 148.
Fleur d'épine, opéra comique, III, 232.
Fleury (*le cardinal de*), III, 169.
Fleury, acteur, II, 186; V, 278.
Flins des Oliviers (*M. de*), V, 326.
Floquet, II, 501, 508; IV, 155; V, 226.
Florence, acteur, II, 186.
Florian (*le chevalier de*), IV, 358; V, 43, 214, 274, 325.
Florinde, tragédie, I, 320.
Florine, opéra comique, V, 150.
Flotte (*M. de la*), I, 89, 191.
Foix (*M. de Sainte*), sa mort; ses écrits, III, 256.
Foncemagne (*M. de*), II, 230; V, 71, 87.
Fontaine (*La*), son éloge, III, 179, 183.
Fontanelle (*M. de*), I, 50, 54, 238; III, 74, 202.
Fontenelle, I, 77; III, 125, 225, 298, IV, 113.
Forgeot, V, 251.
Fous, moyen de les guérir, IV, 217.
F..., manie, III, 204.

Framery (*M.*), I, 344; IV, 130.
Franciade (*la*), poëme, II, 490.
François II, drame, I, 35.
Francs-maçons (*loge des*), IV, 322 et suiv.
Franklin, IV, 96, 197, 257; V, 62, 106.
Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, *voyez* Prusse.
Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, II, 345.
Frères (*les deux*), I, 230.
— (*les trois*) jumeaux vénitiens, opéra comique, III, 4.
Fréron, I, 73, 189; III, 360.
Fièse (*le comte de*), II, 31. *Voyez* aussi, tome I, notice sur le baron de Grimm, page IX.
Friedzeri, compositeur, II, 49.
Fronde (*esprit de la*) III, 70.

G.

Gabrielle d'Estrées, héroïde, II, 504.
— de Vergy, I, 58; IV 30.
— de Passy, IV, 298.
Gageure imprévue (*la*), I, 263; V, 172.
Gaillard (*M.*), I, 495; V, 37, 183.
Galiani (*l'abbé*), I, 6, 8, 11, 19, 21, 57, 112, 211; II, 195, 205, 208; 210, 240, 287, 354, 377; III, 115, 280, 282; IV, 14.
Garat (*M.*), avocat, V, 17.
Gardel (*madame*), mère, III, 227.
Garnier (*M.*), auteur de Nina, V, 84.
—— (*MM.*), II, 501; III, 383; IV, 199; V, 55, 262.
Garrick, I, 109, 281, 305.
Gaston et Bayard, I, 58, 484.
Gatti (*Angelo*), I, 11.
Gaussin (*mademoiselle*), actrice, IV, 144.
Gautier (*l'abbé*), IV, 170, 197, 201.
Gazette de santé, V, 177.
— de France, I, 475; II, 292, 378,
Généalogie de Jésus-Christ, III, 31.
— de la maison de Lorraine, I, 144.
Genève, projet de réforme, III, 182.
— (*lettre de*), sur Voltaire, IV, 137.
Geneviève (*église de Sainte-*), I, 142.
Génie (*le*), poëme, I, 221.
Genlis (*madame de*), IV, 120; V, 78, 108, 156, 170, 210, 211, 238.
Gentoux (*code des*), IV, 258.

Geoffrin (*madame*), I, 10, 108, 222, 381, 425; II, 323, 363, 395; III, 225, 283, 289, 357 et suiv.; IV, 103, 119, 281.
Geoffrin (M.) IV, 281.
Georgel (*l'abbé*), II, 150.
Georges (*Saint-*), compositeur, IV, 41, 301.
Georgiques de Virgile, par M. l'abbé Delille, III, 324.
Gerbier, avocat, III, 45, 210.
Gessner, I, 49; IV, 427.
Gévaudan (*bête du*), II, 293.
Gibert (*M.*), II, 148, 150.
Gilbert, début poëtique, II, 329. Ode sur le jubilé, III, 267. Sa mort, V, 220, 327.
Giraldi (*Lilio*), I, 167.
Ginguené (*M.*), II, 189.
Girardin (*M. le marquis et mad. la marquise de*), IV, 264 et suiv.
Gluck, gluckistes, III, 79; IV, 1, 139, 294; 377; V, 1, et suiv., 112.
— (*messe de*), III, 232.
Gnide (*le temple de*), II, 413.
Goësman, conseiller au parlement, III, 57.
Goldoni, II, 27, 57, 69, 315; III, 228.
Gomez (*madame de*). Sa mort, I, 418.
Gonzague (*le prince de*), III, 298.
Gor (*milord*), I, 433.
Gossec (*M.*), compositeur, III, 52; IV, 217.
Grâces (*origine des*), IV, 239.
Gracques (*les*), tragédie, V, 160.
Grains (*commerce des*), I, 5, 11, 12.
— Art de les conserver, I, 19.
Grammont (*la duchesse de*), I, 51.
Grammont-Roselli, auteur, II, 187.
Grenade (*prise de la*), V, 57.
Gresset, III, 159; IV, 53.
Grétry, I, 9, 46, 343, 477; II, 110, 165, 169; III, 5, 61; IV, 199, 206, 216, 336; V, 49, 68, 72, 135.
Greuze, II, 67.
Griffet (*le P.*), I, 380; IV, 43.
Grimm (*le baron de*), I, 11, 39, 165, 222, 225, 331; 347; IV, 75; V, 129.
Grisel (*l'abbé*), I, 66.
Grive sculptée, IV, 80.
Grosier (*M. l'abbé*), III, 391.
Grosley (*M.*), I, 83.
Grou (*jésuite*), I, 85.

Gruet (*M.*), couronné par l'Académie française, III, 215.
Gudin (*M.*), III, 205, 335, 341; V, 21.
Guerchin (*le*), peintre, III, 319.
Gueroult (*M. l'abbé*), IV, 285.
Guibert (*le comte de*), II, 277, 403, 470; IV, 47; V, 1, 160.
Guignes (*M. de*), I, 97, 106; II, 116, 486.
Guillard (M.), V, 37.
Guillaume Tell (*tragédie*), I, 33.
Guimard (*mademoiselle*), actrice, I, 402; II, 435; III, 332; IV, 199, 364; V, 159.
Gustave III, roi de Suède, II, 321, 324.

H.

Haller, II, 432.
Harcourt (*le comte d'*), IV, 257.
——— (*la comtesse d'*), III, 173.
Harpe, (*M. de La*), I, 37, 50, 56, 243, 346, 410; II, 59, 123, 297, 348, 477, 508; III, 42, 74, 179, 183, 191, 202, 294, 359, 362; IV, 129, 208, 241, 305, 353; V, 10, 18, 89, 111, 122, 160, 184, 254, 272, 325.
Haukesworth, *voyez* Kook.
Hébert (*vers à madame*), IV, 184.
Heiddeguer (*M.*), bourgmestre de Zurich, IV, 256.
Heinel (*mademoiselle*), danseuse, II, 175, 502.
Hèle (*d'*), IV, 22, 206, 235, 336; V, 49, 279.
Hellé, opera, IV, 155.
Helvétius, II, 158, 359.
——— (*madame*), V, 106.
Helvidius Priscus, I, 81.
Hénault (*le président*), I, 35, 350; III, 238.
Hénin (*le prince d'*), III, 44; IV, 183; V, 32.
Hennuyer, (*Jean*) drame, II, 303.
Henri IV (*Esprit de*), I, 195; V, 21. Son cœur déposé à La Flèche, II, 428.
Henriade (*la*), II, 308; III, 238.
Henriette d'Angleterre, V, 247.
Héroïdes, I, 63; II, 163.
Hesseinstein (*le comte de*), II, 323 et suiv.
Heures de Cythère, III, 232.
Heureuse rencontre (*l'*), comédie, I, 438.
Heureux échange (*l'*), par madame de Montesson, III, 409.
Histoire (*manière d'écrire l'*), III, 2.
——— (*preuves de l'*), I, 380.
——— universelle, I, 195.
——— de Charles-Quint, I, 473.

——— du Dauphin, père de Louis XVI, IV, 43.
——— littéraire de Voltaire, V, 270.
——— de l'empire Ottoman, I, 476.
——— philosophique de l'abbé Raynal, II, 226; III, 135, 139; IV, 303; V, 133, 250, 282, 306, 310.
——— abrégée des philosophes, II, 309.
——— (*supplément à l'*) de la rivalité de la France et de l'Angleterre, IV, 142.
——— du poëte Savage, II, 41.
——— du maréchal de Saxe, III, 6.
——— de Sénèque, par Diderot, V, 23.
——— du royaume de Siam, II, 275.
——— du Théâtre français, V, 229.
——— du Tribunat de Rome, III, 183.
——— de la dernière révolution de Pologne, I, 71.
——— de l'homme volant, V, 282.
Historiette par mademoiselle Sternheim, III, 167.
Hoc (*M. le*), IV, 57.
Holbach (*le baron d'*), I, 112, 369.
Holland, II, 426.
Hollandais, IV, 313
Homère (*Discours sur*), III, 215.
Homme (*de l'*), de ses facultés intellectuelles et de son éducation, II, 361.
——— dangereux (*l'*), I, 170; II, 19.
——— impassible (*l'*), V, 288.
——— personnel (*l'*), IV, 96, 171.
Hospital (*Michel de l'*), son éloge, IV, 47, 57, 61.
Horace (*Réponse d'*) à Voltaire, II, 348. — Son poëme séculaire mis en musique, V, 85.
Horme (*madame de l'*), III, 315.
Hôtel-Dieu (*Incendie de l'*), II, 378, 380. Projet pour l'Hôtel-Dieu, III, 64.
Houdetot (*madame d'*), I, 385, 408; IV, 302, 358.
Houdon, statuaire, IV, 79.
Huber, peintre, découpeur, II, 349 et suiv.
Humain, tambour-major et mestre-de-camp, suicidé, III, 14 et suiv.
Huron (*le*), opér. com., I, 46.
Hurtaut (*M.*), I, 162.

I.

Idées singulières de Rétif de La Bretonne, I, 126.
Idylles de Gesner, II, 427.

——— de la Chine, III, 391.
Iliade d'Homère, III, 336.
Illinois (les), tragédie, V, 76.
Imbert, II, 274, 424; IV, 298; V, 150.
Impatient (*l'*), comédie, IV, 294.
Importuns (*les*), comédie, I, 275.
Impromptu de Diderot, V, 51. — de Voltaire, V, 200, 274.
Improvisatrice célèbre, III, 298.
Incas de Marmontel, I, 274; III, 426.
Inconséquent (*l'*), de M. Laujon, V, 297.
Inconvéniens de la vie de Paris, IV, 290.
Inde (*Essais historiques sur l'*), I, 191.
Indienne (*l'*) de M. Framery, I, 344.
Inès de Castro, trag., I, 307.
Infidélités (*les Fausses*), V, 172.
Innocence persécutée, (*l'*), III, 288.
Inoculation, ode, III, 130.
Inquisition de Venise, III, 141.
Intérêt général de l'état (*de l'*), par M. de Larivière, I, 212.
Intieri (*Barthélemi*), I, 19.
Intrigue du cabinet (*l'*), V, 98.
Iphigénie du chevalier Gluck, III, 79; V, 3. *Voy.* Gluckistes.
——— de Piccini, V, 241, 244. *Voyez* Piccinistes.
Irus, conte, I, 44.
Ismène et Isménias, opéra de M. Laujon, I, 402.
Italie (*Voyage d'*) par Grosley, I, 83.

J.

Jaloux sans amour (*le*) V, 231.
Jammabos (*les*) de M. Imbert, V, 70.
Japhet d'Arménie (*don*), III, 407.
Japon (*Recherches historiques sur le*), IV, 313.
Jardinage (*la pratique du*) I, 280.
Jardins (*Théorie des*), III, 314.
Jaucourt (*le chevalier de*), I, 369.
Jeannot, V, 8, 10. *Voyez* Volange.
Jeannot et Collin, V, 213.
Jeannot et Dodinet, V, 187.
Jenneval, drame, V, 253.
Jésuites, II, 428; III, 171, 175, 376. Chassés d'Espagne, V, 328.
Jeu des dames polonaises, I, 355. — Passion du jeu, V, 33.
Jeux de la petite Thalie, I, 439.

Joannet (*l'abbé*), I, 488.
Jobart (*l'avocat*), II, 164.
Jocaste, tragédie, V, 292.
Joly (*M. de*), I, 79.
—— (*mademoiselle*), actrice, V, 290.
Jones (*M.*), Anglais, II, 133.
Joseph II (*l'empereur*), II, 341, 364; IV, 75.
Journal français, III, 324.
——— de Linguet, III, 42.
Jubilé (*Ode sur le*), par Gilbert, III, 267.
Jugement de Midas (*le*), IV, 206, 235.
——— (*le*) de Pâris, II, 274.
Julie, comédie, II, 314, 471.

K.

Kain (*Le*), acteur. *Voyez* Le Kain et Théâtre français.
Kien-Long (*empereur de la Chine*), I, 97 et suiv.
Klopstock, III, 378.
Konigsmarck (*la comtesse de*), II, 3, 78.

L.

Lablèterie (*l'abbé de La*), II, 270.
Laboulaye (M. *de*), IV, 155.
Laclos (*M. de*), IV, 41.
Lacroix (*M. de*), avocat, II, 161 et suiv.
La Ferté-Imbault (*madame de*), reine des Lanturelus, III, 289; IV, 119, 375.
Laflotte (*M. de*), I, 89.
Laguerre (*mademoiselle*), actrice, V, 244.
Laharpe, (*M. de*) *voyez* Harpe.
Lalande (*M. de*), astronome, II, 463, 508. *Voyez* Comète.
Lally (*le comte de*), I, 89.
Lamentine, V, 23.
Lamonnoye (M. *de*), III, 406.
Lamothe (*mademoiselle de*), actrice, II, 127.
Langeac (*M. de*), IV, 285.
Langues (*formation, progrès, perfection des*), III, 115.
Lantin (*M.*), auteur prétendu de la Sophonisbe retouchée par Voltaire, I, 133.
Lanturelus (*l'ordre des*), IV, 375; V, 126.
Laplace (*M. de*), I, 354; V, 243.
Laporte (*l'abbé de*), V, 71.

Larive, acteur du Théâtre français, I, 398; III, 332; IV, 30; V, 125.
Larivière (*M. Mercier de la*), I, 4, 211.
La Rochefoucauld (*le duc de*), IV, 288.
Laruette (*mad.*), actrice, III, 408.
Lasalle (*M. le marquis de*), V, 41, 182, 275.
Lasnière (*M.*), II, 102.
Laugier (*l'abbé*), II, 96.
Laujon, I, 483, IV, 199, 297.
Lauragais (*M. le comte de*), II, 443, III, 44; V, 191, 292.
L..... (*le comte de*), II, 30.
Laurès (*le chevalier de*), V, 71.
Laurette, opéra comique d'un soldat, IV, 41.
La Vallière (*la duchesse de*), I, 385; II, 425; IV, 129.
La Vauguyon (*le duc de*), II, 199.
Lavoisier (*M.*), I, 454.
Le Batteux (*l'abbé*), II, 281; V, 190.
Le Beau de Schosne (*M. l'abbé*) II, 423.
Le Blanc (*M.*), auteur des Druides. *Voy.* Druides *et* Adeline.
Le Breton, imprimeur, I, 365 *et suiv.*
Leclerc de Mont-Mercy (*M.*), I, 94.
Leclerc (*M.*), médecin des armées, auteur de Yu-le-Grand, I, 125; II, 497.
Le Comte, vinaigrier, I, 2.
Lefebvre (*M.*), I, 320; III, 288, 353.
Légataire (*le*) de Regnard, V, 91.
Législation (*de la*), par l'abbé de Mably, III, 198.
Legrand (*M*), III, 315, V, 99, 209.
Legros, acteur de l'opéra, I, 417.
——— coiffeur, I, 127, 210.
Lehoc, IV, 57.
Le Kain, acteur célèbre, I, 309, 470, 485, 487; II, 422; III, 8, 55; IV, 158.
Lemierre, I, 53, 237; IV, 144, 239; V, 153, 211, 236.
Lemoine, célèbre sculpteur, IV, 256.
Lemonnier (*l'abbé*), I, 415; IV, 155.
Lemonnier (*M.*), secrétaire du comte de Maillebois, II, 501.
Léonard (*M.*), III, 72.
Lepicq, célèbre danseur, III, 331—332.
Lequesne, agent de Linguet, V, 151.
Lessart (*M. de*), IV, 50.
Le Tessier (*Lectures de M.*), III, 68.
Le Tourneur, I, 141, 165; II, 41.
Lettres de Brutus, II, 104.

Lettres de mademoiselle Justine à M. Caze, V, 249.
——— de madame la Comtesse—Tation, I, 231.
——— de M. Bailly à M. de Voltaire sur l'origine des sciences, III, 392.
——— de Sophie de Vallière, II, 190.
——— de mademoiselle Clairon sur les femmes, III, 36.
——— de M. Clément à M. de Voltaire, III, 113.
——— autographe de Fontenelle sur la résurrection, III, 125.
——— de l'abbé Galiani, II, 195, 205, 208, 210, 240, 287, 354, 377; III, 280, 282; IV, 14.
——— de Voltaire à madame Necker, I, 57, 163, 222; II, 513. — au baron de Grimm, I, 347. — à M. Duprez, I, 234. — au comte de Schomberg, I, 293. — au duc de Richelieu, I, 54. — au secrétaire du Parnasse, I, 16. — à mademoiselle Dionis, IV, 207. — au curé de Saint-Sulpice, IV, 202. — au roi de Suède, II, 160. — Sur les Sirvens, 177. — Au docteur Tronchin, 179. — A M. le comte de Lewenhaupt, 321. — à l'évêque de Senez, III, 174. — à M. Boncerf, 301.
——— de Milord Rivers, par madame Riccoboni, III, 292.
——— Sur l'amour de la patrie, etc., par le Grand Frédéric, V, 68.
——— de M. Lefranc de Pompignan à Racine fils, II, 482.
——— d'un théologien attribuée à Voltaire, III, 163.
——— de l'anonyme de Vaugirard, IV, 10.
——— (*Recueil de*) du roi de Prusse sur la guerre, II, 361.
——— turques, III, 259.
Libertin (*le*) devenu vertueux, III, 422.
Libraires; privilèges qu'on leur accorde, V, 142.
Ligne (*le prince de*), I, 228; III, 380, 381; IV, 196.
Lille (*M. l'abbé de*). *Voyez* Delille.
Linguet, I, 25; II, 122 à 125, 356, 499; III, 42, 45, 313, 334, 364, 425; V, 53, 151, 193.
Livre (plan d'un), par l'abbé Galiani, IV, 14.
Livres impies (*grand autodafé de*) brûlés par arrêt du parlement, I, 255.
Lœuillard (*M.*), IV, 285.
Loge des Neuf Sœurs. Réception de Voltaire, IV, 322—327.
Logique (*la*) de l'abbé de Condillac, V, 175.
Logogriphe en forme de charade, adressé à une jolie femme par le chevalier de B....., I, 231.
Lois de Minos, tragédie de Voltaire, II, 229—236.
Loiseau de Mauléon (*M.*), II, 148—150.

Londres (*Voyage de*), par Grosley, I, 83.
Lord (*le*) anglais et le Chevalier français, comédie d'Imbert, V, 65.
—— (*le*) supposé, opéra comique de Doismont, III, 304.
Lorédan, par M. de Fontanelle, III, 74.
Lorraine (*mademois. de*), affaire du menuet. *Voy*. Menuet.
——— (*Généalogie de la Maison de*), I, 144.
Louis XIV, II, 425; IV, 257, 346.
—— XV, II 481; III, 87, 169, 335, 341, 363; V, 256.
—— XVI, III, 349; IV, 151, 153.
—— (*mademoiselle*), auteur de la musique de Fleur-d'Epine, III, 231.
Lourdet de Santerre, IV, 305.
Louvre (*épigramme sur les gazons du*), IV, 41.
Lubersac (*l'abbé de*), III, 349.
Luchet (*la prétendue marquise de*), I, 433.
Luchet (*M. de*), V, 270.
Lucile, opéra com., I, 46.
Lussan (*mademoiselle de*), I, 62.
Luxe (*satire sur le*), III, 136; IV, 212.
Luxembourg (*madame la maréchale de*), II, 176; IV, 129.
Luynes (*madame la duchesse de*), IV, 232.
Luzzi (*mademoiselle*), actrice, I, 470; V, 278, 290.

M.

M..... (*M. l'abbé*), I, 212; V, 140.
Mabille (*M.*), V, 94.
Mably (*l'abbé de*), I, 302; III, 2, 198.
Magnanville (*M. de*), I, 481.
Magnifique (*le*), de Sedaine, II, 433.
Mahomet, tragédie de Voltaire, I, 41; III, 242; IV, 364; V, 102.
Maintenon (*madame de*), II, 510.
Mairan (*M. d'Ortous de*), I, 422, 489.
Mairet, III, 7.
Mairobert, censeur royal, V, 45, 189.
Mal entendu (*le*), comédie de Legrand, III, 315
Malesherbes (*M. de*), I, 498; III, 358.
Malheureux (*le*) imaginaire, de Dorat, III, 288, 337, 362.
Mandement de monseigneur l'archevêque d'Aix contre les ouvrages du marquis d'Argens, composé par Frédéric-le-Grand, II, 153 et suiv.
Mânes (*les*) de Louis XV, III, 335, 341.
Manière de bien juger les ouvrage de peinture, II, 96.

Manifeste de la république de Pologne, I, 301.
Manoury, I, 355.
Marbois (*M. de*), IV, 185.
Marc Aurèle; ses pensées, I, 79.
Marchand (*l'avocat*), I, 162, 405.
Marchand de Smyrne (*le*) de Champfort, I, 26.
Mariane, coméd., V, 288.
Marianne, tragédie de Voltaire, III, 239.
Marie de Médicis (*vie de*), III, 112.
Marie-Thérèse (*l'impératrice*), Lettre au Dauphin, I, 160. Sa vie, II, 451.
Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, III, 173, 250, 255, 287; IV, 134; V, 140.
Marié (*le nouveau*) de M. Cailhava, I, 275.
Marin, gazettier; son style ridicule, II, 292, 378.
Marmontel, I, 8, 46, 218, 274, 337; II, 165, 282, 454; III, 5, 54, 298, 312, 343, 426; IV, 1, 7, 56, 148, 153, 274 et suiv., 343, 363; V, 91, 207.
Marquis de .... (*le*), II, 374.
Mars (*mesdemoiselles*), actrices, II, 186.
Marsolier (*M.*), III, 288.
Marsy (*l'abbé de*), I, 277, 339.
Martini ou Martin, I, 483; III, 30.
Massillon (*Petit Carême de*), I, 44.
Masson, soi-disant *marquis de Pezay*. II, 194; III, 61 IV, 125.
Matinée villageoise (*la*), V, 276.
Matroco, drame burlesque, IV, 199.
Maurepas (*le comte de*), III, 375, 405; IV, 89, 351; V, 75.
Maury (*M. l'abbé*), II, 68, 325 et suiv., IV, 143.
Maximes (*nouvelle édition des*) de M. le duc de La Rochefoucauld, par M. Suard, IV, 288.
Médée, tragédie de Clément, IV, 356.
— ballet de Noverre, I, 401; V, 79.
Médicis (*Vie de Marie de*), III, 111.
Mélanges de littérature orientale, de M. Cardonne, I, 262.
Mélanie de La Harpe, I, 37, 50, 56.
Mélomanie (*la*) de M. Champein, V, 252.
Mémoire aux artistes, par Piron, II, 472.
— de Beauséjour, avocat, contre le marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, III, 260.
— pour un fils accusé de parricide, II, 89.
— des grands du royaume, présenté à Louis XV, sur le fameux Menuet dansé au mariage de M. le Dauphin, I, 146. Parodie de ce Mémoire, I, 152.

Mémoires de du Barry, I, 84.
— (commentaire sur les) du comte de St. Germain, V, 228.
— de mademoiselle Sterhneim, III, 167.
— de M. de Lauragais, II, 443.
— de madame de Maintenon, II, 510.
— historiques de M. de Belloy, I, 356.
— politiques et militaires, pour l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, par Millot, III, 413.
— d'une reine infortunée (*Caroline-Matilde d'Angleterre, reine de Danemarck*), III, 338.
— philosophiques, par l'abbé de Crillon, IV, 37.
Menard (*mademoiselle*), actrice, I, 183.
Menuet (*affaire fameuse du*) aux fêtes du mariage de M. le Dauphin, I, 145, 152.
Mercier (*M.*) I, 194, 440; II, 108, 305; III, 148; IV, 157, 205; V, 133, 253.
Mercier de la Rivière (*M.*), conseiller au parlement de Paris, I, 4, 212 et suiv.
Mère (*la*) jalouse, de Barthe, II, 134.
Mereaux (*M. de*), IV, 41.
Merinval, drame, III, 74.
Mérope, tragédie, III, 242.
Mesmer, IV, 218; V, 177.
Messe de Gnide, III, 232.
Métastase (*l'olympiade de*), parodiée par Framery, musique de Sacchini, IV, 130.
Métrologie, ou Traité des mesures de Paucton, V, 203.
M che , financier, V, 200.
Mignot (*l'abbé*), I, 476.
— sculpteur, I, 403.
Miliciens (*les deux*), opéra comique, II, 49.
Millot (*l'abbé*), II, 387; III, 413; IV, 143; V, 200.
Mina, opér. com., V, 84.
Minutieux (*le*), comédie de M. de Montesquiou, III, 410.
Mirabaud, trad. du Tasse, I, 505; III, 137; de l'Arioste, V, 222.
Mirabeau (*le marquis de*), l'ami des hommes, I, 13; II, 233; III, 260.
Miracles (*faiseur de*), chassé de Paris, II, 261.
Miroménil (*M. de*), III, 368.
Mirza et Lindor, ballet de M. Gardel, aîné, V, 55.
Moheau (*M.*), IV, 91.
Mois de mai (*le*), poëme de Dorat, I, 158.
Moissy (*M. de*), I, 439, 480.
Molé, acteur, I, 239, 327; V, 323.

Molière (*éloge de*), I, 27; II, 265; III, 327; IV, 363.
Molines (*M. de*), III, 161.
Moncrif, I, 335, 354; II, 127.
Monde de verre réduit en poudre, par l'abbé Royou, V, 97.
Mondonville, II, 16, 334.
Monsieur, III, 173, 255.
Monsigny, II, 16, 220; IV, 131.
Montaigne (*voyages de Michel de*), III, 94. Réflexion sur ses Essais, 98.
Montaigu (*mylady*), III, 216; IV, 101.
Montchauvet (*le curé de*) en basse Normandie, I, 586.
Montesquiou (*M. de*), III, 410.
Montesson (*madame la comtesse de*), III, 409; IV, 205, 207; V, 109, 287.
Montfort (*M. de*), IV, 282.
Monthion (*M. de*), V, 61.
Monumens publics (*discours sur les*), III, 349.
Montmartel (*M. Pâris de*), I, 244 et suiv.
Monvel, acteur du théâtre Français, II, 314, 471; IV, 51, 244, 316; V, 125, 223, 303.
Morand, chirurgien, II, 495.
Morangiès (*procès du comte de*), II, 298, 415, 568, 498.
Morat, commandant des pompiers de Paris, II, 380.
Moreau (*l'avocat*), I, 403.
— l'architecte, I, 30.
Morel, Théorie des jardins), III, 314; V, 266.
Morellet (*M. l'abbé*), sa traduction du Traité des délits et des peines, I, 112; II, 432; IV, 103.
Morliere (*le chev. de la*), III, 383.
Mort du marquis d'Argens, I, 425.
— de Bachaumont le nouvelliste, I, 504.
— de Bandouin, peintre, I, 185.
— de Bellecour, comédien, IV, 318.
— de l'abbé de La Bléterie, II, 270.
— de Boucher, peintre, I, 184.
— de M. Bignon, prévôt des marchands, II, 212.
— de Madame Brillant, chatte, II, 176.
— des demoiselles Camargo et Carton, danseuses, I, 123.
— de Cassanea de Mondonville, II, 334.
— de Colalto, IV, 89.
— de Crébillon, fils, I, 447.
— du Gentil Bernard, III, 305.
— de Dorat, V, 161.
— de mademoiselle Duranci, actrice, V, 277
— de madame du Deffant, V, 41.

Mort de Deshayes, peintre, I, 185.
— de madame Favart, comédienne, II, 230.
— de M. de Foncemagne, V, 71.
— de madame Geoffrin, IV, 103.
— de Gibert, II, 148, 150.
— de Gilbert, poëte, V, 220.
— de madame de Gomez, I, 418.
— de M. d'Hèle, V, 279.
— d'Helvétius, II, 138.
— de J. J. Rousseau, IV, 253, 264, 265 et suiv.
— de l'abbé de La Porte, V, 71.
— de l'abbé Lebatteux, V, 190.
— de M. Legros, coiffeur, I, 210.
— de M. Loiseau de Mauleon, II, 148.
— de M. de La Condamine, III, 38.
— du duc de La Vauguyon, II, 199.
— de Le Kain, IV, 164.
— de Louis XV, III, 187.
— de M. de Mairan, I, 422.
— de Molière, célébrée au théâtre Français, II, 423.
— de Moncrif, I, 335, 354.
— de Morand, chirurgien, II, 495.
— de l'abbé Nollet, I, 122.
— de Paulin, comédien, I, 34.
— de Piron, II, 389.
— du président Hénault. Particularités curieuses sur madame du Deffant, I, 350.
— de Rouelle, chimiste, I, 245.
— de M. de Saint-Foix, III, 256.
— de Senac, premier médecin du roi, I, 388.
— de M. de Silhouette, I, 300.
— de Thiriot, correspondant du roi de Prusse, II, 372.
— de Louis-Michel Vanloo, I, 467.
— de Claude Vassé, sculpteur, II, 373.
— du duc de Villars, I, 265.
— de Voltaire, IV, 220; et suiv.
Mort marié (*le*), opéra comique, de Sedaine, III, 384.
Mort de Pompée (*la*), tragédie, V, 153.
Moses Mendelshon, II, 276.
Mouchy (*madame la maréchale de*), V, 21.
Mouhy (*le chevalier de*), V, 229.
Moukden (*éloge de la ville de*), I, 97.
Moulinghen (*madame*), comédienne, V, 279.
Murville (*M. André de*), III, 215; V, 18.
Muses rivales, de M. de La Harpe, IV, 353.

Musique (*traité de*), de Bémetzrieder, III, 296.
Mustapha et Zeangir, tragédie de Champfort, III, 287, IV, 134.

N.

Naigeon (*M.*), ce qu'il dit de Grimm, I, Notice hist. pag. x.
Narbonne, acteur, II, 368.
Nature (*de la*), par Robinet, I, 277.
Nature (*époques de la*), IV, 372.
— (*philosophie de la*), I, 93, 168.
— (*systéme de la*), I, 258.
— embellie, III, 323.
Necker (*M.*), I, 58; III, 3; IV, 30, 80, 151; V, 257, 262, 283, 297, 299, 301.
— (*madame*), I, 9, 57, 163, 189, 222, 333, 513; II, 218, 513; III, 249; IV, 289.
— (*mademoiselle*), IV, 56, 290.
Nécrologe des hommes célèbres, II, 120, 151.
Nègres, IV, 303.
Nina, opéra comique, V, 84.
Ninon de l'Enclos, II, 264.
Nivernois (*le duc de*), II, 280, 284; IV, 222; V, 240.
— (*madame de*), IV, 222.
Noailles (*le maréchal de*), III, 365, 415; IV, 274.
Noces houzardes (*les*), V, 81.
— patriarcales, III, 404.
Nodin (*la demoiselle*), danseuse de St. Pétersbourg, IV, 376.
Nollet (*l'abbé*), I, 122.
Nouveau marié (*le*), opér. com. I, 275.
Noverre (*M.*), I, 208, 401; III, 227, 274, 330, 409; IV, 233, 260; V, 79, 149, 159.

O.

Observations sur Boileau, Racine, Crébillon, I, 339.
Ode sur la mort de Buffon, II, 334.
— sur le jubilé, par Gilbert, III, 267.
Œdipe, tragédie de Voltaire, III, 137.
— chez Admète, tragédie, IV, 320.
Œuvres de M. Thomas, II, 456.
Officieux (*l'*), comédie, V, 41, 182, 275.
Oiseaux (*les*), poëme, V, 99.
Olivadès (*Paul*), IV, 154; V, 340.
Olympiade (*l'*), de Métastase, IV, 130.

Ombres chinoises, I, 252.
On ne s'avise jamais de tout, comédie, V, 172.
Oncle (*le roman de mon*), IV, 22.
Oncles (*les deux*), V, 38.
Opéra, I, 30, 203; II, 452; IV, 215, 262, 306, 364, 370, 301.
— Buffa, IV, 232.
Opéra (*l'*) de province, parodie, IV, 141.
Ophellot de La Pause (*M.*), I, 414.
Opuscules philosophiques de Voltaire, I, 59.
— de M. Bret, II, 301.
Or (*moyen de faire de l'*), IV, 217.
Oraison funèbre de Louis XV, III, 169.
Ordre profond, ordre mince, V, 1.
— de la persévérance, I, 445.
— des Lanturelus, IV, 375; V, 126.
Origine des grâces, IV, 333.
— des premières sociétés, I, 25.
Orléans (*le duc d'*), IV, 207; V, 109, 289.
Orphanis, tragédie, II, 504.
Orphée et Eurydice, III, 161.
——— opéra de M. Viguerard, IV, 377.
Orpheline (*l'*) villageoise, II, 49.
Orthographe (*de l'*), II, 92.
Ossat (*cardinal d'*), II, 74.
Otaïtiens, III, 93.

P.

P..... (*M.*), I, 170; II, 19, 126; III, 324, 404.
Pajou (*M.*), sculpteur, III, 385.
Pallafox (*don Juan de*), V, 328.
Palissot, (*M.*), II, 151.
Panckoucke, libraire, I, 377.
Panégyrique de St. Côme et de St. Damien, IV, 311.
— de S.t Louis, par M. l'abbé Maury, II, 325.
Pannard, II, 304.
Paoli (*Paschal*), ses mémoires, I, 193.
Paradoxe de l'abbé Galiani, III, 115.
Parallèle de Voltaire et Rousseau, II, 477.
Parangue, sourcier, II, 292.
Parapilla, poëme, V, 188.
Parfait (*M.*), IV, 53.
Parfilage, II, 38; III, 3; IV, 129.

Paris (*liaisons de*), IV, 273.
Pâris (*jugement de*), II, 174.
Pâris du Verney (*M.*), I, 244.
— de Montmartel, I, 244.
Pariséïde (*la*), poëme, II, 414.
Parlement de Paris, I, 255; III, 301.
Parnasse (*étrennes du*), I, 15.
— (*secrétaire du*), ibid.
— (*le*) des dames, III, 85.
Parodie de la requête des pairs sur l'affaire du menuet, I, 152.
Voy. Menuet.
Parricide (*mémoire pour un fils accusé de*), II, 89.
Parterre du théâtre Français, III, 12.
Partie de chasse de Henri IV, V, 298.
Passion (*de la*) du jeu, V, 33.
Pater (*madame*), V, 32.
Patte, architecte, I, 142, 235.
Patrat, V, 266.
Patrie (*lettres sur l'amour de la*), V, 68.
Paueton, auteur anglais, V, 203.
Paul jones, célèbre corsaire, V, 123.
Paulet, médecin, V, 177.
Paulin, comédien, I, 34.
Peinture (*poëme de la*), I, 52; manière d'en bien juger les ouvrages, II, 96.
Pelletier (*M.*), fermier général, I, 253.
— (*M. le*), contrôleur général, V, 258.
Pélopides, tragédie, II, 129.
Pensées de Marc-Aurèle, par M. de Joly, I, 79.
Perfidies à la mode (*les*), I, 127.
Perrel, I, 93.
Perrin et Lucette, opéra comique, III, 128.
Perroquet (*épitaphe d'un*), V, 290.
Persan (*vers d'un poëte*), III, 160.
Persée, opéra, V, 207.
Perses (*sur les*), III, 395.
Persévérance (*ordre de la*), I, 447.
Petit (*le docteur*), I, 94; III, 64.
Petits riens (*les*), ballet, IV, 233.
Pezai (*le marquis de*), II, 68, 194; III, 61, 285; IV, 125.
Voyez Masson.
— (*madame de*), II, 234.
Phédon (*le*) de Moses Mendelshon, II, 276.
Philidor, III, 168; V, 85, 207.

Philoctète, tragédie, V, 184, 254.
Philosophe amoureux (*le*), conte arabe, I, 263.
Philosophes et des femmes célèbres (*histoire abrégée des*), II, 309.
— (*les*) expulsés, par madame de La Ferté-Imbault, I, 46, 272, 491; III, 290; IV, 119.
Philosophie de la nature, I, 95, 168; III, 325.
— (*siècles de*), III, 151.
Phrosine et Mélidor, poëme, II, 292.
Piccini, II, 243; IV, 5, 198, 233, 344; V, 91, 241.
Piccinistes et Gluckistes, IV, 1; V, 212, 241. *Voy.* Gluckistes.
Pidou (*M.*), IV, 314.
Pièces intéressantes et peu connues, V, 245.
Pierre Ier, IV, 193.
Pierre le Grand, tragédie, V, 58.
Pierre le Cruel, tragédie, V, 154.
Pigalle, sculpteur, I, 118 et suiv., 163, 186, 223, 465; II, 179. *Voyez* Voltaire.
Pigmalion, I, 129, 403.
Piis (*M. de*), IV, 141; V, 134, 173, 213, 216, 234, 276, 277.
Pinzo (*l'abbé*), II, 306.
Piron, I, 77, 381; II, 389, 424, 472, 508.
Pirrhys (*M.*), II, 120.
Pitrat (*M.*), V, 135, 138.
Platon (*république de*), I, 85.
Poëme séculaire d'Horace, V, 85.
Poëte de Pondichery, V, 141.
Pogonotomie (*la*), ou l'art de se raser, I, 93.
Poireau (*M.*), militaire, V, 287.
Poisson, acteur, I, 419.
Polignac (*madame la duchesse de*), V, 264.
Pologne, I, 301; II, 119.
— (*recherches sur la*), IV, 9.
Polonais, V, 21.
Pompadour (*madame de*), III, 244.
Pompignan (*M. de*), I, 192; II, 482.
Pondichery (*poëte de*), V, 141.
Pont-de-Veyle (*M. de*), III, 405; IV, 273.
Porte (*l'abbé de La*), II, 117.
Porteur de chaises (*le*), IV, 316.
Portrait de madame du Châtelet, III, 398.
Portugal (*le roi de*), I, 110.
Pouteau (*M.*), III, 356.

Précis de la vie de Voltaire, II, 348.
Prédication (*essai sur la*), V, 281.
Prétentions (*les*), comédie, V, 275.
Prière en monosyllabes, V, 170.
Projets de l'Amour (*les*), opéra, II, 16.
Prôneurs (*les*), comédie, III, 400.
Protecteur bourgeois (*le*), II, 301.
Provence (*le comte de*), II, 15; III, 173.
Proverbe, par Sedaine, IV, 64.
Proverbes de Milord Gor, I, 433. *Voyez* Carmontelle.
Proyart (*l'abbé*), IV, 44.
Prusse (*Frédéric-le-Grand, roi de*), I, 239, 328; II, 151, 361, 403; III, 241 et suiv., 258, 303; IV, 128; V, 68.
Pucelle (*la*), poëme, III, 240.
Pyrrhus (*aventures de*), par Fénélon, II, 93.

Q.

Querlon (*M.*), III, 79.
Quinault, I, 459; IV, 346; V, 99, 207.
Quinzaine anglaise (*la*), III, 333.

R.

Racine, I, 271, 456; III, 191, 328; V, 265.
Racine, fils, II, 482.
Radonvilliers (*l'abbé de*), I, 476; III, 136; IV, 361.
Rajeunissement inutile (*le*), I, 338.
Ramler, III, 378.
Ramond (*M.*), V, 235.
Raser (*la pogonotomie, ou l'art de se*), I, 93.
Ravago (*le père*), jésuite, V, 341.
Raucourt (*mademoiselle*), actrice, II, 418 et suiv.; III, 55; V, 154, 216.
Raynal (*l'abbé*), II, 226; III, 133; IV, 303; V, 133, 197, 283, 306, 310.
Recherches sur la population de la France, par Moheau, IV, 91.
Réconciliation normande (*la*), II, 500.
Récréations économiques, par l'abbé Roubaud, I, 214.
Réduction (*la*) de Paris, par le marquis Ducrest, V, 289.
Réflexions critiques sur la tragédie, II, 505.
Réfutation du système de la nature, par Holland, II, 426.
Régulus, tragédie de Dorat, II, 485.
Reich (*madame*), chanteuse de l'opéra, I, 87.
Reine de France (*la*). *Voyez* Marie-Antoinette d'Autriche.

Reine de Golconde (*la*), II, 16.
Reine (*la*), femme de Louis XV, IV, 89.
Religieuse de Paris, qui se pend de désespoir, I, 37.
Remède contre les rhumes invétérés, I, 392.
Rémois (*les*), opéra comique, de Philidor, III, 168.
Rémond de Sainte-Albine (*M.*), I, 316, 349.
Remy (*l'abbé*), IV, 57.
Rendez-vous (*le*) bien employé, opéra comique, III, 30.
Rendu, valet-de-chambre de M. de Mairan, I, 422.
Renou (*M.*), II, 478; III, 26.
République de Platon, I, 85.
Requête au nom des serfs du chapitre de Saint-Claude, I, 294.
— des soldats français, à la reine de France, III, 250.
Ressource comique (*la*), comédie d'Anteaume, II, 303.
Résurrection (*lettre autographe de Fontenelle, sur la*), III, 123.
Rétif de La Bretonne, I, 126; V, 198, 282.
Reverdi (*M.*), III, 340; IV, 75.
Rhuliere (*M. de*), I, 70, 73, 173, 463; III, 124, 131, 356 IV, 13, 80, 134, 232.
Rhumes invétérés (*remède contre les*), I, 392.
Riccoboni, acteur, I, 316.
— (*madame*), II, 190; III, 292.
Richard III, tragédie de Durozoi, V, 311.
Richelieu (*le maréchal de*), I, 34, 170, 182, 240, 492; II, 284, 418.
Riens (*les petits*), ballet de Noverre, IV, 255.
Rigel, compositeur, IV, 305, 316.
Rigoley de Juvigny (*M.*), II, 396.
Rivarol (*M. de*), V, 327.
Robertson, historien anglais, I, 474.
Robinet; de la nature, analye de Bayle, I, 277, 339.
Rochon de Chabannes, V, 115, 226.
Rodolphe (*M.*), compositeur, III, 348.
Roger-Schabol (*l'abbé*), I, 280.
Rohan (*le cardinal de*), V, 212, 313.
Rohan-Guémené (*la princesse de*), V, 159.
Rohan-Rochefort (*le prince de*), V, 159.
Roi et le fermier (*le*), V, 172.
Roi de Prusse (*le*). *Voyez* Prusse.
— de Suède (*le*). *Voyez* Suède.
Roi (le poëte), I, 336.
Rois (*gâteau des*), I, 23.
Rois (*les*), chanson du chevalier Delille, III, 33. *Voy.* Diderot.

Roland opéra de Piccini, IV, 198. Parodie de Roland, *ibid.* 200. Répétitions de Roland, 343.
— de Quinault (*le*), IV, 346; V, 99.
— Furieux, de Tressan, V, 222.
Rollet (*M. le bailli du*), III, 83; IV, 5; V, 299.
Roman de mon oncle (*le*), IV, 22.
Romance de Dédesmona, par J.-J. Rousseau, IV, 214.
Romans (*bibliothèque des*), III, 202.
— (*les*), ballet héroïque de Bonneval, III, 208.
Rome sauvée, tragédie de Voltaire, V, 10.
Romeo et Juliette, drame, I, 482. Tragédie de M. Ducis, III, 332.
Roquelaure (*M. de*), évêque de Senlis, III, 311.
Rose (*le président de*), IV, 285.
Rosière (*la*) de Salenci, III, 61.
Rosset (*le président de*), III, 147; IV, 129.
Rossignol (*le*), fable, IV, 77.
Roubaud (*l'abbé*), I, 214.
Roucher, poëte, IV, 280, 333.
Rouelle, célèbre chimiste, I, 245.
Rougeaut (*le président*), III, 346.
Rousseau (*J.-J.*), I, 44, 85, 129, 163, 167, 186, 226, 228, 403; II, 477; III, 137, 165, 266; IV, 214, 234, 253, 264; V, 55, 145, 157.
— (*la veuve de J.-J.*), I, 226; IV, 253; V, 199.
— (*J.-B.*), I, 229; III, 240.
Rousseau, secrétaire du marquis de Villette, IV, 99.
Royaume mis en interdit (*le*), tragédie, III, 205.
Royou (*l'abbé*), V, 97.
Rozet, libraire (*madame*), I, 438.
Rupture (*la*), comédie, III, 315.
Ruses de l'amour, ballet de Noverre, III, 409.
Russe à Paris (*le nouveau*), I, 87.
Russie (*Essai sur le commerce de*), IV, 185.
Rutlidge ou Rutledge, III, 293, 316, 333; IV, 316.

S.

Sabattier de Cabres (*M. l'abbé*), V, 130.
— de Castres (*l'abbé*), II, 17, 352, 451.
Sabines, opéra de MM. Chabanon et Gossec, III, 52.
Sabot perdu (*le*), de MM. Bis et Barré, V, 276.
Sabots (*les*), III, 168.
Sacchini, IV, 130.

Sacrifices de l'Amour (*les*), II, 192.
Sage, célèbre chimiste (*M.*), IV, 217.
Saint-Alphonse (*M. de*), IV, 216.
— Ange, poëte, (*M. de*), IV, 205.
— Chamond (*madame de*), II, 50.
— Claude (*chapitre de*), I, 131, 294.
— (*plaidoyer pour les habitans de*), par M. de Voltaire, I, 131. *Requête en leur nom*, 294.
Sainte Foix (*Poulain de*), III, 256.
— Geneviève (*coupole de*), I, 142.
— Lucie (*île de*), IV, 371.
— Palaye (*M. de*), V, 317.
Saint Fargeau (*M. de*), III, 266.
— Filtz (*mademoiselle de*), I, 230.
— Georges, IV, 41, 301.
— Germain (*le comte de*), III, 250, 377; V, 228.
— Hyacinthe, II, 18.
— Lambert (*M. de*), I, 216, 221, 263, 369, 408, 478; III, 173.
— Leu (*M. de*), V, 113.
— Louis, roi de France, II, 325.
— Marc (*le marquis de*), IV, 180, 183.
— Sulpice (*le curé de*), IV, 201, 224.
Sainval (*mesdemoiselles*), actrices, II, 268, 420; III, 195, V, 125.
Saisons (*les*), poëme, I, 478.
Sans dormir, parodie d'Ernelinde, IV, 99.
Sartine (*M. de*), I, 172, 202; II, 380, 417 et suiv.
Satire contre le maréchal de Richelieu, I, 492.
— sur le luxe, III, 136.
Savage, poëte anglais, II, 41.
Savetier (*le*) et le financier, opéra, IV, 305.
Saurin, I, 64, 385; II, 365.
Saussure (*M. de*), III, 182.
Sauvage, (*un*) anecdote de la dernière guerre d'Amérique, IV, 354.
Sauvigny (*M. de*), V, 76, 125, 187, 193.
Saxe (*le maréchal de*), II, 127; anecdotes curieuses, 230; III, 6, 363, 416; IV, 126, 168.
Scarron, III, 407.
Schomberg (*M. le comte de*), I, 293; V, 170.
Schouvalof (*le comte de*), III, 48; IV, 292; V, 19, 301.
Sécretaire (*le*) du Parnasse, I, 15.
Sedaine (*M.*), I, 190, 263, 307, 327, 341; II, 433;

III, 148, 167, 348, 385; IV, 16, 64, 131, 153; V, 68, 72.
Seigneur bienfaisant (*le*), V, 226.
Séguier (*M.*), avocat général, I, 255 et suiv., 268, 331, 503; II, 278; III, 302; V, 306, 320.
— de Saint Brisson (*M.*), I, 349.
Sen... de M..., III, 204.
Senac de Meilhan, intendant de Valenciennes, IV, 274 et suiv.
— premier médecin de Louis XV, I, 388.
Seneçai (*M. de*), I, 69.
Senèque (*Essai sur la vie et les écrits de*), V, 23.
Senez (*M. l'évêque de*) III, 169, 174.
Séran (*l'abbé*), III, 143.
Shakespeare et l'Anglomanie théâtrale, I, 109; III, 76, 317.
— *voyez* Rutlidge, Montaigu.
Shaw-Groset, militaire anglais, I, 110.
Siam (*histoire du royaume de*), II, 275.
Sidney et Volsan, anecdote, I, 358.
Siège de Calais (*le*), tragédie de Dubelloy, I, 58.
— de S. Jean de Lône, de Dussieux, V, 181.
Sigault (*M.*), chirurgien, IV, 122.
Silhouette (*M. de*), I, 297 et suiv.; II, 404.
Silva, médecin, II, 254.
Silvain, opéra com., I, 46.
Sirven, (*la famille de*), II, 177.
Soirée (*la*) des boulevards, III, 288.
Solano (*M.*), condamné par l'inquisition d'Espagne, V, 250.
Soldats français (*requête à la reine Marie-Antoinette, par des*), III, 250.
Somnambule (*la*), opéra comique, V, 216.
Sopha (*le*), roman, I, 449.
Sophonisbe, tragédie de Mairet, remise à neuf par Voltaire, I, 133; III, 7.
Soubise (*le prince de*), IV, 367; V, 159.
Soufflot, architecte célèbre, I, 31, 142, 235.
Souper mal apprêté d'Hauteroche, V, 135.
Sourds et muets (*Institution des*), II, 502.
Spectateur français (*le*), par M. de Lacroix, avocat, II, 161.
Sposa Persiana (*la*), II, 315.
Squilaci, V, 334.
Stade (*le baron de*), V, 218.
Statue érigée à Voltaire, I, 117, 239; faite sur le modèle décharné d'un vieux soldat, I, 465; II, 468; III, 248; V, 34.
Sternheim (*mademoiselle de*), III, 167.

Struensée (*le comte de*), décapité, III, 340.
Suard (*M.*), I, 473, 499; II, 284, 292; 354; III, 149; IV, 10, 288, 296; V, 112.
Suède (*le roi de*), I, 264, 453, 456, 464, 476, 478; II, 160, 321, 324.
— (*le prince Charles de*), I, 265, 463.
Suétone (*traduction de*), par M. de La Harpe, I, 410.
Suger (*l'abbé*), IV, 285, V, 17.
Suicide de deux militaires à Saint-Denis, III, 14, 16, 18.
Suire (*M. le*), III, 424.
Suisse (*Voyage de l'abbé Raynal en*), V, 197.
— (*Lettres de William Coxe sur la*), V, 238.
Sumarokoff (*M.*), poëte russe, I, 360, 458.
Supplément à l'histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre, par M. Gaillard, IV, 142.
Symphise du Pubis (*section de la*), débattue, IV, 122.
Sylvain (*le*) de Marmontel, I, 46.
Système de la nature, attaqué par Voltaire, I, 258, 294, 437; refuté par Holland, II, 426; V, 206.
— du monde (*Elémens du*), II, 102.
— social, II, 410.

T.

Tableau parlant (*le*), opéra com., I, 46.
— philosophique de l'esprit de Voltaire, II, 17, 451.
Tableaux (*exposition des*), III, 25.
——— du baron de Thiers, I, 391.
Tacite, édition de l'abbé Brotier, I, 417.
——— traduction du P. Dotteville, III, 71.
Tactique (*Traité de*), de M. de Guibert, II, 277.
Talbert (l'abbé), IV, 57.
Talmont (*la princesse de*), V, 52.
Tasse (*le*), nouvelle traduction, III, 137.
Taximanes (*les*), conte, III, 184.
Térée, tragédie, II, 478.
Térence, traduit par l'abbé Le Monnier, I, 415.
Terray (*l'abbé*), III, 282.
Terres chez les Romains (*Recherches historiques et critiques sur l'administration des*), V, 5.
Testament politique de M. de Silhouette, II, 404.
Tête à perruque (*la*), comédie, V, 215.
Thamas Kouli-Kan, tragédie, V, 186, 193.
Thé (*Ode sur le*) par l'empereur de la Chine, I, 103.

Théagène et Chariclée, tragédie, V, 164.
Théatins (*les*), joués par le marquis de Villette, V, 305.
Théâtre (*du*), par M. Mercier, III, 148.
——— français, I, 32, 39, 178; II, 423; III, 12; IV, 157, 158; V, 229, 272.
——— de madame de Montesson, IV, 206.
——— de madame de Genlis, V, 78.
——— de Société, par M. de Magnanville, I, 481.
Thémire, pastorale de MM. Sedaine et Duni, I, 341.
Thenard (*mademoiselle*), actrice, V, 302.
Théocrite, traduit par M. de Chabanon, III, 421.
Théodore (*mademoiselle*), danseuse, IV, 346.
Théorie des lois, II, 122.
Thévenin (*la demoiselle*), danseuse de l'Opéra, IV, 239.
Thiers (*le baron de*), I, 391.
Thiriot, II, 372.
Thomas, académicien, I, 9, 268, 505; II, 62, 216, 247, 456.
Thouvenel (*M.*), médecin, V, 178.
Tibère, tragédie, IV, 210; V, 324.
Tissot (*le docteur*), V, 53.
Titon et l'Aurore, II, 334.
Tobie, poëme, II, 497.
Torré, artificier, II, 10, 15.
Toulouse (*M. de Brienne, archevêque de*), I, 265; II, 280.
Tour enchantée (*la*), ballet, I, 208.
Touzé, I, 434; II, 203.
Tragédie (*Réflexions critiques sur la*), II, 505. — Réflexions de Grimm sur la tragédie française, I, 39.
Traité du bonheur, III, 298.
Tremblaye (*le chevalier de la*), V, 170.
Tressan (*le comte de*), V, 211, 222, 236, 240.
Trial (*M. et madame*), comédiens, III, 63.
Tribunat de Rome (*Histoire du*), III, 143.
Trompeur (*à*) Trompeur et demi, V, 125.
Trublet (*l'abbé*), I, 73, 216, 218.
Turenne (*le maréchal de*), V, 212.
Turgot (*M.*), I, 27, 61, 369; III, 282, 286, 379.
Turpin (*madame de*), III, 232.
Turpin (*M.*), homme de lettres, II, 275.
Tuteur dupé (*le*), II, 442.

V.

Vadé (*mademoiselle*), IV, 319.
Valbelle (*M. de*), IV, 364; V, 16.

Valmont (*le comte de*), roman, III, 73.
Vanhove, acteur, II, 186; V, 125, 325.
——— (*madame*), actrice, V, 185.
Vanloo (*Carle*), peintre, II, 363.
——— (*Louis-Michel*), I, 467.
Vassé (*Claude*), sculpteur, II, 373.
Vassé (*la marquise de*), donne asile au prétendant, V, 52.
Vaudeville sur le règne de Louis XVI, attribué à Collé, III, 110.
Vaupalière (*madame de la*), III, 362.
Vauxhall (*le*), II, 10.
Veillée (*la*) villageoise, V, 274.
Velasco (*don Francisco de*), III, 417.
Venceslas, tragédie, III, 54.
Vendangeurs (*les*), vaudeville, V, 213,
Venise (*gouvernement de*), III, 139.
Ventriloque de Saint-Germain, II, 271.
Vercingentorix, tragédie du marquis de Bièvre, II, 115.
Vergennes (*le comte de*), III, 364 et suiv.
Vérité (*la*) du Christianisme, II, 49.
— (*la*) dans le vin, V, 315.
Vernes (*M.*), II, 24.
Versailles (*fêtes de*), I, 203; II, 15.
Verteuil (*madame*), actrice, II, 73; IV, 328; V, 316.
Vespasien, I, 81.
Vestale (*la*), tragédie de Fontanelle, censurée, I, 51, 54.
Vestris, père, le dieu de la danse, I, 401; II, 501; IV, 364, 368; V, 150.
— fils, danseur; ses débuts, II, 316; IV, 369; V, 149.
— (*madame*), actrice du Théâtre français, IV, 165, 181.
Veuve du Malabar (*la*), I, 237, 244; V, 123.
— de Cancale (*la*), V, 38.
— (*la*), par Collé, I, 397.
Vie du cardinal d'Ossat, II, 74.
— privée de Louis XV, V, 256.
— de Marie de Médicis, III, 112.
Vigneron de Montereau, célèbre par son esprit, IV, 274 et suiv.
Viguerard, jeune amateur de théâtre, IV, 377.
Villars (*le duc de*), I, 268, 278.
— (*le maréchal de*), I, 265.
Villeroy (*madame la duchesse de*), I, 205 et suiv.
— (*le duc de*), I, 301.
Villette (*le marquis de*), I, 153, IV, 29, 165, 167, 205, 224, 238, 285; V, 305.

Villette (*madame la marquise de*), IV, 165; 179.
Villevieille (*M. le marquis de*), IV, 242.
Vîmes (*M. de*), directeur de l'Opéra, IV, 215, 306, 364.
— (*M. de*), auteur, V, 59.
Vincent de Paule (*S.*), I, 301.
Vindicatif (*le*), drame, III, 129.
Viret (*le P.*), cordelier, I, 303.
Vitztumb (*M.*), compositeur, III, 380.
Vocation forcée (*la*), II, 496.
Voisenon (*l'abbé de*), I, 173, 494; II, 16; III, 231, 310; V, 37.
Voiture de carton, IV, 282.
Vol à tire d'aile, II, 308.
Volange débute à la Comédie italienne, V, 96. *Voy.* Jeannot.
Voltaire, I, 15, 34, 43, 54, 57, 64, 69, 89, 117, 135, 163, 186, 189, 222, 225, 234, 239, 243, 258, 293, 330, 331, 334, 346, 347, 384, 437, 458, 465, 466; — II, 17, 129, 177, 199, 236, 266, 300, 306, 318, 348, 349, 389, 432, 468, 477, 498, 513; — III, 113, 174, 215, 237, 255, 259, 301, 381, 382, 392, 412; — IV, 96, 121, 129, 137, 164, 166, 168, 170, 180, 183, 196, 197, 201, 202, 205, 207, 220, 227, 232, 238, 239, 241, 252, 286, 310, 314, 322, 327, 337, 355, 363; — V, 8, 10, 18, 34, 89, 102, 111, 200, 267, 270, 274.
Voltaire peint par lui-même, II, 431.
Voyage d'Italie, I, 83.
— de Londres, *ibid.*
— à Ceylan, I, 253.
— d'Espagne, de Portugal, d'Italie, I, 297.
— de Bourgogne, I, 450.
— de M. Laborde à Ferney, II, 492.
Voyages de Montaigne, III, 94, 98.
— de Cook, III, 89.

W.

Warburton, I, 70.
William Coxe (*Lettre sur la Suisse, par*), V, 235.
Wimpffen (*le baron de*), V, 228.

U.

Union de l'Amour et des Arts, ballet, II, 501.
Ursins (*la princesse des*), III, 418.
Ussieux (*M. d'*), IV, 293, 298.

X.

Ximenez (*M. le marquis de*), II, 418.

Y.

Young (*Nuits d'*), I, 140, 165.
Yu-le-Grand, ouvrage de M. Leclerc, I, 125.

Z.

Zaïre, tragédie, III, 239.
Zend-Avesta (*le*), II, 131.
Zemide, opéra, V, 71.
Zémire et Azor, II, 165.
Zoramis, tragédie, V, 99.
Zoroastre, opéra, I, 30.
——— (*Livres de*), II, 131.
Zulica, tragédie, V, 163.
Zulima, opéra comique, IV, 210.
Zulime, tragédie, IV, 241.
Zuma, tragédie, III, 288, 353.
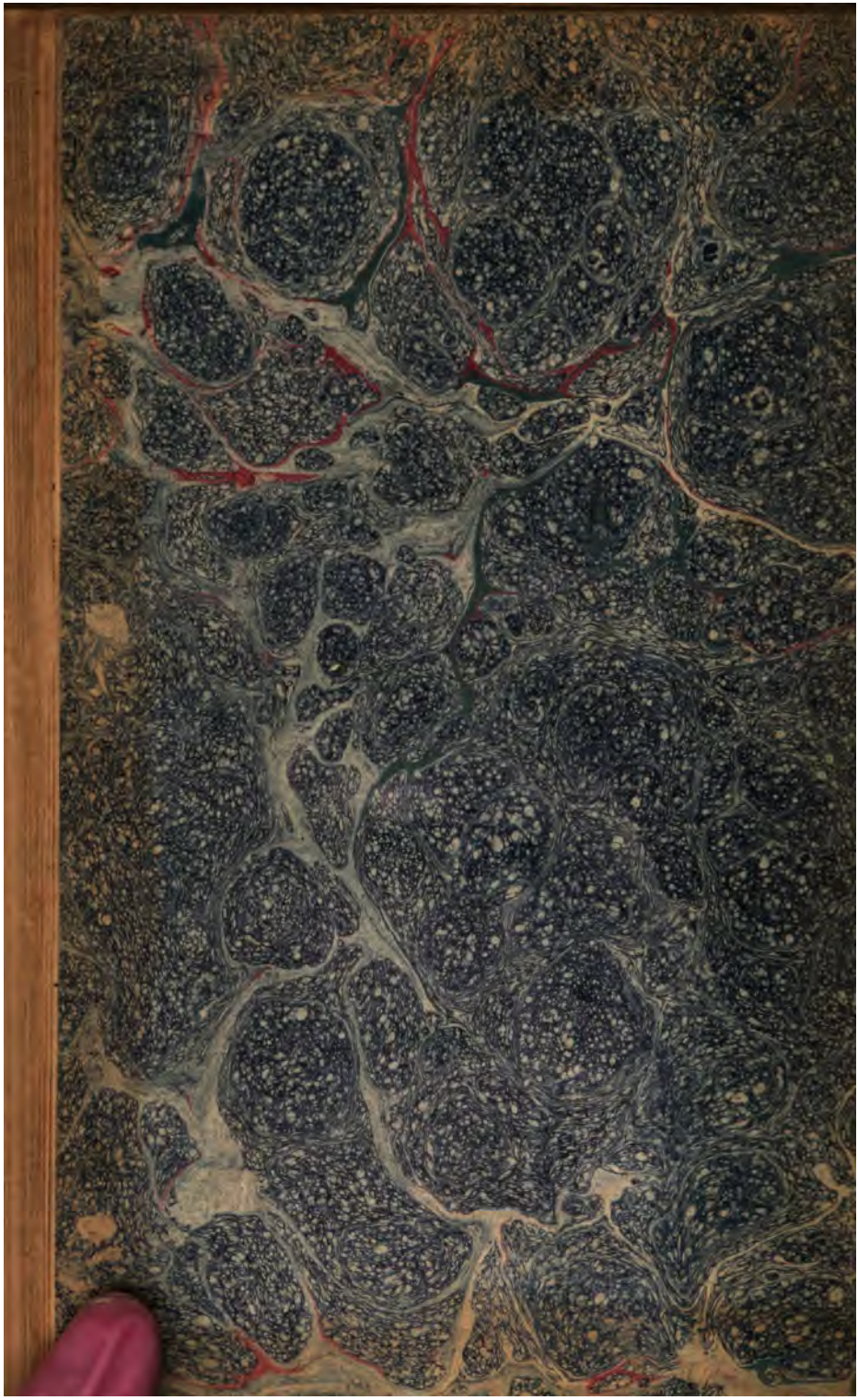
FIN DE LA TABLE DES CINQ VOLUMES.